



# Sobriété énergétique et ressources relationnelles

Les circonstances de l'amélioration énergétique  
en milieux populaires

LATTS/ECOLE DES PONTS PARISTECH  
RÉSEAU ACTION CLIMAT - RAC FRANCE  
CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE : HÉLÈNE SUBRÉMON, LATTS

AUTEURS : BENOÎTE DECUP-PANNIER

MEIKE FINK

JÉRÔME HUGUET

AURÉLIEN LENFANT

MARION RICHARD

HÉLÈNE SUBRÉMON

MAQUETTE : BENOÎTE DECUP-PANNIER

oct.  
2013

LATTS /UMR CNRS 8134

APR MOVIDA MEDDE -  
PICRI - Région Île -de- France



## Résumé court

Les modes de vie et les pratiques de consommation ne répondent pas exclusivement à la seule contrainte économique. Cette légitimation courante de l'approche socio-anthropologique a servi d'amorce pour étudier les usages contraints de l'énergie. Ce rapport intermédiaire rend compte de l'état d'avancement des réflexions des partenaires du projet.

L'enquête de terrain a cherché à répondre à une première question : si le seul prix de l'énergie n'explique pas toutes les pratiques d'économie, si les ressources financières ne déterminent pas l'ensemble des usages quotidiens, quelles sont alors les ressources autres dont disposent les ménages?

Nous avons choisi de placer notre observation dans un département francilien particulièrement touché par ces enjeux, la Seine-et-Marne, et d'en exacerber le phénomène en constituant notre échantillon de populations vulnérables (ménages précaires et classes moyennes déclassées). Nous montrerons que si les ressources financières expliquent une large part des usages, d'autres ressources sont indissociables des modalités d'amélioration de ses conditions d'habitat.

L'état des lieux sur les politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique fait le point des connaissances, engage un premier resserrement sur les enjeux propres au département de la Seine-et-Marne et lance des pistes de réflexion. Il pose, par anticipation, les premières pierres du second volet du projet qui articulera ces analyses parallèles.

## Résumé exécutif

Ce rapport de recherche intermédiaire dont les premiers résultats sont présentés ici est issu d'un travail conjoint entre le Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS/Ecole des Ponts ParisTech), le Réseau Action Climat - France et le Conseil général de Seine-et-Marne. Outre les investigations et réflexions propres à chacun des partenaires, les analyses ici rassemblées sont le fruit de séminaires (nombreux en cette première partie de projet) et d'échanges approfondis qui ont permis à chacun de mieux comprendre le territoire et de prendre en considération la pluralité des enjeux autour de cet objet.

Il se compose de quatre parties :

- une note transversale qui revient sur les éléments principaux du travail de terrain
- trois monographies des trois territoires enquêtés
- une conclusion intermédiaire
- un rapport sur les politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique qui entame des premières pistes de réflexion.

La partie empirique est le fruit d'une enquête de terrain étendue en Seine-et-Marne durant laquelle l'équipe du LATTS a rencontré de nombreux acteurs locaux (assistantes sociales, élus, opérateurs d'énergie, associations, etc.) mais surtout, des ménages identifiés ici comme vulnérables. Trois territoires ont été particulièrement investigués : l'agglomération de Chelles, la ville nouvelle de Sénart et le Provinois (autour du village de Savins).

Les populations qui constituent cet échantillon sont composées de petites classes moyennes et de populations précaires, habitant de la ville dense à des communes rurales de l'espace périurbain, en logement collectif ou individuel, dans le parc privé et social, en tant que locataires ou comme propriétaires. L'idée n'était pas de concentrer l'analyse sur une frange exemplaire de la population, mais plutôt d'affiner le regard socio-anthropologique sur la diversité des situations dans cette catégorie de la population précaire et/ou vulnérable qui parvient, à des degrés divers, à réaliser des modifications pour améliorer la qualité thermique de son logement.

L'enquête de terrain avait un double objectif : rendre compte des usages contraints des ménages vulnérables et de comprendre quels étaient les moyens mis en œuvre par les ménages pour répondre à cette contrainte.

De fait, les situations sociales pèsent sur les usages, mais n'altèrent pas la diversité des logiques d'action. Si la question de l'énergie est légitime pour interroger les situations de vulnérabilité, les manières de faire, les logiques d'actions et le sens donné à cette question sont extrêmement divers. L'on constate que tous les ménages rencontrés adoptent des pratiques de sobriété énergétique qui s'inscrivent dans diverses logiques d'actions et de justifications, en fonction de leur position sociale. En nous appuyant sur l'analyse des formes de pauvreté de Serge Paugam, nous avons construit une typologie de contraintes qui montrent comment les usages et leurs significations sont empreints de la situation de pauvreté dans laquelle les ménages se trouvent. Les ménages se répartissent dans trois groupes : la contrainte subie, la contrainte aménagée, la contrainte intégrée ou choisie.

Mais, la contrainte énergétique laisse-t-elle certaines marges de manœuvre ? De fait, l'enquête empirique a amené à considérer la débrouille, le bricolage, les coups de main et les échanges intrafamiliaux comme autant de manières de désigner un travail en général non rémunéré. Ce temps « hors travail » est consacré pour beaucoup à chercher le moyen de trouver des biens de consommation moins chers, à échanger des services avec son réseau social et familial, à effectuer soi-même des menus travaux : ce que Florence Weber a nommé « le travail d'à côté ». Ce travail qui réside dans des logiques d'échanges et d'entraides certes, produit des valeurs non marchandes, mais participe bien de dynamiques économiques qui pourraient bien aussi constituer une opportunité pour penser à renouveler la réflexion politique.

En conclusion, ces premiers éléments soulignent bien la complexité à approcher d'une part, la réalité d'une pratique de l'auto-réhabilitation par les ménages, en particulier, les plus modestes et d'autre part, la faible part de l'accompagnement ou des aides dont ces ménages ont pu bénéficier. Sans présager de la traduction politique de ces premiers éléments de recherche, on peut penser qu'il serait utile de s'appuyer sur la volonté d'amélioration énergétique, d'une sensibilité écologique, d'un souci de mettre en valeur son patrimoine, de faire sa maison sienne : tous types de significations qui construisent une légitimité pour l'action publique à agir.

Dans le même temps, une analyse sur les politiques de la précarité énergétique en France a été menée avec un focus sur le département de la Seine-et-Marne : « *Mesures politiques et outils financiers pour combattre la précarité énergétique* ».

L'analyse montre une grande variété d'acteurs actifs sur le champ de la précarité énergétique aux différentes échelles territoriales. Ce mille-feuille d'acteurs et de dispositifs s'explique notamment par un traitement qui, d'un point de vue historique, est d'abord un traitement social de la précarité au travers d'aides ciblées destinées aux ménages précaires et vulnérables via les outils de la politique sociale. Au fur et à mesure, ces aides curatives de court terme ont été complétées par des mesures préventives visant à sortir les ménages de la situation de précarité via un financement de la rénovation énergétique de leur logement notamment.

Le premier bilan apporte plusieurs réflexions.

Il faut d'un côté, trouver une réponse rapide et efficace à la question des besoins énergétiques immédiats des ménages précaires ou vulnérables. Leur identification et la mise en place de mesures curatives comme un bouclier énergétique par l'intermédiaire des acteurs de proximité et des futurs guichets uniques est un devoir social.

D'un autre côté, il ne faut pas seulement satisfaire les besoins énergétiques immédiats mais il faut viser des actions préventives de rénovation thermique de bâtiments qui soient plus cohérentes avec la politique climat énergie de la France. Pour cela, le développement d'outils spécifiques pour les ménages modestes est essentiel.

Par ailleurs, la mise en place des mesures politiques fortes est urgente pour mettre la France sur la bonne trajectoire de la transition énergétique. Ces mesures qui visent souvent la réduction des consommations énergétiques peuvent présenter un poids supplémentaire pour des ménages en difficulté en particulier, si elles entraînent une augmentation du prix de l'énergie (exemple: mise en place d'une contribution climat énergie). Il faut donc créer un cadre global de politique climat-énergie ambitieux qui intègre la protection nécessaire des ménages précaires et qui leur donne des moyens pour s'adapter et se protéger maintenant et contre de futures augmentations des prix de l'énergie.

## Avant-propos

Le présent document constitue le rapport intermédiaire du projet de recherche porté par le Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés. Ce projet réunit trois partenaires : le LATTS, le Réseau Action Climat et le Conseil général de Seine-et-Marne. La proposition de recherche s'intitule Contraintes énergétiques et innovations sociales. A l'heure de la transition énergétique, comment prendre en compte les usages domestiques dans les politiques locales de l'énergie ?

Ce projet est financé par la région Ile-de-France, dans le cadre d'un dispositif Partenariats-Institutions-Citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) et la Direction de la Recherche du Ministère du Développement durable, dans le cadre d'un appel à projets MOVIDA. Celui-ci comporte trois volets principaux : le premier consiste en une approche compréhensive des contraintes énergétiques et des manières de les dépasser ; le second volet traite des politiques publiques autour des contraintes énergétiques ; enfin le troisième volet est consacré à la valorisation.

Ce rapport est un premier livrable qui clôt le premier volet et anticipe le deuxième. Il rend compte d'un premier point d'étape décisif et est structuré en quatre parties :

- une note de synthèse présente les principaux résultats de terrains de recherche et les pistes de réflexions émergentes,
- trois monographies, réalisées par l'équipe du LATTS, correspondent à trois agglomérations seine-et-marnaises,
- une conclusion intermédiaire réunit les points de vigilance pour les prochains volets,
- un état des lieux des politiques de lutte contre la précarité énergétique, notamment en Seine-et-Marne, réalisé par le RAC.

Ce document est le fruit d'un travail d'équipe et des nombreux échanges qui ont eu lieu au sein de plusieurs séminaires. L'ensemble des trois partenaires y était toujours représenté. D'autres membres des institutions partenaires y ont également participé : la Direction des Solidarités du Conseil général de Seine-et-Marne, les chercheurs du LATTS.

Ces rencontres régulières ont favorisé les discussions et les articulations des différentes cultures professionnelles sur les questions de méthode, la précision des notions mobilisées, les spécificités de terrain, les données nécessaires, sans compter les facilités apportées à l'entrée sur les terrains par les services du Conseil général notamment.

Aussi la structure du rapport présenté ici s'en ressent. Les premières parties reviennent sur le travail empirique mené en grande partie par le LATTs. La dernière partie est un rapport d'étape rédigé par le RAC qui a servi à cadrer la recherche et anticipe sur la poursuite des réflexions conjointes dans les mois à venir.

Enfin, le second volet est en cours et la valorisation des résultats a déjà commencé. Ceux-ci ont fait l'objet de plusieurs communications scientifiques :

Séminaire de l'APR MOVIDA, mars 2013 ;  
*American Association of Geographers*, avril 2013 ;  
*Workshop Urban Energy Governance*, septembre 2013 ;  
Colloque TransEnergie, octobre 2013 ;  
Séminaire du CERAS, octobre 2013 ;  
Séminaire de l'IRSTV, novembre 2013 ;

et non-scientifiques :

Interventions au débat sur la transition énergétique, juin 2013 ;  
Assises de l'éco-rénovation en Seine-et-Marne, novembre 2013.

## Table des matières

Résumé court	___	3
Résumé exécutif	___	4
Avant-propos	___	7
Table des matières	___	9
<b>1. Note transversale</b>	___	<b>11</b>
<b>2. Monographies</b>		
• <b>Monographie. Chelles</b>	_____	<b>21</b>
1. Méthode	_____	22
2. Economiser l'énergie, une préoccupation commune et des usages partagés	_____	25
3. Le sens de se restreindre	_____	26
4. Des modes d'adaptation	_____	31
5. Cas de figure. Itinéraire d'un audit énergétique : une copropriété en débat	_____	36
Conclusion	_____	38
• <b>Monographie. Sénart</b>	_____	<b>39</b>
1. Territoire d'étude	_____	39
1.1 Enquêter à Sénart	_____	39
1.2 Des initiatives, à différentes échelles	_____	41
2. L'enquête	_____	43
2.1 Déroulement de l'enquête	_____	43
2.2 Population de l'enquête : tableau de l'échantillon	_____	46
3. Trois situations, trois logiques	_____	47
3.1 La contrainte, au jour le jour : un sentiment d'enfermement	_____	48
3.2 Petits arrangements et débrouilles : faire avec!	_____	50
3.3 Les grands projets	_____	54
4. Deux figures singulières	_____	60
4.1 Les auto-constructeurs	_____	60
4.2 Habiter en caravane : une autre manière d'habiter ?	_____	65
Conclusion	_____	69

• <b>Monographie. Savins</b>	_____	<b>70</b>
1. Territoire d'étude et échantillon	_____	70
1.1 Le provinois : un territoire inter-régional et rural	_____	70
1.2 Questions de recherche, méthode d'accès au terrain et échantillon	_____	71
2. Une diversité de postures vis-à-vis de la contrainte énergétique	_____	73
2.1 Une contrainte subie : la restriction comme moyen d'économiser de l'argent	_____	74
2.2 Une contrainte refusée : le confort comme support du bien-être	_____	75
2.3 Une contrainte choisie : morale, familiale ou politique	_____	76
3. Travaux, rapport à l'habitat et trajectoire résidentielle	_____	78
3.1 Se projeter : les déconvenues d'une aspiration au "bonheur d'avoir un jardin"	_____	79
3.2 S'approcher : une transition douce par le travail	_____	81
3.3 Rester : une évicence héritée	_____	82
3.4 Se réfugier : une épreuve durable	_____	84
Synthèse	_____	85
3. Conclusion : les formes contemporaines de l'entraide comme matière à penser l'innovation politique ?	_____	87
Références bibliographiques	_____	91
4. Mesures politiques et outils financiers pour combattre la précarité énergétique. La situation en France. Focus sur la Seine-et-Marne	_____	93
Annexes	_____	142

Ce projet de recherche s'est proposé d'appréhender les enjeux des politiques de transition énergétique du point de vue de leurs destinataires les plus vulnérables, en étudiant le discours et les pratiques des ménages franciliens concernant la contrainte énergétique dans l'habitat. Comment est vécue cette contrainte? Est-elle toujours subie? Comment les ménages disent-ils y faire face? Cela se traduit-il dans les gestes du quotidien ou dans la réalisation de travaux de rénovation? Comment s'articulent ces deux possibilités d'interventions ? En d'autres termes, il s'agissait de comprendre les usages contraints de l'énergie dans l'habitat et la façon dont les populations vulnérables y répondent.

Le point de départ reprenait un argument courant en sociologie qui était le suivant : les modes de vie et les pratiques de consommation ne répondent pas exclusivement à des contraintes économiques. Dans *Anthropologie des usages de l'énergie* (Subrémon, 2011), nous soulignons les autres logiques à l'œuvre, notamment sociales et culturelles. Cette démonstration cherchait à confirmer l'idée selon laquelle le comportement des ménages ne peut pas se réduire à sa seule dimension économique.

Les populations qui composent cet échantillon sont constituées de petites classes moyennes et de populations précaires, habitant de la ville dense à des communes rurales de l'espace périurbain, en logement collectif ou individuel, dans le parc privé et social, en tant que locataire ou comme propriétaire. L'idée n'était pas de concentrer l'analyse sur une frange exemplaire de la population, mais plutôt d'affiner le regard socio-anthropologique sur la diversité des situations dans cette catégorie de la population précaire et/ou vulnérable et qui parvient, à des degrés divers, à oeuvrer pour l'amélioration de la qualité thermique de son logement.

Le cas des ménages vulnérables de Seine-et-Marne qui subissent les hausses des prix de l'énergie nous a permis d'observer une situation exacerbée confirmant l'hypothèse selon laquelle d'autres logiques sont effectivement bien à l'œuvre. Cette posture n'est donc pas que théorique. Elle se retrouve aussi empiriquement, alors même que la logique économique demeure, malgré tout,

une grille de lecture encore largement privilégiée par les politiques publiques. De fait, l'action publique pour encourager les économies d'énergie et l'efficacité énergétique propose des outils classiques d'accompagnement aux changements. Il existe principalement deux modes d'actions, quelles que soient, d'ailleurs, les caractéristiques sociodémographiques de la population cible :

- des campagnes d'informations et des injonctions normatives qui visent à faire changer les comportements par des canaux essentiellement informationnels, qui focalisent l'enjeu des économies d'énergie sur des « éco gestes » : éteindre la lumière, prendre des douches, chauffer à 19°c, etc.

- des incitations financières et des accompagnements techniques des ménages pour encourager des travaux d'amélioration énergétique des logements, pour autant que les ménages disposent de revenus suffisants pour investir dans l'efficacité énergétique de leur logement.

Or, fondés sur des leviers essentiellement économiques et informationnels, ces outils se heurtent bien souvent à ce qui est désignée comme de l'inertie ou de la résistance au changement. Pire encore, ils semblent particulièrement mal adaptés aux ménages les plus modestes. Ces politiques publiques demandent aux ménages, à la fois et presque paradoxalement, de se restreindre et d'investir dans l'amélioration de leur logement alors qu'une part grandissante de la population (plus de trois millions de ménages, (Devalière, Briant, 2011)) vit déjà dans la restriction et n'a pas les moyens de s'endetter pour mettre en place de grands travaux de rénovation thermique.

Ce diagnostic a servi à construire notre démarche à la fois critique et opérationnelle.

Critique – car nous avons, à l'occasion de ce projet, réinterrogé l'approche centrée sur des paradigmes essentiellement économiques, qui focalisent leur attention sur les actions individuelles et rationnelles. Cette approche nous a conduit à prendre nos distances d'avec la catégorie de précarité énergétique, d'éviter les effets de loupe des éco-gestes et de replacer les leviers économiques à leurs justes places.

Opérationnelle – car nous avons centré nos interrogations sur les contraintes énergétiques, en privilégiant les usages dans leurs contextes sociotechniques et culturels. Nous avons cherché à comprendre si la contrainte énergétique était réductible à sa seule dimension financière, à porter notre attention sur les modes d'adaptation à cette contrainte, pour comprendre comment ces observations pouvaient renseigner le politique.

Cette double posture a eu des conséquences sur nos appuis théoriques puisque nous avons pris à notre compte les critiques adressées à la catégorie de « précarité énergétique » pour lui préférer celle de « contrainte énergétique ».

La première définition de « précarité énergétique » est d'abord anglo-saxonne. Elle est issue des recherches de Brenda Boardman (Boardman, 1991). Elle identifie des situations où les ménages consacrent plus de 10% de leurs revenus pour chauffer leur maison à un niveau jugé acceptable. L'enjeu de cette définition comme le souligne le rapport dirigé par Suzanne de Cheveigné réside dans ce que « la définition porte sur ce qu'il serait nécessaire de dépenser, et non sur ce que dépensent réellement les ménages, afin de tenir compte du fait que les personnes pauvres doivent souvent arbitrer entre plusieurs dépenses vitales, et que cet arbitrage peut se réaliser au détriment du chauffage », (Cheveigné, 2011). Un débat important s'est tenu autour de la nature des critères d'identification à retenir.

Au-delà de ce débat scientifique, les causes identifiées de la précarité restent multiples : les bas revenus, le mal logement, les hausses des prix de l'énergie. Ce sont les risques sanitaires de la précarité énergétique qui l'ont mise sur l'agenda politique en Grande-Bretagne<sup>1</sup>, alors que c'est le Grenelle de l'Environnement et l'argument écologique qui ont été retenus en France.

Il existe donc au Royaume-Uni, depuis plus de vingt ans, une littérature étendue en sciences sociales qui s'attèle à préciser les populations concernées et à analyser les outils politiques déployés. Aujourd'hui, le débat est relancé sur les modes de calcul pour déterminer les contours de la catégorie *fuel poverty*. Un récent rapport suggère de combiner l'indicateur des bas revenus à celui des fortes dépenses (Moore, 2012) et va jusqu'à intégrer des ménages dits vulnérables, au regard de leurs problèmes sanitaires. Ces divergences sont en tout cas la preuve que les contours de la catégorie suivent les conjonctures économiques et sociales et la radicalisation des problèmes sanitaires et sociaux en jeu.

En France, la catégorie de « précarité énergétique » a été traduite en ne retenant tout d'abord que les 10% des revenus dépensés en consommation d'énergie, avant d'être élargie. C'est Isolde Devalière qui, la première, introduit une définition qui élargit cette catégorie pour en faire une question de recherche. La précarité énergétique serait « l'imbrication d'une situation sociale et économique fragile, d'un logement insalubre (ou de mauvaise qualité thermique) et d'un accès à l'énergie problématique, dans un contexte de crise du logement » (Devalière, 2007).

Il n'empêche que si la sélection et la pondération de ces variables varient d'un pays à un autre, le terreau reste commun : une crise énergétique, une crise économique et un processus de vulnérabilisation des ménages qui impliquent de sans cesse redéfinir la catégorie pour qu'elle reste opératoire (Devalière, 2011).

Nous avons donc choisi de privilégier une définition inductive fondée sur les contours donnés par les pratiques sociales, en interrogeant les contraintes énergétiques.

Les travaux existants portant sur la consommation d'énergie au travers de ces dépenses contraintes recouvrent strictement la dimension économique (le prix de l'énergie). De plus, l'idée de contrainte énergétique interroge aussi, à une autre échelle, la question du *peak oil*, c'est-à-dire, la date à partir de laquelle nous serions en pénurie de pétrole, donc en situation de contrainte.

La proposition faite à l'occasion de ce projet consiste à étendre la définition du terme de contrainte à un cadre plus large. Il est certain que l'une des contraintes principales est celle du coût de l'énergie: l'énergie est chère et elle contraint, de fait, les ménages dans leurs activités quotidiennes. Dans le même temps, d'autres contraintes sociologiques, culturelles, techniques... entrent en jeu. Les identifier et comprendre leur poids dans un ensemble de contraintes domestiques plus global revient à replacer la dimension économique de l'énergie dans son cadre de vie et d'en apprécier, par conséquent, les limites explicatives.

L'approche par les contraintes comporte aussi d'autres atouts. Elle a permis d'approcher la question en termes de vulnérabilité énergétique et non plus seulement, de précarité énergétique. Cela permet de ne pas établir de catégories a priori. Par rapport à la notion de précarité énergétique, celle de vulnérabilité énergétique permet d'inclure d'autres critères que des critères économiques, d'éviter des effets de seuil et de considérer des populations vulnérables hors champs. En effet, la précarité énergétique ne prend pas en compte les restrictions d'usages des ménages et les difficultés rencontrées par des ménages hors catégorie.

1. Voir le numéro consacré à la précarité énergétique de la revue *Energy Policy*, 2012 / vol 49.

La notion de vulnérabilité, quant à elle, a déjà été utilisée dans le cadre d'une étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages (CERTU, 2011). L'objet de cette étude était de dessiner les contours de cette vulnérabilité en France. Les auteurs proposent de cartographier les ménages vulnérables du point de vue de leur consommation d'énergie. Cette recherche investit un premier registre de contraintes, celui économique, et associe la consommation d'énergie domestique à celle des déplacements. Elle propose un repérage de la vulnérabilité énergétique en identifiant les communes dont les consommations des ménages sont plus importantes ou plus sensibles à une hausse du prix des énergies, en particulier celles liées aux hydrocarbures. Cette approche permet d'avoir une lecture de ce processus de fragilisation qui concerne une part grandissante des couches moyennes françaises.

Enfin, une approche par les contraintes n'isole pas l'objet « énergie » dans un budget mais l'intègre dans un ensemble d'arbitrages quotidiens. En cela, c'est une approche résolument relationnelle, plus intégrative des modes de vie au sein d'un ensemble de contraintes que les ménages cherchent à concilier. Aussi, il ne s'agit pas ici d'élargir la catégorie de « précarité énergétique », mais bien plutôt de replacer la contrainte économique à sa juste place, à la lumière des autres contraintes auxquelles sont confrontés les ménages modestes. Cela a permis de mieux comprendre la première et d'investiguer les autres.

Ce positionnement critique et opérationnel a également guidé nos choix méthodologiques. Cette recherche de nature qualitative visait, par définition, à rencontrer une diversité de situations. Pour y parvenir, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Serge Paugam et nous avons diversifié les intermédiaires sollicités : la pauvreté, dans une acception simmelienne, se définit par un lien d'assistance (Paugam, 1991). Nous avons donc sollicité des travailleurs sociaux pour rencontrer des ménages. Mais aussi, des associations non caritatives et des proches de proches, dans le but d'élargir notre échantillon depuis des ménages identifiés comme pauvres jusqu'à des petites classes moyennes en situation de vulnérabilité.

La présente note reprend les éléments essentiels des trois monographies réalisées dans trois communes de Seine-et-Marne. Pour créer des passerelles entre notre enquête socio-anthropologique et l'action publique, ce projet s'est centré sur les obstacles mais aussi et surtout, sur les ressources que les ménages mobilisent pour faire face à la contrainte énergétique. Rendre visible ces ressources seront, nous l'espérons, matière à réflexion pour imaginer des principes d'interventions d'action publique. Aussi, ce document se compose de deux parties :

I. un premier point reprend les logiques à l'œuvre qui pèsent sur les usages contraints de l'énergie. A l'évidence, les faibles revenus jumelés à la cherté de l'énergie constituent les déterminants majeurs qui initient et orientent les pratiques d'économies d'énergie. Néanmoins, d'autres logiques et d'autres représentations s'expriment comme, par exemple, l'inscription des économies d'énergie dans des enjeux écologiques ou du respect de l'environnement ;

II. un second point interroge les modes d'adaptation aux contraintes rencontrées par les ménages ? En l'absence de revenus suffisants, les ménages optent-ils pour des solutions à la hauteur de leurs propres possibilités et en particulier, de leurs possibilités sociales ? On verra que même éloignés ou tenus à distance par l'économie de marché, parfois dépendants de l'économie d'Etat, ils parviennent à déjouer la contrainte en s'appuyant sur les ressources liées à l'économie domestique.

## 1. Les situations sociales pèsent sur les usages mais n'altèrent pas la diversité des logiques d'action.

Le premier constat de recherche indique que si la question de l'énergie est légitime pour interroger les situations de vulnérabilité, les manières de faire, les logiques d'action et le sens donné à cette question sont extrêmement divers. Sans présager de l'occurrence des usages dans les pratiques quotidiennes, ni de la réelle efficacité de la mise en pratique de normes de comportements, l'on peut néanmoins affirmer que tous les ménages partagent le même souci d'économiser l'énergie et tous mettent en œuvre des façons de réduire leur consommation. En revanche, les manières d'économiser et la palette des marges de manœuvre sont déterminées pour partie par la position sociale occupée par les ménages, mais aussi par leur possibilité (ou non) de mobiliser des ressources liées à l'économie domestique.

Au-delà d'un débat sur le discours et les pratiques (c'est-à-dire, sur la véracité des informations recueillies en entretien, plutôt qu'en situation d'observation), il apparaît déjà un résultat préalable intéressant : celui de pouvoir constater que tous les ménages rencontrés adoptent des pratiques de sobriété énergétique qui s'inscrivent dans diverses logiques d'actions et de justifications. Cela revient à dire que s'ils ne le formulent pas en tant que tel, l'on pourrait mettre sous un même chapeau général de « sobriété énergétique » leur souci d'économiser. Or, ce terreau de connaissances plurielles et leurs traductions empiriques, souvent déconsidérés puisqu'ils ne suffisent pas, à eux seuls, à faire baisser suffisamment les volumes de consommations d'énergies, nous semblent à reconsidérer afin de les constituer en opportunité politique. Faut-il rappeler que la norme de sobriété énergétique est encore assez récente et que les changements observés se sont opérés ces dernières années (Shove, 2004; Desjeux, 1996), dans un contexte parfois peu lisible (Zelem, 2010).

Si la population de ce projet de recherche est pour partie composée des franges de la population la plus éloignée des positions politiques écologiques (Roy, 2007), leurs pratiques d'adaptation à la contrainte énergétique rejoignent, de fait, la norme de sobriété énergétique.

Nous sommes alors en présence de ménages modestes qui économisent l'énergie, en fonction de leur position sociale et qui prennent part, dès lors, à un mouvement social vers plus d'écologie. On note d'une part, que les usages d'économie sont très divers et sont globalement déterminés par les situations de vulnérabilité et d'autre part, que dans le même temps, le sens attribué à cette norme d'économie diffère selon la même logique de répartition. De fait, les usages ne s'inscrivent pas tous dans des situations identiques et ne portent pas le même sens, même s'ils partagent le même «chapeau» très général.

De plus, il apparaît que les situations de contrainte énergétique recouvrent assez bien les situations sociales de pauvreté identifiées par Serge Paugam (Paugam, 1991). Celles-ci ne se répartissent pas tant par groupe, selon le niveau de revenus des ménages qu'au regard de leur distance par rapport à l'emploi et à l'aide sociale. A l'instar de la typologie de Serge Paugam, l'objectivation de leur condition socio-économique donne à voir des positions sociales, mais au sein de chaque position, une variété de manières dont la situation est vécue. Notons enfin que la typologie proposée par Serge Paugam vise à caractériser des situations au temps T et non pas des profils de personnes. Il s'agit bien de situer la position sociale d'un individu à un moment donné et non pas l'individu lui-même.

En adoptant cette grille de lecture, notre enquête permet de rendre compte que les différentes modalités d'usages contraints de l'énergie recouvrent assez fidèlement la typologie des situations de pauvreté proposée par Serge Paugam. Ainsi, si le niveau de revenus est évidemment central dans ces situations, celui-ci ne recouvre pas entièrement ce qui détermine les usages (plus spécifiquement la palette d'usages disponibles, leur efficacité, leur inscription dans un projet plus global d'amélioration de ses conditions d'habitat, etc.). Il ne fait sens que s'il est associé aux autres indicateurs que Serge Paugam identifie comme véritablement structurants. Sans reprendre dans le détail la composition de nos échantillons (largement décrits dans les monographies de territoires), l'on peut retenir les trois situations de contrainte énergétique suivantes :

#### La contrainte subie.

La réponse des ménages se concentre prioritairement sur les usages du quotidien et donne lieu à des comportements de privation, avec le sentiment de ne guère pouvoir agir sur leurs conditions d'habitat. Plus largement, leur situation sociale relève d'une situation d'assistance où la solidarité institutionnelle est leur principale ressource. La question énergétique s'inscrit avant tout dans la volonté de parvenir à faire des économies, parfois à engager de fortes restrictions (coupures de chauffage, rationnements alimentaires, etc.), mais elle est globalement marquée par un sentiment d'impuissance qui concerne tout autant la possibilité de sortir de la pauvreté que d'améliorer son logement. Les ménages de ce groupe engagent de très menus travaux d'amélioration ou en expriment parfois l'intention. Au sein de ce groupe, certaines situations de vulnérabilité sont d'autant plus exacerbées que leurs protagonistes se trouvent isolés, sans appui familial, amical ou de voisinage. Dans le même temps, le sens donné à ces économies et aux éventuels petits aménagements dans son logement fait apparaître une fusion de sens entre « écologie » et « économie » : deux termes souvent utilisés dans le discours des enquêtés pour désigner la même chose. Ce qui est économique est écologique.

#### La contrainte aménagée.

Aménagée, la contrainte énergétique s'exprime avec une attention moins forte que dans la situation précédente aux gestes quotidiens, et donne lieu à davantage de capacités d'action pour améliorer son habitat. De la même façon que ces personnes répondent à leur situation sociale par un aller-retour entre l'accès à l'emploi et la demande d'aide, elles investissent à la fois les gestes quotidiens et les travaux d'amélioration. C'est un groupe de populations très diverses qui rassemblent des ménages qui dépendent pour partie de l'aide sociale, ou qui exercent un travail de façon intermittente, etc. Ce qui caractérise, en premier lieu, ce groupe c'est leurs capacités à faire appel à leurs réseaux sociaux et amicaux pour dépasser leurs difficultés. Mais leurs situations trop précaires ne les incitent que très rarement à se lancer dans des travaux de grande ampleur. Le recours à des artisans est quasi nul. Le rapport à l'énergie comme leur logique d'action face à leur situation de vulnérabilité s'apparente à une quête d'autonomie où la débrouille est une ressource importante. Le fait de faire appel à ses connaissances ou de mettre en place un système d'échanges s'inscrit dans le souhait ou le désir de gagner en autonomie (de vie) pour soi ou pour ses proches.

### La contrainte choisie.

Choisie, la contrainte énergétique est avant tout investie dans la volonté d'améliorer son habitat; alors que celle des économies quotidiennes qui conduiraient à des comportements de privation est plutôt disqualifiée comme relevant « d'économies de bouts de chandelle ». Il s'agit du groupe de ménages au niveau de revenus le plus élevé<sup>2</sup>. Ceux-là travaillent, le plus souvent de façon stable. Ils peuvent en plus de cela habiter en logement social (ce qui assied davantage la stabilité financière du ménage) et disposer d'un peu d'argent ou de patrimoine familial (qu'ils ont souvent choisi d'investir dans leur résidence). Pour les propriétaires de ce groupe de ménages, les motivations à porter une attention soutenue à l'énergie et notamment, à entreprendre des travaux de rénovation thermique, s'inscrivent dans une perspective de patrimonialisation. En cela, ils s'inscrivent dans un processus le plus conforme des trois aux incitations financières proposées par les politiques publiques de l'énergie (prêt à taux zéro, dégrèvement d'impôts, etc.). C'est aussi (logiquement) ceux qui font le plus appel à des artisans ou des entreprises extérieures. Ici le sens donné aux économies d'énergie et aux gains de performance énergétique dans son logement est associé à celui de l'éco-citoyenneté. Il renvoie donc, ici encore, à une légitimation des travaux engagés comme une réponse à des aspirations individuelles de rénovation de son logement, mais également à une norme de groupe.

Ainsi, ressources financières, stabilité socio-professionnelle et rapport à la contrainte énergétique semblent être intimement imbriqués. De plus, aucune des personnes rencontrées n'est indifférente à la question énergétique et chacun y répond avec une logique d'action spécifique, qui va de pair avec sa situation sociale et économique. Mais il est à noter qu'aucune de ces acceptions n'entre en contradiction avec la norme sociale promue de sobriété énergétique. La sobriété énergétique peut être animée d'une volonté de faire des économies, d'être autonome ou encore d'être un citoyen conscient des enjeux environnementaux. Si la notion « d'écologie » suscite parfois une défiance au sein de notre échantillon, la diversité des logiques d'actions et des discours de justification conduisent, de fait, le plus souvent à des pratiques sobres. Aussi, il s'agit sans doute moins pour les pouvoirs publics de convaincre les ménages modestes du bien-fondé de cette notion (puisqu'elle semble déjà acquise !) que de prendre acte de la diversité de sens dont elle peut être investie, et qui permet de se l'approprier.

Enfin, la typologie précédente esquisse des situations type que la réalité vient heureusement nuancer. Dans les faits, nous avons rencontré peu de personnes totalement isolées socialement et totalement prises d'un sentiment d'impuissance. A l'opposé, aucun des salariés stables ne recourait exclusivement au monde marchand pour agir sur son habitat. Et c'est précisément sur cette porosité et ce continuum possible d'une situation type à une autre que nous aimerions maintenant porter notre attention, grâce à la notion d'économie domestique qui permet au mieux de rendre compte de ces dynamiques. De fait, qu'elle soit subie, aménagée ou choisie, la contrainte énergétique est ainsi vécue différemment au sein de notre échantillon principalement par des déterminants sociaux et économiques conjoints, et ne donne pas lieu, on le verra, aux mêmes stratégies d'adaptations.

Quels sont les recours possibles pour améliorer l'efficacité énergétique de son logement et par là même, son confort, alors que les moyens financiers manquent ?

2. Les ménages qui appartiennent à cette catégorie se situent en dehors de la typologie de Serge Paugam, mais leur présence dans l'échantillon répond à notre souci de diversifier les figures de la contrainte énergétique.

En situation de forte contrainte financière, dispose-t-on d'autres ressources pour atteindre un même objectif : celui d'améliorer le confort de son logement et de réduire ses dépenses énergétiques? La seconde partie de cette note consacrée à la notion d'ethnographie économique cherchera à répondre à ces questions.

## 2. Ethnographie de l'économie domestique : reconsidérer les marges de manœuvre !

Au regard des résultats des trois terrains d'enquête, il apparaît tout à fait profitable de relire les usages sous contraintes et leurs modes d'adaptation au prisme de l'ethnographie économique.

De fait, l'enquête empirique a amené à considérer la débrouille, le bricolage, les coups de main et les échanges intrafamiliaux comme autant de manières de désigner un travail en général non rémunéré, et qui constitue pourtant bien une valeur d'échange! L'enquête a également amené à prendre en compte ce « temps hors travail » comme un « temps ressource » puisqu'il donne lieu à une grande diversité d'activités qui suivent une même logique générale : celle de faire des économies. Le « temps hors travail » est consacré, pour beaucoup, à trouver des biens de consommation moins chers, à échanger des services avec son réseau social et familial, à effectuer soi-même des menus travaux. C'est ce que Florence Weber a désigné comme «le travail d'à côté» (Weber, 1989). Elle s'est intéressée aux activités de travail « hors usine » des ouvriers qu'elle définit comme « des activités individuelles qui donnaient lieu à des échanges entre individus et entre familles, comportements qui prennent sens dans des trajectoires sociales et des cycles de vie, pratiques auxquelles sont liées des valeurs culturelles et des représentations du travail industriel et du travail indépendant » (Weber, 1989 : 131). C'est la première étape de la construction de ce qu'elle nommera plus tard l'ethnographie économique (Weber, 2006) et qui a pour ambition de se situer en contrepoint de l'analyse strictement économique ; celle-ci proposant une lecture des actions individuelles à travers le prisme des logiques d'économie de marché. L'ethnographie économique, quant à elle, cherche à « combattre l'ethnocentrisme économique » (Weber, 2006 : 19) en étudiant les frontières mouvantes entre l'économie de marché, l'économie de l'Etat et l'économie domestique.

Agnès Gramain, économiste, fournit une définition précise de l'économie domestique selon cette acception : « Nous désignons par le terme d'économie domestique, en tant qu'il se distingue de l'économie de marché, de l'économie des organisations ou de l'économie publique. (...) Les économistes ont pris l'habitude de distinguer au moins trois modalités d'allocation des ressources, le marché, l'État et la famille, cette dernière désignant soit les membres d'un même ménage (intra household economics), soit les membres d'une même lignée (étude du lien intergénérationnel). Les ethnographes, pour leur part, préfèrent resituer ces échanges intra-familiaux, avec toute leur diversité (au sein d'un ménage, entre plusieurs ménages et entre générations familiales), au sein d'un ensemble plus large, l'économie domestique (*domestic economy*), c'est-à-dire la production, la répartition et la circulation de biens et services en dehors du marché et en dehors des institutions » (Gramain, 2005 : 467).

Nous nous sommes donc appuyés sur ces deux travaux pour réactualiser cette grille de lecture de façon à ce qu'elle serve d'outil pour caractériser des alternatives possibles à une lecture strictement économique de la consommation d'énergie. Elle permet, dans le même temps, de mettre en exergue d'autres logiques et notamment, des logiques sociales.

Cette construction théorique repose sur trois éléments majeurs qu'il nous est possible de justifier par des données empiriques. Elle permet, dans le prolongement de la typologie d'usages développée plus haut, de mettre en avant l'écart opéré par les ménages eux-mêmes entre leur situation sociale qui détermine les conditions d'usages et leur situation vécue dans laquelle ils agissent et développent des marges de manœuvre possibles.

### 2.1. L'identification de la production de valeurs non marchandes en rapport avec l'économie de marché et l'économie d'Etat.

Cette première attention nous a conduit à mettre en avant les diverses activités telles que le travail domestique, le bricolage, l'échange de services, la production ou la réparation d'objets : pratiques produites en tant qu'alternatives au recours à l'économie formelle ou en tant que procédés d'optimisation de la relation marchande. Cette production est extrêmement variée puisqu'elle peut prendre la forme concrète de travaux de rénovation dans son logement, d'échanges de conseils ou d'outils, de dons de matériaux ou d'objets. Elle peut aussi être plus indirecte comme un échange de services ou de biens qui n'est pas directement lié aux travaux engagés chez-soi mais qui les facilite, les rend possibles ou permet d'économiser un peu d'argent pour le consacrer à autre chose.

### 2.2. Cette production s'appuie sur des systèmes d'échanges d'interconnaissance, donnant lieu à ce que Florence Weber appelle des « transactions ambiguës » (puisque non strictement contractuelles).

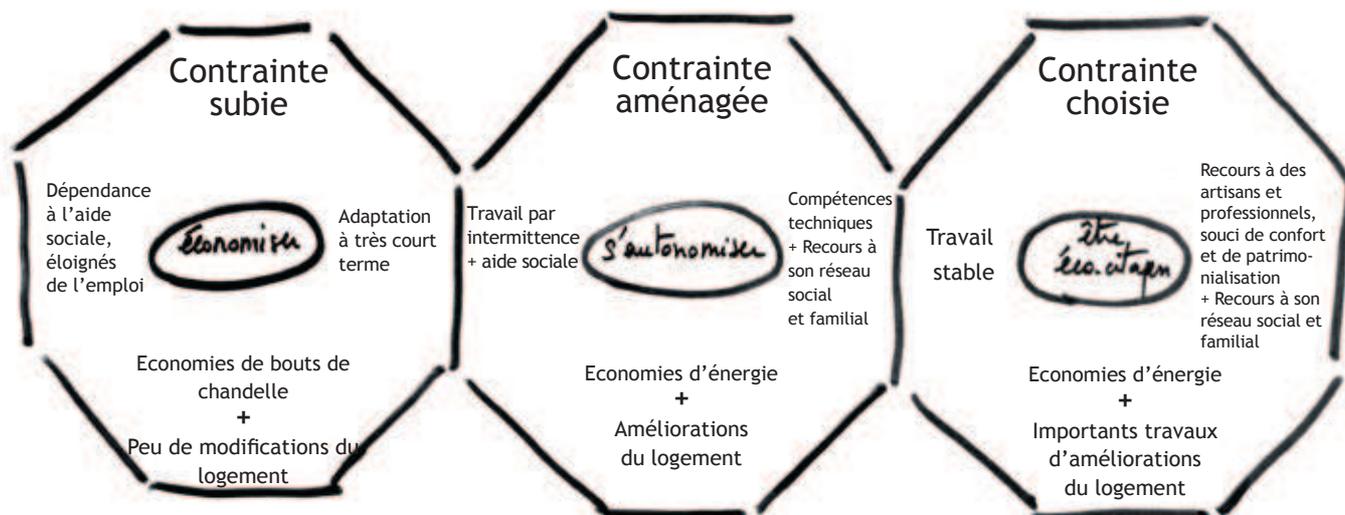
En cela, les liens familiaux et amicaux constituent un levier majeur. Cela renvoie à notre hypothèse initiale. Nous présumons qu'en situation de fortes contraintes économiques, les individus misent sur leur capital social. Cette hypothèse n'est que partiellement vérifiée. Ou plutôt, cette affirmation recouvre des réalités trop différentes pour être validée telle que nous la formulions à l'amorce de cette enquête. Elle pourrait laisser penser que les contraintes économiques donnent à voir des formes de solidarités mécaniques au sein de la population de ménages modestes enquêtées. Il s'agit là d'une vision trop caricaturale des formes de solidarités en milieu populaire pour être strictement vérifiée. L'on peut conclure dès lors que la solidarité ne se décrète pas et que les échanges ne préexistent pas plus dans les milieux populaires qu'ailleurs (Pétonnet, 1979 ; Segalen, 1990). En revanche, on observe plutôt des échanges dans un réseau d'interconnaissances aux frontières extrêmement variables. Alors que nous cherchions à relier les modes d'adaptation à une certaine forme de localité, il est plutôt apparu que la proximité du voisinage entrave bien souvent la simplicité ou la spontanéité affichée des échanges (Weber, 1989). En revanche, les liens familiaux ou amicaux qui préexistent aux systèmes d'échanges mettent de la souplesse et une certaine forme de spontanéité (même si elle reste travaillée). Ceux-ci ne semblent pas pouvoir être étendus strictement à une proximité spatiale: il arrive bien souvent qu'on se méfie des voisins, du « qu'en dira t-on ». Selon la même logique observée par Lemaire et Chamborédon, quand une cohésion de voisinage n'existe pas (comme dans les zones rurales par exemple) on privilégie d'abord l'entre soi amical et familial, on fait fi des logiques locales (Lemaire, Chamborédon, 1970).

### 2.3. Ces pratiques trouvent leur justification par une signification morale.

Ces pratiques peuvent paraître délégitimées au regard des incitations publiques qui valorisent plutôt le changement de comportement, les valeurs écologiques, l'acquisition de nouveaux équipements, etc. Il n'empêche qu'il faut considérer qu'il pourrait s'agir là d'une phase d'appropriation des changements attendus. Les ménages rencontrés ont cela de commun qu'ils ont cherché, en s'appuyant sur leurs ressources disponibles, à se conformer à ce que la norme de sobriété énergétique leur renvoyait.

De fait, qu'il s'agisse de se conformer à une norme venue d'en haut ou de s'en défier, de contourner ou d'optimiser l'offre marchande en ayant recours à ses relations et à sa famille, ou encore, de suivre les lois du marché, tous nos interlocuteurs donnent une signification qui va dans le sens de leurs propres logiques d'action en conjuguant avec les diverses acceptions de ce que chacun entend par sobriété énergétique.

Cette enquête de terrain souligne bien la complexité à approcher d'une part, la réalité d'une pratique de l'auto-réhabilitation par les ménages, en particulier les plus modestes et d'autre part, la faible part de l'accompagnement ou des aides dont les ménages ont pu bénéficier. Ayant rencontré des familles modestes, nous nous sommes intéressés à la réalisation de travaux malgré leur situation financière difficile ou fragile. Au travers d'une ethnographie de l'économie domestique, nous avons souligné la production de valeur « non marchande » ; autrement-dit, le fait de produire du travail, de l'échange, du conseil, de l'aide sans passer par les canaux commerciaux classiques mais en faisant jouer en priorité son réseau social et familial. En effet, pour l'essentiel, les ménages se sont débrouillés seuls pour mener à bien leurs travaux. Quelques-uns ont bénéficié d'une aide et/ou d'un accompagnement (PACT, Espace Info énergie), mais ils sont peu nombreux et ont donc toujours fait appel à des artisans/entreprises extérieures. Ce peut être une première conclusion pour dire que, malgré l'absence d'aides spécifiques, les travaux d'amélioration sont en cours. On ne peut pas présager de la qualité de ces travaux. En revanche, on peut s'appuyer sur une volonté d'amélioration énergétique, une sensibilité écologique, un souci de mettre en valeur son patrimoine, de faire sa maison sienne : différents types de significations qui construisent une légitimité à agir pour l'action publique.



## Monographie. Chelles

*Hélène Subrémon*

Le terrain de recherche présenté ici a eu lieu dans l'agglomération de Chelles. Cette ville compte plus de 50 000 habitants et a connu une croissance démographique importante ces dernières années et compte aujourd'hui 75 000 habitants. Elle bénéficie d'une forte dynamique urbaine qui se traduit par une politique importante de construction, notamment de logements sociaux.

La ville est composée d'une population jeune (près de 40% ont moins de 20 ans) et d'actifs de niveaux intermédiaires. Le taux de chômage atteint 10% de la population active, en légère augmentation en valeur absolue. Le salaire médian est de 1739 euros (légèrement plus élevé que le salaire médian national)<sup>1</sup>. Elle accueille donc des ménages composés d'actifs, appartenant à la petite classe moyenne.

La ville de Chelles s'est engagée dans les années 1980 dans la construction d'un réseau de chaleur géothermique. Ce réseau alimente aujourd'hui 5000 logements. Ce choix d'infrastructure était alors innovant, ce qui ne manque pas de positionner la ville de Chelles comme particulièrement en pointe sur ces questions dans le département. Cette démarche a été doublée de la mise en place d'un Agenda 21 en 2010 (récompensé par un prix d'exemplarité de l'ADEME, la même année)<sup>2</sup>.

L'agglomération dispose d'un Espace Info Energie (depuis 2008) très actif qui reçoit les demandes d'habitants, participe à la lutte contre la précarité énergétique et cherche à impulser des rénovations thermiques sur de grandes copropriétés.

La mairie de Chelles et la Maison des Solidarités de Marne-et-Chantierine reçoivent quant à elles les demandes d'aide FSL Energie (Fond Solidarité Logement). Les chiffres de l'agglomération corroborent ceux du département<sup>3</sup>: les demandes sont en forte augmentation (plus de 2/3 de nouveaux dossiers à chaque commission). Dans le même temps, les marges de manœuvre de la municipalité se réduisent. Alors qu'elle pouvait combiner FSL et aide à l'enfance dans certains cas (quand le bien-être des enfants pouvait justifier une aide supplémentaire), désormais, depuis janvier 2013, ils ne disposent que du FSL pour aider les ménages en mal avec leurs factures. Parallèlement, ils peuvent également distribuer des chèques mis à disposition par Véolia, fournisseur d'eau de la ville (8 600 euros pour 2012, 14 450 euros pour 2013).

1. Données de l'INSEE pour l'année 2009.

2. Ce paragraphe introductif sur Chelles puise une large part de ses données dans le rapport écrit par Sylvère Angot dans le cadre du projet de recherche GOUVENUS coordonné par Sylvie Jaglin et Jonathan Rutherford. « Gouvernance énergétique du 77 » et « Focus 2 : Chelles et Territoires urbains de Seine-et-Marne ».

3. cf. Rapport d'activité du Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.), 2010.

- Les chiffres communiqués par la mairie de Chelles<sup>4</sup> rassemblent tout type de demandes d'aide (santé, handicap, habitation, alimentaire, énergie, etc.). Il faut donc manier ces chiffres avec prudence car ils soulignent davantage le recours à l'aide sociale pour des ménages de plus en plus en difficulté et ne caractérisent pas clairement la précarité ou la vulnérabilité énergétique. En 2011, 560 ménages ont reçu une aide, dont 157 de nouveaux ménages en difficulté (en 2010, 639 ménages avaient reçu une aide, dont 250 nouveaux ménages en difficulté).
- Les demandes d'aide alimentaire ont augmenté de 3% en un an (2010/2011)
- Les types de ménages se répartissent de la façon suivante : 35% sont des familles monoparentales, 28% des personnes seules, 28% des couples avec enfants, 9% des couples sans enfants.
- L'âge du demandeur fait apparaître une précarisation des 30/50 ans et une situation plus stable dans les autres tranches d'âge.
- 83% des demandeurs ont des revenus, contre 17% sans revenus.
- 42% des demandeurs (revenus du ménage) ont des revenus situés entre 382 et 1 000 euros, 31% entre 1001 et 1 500 euros, 27% ont des revenus supérieurs à 1 500 euros.

## 1. Méthode

Les entretiens ont été réalisés à l'automne 2012 et l'hiver 2012 / 2013 avec des habitants de l'agglomération de Chelles. Le recrutement a été possible grâce à l'appui de la Maison des Solidarités de Chelles, l'Espace Info-énergie et les relations des interviewés eux-mêmes.

Avec l'accord et l'appui du Conseil général, nous avons pu entrer en relation avec des ménages qui se rendaient à la Maison des Solidarités de Marne-et-Chantier. Celle-ci organise, comme ailleurs dans le département, des réunions destinées aux habitants de l'agglomération, en particulier pour les demandeurs d'aide FSL. Ceux-ci, outre un entretien avec une assistante sociale, sont dirigés vers une réunion d'information qui a lieu périodiquement en présence de l'assistante sociale, de représentants de fournisseurs d'énergie et d'un animateur de l'espace info-énergie. Ils y reçoivent des enseignements sur les différents postes de dépense et des informations sur les moyens d'économiser de l'énergie dans son logement.

L'Espace Info Energie de Chelles nous a également dirigé vers une personne qui a déposé un dossier « Habiter Mieux »<sup>5</sup> et deux copropriétés engagées dans un audit énergétique de grande ampleur et qui pourrait déboucher à une rénovation thermique votée par les deux copropriétés.

Onze entretiens ont été réalisés par Benoîte Decup-Pannier et Hélène Subrémon. Dix-sept entretiens ont été réalisés par les étudiants en Master 1 Environnement de l'Institut Français d'Urbanisme dans deux copropriétés de Chelles.

4. Les chiffres nous ont été communiqués sous un format papier. Non publiés, ils ne comportent pas de référence. Ils proviennent des propres statistiques produites par la mairie de Chelles.

5. Dispositif d'aide de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) qui vise pour l'essentiel des propriétaires occupants en vue de cofinancer la rénovation thermique de leur logement.

## LISTE DES MENAGES RENCONTRES EN COPROPRIETES

### Copropriété n°1

1. Homme, 36 ans, marié, employé, 1 enfant, locataire, emménagement en 2008
2. Femme, 34 ans, mariée, fonctionnaire, 1 enfant et 1 à venir, propriétaire depuis 2005
3. Homme, 33 ans, marié, informaticien, sans enfants, propriétaire depuis 2009
4. Femme, 60 ans, divorcée, employée, sans enfant à charge, propriétaire depuis 2005
5. Femme, 50 ans, divorcée, 1 enfant, fonctionnaire, propriétaire depuis 1988
6. Femme, 45 ans, divorcée, 1 enfant, fonctionnaire, propriétaire depuis 2011
7. Homme, 35 ans, marié, 2 enfants, fonctionnaire, propriétaire depuis 2008

### Copropriété n°2

10 personnes interrogées (pas de détails)

Les entretiens dans cette seconde copropriété ont été difficiles (certains habitants parlaient difficilement le français, d'autres se méfiaient de cette démarche jugée peu légitime). Les étudiants de l'Institut Français d'Urbanisme ont ici davantage axé l'exercice sur les raisons supposées de telles difficultés.

Les ménages enquêtés sont propriétaires ou locataires de leur logement. Ils habitent dans des appartements ou des maisons individuelles. Ce statut d'occupation et le type d'habitat n'étaient pas discriminants dans notre recrutement. Le niveau de revenus a été un indicateur important. Nous avons surtout le souci de réunir une grande variété de profils et d'histoires de vie.

Certains habitants de Chelles résident dans l'agglomération depuis longtemps (plusieurs générations), d'autres sont nouvellement installés (plusieurs d'entre eux ont quitté la Seine-Saint-Denis par exemple). L'agglomération de Chelles attire, effectivement, massivement les classes moyennes puisqu'elle a une position stratégique par rapport à Paris, elle est bien desservie par les transports en commun et elle mène d'importants investissements dans la construction de logements sociaux<sup>6</sup>.

En contraste avec une politique en faveur du développement durable, la qualité des logements de cette enquête est globalement assez médiocre. Qu'il s'agisse de location, de propriété ou de copropriété, le parc de cet échantillon est plutôt ancien ou a mal vieilli (seuls deux de nos enquêtés habitent dans des logements très récents). Le parc de logements est évidemment lui-même extrêmement divers, à la hauteur de la diversité d'une agglomération en plein changement.

6. Informations recueillies en mairie avec l'adjointe à la Solidarité.

TABLEAU DES MENAGES ENQUETES

Interlocuteurs	âge	Situation matrim	Profess/formation	Nbre enfants	Type logement,	Statut occup : L/P	Parcours résid/Origin géo	Type chauff.	Revenus
<b>Leila</b>	59	Divorcée	Arrêt maladie 3 av retraite, ancienne assistt maternelle	6	T3/4 (2xliving) 8è étg	L : logt social	Locataire T5 à Melun, en centre-ville	collectif	1 100 euros
<b>Catherine</b>	42 42	En couple	Lui, cadre sup Elle, employée	2	T4 app	P/L provisoire	Av maison, T4 Auj, app T4, Demain, maison, en centre-ville	Chauff av, Factures d'elec-gaz = 250/m Projet chauff géothermie	Lui, 6 000 euros Elle, 2 000 euros
<b>Benoît</b>	41 36	En couple	Lui, agent nettoyage Elle, ss prof,	4	T2 app, Insalubre Loyer = 430 euros	L	Av lui vivait en foyer av parents, Attente logt soc	Chauff, 1 radiateur elect, supp bouteille gaz	1 700 euros
<b>Kassoum</b>	41	Séparé	Lui, gardien de nuit ds centre hébergem paris 19è	3	T2, app insalubre Loyer 600 euros	L	Périphérie éloignée Chelles/Montfermeil	Chauff élec 1 radiateur + supp bouteille gaz ; Fact EDF 700 ; 250/m	1 200 euros
<b>Ghislain</b>	55	En couple	Chef cuisinier en arrêt de travail, Cuisine de Gagny	3	Maison + jardin	L	A déménagé (Boissière) pour se rapprocher de Gagny (emploi de sa femme)	Chauffage indiv. gaz, factures elec + gaz groupés pour éviter les impayés	Arrêt maladie, 2 000 euros
<b>Lydie et Gilles</b>	22	Mère cél, 1G 2 ans. Parents et 1 frère	Sans emploi Imprimeur	1	appartement	Logée à titre gratuit	Ont déménagé du logement social (93) car il allait être vendu ; loin de tout.	Chauffage indiv au gaz, trop cher, cherchent à déménager	RSA 600 euros
<b>Yolaine</b>	84	Veuve	Assistante de direction, à la retraite	1	Maison	P	Ont été les premiers à emménager dans la maison, Lotissement construit il y a 40 ans	Chauffage au gaz très onéreux : aides du PACT, ANAH, CNAV...	Retraite : 1 100 euros + complém 1 500 euros/trimestre
<b>Florence</b>	70	Veuve	Elle, retraitée	1 fils handicapé	maison	P	A Chelles depuis 40 ans.		1 000 euros + aide pour son fils handicapé.
<b>Sophie et Nicolas</b>	31 32	En couple,	Lui, mécanicien (chômage) Elle, secrétaire	Attente d'un enfant	Appartement	P	Ont grandi à Chelles, achat commun Lagny.	Chauffage électrique	2 000 euros
<b>Sylvie et Eric</b>	37 38	En couple	Lui, mécanicien (chômage) Elle, cantinière	3	Caravane	P	En appartement à Chelles, ont acheté une maison à démolir, centre-ville	Auj chauffage élec, futur granulé de bois	RSA 600 euros
<b>Yoan</b>	26 27	En couple	Lui, Electricien au chômage, Elle, Assist. de vie	Appartem. logement social	Appartement	L logement social	Chez leurs parents, pis centre-ville	Chauffage au gaz	1 000 euros

## 2. Economiser l'énergie : une préoccupation commune et des usages partagés

L'ensemble des personnes interrogées dans ce projet affirme faire attention à sa consommation d'énergie. Malgré les différences, parfois importantes, de revenus, tous soulignent le fait qu'ils prêtent une attention particulière à leur consommation d'énergie : « *c'est un budget* », « *je fais attention* », etc. Tous affirment se priver, ne pas dépenser autant qu'ils pourraient le faire s'ils n'avaient pas à faire attention.

C'est évidemment encore plus saillant quand les ménages rencontrés sont sous fortes contraintes économiques. Là, il s'agit de personnes à bas revenus : travailleurs pauvres, allocataires des minima sociaux, accidentés du travail avec une baisse notable de leurs revenus, employés, etc.). Leurs faibles revenus les amènent à considérer leur consommation d'énergie avec davantage d'attention, encore.

Tous l'identifient comme une dépense incontournable et en progression. L'énergie, c'est un budget, au même titre que d'autres postes domestiques. En ce sens, dans leur calcul, il n'y a pas de spécificité à la dépense « énergie » par rapport aux autres dépenses incontournables. Nous avons donc, au cours de ces entretiens, respecté cette absence de hiérarchie entre les dépenses : nos interrogations de recherche portaient sur l'énergie, mais elles ne devaient pas mettre dans l'ombre d'autres dépenses tout aussi importantes.

Malgré tout, l'attention portée à cette dépense se traduit par la mise en place d'une série de pratiques d'économie. Ces pratiques qui visent à réduire la facture d'énergie se caractérisent en priorité par une grande conformité avec des règles prescrites issues des médias, des campagnes d'information, de la réunion à la Maison des Solidarités, etc. Les ménages rencontrés identifient assez bien les canaux d'information qui leur arrivent et homogénéisent le discours suivant une seule et même logique : faire des petits gestes au quotidien pour réduire sa facture. Dès lors, elles résultent d'un choix délibéré de suivre les prescriptions dans le but de ne pas trop dépenser.

Cette attention particulière à la consommation d'énergie donne lieu à des pratiques d'économie de deux sortes :

- d'une part, des pratiques assez répandues, qui cherchent d'ailleurs à se rapprocher le plus possible des formes entendues par des messages favorables aux économies d'énergie. Il s'agit de l'installation d'ampoules basse consommation dans toutes les pièces, du maintien de la température de chauffage, de l'extinction des veilles lumineuses, de systématiser l'habitude de prendre des douches plutôt que des bains, etc.

*« Mon fils aime prendre des bains, mais il n'en prend pas tout le temps. Sinon, ça coûte trop cher. On prend pratiquement tous des douches. On essaie de réduire le temps possible en dessous de l'eau, ou on coupe quand on ne s'en sert pas. »* (mère célibataire, chez ses parents, sans emploi, logée à titre gratuit, 22 ans).

*« Le gaz, j'en suis content. Il fait 19 degrés dans la maison. Le soir, je mets à 16, vers 22h-23h, jusqu'au matin 5h. Et puis à partir de 5h, encore à 19. »* (couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

Sophie et Nicolas, quant à eux, ont mis en place des règles assez strictes pour économiser l'énergie au maximum : ils n'allument presque pas les lumières, ils chauffent le séjour à 19 (pas les chambres : « *On a acheté une grosse couette en promotion* », ni la salle de bain) « *quand le froid dans la pièce devient insupportable* ». Pendant l'hiver 2012/2013, ils n'ont allumé le chauffage qu'au mois de janvier. Sinon, Sophie, qui se dit plutôt frileuse, s'habille et se met sous la couverture. La recherche systématique d'économie les amène à chercher à se faire rembourser chaque année un petit trop perçu par EDF : « *Je fais la chasse au gaspillage* » nous avouera-t-elle au cours de l'entretien. (couple, secrétaire et en recherche d'emploi, propriétaires, 31 et 32 ans)

- d'autre part, des pratiques plus contraignantes encore qui, s'apparenteraient à ce que l'on appelle communément « des économies de bouts de chandelle », mais qui participent à l'entreprise domestique globale de réduire au maximum les consommations inutiles. Là, il s'agit plutôt d'éteindre la lumière lorsque la télévision est allumée (la télévision sert alors aussi de source de lumière), de couper le gaz à la fin de la cuisson des aliments (pour éviter les fuites, donc des dépenses inutiles), de retarder l'allumage des radiateurs en se chauffant avec la chaleur de la cuisson des aliments, etc. économiser l'eau, etc.

Toutefois, malgré leurs efforts d'économie, ils sont peu nombreux à observer une baisse sur leur facture.

« *C'est cher ! Je ne me plains pas de trop, mais c'est cher. Je me plains pas à part les augmentations qu'ils nous font actuellement. Le gaz, EDF. Mais le salaire n'augmente pas !* » Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

C'est en abordant la cherté des énergies (gaz et électricité pour la plupart) que ce poste de dépense se confond, dans les discours, avec les autres. La question de la consommation d'énergie, dès lors, ne devient pas un sujet spécifique, mais est associée à l'impression que les charges contraintes augmentent en permanence alors que les revenus, eux, n'augmentent pas ; affectant en conséquence le pouvoir d'achat de ces ménages. Sont alors abordées d'autres dépenses (la nourriture, les transports, les frais relatifs à la maison, les loisirs, les enfants) sur lesquels ils tentent tous d'être le plus économe possible. Aussi, quand il s'agira de comprendre par quels moyens ils dépassent les contraintes qui pèsent sur eux, tous engloberont dans leur stratégie ces types de dépenses de façon indifférenciée.

En parallèle, contraintes économiques mises à part, d'autres contraintes s'exercent sur les usages. Qu'elles soient subies ou choisies, ces autres contraintes ne donnent pas lieu à des pratiques ou des usages spécifiques. L'on retrouve les mêmes habitudes d'éteindre les lumières, de baisser le chauffage, de s'habiller davantage, etc. En revanche, les raisons pour lesquelles l'on décide de se restreindre varient de façon substantielle.

### 3. Le sens de se restreindre

#### 3.1. L'auto-restriction

Leila a choisi de jeûner de temps en temps, sans qu'il semble y avoir de règle très stricte. Ce jeûne est à la fois une habitude qu'elle juge saine - « *ça me fait du bien* » dit-elle - et l'expression d'une valeur apportée à vivre de peu. D'elle-même, elle fait, le rapprochement entre cette habitude de

jeûner de façon occasionnelle et celle d'une conscience écologique « dont on parle à la télévision ». On peut également penser que cette pratique entre en résonance avec celle du ramadan pour cette femme, musulmane pratiquante.

Il n'empêche que Leila insiste plutôt pour ancrer cette habitude dans une logique d'auto-restriction dans laquelle la santé, l'économie financière et la conscience écologique sont intimement imbriquées. Cela se traduit par le fait, ici, par exemple, de ne cuisiner qu'une fois tous les deux jours.

Yolaine, elle aussi, est à la retraite. Elle nous dit se restreindre et vivre sans excès. C'est une femme seule, veuve, et qui dépense peu : elle cuisine peu, se déplace peu. Elle n'en parle pas tant comme un train de vie réduit, que comme une habitude de vie. Elle considère que son mode de vie requiert assez peu de dépenses. Par exemple, sa maison compte deux étages, mais elle n'occupe (donc ne chauffe) que le premier étage dans lequel elle passe l'essentiel de son temps. Elle fait tourner une à deux machines de linge par semaine. Elle illustre ses habitudes de la façon suivante :

« *Je ne mets jamais mon halogène. Celle-ci (désignant une ampoule) est une 100 Watts, mais j'ai de petites lampes un peu partout. En revanche, je branche mon écran de photos (digitales) dès le matin, comme ça je suis avec mes enfants* ». Yolaine (veuve, assistante de direction à la retraite, propriétaire, 84 ans).



Logement social près du centre-ville de Chelles. L'installation de Yoan et sa famille leur a permis de quitter un logement insalubre.



Logement social intermédiaire (ICADE). L'individualisation des charges sème le trouble parmi les locataires.

Ces pratiques d'auto-restriction ou de contrainte choisie renvoient, dans le discours des enquêtés, à la question écologique : nullement pour des questions de prise de position politique, mais davantage parce que l'écologie est associée à l'idée de moins consommer. Ici, c'est un mode d'interprétation du sens de l'écologie au quotidien qui s'exprime. Dans le langage courant, ce qui est bon pour la planète est bon pour moi. Je commence donc à éprouver (au sens littéral du terme) l'écologie par me restreindre moi-même et donc dans mon corps (moins chauffer, moins manger). Cette imbrication des deux registres se manifeste par des habitudes ascétiques en réaction avec une opulence symbole de la surconsommation, de la destruction de l'environnement.

Sans qu'à aucun moment l'expression d'un engagement politique ne s'exprime, on peut supposer néanmoins qu'ici la restriction fasse référence à un acte moral (à minimum un acte de bon sens) en

phase avec les valeurs contemporaines de l'écologie. La question que l'on pourra se poser c'est le sens profond de cette tempérance et de cette interprétation en acte de la sobriété. Alors que les campagnes d'informations insistent sur les gestes et donc les manières de faire ou d'être, on peut penser que nous assistons à une étape d'une forme de normalisation. Là, Yolaine et Leila proposent leur propre mesure à la sobriété écologique en se privant.

### 3.2. Une contrainte subie : un logement de mauvaise qualité

La première des contraintes subies est la mauvaise qualité du logement : qu'il soit mal isolé, avec des installations vétustes ou véritablement insalubre, le logement est susceptible de contraindre les usages. Son logement étant inadéquat, peu confortable, les habitants ont pris l'habitude de se restreindre pour éviter que leurs factures ne s'envolent.

Kassoum vit, depuis plusieurs années, dans un logement insalubre, extrêmement mal isolé. Il a vu ses dernières factures augmenter de façon très importante, ce qui l'a amené à demander une aide exceptionnelle à la Maison des Solidarités. De son côté, il ne lui semble pas que ses habitudes aient particulièrement changé ces derniers temps.

Ses habitudes de consommation se répartissent dans la semaine en fonction des jours de visite de ses enfants. Il a trois enfants qu'il reçoit du mardi soir jusqu'au mercredi soir. Il sait parfaitement que son appartement n'est pas de bonne qualité. Il évite donc de chauffer et se restreint au maximum, à l'exception des jours où ses enfants sont là. Deux jours par semaine (le mardi et le mercredi), Kassoum chauffe son logement avec des radiateurs à bains d'huile, cuisine pendant de longues heures pour accueillir ses enfants dans un logement légèrement plus confortable. Il a également remplacé son chauffe-eau électrique pour que ses enfants puissent prendre une douche chaude: dépense qu'il a assumé seul, constatant que le propriétaire n'était pas prêt à payer les travaux nécessaires.

Les autres jours de la semaine<sup>7</sup>, il ne chauffe pas, il cuisine peu, mais il réchauffe au micro-ondes, et il n'utilise pas son four qu'il juge trop énergivore.

Yoan, lui aussi, habitait à Chelles avec sa femme et son premier enfant dans un logement insalubre.



Intérieur d'un logement où le souci d'économie est quotidien.

7. Lors de notre entretien, au mois de novembre, la température intérieure du logement avoisinait celle de l'extérieur (une dizaine de degrés environ).

Aujourd'hui dans un logement social, il décrit ses habitudes de l'époque comme une « *prise de tête* » permanente pour faire attention à leur consommation d'énergie. Leur logement était mal isolé, mal entretenu. Les factures d'électricité étaient très élevées, sans qu'ils ne parviennent à convaincre le propriétaire de réaliser quelques travaux. Depuis quelques mois, dans un logement social, il mesure le gain en confort et la baisse de ces dépenses sur leur budget très bas.

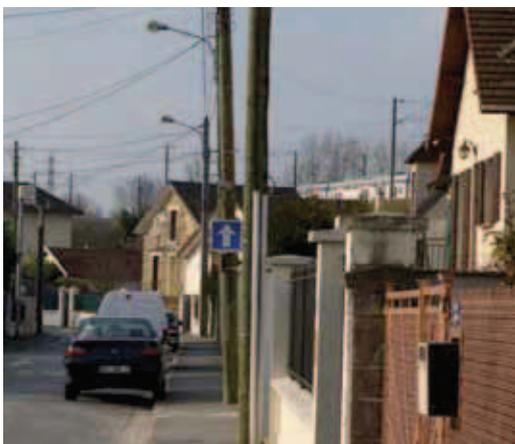
« *Dans cet appartement, on se couvre un peu plus. On vérifie que les enfants n'ont pas les mains froides. On avait très froid dans l'autre appartement. On faisait attention tout le temps* » Yoan (en couple, électricien en recherche d'emploi, 26 ans, locataire dans un logement social).

### 3.3. Méconnaissances techniques et incompréhensions

Ne pas comprendre ses factures, leurs modes de calcul, ne pas connaître avec précision les modalités techniques de son mode de chauffage, sont autant de lacunes qui amènent à faire attention et à se restreindre dans ses usages quotidiens de l'énergie. Ces méconnaissances ou ces incompréhensions brouillent les recours possibles et conditionnent, parfois, des habitudes de restriction de consommation.

Habiter un logement ne signifie nullement avoir une totale maîtrise sur les dispositifs techniques qui le compose ou comprendre le coût engendré par ses habitudes de vie. Ainsi, les enquêtés expriment prioritairement deux zones d'ombre :

- Ils expriment le même discours d'opacité quel que soit le mode de calcul de sa consommation d'énergie: l'individualisation des charges ou la péréquation de charges. Il est alors frappant de constater que quel que soit le mode de calcul, celui-ci n'est jamais totalement compris. Que les charges soient collectives ou individuelles, les occupants considèrent toujours que la facture de l'eau, de l'électricité et du gaz sont d'une grande opacité : soit les charges sont collectives, et il n'est pas rare d'avoir le sentiment de payer pour les autres. Il en ressort aussi l'impression de ne pas avoir de prise sur sa consommation. La consommation collective semble rendre inutile toute tentative de réduction de ses propres consommations. C'est particulièrement vrai dans une grande copropriété de la ville de Chelles où les propriétaires et locataires semblaient se désintéresser de leur consommation d'énergie individuelle puisque répartie par logement ; – soit les charges sont individuelles et paraissent très élevées, la facture n'aidant visiblement pas à comprendre les modes de calcul utilisés.



Quartier pavillonnaire près du centre ville.  
Grande disparité de la qualité du bâti dans un parc de logements d'après-guerre.

- Les gains dus à des travaux d'efficacité énergétique ne sont pas toujours compris. C'est le cas des grandes copropriétés : malgré le vote d'un audit énergétique de grande ampleur, il n'est pas évident pour les résidents des gains immédiats sur leur facture d'électricité ou de gaz. Les débats se concentrent sur d'autres aspects des espaces en commun, la question de la qualité thermique du bâtiment est parfois jugée secondaire par rapport à d'autres sujets tels que la qualité des espaces verts ou la propreté des cages d'escaliers. De plus, le lien entre l'investissement important (sur plusieurs années) et le gain économique de baisse de la facture ne paraît toujours avéré dans les discours des habitants.

Plus globalement, il ne leur apparaît pas de lien évident entre leurs usages et ce qu'ils paient. C'est le cas de Gilles qui est accablé par le montant de ses factures depuis son installation récente en logement social intermédiaire. Sa réaction est d'imposer de façon drastique à toute la famille, sans trop cibler leurs efforts :

« *Je fais attention, partout.* » Gilles (en couple, imprimeur, 55 ans, locataire dans un logement social).

Le problème de la famille de Gilles n'est pas tant le montant des charges (qui sont malgré tout très élevées, mais qu'ils parviennent bon an mal an à payer) explique t-il : « *Ce n'est pas le loyer qui est cher, c'est tout ce qu'il y a autour !* » (couple, imprimeur, 55 ans, locataire dans un logement social). Dans ce « tout ce qu'il y a autour », Gilles n'isole pas sa facture d'énergie par rapport aux autres factures. Il englobe plutôt toutes les dépenses contraintes liées à son logement : l'eau, le gaz, l'électricité, le loyer, la taxe d'habitation. Depuis qu'ils se sont installés dans un appartement à compteur individuel, ils payent beaucoup plus et ne comprennent pas leurs factures. De plus, les compteurs sont inaccessibles aux résidents de l'immeuble car sous clefs, ce qui attise la méfiance voire la suspicion de fraude.

Dans ce sens, la consommation d'énergie se démarque des autres consommations (alimentaires notamment). C'est l'un des postes où tous ne semblent pas disposer de toutes les connaissances ou compétences nécessaires pour comprendre ce qu'ils paient. Confrontés à des informations qui leur semblent complexes et opaques, nombreux sont ceux qui se restreignent sans établir de véritables stratégies d'économie. C'est aussi, souvent, l'expression d'un sentiment d'impuissance ou d'incompréhension : « *Je ne peux rien faire* » affirme Kassoum (séparé, gardien de nuit, 41 ans, locataire dans logement insalubre).

Ceux-là se restreignent donc sans avoir l'impression, malgré tout d'avoir prise sur leur situation. Malgré la connaissance de base des « bons gestes d'économie d'énergie » (que certains ont pu confirmé lors de réunions d'information à la Maison des Solidarités de Chelles), ils effectuent des travaux a minima, se tournent vers l'aide sociale en espérant qu'une aide exceptionnelle leur soit attribuée.

A la lumière de ces premiers éléments, l'observation des usages contraints permet d'entamer une première réponse à l'hypothèse centrale de ce projet. L'hypothèse consistait à supposer qu'en parallèle des contraintes économiques liées à leurs bas revenus, les familles modestes répondent à d'autres types de contraintes en lien avec leur consommation d'énergie. Ici, on voit principalement que des contraintes de type moral, technique ou cognitif participent aux habitudes de restriction. Si tous cherchent à faire des économies et se restreignent, ils ne le font pas tous pour les mêmes raisons. Le sens de se restreindre varie d'un enquêté à un autre. Aussi, il reste à comprendre les modes d'adaptation possibles à ces différents types de contraintes. Sont-elles liées ?

Les carrières de précarité impliquent-elles des modes d'adaptation spécifiques ? Quels enjeux individuels et collectifs ces réponses aux contraintes donnent-elles à voir ?

## 4. Des modes d'adaptation

### 4.1. Son réseau social et familial

Le réseau social et familial est un levier central dans les modes d'adaptation qui permettent de dépasser les contraintes énergétiques. Néanmoins, le réseau social n'implique pas d'être proche de ses voisins ! La plupart de nos interviewés nous ont même précisé qu'ils se méfiaient de leurs voisins (le qu'en dira t-on, les mauvaises langues, les rumeurs ou l'autonomie « ne pas dépendre des autres », « ne pas avoir à demander »).

Il en résulte des jeux sociaux complexes qui consistent à se tourner vers les autres, sans se mettre en situation de dépendance ou d'obligation. Si demander de l'aide ou un coup de main permet de compenser ses bas revenus (puisque cela permet d'éviter ou maximiser la relation marchande), cela implique un certain type de relations, des accords préalables formels ou non-dits qui viendront rythmer et normaliser ce type d'échanges.

Le prêt de matériel, le bricolage chez l'autre, l'offre de colis de nourriture, de vêtements représente une économie d'argent évidente. C'est aussi un moyen de réactiver des liens familiaux et amicaux. Soit ils relèvent de relations de grande proximité familiale ou amicale (le fils de Ghislain lui paie la télévision satellite tous les mois, les parents de Sophie et Nicolas leur font quelques courses en province), soit de relations presque contractuelles avec ou pas un échange d'argent minimum (Sophie et Nicolas ont mis en place un système de troc, Yoan fait quelques travaux électriques, etc.).

L'aide extérieure gratuite et désintéressée est donc une chose compliquée, pas tout à fait spontanée. Elle suppose que les relations soient suffisamment proches et quotidiennes pour qu'elles n'aient pas de trop grandes contreparties. Cela suppose donc des ajustements et une relation privilégiée. Dans ce cas, Leila et Yolaine font appel très régulièrement à leurs filles : l'une pour les tâches ménagères, l'achat de petits électroménagers, l'autre pour se rendre chez le médecin. Toutes deux insistent sur le fait qu'elles ne souhaitent pas trop les solliciter pour garder leur autonomie. Néanmoins, leurs petits revenus et leur grand âge les amènent à demander de l'aide.

Kassoum quant à lui accueille un cousin, qui en contrepartie l'aide à payer ses factures, mais il n'envisage pas de solliciter ses voisins pour une aide « *entrer chez les gens* », c'est un problème. Il ne compte que sur lui-même, sans solliciter de relations personnelles éventuelles.



Lotissement pavillonnaire des années 1970. Les habitants parlent encore du « hameau », malgré l'urbanisation du quartier.

Le système d'échanges le plus abouti est sans doute celui de Sophie et Nicolas qui ont mis en place un système de troc qui parfois fait aussi intervenir des sommes d'argent : « *Je rends des services et j'appelle quand j'ai besoin* ». Nicolas (couple, en recherche d'emploi, 32 ans, propriétaire).

Il propose notamment de repeindre la carrosserie de voiture contre des services ou des travaux qu'il juge équivalents. Ce système lui permet d'avoir quelques colis de nourriture, de refaire l'électricité aux normes dans son appartement, de disposer de quelques heures de ménage, étant au chômage au moment de l'entretien. Son épouse Sophie tient les comptes, refuse si nécessaire et rappelle aux débiteurs qu'ils leur doivent un service.

Ce système en apparence très optimisé n'est pas sans poser problème, car il arrive que les propriétaires des véhicules ne soient pas toujours contents du résultat. Néanmoins, le système fonctionne : « *On se débrouille* » ajoute Nicolas, avec satisfaction. C'est sans aucun doute un moyen de détourner leur situation financière assez contrainte : une reprise en main de leur accès à la consommation par d'autres moyens. Il n'empêche qu'ils évitent au maximum de nouer ce type de relation avec des habitants de leur copropriété ou de leur quartier.

« *Les gens pensent des choses, ils s'imaginent* ». Nicolas (en couple, en recherche d'emploi, 32 ans, propriétaire).

Ils sélectionnent donc les personnes avec qui ils troquent car ils veulent éviter les problèmes. L'idée ici n'est pas de construire un système d'aides et d'échanges de services altruistes, mais de mettre en place des échanges non commerciaux pour faire gagner de l'argent à tout le monde.

« *On n'avait pas les moyens de refaire l'électricité. 20 000 euros pour le tout. L'ami électricien, il en a eu pour 500 euros de fourniture* ». Nicolas (en couple, en recherche d'emploi, 32 ans, propriétaire).

Ce système qui formalise les échanges de service se fait néanmoins dans un réseau d'interconnaissance qui semble garantir (à quelques exceptions) que les participants respectent leurs règles non écrites. Il repose sur la confiance que l'on porte à ses amis et leurs propres réseaux amicaux.

## 4.2. Le bricolage chez-soi, la deuxième vie des objets

Bricoler pour soi ou chez les autres est le moyen le plus immédiat pour compenser ses bas revenus : cela permet d'effectuer des travaux à moindre coups, de proposer ses services, de faire vivre une deuxième vie aux objets, etc. Chacun fait selon ses moyens et ses compétences pour éviter de recourir à une offre marchande. L'ampleur des travaux engagés ne dépend pas exclusivement de son statut d'occupation (locataire/propriétaire). Ghislain, par exemple, s'arrange avec son propriétaire pour faire des travaux et améliorer le confort de la maison qu'il loue. Il est sans activité professionnelle, mais il sait bricoler. Il a donc proposé à son propriétaire d'effectuer les travaux pour autant que celui-ci achète les matériaux et les pièces nécessaires.

« *Le double vitrage, c'est moi qui l'ai fait. C'est le propriétaire qui paie les fenêtres. Mais toutes les fenêtres double vitrage qui sont là, c'est moi qui les ai posées. Il n'y avait aucun double vitrage* ». Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

Il améliore ainsi la qualité thermique de son logement en proposant ses services de bon bricoleur à son propriétaire. Il a également refait la peinture et arrangé la cuisine.

En revanche, Kassoum, lui aussi locataire, vit dans un logement insalubre et n'entretient pas de relations similaires avec son propriétaire. Celui-ci n'est pas disposé à effectuer des travaux dans le logement, si bien que l'intervention de Kassoum ne peut être qu'à la marge. De plus, disposant de peu de moyens, il a effectué quelques menus travaux de peinture. Il a également ajouté quelques morceaux de papier journal dans le lambris pour isoler quelque peu son logement de l'air extérieur. Malgré cela, il fait très froid en hiver et l'on ressent très vivement les courants d'air.

Enfin, le père de Yoan lui a donné un sèche-linge trouvé dans la rue. Il l'a récupéré et réparé. Yoan insiste sur la tradition familiale de ne rien jeter et de récupérer les objets pour les transformer ou les réparer. De son côté, il démonte et répare les téléphones portables, lecteurs DVD et ordinateurs. Sans trop insister sur cette petite activité, il nous dit réparer les appareils électroniques de ses amis et de connaissances en échange d'un peu d'argent. Il lui arrive aussi de faire quelques chantiers d'électricité chez des particuliers ou des commerces sans être déclarés en attendant la reprise du travail, en septembre prochain.

### Les auto-constructeurs

Sylvie et Eric habitent dans un quartier pavillonnaire proche du centre de Chelles avec leurs trois enfants. Ils habitent la Seine-et-Marne depuis de longues années. Ils sont installés en famille dans une petite baraque attenante à une caravane sur leur terrain. Depuis trois ans, ils construisent eux-mêmes leur maison sur ce terrain. Celle-ci a été dessinée par un ami architecte, mais est entièrement construite par eux deux.

Elle devrait être composée d'un sous-sol semi-enterré et deux étages. Seuls (avec de temps en temps l'intervention d'amis très proches), ils ont effectué la démolition de la précédente maison, le tri des déchets de démolition. Ils ont dû se résoudre à faire appel à une entreprise spécialisée dans le terrassement. Mais le trou creusé pour le sous-sol semi-enterré, l'isolation intérieure et extérieure particulièrement soignée avec des matériaux choisis a été réalisée par eux. Ils se sont fait livrer les parpaings (première véritable concession car ils auraient préféré du mono-mur). Ils ont coulé le béton et s'appêtent à monter le toit. Très tôt, ils ont cherché à concilier deux contraintes en apparence contradictoires : construire écologique avec très peu de moyens. Ils voulaient construire une maison avec les matériaux les plus performants, sans s'endetter davantage.

Leur premier atout est de se donner le temps de construire : c'est-à-dire, prendre le temps de se renseigner sur les meilleurs matériaux, de faire de nombreux devis, de s'approvisionner à l'étranger si nécessaire, et de changer d'avis si les renseignements pris sur Internet sont convaincants (ce fut notamment le cas pour la pompe à chaleur remplacée par le chauffage à granulés de bois).

Ensuite, ils disposent d'un fort réseau social pour les accompagner dans cette entreprise. Des amis les conseillent, viennent prêter main forte et leur prêtent des outils et même un engin de chantier ! Ils trouvent des arrangements avec les salariés de la déchetterie pour écouler leurs déchets au plus vite et il se lie d'amitié avec un vendeur Leroy Merlin qui leur indique les bonnes promotions et leur prodiguent de bons conseils.

Le chantier avance, donc. Et pourtant, l'agglomération de Chelles se dégrade, disent-ils. Ils envisagent donc, une fois la maison terminée, de déménager dans le sud de la France pour gagner en qualité de vie. Il n'empêchent qu'ils sont investis avec ardeur dans cette auto-construction : moyen également de montrer à leurs enfants « *qu'on obtient les choses par le travail* ».



Maison d'autoconstructeurs installés provisoirement sur leur terrain.

### 4.3. Montée en compétence

Se former aux techniques du bricolage, profiter que l'aide sociale fournisse des réunions d'information pour apprendre à économiser l'énergie, éplucher les comptes de la copropriété, sont autant de moyens pour monter en compétence et reprendre le contrôle de la situation. C'est jouer le jeu des logiques à l'œuvre dans les campagnes d'information : s'appuyer sur l'apprentissage, le changement de comportements par la compréhension des enjeux, la mise en pratique des nécessaires économies d'énergie.

Ghislain a assisté à la réunion d'information organisée à la Maison des Solidarités de Chelles. Il espérait que sa présence à cette réunion favorise son dossier auprès des assistantes sociales. Il reconnaît avoir appris des petites choses. Il s'y rendait plutôt pour faire preuve de conformité avec une norme qu'il se fixe lui-même.

Lydie s'est rendue à la réunion organisée à la MDS, comme elle aurait pu se rendre à l'école. Elle attendait d'y acquérir des connaissances d'économie domestique et notamment comment économiser l'énergie. Cette jeune femme, dans l'attente d'un logement social pour y habiter avec son fils, y espérait apprendre à habiter. Elle n'a pas fait de demande d'aides. Elle habite chez ses parents et ne connaît pas précisément les montants des factures.

Sophie, quant à elle, a décidé de devenir la présidente du conseil syndical de son immeuble : charge qu'elle trouve lourde et contraignante, mais qui lui permet de garder un œil attentif aux dépenses (élevées ces dernières années) de la copropriété.

Faire partie du conseil syndical de son immeuble ou en être le président permet à ceux qui en font le choix de prendre le dessus sur les transformations liées à son logement. Cette implication exige de prendre connaissance des dossiers, des procédures, de se former à une certaine technicité. C'est un engagement qui est souvent vécu comme pesant, mais qui permet d'avoir un regard sur les décisions, d'user de son influence pour engager les transformations que l'on juge nécessaire. Quels retours attendent-ils de cet investissement ? Si certains espèrent que cela pèse sur leur demande d'aide auprès de la Maison des Solidarités ou la mairie de Chelles, d'autres jouent plutôt le gain individuel de contrôler les dépenses, de pouvoir avoir une influence sur les décisions collectives. Aussi la présidente du conseil syndical insistera sur les problèmes techniques posés par différents modes d'isolation par l'extérieur, l'attention qu'elle apporte aux choix des matériaux et des entreprises spécialisées. Elle nous fera également remarquer qu'elle a réalisé les calculs précis de retours sur investissement que de tels travaux impliquent.

#### 4.4. Négociations avec les créanciers : une gestion hiérarchisée de ses impayés

Le poste de dépense « énergie » n'est pas, on l'a vu, un poste de dépense spécifique. Il peut venir perturber l'économie domestique parce qu'il pèse sur le budget. Il peut également mettre de la souplesse dans ses négociations avec ses créanciers.

Parmi les ménages enquêtés, ceux qui doivent faire face à des impayés identifient là où ils peuvent avoir un peu de marge de manœuvre : ça n'est pas toujours sur son budget « énergie », mais c'est toujours sur son budget global qui permet de fluidifier le reste de ses dépenses contraintes.

Ghislain a du mal à boucler les fins de mois. Il manie les impayés en fonction des procédures de créance : Numéricable ne coupe pas tout de suite et ne facture pas le rejet de prélèvement automatique ; EDF en revanche facture ce rejet ce qui explique son désabonnement en faveur de Gaz de France. Pour illustration, au cours de notre entretien, sa femme l'appelle pour le prévenir qu'Internet est coupé pour cause d'impayé. Loin de s'en inquiéter, Ghislain aborde cette nouvelle avec flegme.

*« Ils sont gentils chez Numéricable ! Ils ne me coupent qu'au bout de deux mois<sup>8</sup>. Mais là, ça tombe mal parce que je vais avoir des sous autour du 25 ou 26 de ce mois (notre entretien a lieu le 21 janvier). Il va donc falloir que j'attende avant de payer ma facture ».* Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

Ghislain paie aussi la cantine de son fils en dernier car il sait qu'on ne l'empêchera pas de déjeuner malgré ses créances. Il juge de toute façon, sa situation impossible. Il n'est pas en mesure de tout payer. Il doit donc établir une hiérarchie dans le paiement de ses factures.

*« Si je payais tout, je dépenserais plus que ce que je gagne. Je suis à 1800<sup>9</sup> et quelque chose et si je paie tout j'ai 1900 et quelque chose à payer et j'ai pas acheté à manger ».* Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

En revanche, il privilégie toujours de payer son loyer en premier: son propriétaire habite la maison voisine et il préfère payer un particulier qu'une grande entreprise : c'est sa façon à lui, pourrait-on croire, de faire lui-même de la justice sociale.

*« J'ai un mois de retard (dans le loyer). Je préfère sacrifier EDF, pas payer l'EDF et le payer lui ! C'est un particulier. C'est le voisin d'à côté ».* Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).

Il a enfin compris qu'il y a un calendrier des dépenses : des dates fixes de prélèvement qu'il doit faire s'accorder avec les dates du versement du salaire de sa femme et de son indemnité de la sécurité sociale. Puisqu'ils finissent tous les mois à découvert sur leur compte en banque, ils n'ont pas de marge pour anticiper les prélèvements fussent-ils peu élevés. C'est pourquoi il a résilié son abonnement EDF, avec un impayé de 800 euros. Il a changé d'opérateur car Gaz de France lui propose de bloquer le prix de l'électricité pendant deux ans et de procéder aux prélèvements sur son compte juste après le versement de ses indemnités de la sécurité sociale.

*« Quand le prélèvement ne passe pas, ils (EDF) me prennent 17 euros de frais quand ça passe pas. Il me prélève le 7 et moi je touche mes indemnités le 8 ou le 9, car je dépends de la Sécu, comme*

8. Sou-entendu : après deux mois d'impayés.

9. Ghislain parle des revenus de son couple et pas uniquement de ses revenus personnels.

*je suis un handicapé. Il y a tout un décalage. Donc après, ils représentent. Donc au final, ça me fait une facture de 70 euros pour une facture au départ de 36 euros. Faut arrêter ! C'est ça qui est mal foutu (...). Ça me coûte plus cher d'EDF en refacturation par la banque que la facture elle-même ! » Ghislain (en couple, en arrêt de travail après accident cardiaque, chef cuisinier, locataire, 55 ans).*

Cette mise en calendrier de ses entrées et dépenses d'argent est d'ailleurs plutôt encouragée par les assistantes sociales. Avoir un calendrier fait partie des premiers pas vers l'autonomisation - chère aux travailleurs sociaux. Il n'empêche que dans ce cas précis, il s'agit plutôt d'une manœuvre de détournement des règles qui, au final, développe, malgré tout, une compétence gestionnaire.

## **5. Cas de figure. Itinéraire d'un audit énergétique : une copropriété en débat**

### **5.1. La copropriété**

La copropriété enquêtée, date des années 1960 et se compose de plus de 200 logements. Elle fait partie des résidences les plus anciennes de la ville. Des dires des habitants eux-mêmes, la résidence « *vieillit mal* » : moisissures, dégradations, entretiens, etc. La copropriété se situe au nord de la ville à la frontière avec le département de la Seine-Saint-Denis. Elle est bien desservie par les transports en commun.

Elle se compose de plusieurs bâtiments dans lesquels les logements sont de taille moyenne (entre 45 et 60m<sup>2</sup>). La résidence semble bien entretenue : elle est bordée par de larges pelouses entretenues et tondues. En revanche, les portes automatiques d'entrée dans la résidence ont été abimées par une dégradation d'apparence volontaire. La résidence est sécurisée par des digicodes. Elle est pour l'essentiel composée de propriétaires. Sept personnes ont été interrogées au sein de cette copropriété, dont la présidente du conseil syndical.

La copropriété fait l'objet d'un suivi particulier par l'Espace Info Energie de Chelles puisqu'il a été réalisé un audit énergétique en préparation d'une rénovation thermique de grande ampleur. La réalisation de cet audit énergétique est donc présente dans tous les entretiens puisqu'elle a fait l'objet de nombreuses discussions et campagnes d'information au sein de la copropriété.

### **5.2. Vers une meilleure efficacité énergétique**

Un changement de la chaudière a déjà été réalisé deux ans auparavant. Mais tous les habitants n'y ont pas trouvé leur compte : ils n'atteignent pas tous la même qualité de confort. Il semblerait qu'il y ait un problème d'équilibrage dans le système de chauffage : les vannes pour équilibrer le chauffage n'auraient pas été installées partout, si bien que certains habitants disent ressentir du froid, d'autres un excès de chaleur (certains interviewés disent être bien chauffés, d'autres atteignent difficilement 19 degrés).

*« Il y en a qui sont obligés de rajouter des radiateurs électriques pour avoir chaud ! Donc ce n'est pas normal non plus. Surtout qu'on paye tous les mêmes charges... donc on a une gros travail, un travail de rééquilibrage pour qu'au moins tout le monde ait la même chaleur. » Odile (divorcée, employée, 50 ans, copropriétaire).*

En outre, si certains logements disposent de double vitrage (quelques copropriétaires individuellement ont entrepris ces travaux avec une entreprise située en bas de la résidence et qui leur propose un rabais compte-tenu de leur proximité), il existe de grandes disparités en termes d'isolation selon les étages. Les logements ne sont presque pas isolés par l'extérieur : il y a juste un enduit extérieur sans réelle isolation. Les rez-de-chaussée et les étages sous les toits sont pénalisés par ce manque d'isolation.

*« Il y a des problèmes d'équilibrage en fait. On n'arrive pas à équilibrer le chauffage. Et puis, il y a des problèmes qui sont des problèmes d'isolation quand ils n'ont pas de double vitrage, forcément il ressent toute de suite si il fait vraiment froid. Donc ici, non on est plutôt bien chauffé. »* Anne (divorcée, fonctionnaire, 45 ans, copropriétaire).

Déjà informés et engagés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments, les copropriétaires ont récemment votés pour la réalisation d'un audit énergétique qui doit identifier d'autres solutions techniques. Ce vote n'a pas été chose facile. C'est pour l'essentiel le conseil syndical qui a cherché à convaincre un maximum de copropriétaires pour que le vote soit favorable. Les débats ont été longs et houleux avant que l'audit ne soit voté en assemblée générale. L'essentiel des copropriétaires préféreraient, dans un premier temps, privilégier d'autres chantiers plus anciens et qui avait trait avec l'aspect extérieur de la résidence ou sa sécurité.

La réalisation de l'audit énergétique a fait l'objet de nombreux débats entre les copropriétaires et le conseil syndical (plutôt favorable, notamment la présidente du conseil syndical). La diversité des habitants de la résidence, autant en termes d'âges que de catégories socioprofessionnelles est une des hypothèses qui explique la diversité des opinions et l'existence de nombreux désaccords sur le sujet. Les personnes âgées et les jeunes couples nouvellement propriétaires seraient les plus réticents à engager de nouvelles dépenses. On peut aisément penser que des ménages qui viennent de contracter un prêt n'aient pas beaucoup de marges pour engager de nouvelles dépenses. Ici les personnes âgées peuvent, de leurs côtés, avoir des difficultés à engager des dépenses. Mais les données précises, qui permettraient de corrélérer âges, dates d'entrée dans l'immeuble (ou nature du prêt immobilier) et réticences, nous manquent pour être totalement affirmatifs.

Néanmoins, les membres du conseil syndical, en entretien, se trouvent être très au fait de la démarche d'audit énergétique et de ses implications sur la résidence. Les autres résidents ont des propos beaucoup plus approximatifs.

L'objectif de l'audit vise notamment à chercher des solutions afin de pouvoir rééquilibrer le système de chauffage collectif et égaliser les apports énergétiques dans les logements, donc étudier l'efficacité de la chaudière. Il s'agit pour cette part d'étudier des possibilités de réalisation d'économie d'énergie, mais également de faire des économies sur les charges.

### 5.3. Les leviers et les freins

C'est la promesse du gain économique consécutif à la rénovation thermique qui semble être le levier principal à la décision de réaliser cet audit. L'argument des économies d'énergie, de la hausse des prix de l'électricité et du gaz (principalement) a été décisif pour rallier les copropriétaires les plus hésitants et conséquemment, l'argument de la valorisation de leur patrimoine.

« Et de toute façon, nous ce qu'on leur expliquera à l'assemblée générale, lors de la présentation de l'audit. On va expliquer qu'on a intérêt à faire des travaux qui seront lissés, avec une augmentation des charges, mais qui reste faible puisque ça va augmenter, du coup le prix de vente de la résidence ». Anne (divorcée, fonctionnaire, 45 ans, copropriétaire).

Le frein principal était du à la hiérarchie des dépenses : des dégradations répétées ont endommagé certaines parties communes. Ces dépenses semblent prioritaires pour bon nombre d'habitants parce qu'antérieures et parce que participant à la bonne image de leur copropriété. Pour la plupart des résidents, les travaux prioritaires ne relèvent pas de l'énergie, mais plutôt de la réfection des cages d'escaliers ou des nids de poule dans les parties extérieures. Ces dépenses sont considérées comme moins élevées et visiblement qualitatives.

« Il y a des gens qui le réclame (le ravalement), mais le problème c'est qu'il y a des gens qui viennent d'acheter, souvent c'est des jeunes couples donc ils se mettent beaucoup de crédits sur le dos pour acquérir ces logements et ils ne peuvent pas reprendre encore un crédit parce que c'est cher le ravalement. Le premier ravalement qu'on a fait c'était il y a plus de 20 ans et on en avait déjà pour l'équivalent de 3000 euros à l'époque. » Sylva (mariée, employée, copropriétaire).

Les priorités des résidents divergent évidemment. Pour une grande partie d'entre eux, les charges étaient élevés (environ 150 euros par mois), principalement pour l'entretien du vaste espace vert de la résidence.

## Conclusion

Loin d'être submergés, passifs ou réfractaires à s'engager dans l'amélioration énergétique de leur logement, les ménages rencontrés dans le cadre de ce projet ont montré une certaine aptitude à trouver des solutions inédites à l'ensemble des contraintes qui pèsent sur leur consommation d'énergie.

Si les usages de restriction et d'économie sont déjà, pour la plupart, ancrés dans les pratiques quotidiennes, celles-ci manquent parfois de vision d'ensemble, entravant de fait une réelle efficacité. En revanche, l'homogénéité des usages d'économie et la reproduction (aussi fidèle que possible) du discours d'économie nous amènent à penser qu'un processus de normalisation est bien en marche.

De plus, on constate des moyens de s'adapter, d'améliorer son confort malgré des revenus parfois très bas. Les échanges de services, le bricolage, la débrouille, au cœur de l'économie domestique, permettent de mettre de la souplesse, de ménager les dépenses liées au coût des travaux, de compenser certaines dépenses. Les caractéristiques de cette économie de services interpersonnels ne sont pas spécifiques à la question de la consommation d'énergie. Néanmoins, elles apparaissent comme un appui possible pour les politiques locales de l'énergie. Il pourrait être envisagé de soutenir et d'accompagner ces activités hors travail qui aujourd'hui se font sans encadrement technique extérieur, mais qui améliore dans bien des cas l'efficacité énergétique des logements.

# Monographie. Sénart

*Benoîte Decup-Pannier*

## 1. Territoire d'étude

### 1.1. Enquêter à Sénart

Nous avons choisi de mener notre enquête de terrain dans la ville de Sénart dont la géographie sociale est intéressante puisqu'elle présente à la fois une variété de situations sociales et une diversité de typologies d'habitat constituant un paysage périurbain apparemment homogène<sup>1</sup>. Quelques mots sur la ville nouvelle de Sénart permettent de préciser le contexte de cette enquête et de le distinguer des deux autres terrains de l'étude, pour l'un, en ville dense (Chelles) et pour l'autre, en territoire rural (Provinois) dans le même département de la Seine et Marne.

Entre la mise au point du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) créé par Paul Delouvrier en 1965 - qui permet de créer cinq villes nouvelles autour de Paris (en vue de contrôler la croissance de l'agglomération) - et le développement assez tardif de la ville de Sénart, quelques années se sont écoulées.

Officiellement créée en 1973, Sénart que l'on nommait encore jusque dans les années 1980 Melun-Sénart, est une ville en perpétuel mouvement. Depuis 40 ans<sup>2</sup>, la construction de nouveaux quartiers, d'équipements publics et surtout le développement des réseaux de transports (routiers autoroute ou francilienne, RER ou Tzen) encouragent cette nouvelle ville à s'inscrire aujourd'hui dans la dynamique du Grand Paris<sup>3</sup>.

1. Selon Lionel Rougé, les territoires sont souvent qualifiés de périurbain pour en désigner leur homogénéité alors qu'ils se caractérisent au contraire par une grande disparité des formes d'habitat et des modes d'habiter, Lionel Rougé, (2007).

2. On fête aujourd'hui, l'anniversaire des 40 ans de la ville nouvelle à l'occasion de nombreux événements : exposition, colloque, fêtes ...

3. Le projet d'implantation d'une gare TGV, en son sein, l'illustre bien.



Enquêter à  
Sénart : une  
grande diversité  
de typologies  
d'habitats.

Sénart réunit aujourd'hui 110 000 habitants, une population qui continue de croître, majoritairement composée de ménages jeunes (47% ont moins de 30 ans) dont la taille tend à diminuer depuis 1990, de familles avec plusieurs enfants, peu de personnes seules et de plus en plus de couples bi-actifs<sup>4</sup>. Le niveau de vie des Sénartais n'est pas si bas : la moitié de la population vit dans un ménage déclarant un revenu annuel par unité de consommation de 18 105 euros en 2003, ce qui revient à 1 500 euros par mois, environ.

La ville a connu une évolution de l'emploi dans les années 1990 assez favorable même si le ratio emploi/actif reste encore relativement faible (0,74 emploi pour 1 actif, en 1999) et son économie est franchement orientée aujourd'hui vers la logistique et la grande distribution. De ce fait, la population, quand elle est salariée de ce secteur, a souvent un faible niveau de qualification et de rémunération et des difficultés d'accès à l'offre locale de logement.

Pourtant, parmi les Sénartais, 65% d'entre eux sont propriétaires de leur logement<sup>5</sup>, il s'agit de propriétaires de maison individuelle pour les deux tiers, sur l'ensemble du parc immobilier. Le parc locatif social est aussi important, il représente 24% des logements et peut dépasser dans certaines communes les 30%. En revanche, le parc locatif privé est peu développé dans la ville.

En termes de prestations sociales, les Sénartais reçoivent plutôt des allocations liées aux enfants compte-tenu du profil démographique (familles avec enfants) et peu de minima sociaux (2% au RMI en 2004)<sup>6</sup>. Toutefois, il y a des disparités territoriales assez contrastées : Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel, deux communes où nous avons enquêté, abritent les populations les plus

4. Observatoire urbain de Sénart, créé depuis peu, présente un certain nombre de chiffres.

5. Sénart compte 37 000 habitations dont 94% de résidences principales.

6. Atlas des solidarités, (2011), Observatoire départemental, p.35.

modestes avec une proportion de foyers à bas revenus plus importante qu'ailleurs (proportion importante d'ouvriers et employés) et de fait, plus concernés par le logement social. Les ménages vivant à Cesson ou St Pierre du Perray perçoivent les plus hauts revenus.

Parmi les dix communes que la ville comprend, répartis sur deux départements, huit en Seine-et-Marne et deux en Essonne, nous avons principalement enquêté dans trois communes qui, géographiquement mais aussi historiquement, gravitent autour d'une centralité créée en 2000, nommée le « Carré Sénart », centralité politico-administrative et aussi, commerciale et de loisirs. Aujourd'hui, les élus cherchent à diversifier les activités économiques du territoire (à travers par exemple, l'existence d'un Ecopôle), orientées vers le développement durable, tout en essayant de rendre les logements plus abordables.

C'est dans ce contexte que nous avons tenté de repérer quelques initiatives intéressantes pour notre étude.

## 1.2. Des initiatives, à différentes échelles

### A l'échelle du territoire

Depuis le Grenelle de l'Environnement, de nombreuses initiatives prises dans le cadre d'une politique environnementale ont vu le jour à Sénart et ce, à différentes échelles.

Dans le cadre du Plan Climat (depuis 2011) et selon six axes stratégiques qui orientent ses actions, le territoire contribue à la maîtrise de la consommation d'énergie et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans la ville. Une action nous intéresse tout particulièrement puisqu'elle concerne l'habitat dans le cadre plus large de la maîtrise des consommations d'énergie dans le secteur du bâtiment. En effet, le programme national *Habiter mieux* ainsi que diverses opérations de sensibilisation et de formation des ménages et des acteurs économiques<sup>7</sup> se sont développées, prenant la forme de réunions d'informations collectives dans les Maisons des Solidarités, de concours tels que le défi Familles à énergie positive<sup>8</sup> ou encore, de kit énergétique, kit de sensibilisation des ménages (ce kit consiste en une mallette composée de différents outils de mesure de ses propres consommations d'énergie domestique tels qu'un sablier, une ampoule à éco d'énergie,...). L'habitat est donc à la fois champ d'investissement du politique et objet de communication et de pédagogie avec les habitants.

Une autre initiative institutionnelle malheureusement non finalisée<sup>9</sup> a pris naissance dans le cadre de l'Agenda 21. Ce projet censé aider à définir le projet de cohésion sociale intitulé « Habiter malin » a pour objectif de repérer et de prévenir les situations de fragilité en matière énergétique, en prévenant, en sensibilisant et en transmettant des connaissances à la population sur l'environnement. En organisant des temps d'informations et des ateliers thématiques sur les sujets qui préoccupent les habitants, il est possible de les sensibiliser par exemple sur comment intégrer les éco-gestes dans la vie quotidienne mais surtout, comment échanger des contacts, des astuces et des savoirs ou même des objets à différentes occasions de rencontres organisées au centre social, au centre culturel ou à la ludothèque de telle ou telle commune. Le but de cette action est bien de faire connaître, à la population, des ateliers futurs pour consommer autrement au quotidien sans que cela ne se réduise aux éco-gestes, précisément.

7. Un réseau professionnel du BTP nommé Bâtir Eco s'est spécialisé sur les meilleures pratiques écologiques de construction et cherchent à sensibiliser essentiellement les professionnels en Seine et Marne.

8. Le service environnement du San de Sénart encourage les habitants à travers une action commune, à réaliser des économies d'énergie. « Famille à énergie positive » propose aux ménages de concourir à un défi en s'engageant à réaliser une diminution de leurs consommations d'énergie d'au moins 8% par des gestes simples de la vie quotidienne tels que éteindre la lumière quand la pièce est vide, diminuer les plages horaires de chauffage, ou éteindre les veilles. A la suite de cette expérience de 6 mois, organisée durant les longs mois de l'hiver 2012-2013, les résultats mettent en évidence un taux d'effort supérieur à celui escompté, les familles participantes ayant diminué leurs consommations d'énergie de plus de 13%, ce qui s'accompagne d'une baisse conséquente de la facture annuelle (cela peut représenter pour un ménage, une baisse annuelle d'environ 300 euros sur la facture). Bien sûr, on peut supposer que ces 40 familles étaient déjà sensibles aux thématiques environnementales avant même de jouer ! Pour autant, cette expérimentation jugée positivement par les acteurs institutionnels légitimise d'une certaine façon, d'autres initiatives de ce style, d'un genre plutôt ludique comme des balades avec caméras thermiques sensées évaluer les déperditions thermiques des logements.

9. La responsable du service solidarité de la commune de Lieusaint nous avouera la suspension du projet à cause des enjeux qu'il soulève.

Des réseaux se sont multipliés, depuis des années, sous forme de regroupement d'associations (ex : PIMMS, ..... ) en Seine-et-Marne qui s'intéressent de plus en plus à la relation entre développement durable et fragilité sociale des ménages, tout particulièrement autour de l'habitat.

Parallèlement, les différents évènements qui commémorent actuellement les quarante ans de Sénart invitent les habitants à être acteur tout autant que spectateur de l'évolution de leur ville<sup>10</sup>. Ces évènements proposent à ceux qui le souhaitent une démarche réflexive sur l'histoire de la ville vue comme une histoire vécue, non institutionnelle, à travers la parole et le vécu de ses habitants. L'exposition *Récits de ville, récits de vie* où la ville fait l'objet d'un récit mémoriel, pour mieux comprendre ce qui fait territoire et ce qui est porteur d'identité en est un exemple. Un colloque organisé en juin 2013 a aussi été l'occasion de porter un regard critique<sup>11</sup> sur le discours institutionnel tenu sur la relation entre développement durable et la ville des Sénartais, ces derniers étant invités à repérer et à interroger le sens donné aux notions d'environnement comme de développement durable<sup>12</sup>. L'une comme l'autre des deux notions proposent en somme, une vision rassurante de la ville comme un territoire d'avenir guidé par une vision écologiste, une ville qui n'est ni la ville ni la nature mais avec une diversité des espaces naturels assimilés à des zones de calme parce que non construits etc. Une image de ville à la campagne qui prône une urbanisation peu dense, constituée pour l'essentiel de maisons individuelles etc. Cette attention accordée à l'environnement dans la ville semble maîtrisée et positive car l'un des enjeux est bien de rendre ce territoire plus attrayant du point de vue de l'habitat et du vivre-ensemble, de voir comment améliorer l'adéquation entre l'offre de logement/les bassins d'emploi/la venue d'habitants de classe moyenne. On est donc loin ici du débat sur les effets délétères de la faible densité périurbaine sur l'environnement qui remettrait en cause le modèle existant.

### A l'échelle d'un quartier

La réalisation de nouveaux quartiers dits durables caractérise la ville nouvelle qui, depuis l'origine, est écologique : à titre d'exemple, des opérations de logements durables sous forme d'éco-résidence ou d'éco-quartier. En 2011, l'éco-quartier de l'Eau Vive à Lieusaint répond aux différents critères exigés comme le caractère durable du bâti, la qualité de l'aménagement urbain et des espaces publics, la mixité sociale et la mixité des fonctions. Il a été lauréat de l'appel à projet de la région «Nouveaux quartiers urbains». C'est le premier éco-quartier de la ville<sup>13</sup>. Un projet d'habitat groupé, (auto-construction écologique), accompagné par une coopérative sensible aux questions et sociales et environnementales qui cherche à répondre aux aspirations des ménages de petite classe moyenne, est également en projet dans la commune de Lieusaint (depuis 2009). Partant du constat que la ville de Sénart prévoit d'accueillir 140 000 habitants d'ici 2030 et que les ménages actuels n'ont pas de hauts revenus, ce projet d'auto-construction écologique et solidaire tente d'apporter une solution pour mettre en place une nouvelle offre de logement, notamment pour des ménages aux revenus modestes. Il rend en effet possible l'accession à la propriété d'une habitation de 91 m<sup>2</sup> ou 110 m<sup>2</sup> (1 600 euros TTC / m<sup>2</sup> terrain compris) à condition de s'engager à construire collectivement sa maison et celle des autres<sup>14</sup>.

10. Par exemple, en partageant des souvenirs, des photos etc. sur différents sites tels que sénart.com, média-sénart ou bien encore, à l'occasion d'une exposition intitulée « *Récits de vies, récits de ville* », organisée par l'écomusée de Savigny-Le-Temple, à partir d'une collecte de témoignages de «grands témoins », enquête en cours, réalisée par Benoît Decup-Pannier, Pierre Gaudin et Jean-Michel Léger, IPRAUS / ENSA-Paris Belleville.

11. Regard initié par les géographes lors de leur intervention au colloque urbain « Sénart, une ville sur mesure ? » qui a eu lieu le 5 juin 2013.

12. Alors que certains auteurs comme Reiner Keller, sociologue allemand, (Keller, 2010), dénoncent l'aspect four-tout de ces notions.

13. Voir les détails de cette opération sur le site de l'EPA : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr).

14. Nous revenons sur ce projet dans la partie sur les auto-constructeurs où l'un d'eux nous livre les motivations et valeurs qui soutiennent son projet.

## A l'échelle du Net

Au départ, une plate-forme d'échanges de savoirs, à vocation solidaire, nommée *Entre sénartais.com*, a été conçue sur la base d'une campagne d'écoute des habitants d'une des dix communes par un homme de théâtre chargé de recueillir la parole habitante pour mieux connaître leurs besoins et attentes au sujet de leur ville<sup>15</sup>. Celle-ci s'est progressivement transformée en plate-forme d'échanges marchands de savoirs et d'objets sur le Net, contrairement à l'intention de départ. Un certain nombre d'autres initiatives peut-être plus solidaires que militantes encouragent le lien entre habitants parce qu'elles tournent autour de l'entraide, de formes d'échanges informelles, plus ou moins visibles à l'échelle des communes mais elles semblent à notre avis plus porteuses de la recherche d'entraide, même ponctuelle, que d'une pensée écologiste ou d'un mode de vie alternatif. D'une façon générale, la ville de Sénart semble insuffler une dynamique orientée vers le développement durable depuis longtemps, en incitant de plus en plus ses habitants à changer leurs habitudes dans les modes d'habiter, notamment en matière de mobilité, en cherchant à créer des emplois ainsi que des équipements de proximité.

## 2. L'enquête

### 2.1. Déroulement de l'enquête

L'enquête de terrain repose sur une quinzaine d'entretiens conduits auprès d'habitants de trois petites communes de la ville de Sénart dont l'urbanisation a commencé dans les années 1970 et continue de se développer encore aujourd'hui. Ces entretiens semi-directifs, d'une durée d'une heure et demie en moyenne, ont été réalisés sur une période continue de septembre 2012 à avril 2013, de l'automne jusqu'au printemps. Ils se sont déroulés au domicile des ménages. Le guide d'entretien est organisé en 3 séquences qui ont permis, au fil de la conversation, de suivre l'itinéraire de vie des personnes rencontrées autour de quelques grands thèmes : l'itinéraire résidentiel, les usages de l'énergie dans le logement (usages et modes d'adaptation), l'itinéraire des transformations ou travaux réalisés ou en projet dans le logement, en lien avec la question de l'énergie, en cherchant à décrypter les valeurs qui accompagnent les pratiques racontées.

Avant de rencontrer les familles, sur un territoire qui nous était totalement inconnu, nous nous sommes tournés vers quelques acteurs institutionnels<sup>16</sup> qui nous ont livré leur vision des enjeux du territoire et nous ont également permis, une première entrée sur le terrain. En effet, nous avons pris contact avec les travailleurs sociaux de la Maison des Solidarités de Sénart puis, avec quelques animateurs du centre social essentiellement de la commune de Lieusaint afin de recueillir leur point de vue sur les enjeux locaux et les difficultés auxquelles les ménages dont ils s'occupent sont confrontés, eu égard à la question de l'énergie dans l'habitat. Grâce à ces différents acteurs en charge du territoire, nous avons rencontré deux types de ménages plutôt modestes : en premier lieu, des ménages qui bénéficient de l'aide sociale rencontrés à l'occasion de réunions d'informations collectives organisées par la Maison des Solidarités sur les pratiques (éco-gestes) et la gestion des coûts liés à l'énergie<sup>17</sup>, accompagnés par une assistante sociale dans leur itinéraire

15. Cette campagne, riche des liens sociaux qu'elle a créés entre habitants et acteurs institutionnels, fait émerger différents thèmes (rôles sociaux, lieux, etc.) et témoigne de l'existence d'un système d'échanges de savoirs et de savoir-faire qui met en lumière la capacité des personnes à compter sur elles-mêmes.

16. La Directrice de la Maison des Solidarités de Sénart, la responsable du service social départemental de la Maison des Solidarités de Sénart, la chargée de mission logement au San de Sénart, le directeur du centre social CAP-Solidarité de Lieusaint, la directrice du service solidarité de la ville de Lieusaint, qu'ils se voient ici remercier.

17. Ces réunions d'informations entrent dans une démarche préventive auprès des ménages en difficulté, initiée par la MDS de la ville de Sénart. [Les travailleurs sociaux en l'occurrence profitent aussi d'autres manifestations comme un forum Santé Jeune, pour toucher d'autres populations auprès de qui parler énergie, éco-gestes et finalement habitudes d'hygiène à l'adolescence par exemple.] Dans d'autres MDS, les travailleurs sociaux font intervenir dans les réunions des partenaires, fournisseurs d'énergie tels que Véolia ou EDF.

de précarité ; en second lieu, des ménages rencontrés grâce à la méthode de proche en proche<sup>18</sup>, qui ne bénéficient pas d'aide, et sont donc peu visibles aux yeux de l'institution, mais qui étaient simplement sensibles aux questions autour de l'énergie que nous nous posions.

Ils se sont tous prêtés, sous le sceau de la confidentialité et de l'anonymat, au jeu de la situation d'entretien en face à face, sans trop d'appréhension alors même que leur situation sociale était souvent difficile et peu valorisante.

Si nous devons résumer, le contenu de nos échanges avec les différentes personne-ressources qui nous ont reçus, la vision du processus qui amène à la précarité énergétique des ménages dits visibles, c'est-à-dire, repérés par les institutions, est liée à deux points : au-delà du processus de désaffiliation sociale, les populations voient le poids de leurs charges énergétiques augmenter soit parce qu'il y a mauvais comportement de consommation soit parce que la qualité du bâti dans lequel elles vivent, est mauvaise. Il y a donc matière à faire de la pédagogie du « bon usage ».

Cependant, et cela est à souligner, ici aussi, il est entendu que la question du comportement ne suffit pas à changer la donne, la logique maîtresse de l'aide sociale étant de soutenir les familles en soutenant les moyens de leur propre autonomie. Comment répondre alors dans le cas d'arbitrages quotidiens auxquels les ménages sont confrontés qui alternent entre les deux extrêmes : soit manger à sa faim et payer ses factures énergétiques avec ce qu'il reste du budget, soit payer en premier lieu ses factures et ne pas forcément manger à sa faim ? Une responsable d'une plateforme téléphonique d'E.D.F.-Solidarité de Seine et Marne que nous avons rencontrée, qui connaît bien ces questions d'arbitrages des ménages, nous avoue proposer des solutions, au cas par cas<sup>19</sup>.

18. En réalité, la méthode de « proche en proche » qui permettait de faire appel à leurs propres réseaux de relations pour rencontrer d'autres ménages s'est révélée peu efficace puisque beaucoup des personnes rencontrées souffraient d'un relatif isolement.

19. Des études du GRETS sont menées sur les dispositifs de solidarité énergétique sous l'angle de l'accès aux droits, qui décryptent les composantes de la morale de l'aide dans la relation entre personnel (agents de proximité) et client, voir Cécile Caron, Mathieu Durand Daubin, (2012).

## Réflexions intermédiaires issues d'observations ethnographiques : Apprendre « le bon usage » à la Maison des Solidarités de Sénart

Des observations ont été menées durant les différentes réunions d'informations collectives dirigées par les travailleurs sociaux qui rassemblaient, à notre grand étonnement, un faible nombre de ménages (parfois 5 personnes, parfois une vingtaine), en général des ménages bénéficiant de l'aide à la facture énergétique et venus s'informer sinon apprendre pour mieux réaliser des économies financières notamment, sur le poste énergétique. Cette posture pédagogique du travail social soulève un paradoxe. En même temps qu'elle est revendiquée par les deux parties, d'un côté les assistantes sociales, de l'autre, la plupart de nos interlocuteurs habitants, elle montre assez vite ses limites<sup>20</sup> dans le contenu de la réponse qu'elle offre.

1° En effet, les thèmes essentiellement abordés durant ces réunions tournent autour des éco-gestes et autour des factures réalisant une césure entre le point de vue technique de la consommation énergétique (niveau d'équipement, bon geste) et le point de vue social (aide sociale, usage et maîtrise de l'environnement domestique). Dès lors, l'intention pédagogique qui consiste à prescrire de bonnes manières de faire pour réduire les consommations d'énergie à la maison lorsque la situation matérielle est déjà difficile paraît non seulement dérisoire (la marge de manœuvre étant faible) mais aussi hors sujet parce que l'urgence n'est pas là. Certains échanges durant la réunion d'informations entre les travailleurs sociaux et leur public, majoritairement féminin, illustrent une situation étrange qui s'apparente parfois à un dialogue de sourds :

*F : « oui mais moi ... je mets des ampoules à économie d'énergie... mais bon, mon logement est mal isolé ».*

*F : « Oui mais moi, j'éteins toujours le chauffage avant de sortir ! »*

*AS : « oh la la, il ne faut pas faire ça ! »*

*F : « Moi, mes enfants, ils sont très bien mais c'est mon mari qui ne respecte pas les choses. Il dit qu'on peut consommer, il laisse la lumière allumée etc. »*

*AS : « .... »*

On peut se demander si cette situation n'aboutit pas, au travers d'un discours sur le « bon usage », à une situation contraire à celle recherchée où - plutôt que d'écouter chacune des situations individuelles et proposer des réponses adaptées, au cas par cas (face à quelqu'un qui ne se chauffe qu'avec les rayons du soleil ou qui mange froid), l'institution ne fait pas plutôt violence en disqualifiant d'abord (parce qu'ils ne font pas comme il faudrait) et en stigmatisant des ménages déjà fragiles socialement et non dupes du peu de marge de manœuvre dont ils disposent ?

2° Aussi, en même temps qu'elle répond de façon trop globale et standardiste, l'institution tue le désir de partage, le désir d'apprendre et éventuellement de mettre en commun ses propres expériences, ses solutions, ses difficultés, sans percevoir qu'il y a peut-être là, matière à créer de l'échange, à donner une dimension collective à cette relation institutionnelle, faite d'interactions souvent froides et impersonnelles. De fait, ses réponses trop normatives ne sont pas forcément applicables par tout un chacun et plutôt que d'apprendre à éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou à couper l'eau le temps du brossage de dents, ne serait-il pas plus utile et surtout efficace d'apprendre à isoler son logement ou à optimiser les matériaux existants ?

Dans ce contexte, l'action sociale présente à notre avis, une injonction paradoxale qui, à la fois, valorise l'autonomisation des individus en incitant au changement de comportements (par les éco-gestes), tout en cherchant des supports pour une proposition de réponses collectives (en proposant de se réunir). Pourtant en réduisant la transition énergétique aux éco-gestes, on peut se demander si l'institution ne sape pas, elle-même, les conditions d'une innovation sociale esquissée, en produisant les ingrédients d'un malentendu institutionnel entre les différents acteurs sociaux.

20. Limites liées aux représentations qu'ont les travailleurs sociaux de la question.

## 2.2. La population de l'enquête : Tableau de l'échantillon et synthèse

Tableau échantillon

Interlocuteurs	âge	Situation matrimoniale	Profession /formation	Nbre enfants	Type logement	Statut occupation	Parcours résidentiel /Origines géo	Revenus (sal, alloc, aides soc.)
Fatouma	23	vit seule, avec 1 enfnt	Elle : Sans profession, fin de 3ème	1G2ans, enceinte	T2	Locataire	Origines africaines, arrivée à Sénart, en 2009, pavillon parents Combs la Ville	RSA + All. Fam. + TSS/TPN
Paulo	40 29	Séparé, vit en couple, 1 enfnt de chaq. union	Lui : Employé, BAC Elle : Cadre moy., Master1	1F16, à mi-tps, 1 F5 ans	T4/5, maison mitoyenne	Propriétaire, prêt immobilier	Région parisienne, Melun, Cesson	3 000 €
Amélie	36 29	vit en couple, 1 enfnt	Lui : Ouvrier, CAP mécan Elle : Assist. matern, Bac+2	1G4 ans,	T3	Propriétaire, prêt immob. (5 ans à Taux 0)	Orléans, Recloses, Nemours	Smic horaire x2
François	25	vit en couple à mi-temps, 1 enfnt	Etudiant en BTS, ouvrier en intérim	1G2ans,	T1, résidence étudiante	Locataire	Origines africaines, Melun, Lieusaint	Smic
Bibi	42 39	Vit en couple, 3 enfnts ;	Lui : artisan, trav. indpt. Elle : sans prof <sup>o</sup>	1 F12, 1 F10, 1 G7 ans	T4, maison mitoyenne	Locataire, menacé d'expulsion dec 2012	Origines pakistanaises, Villeneuve St Georges, Savigny le Temple	RSA TPN
David	65	Célib,	Sans prof <sup>o</sup>	ss enfnts	pavillon	Propriétaire	Boulogne Billancourt, Combs la ville	RSA TPN +TSS
Ilhami	32	Vit en couple, 3 enfnts	Lui : employé Elle : sans prof <sup>o</sup>	G12, G8, F5	T4, HLM	Locataire	Origines urques, Savigny le Temple	RSA TPN
Daphnée	34	Fam monop., 5 enfnts	Sans prof <sup>o</sup>	5 enfnts de 12 à 1 ans	T3, HLM	Locataire	Origines africaines, Savigny le Temple	RSA TSS
Henriette	54	Fam monop., 2 enfnts décoh.	Elle: employée municip.	1 F32, 1 G31	Mobil-home en camping	Locataire	Grenoble, Paris, Lieusaint	1 300 €
Yasmine	32	Fam monop., 2 enfnts	Sans Prof <sup>o</sup>	2 enfants dt 1 bb	T2, HLLM	Locataire	Origines marocaines, Moissy-Cramayel	RSA
Raymonde	85	Veuve, 2 enfnts décoh	Lui, décédé, anc. ingénieur élu, Elle: retraitée	1 F45, 1 F42	Auto-constructeur, maison Phénix	Propriétaire	Normandie, Rueil-Malmaison, Vert St Denis	
Germain	47	Vit en couple, 1 enfnt	Lui : technic RATP Elle: employée	F, 17	Maison mitoyenne lotiss (1980)	Propriétaire	Vert St Denis, Lieusaint	3 200 €
Dominique	63 60	Vit en couple, 2 enfnts décoh	Lui : retraité, ancien trav. indp Elle : ouvrier	1 F35, 1 G38	T5, Maison indiv,	Propriétaire	Villeneuve St Georges, Lieusaint	3 500 €
Chloé	29 30	Vit en couple,	Lui : trav indpt Elle: employée		T2, Autoconstructeur maison BBC	Locataire	Lieusaint	3 600 €
Nathalie	48 47	Vit en couple, 2 enfnts	Lui, intermit.spect. Elle, dir. centre social	1 G11, 1 F5	Maison T4, HLM	Locataire	Lieusaint	3 200 €

## Synthèse

Notre échantillon comprend essentiellement des ménages composés de plusieurs personnes cohabitant dans un même logement. La moitié concerne des couples avec enfants et l'autre moitié, des familles monoparentales dirigées par une femme, et aux différentes séquences du cycle de vie. La localisation de l'habitat est un enjeu majeur de l'installation et de l'accession. Suivre l'itinéraire résidentiel de nos interlocuteurs donne une idée de là d'où ils viennent non pas tant en termes d'origines géographiques qu'en termes de familiarité avec les lieux lorsqu'ils y ont passé une partie de leur enfance. En effet, la plupart des personnes de l'enquête, avant d'habiter Sénart, ont habité une des communes de la ville nouvelle ou bien le département et avaient donc une connaissance soit des gens (des membres de la famille élargie peuvent résider à proximité) soit des environs, ce qui a pu compter dans les stratégies de « choix du logement ». Constituer un patrimoine en achetant une maison mitoyenne (quand c'est possible) et choisir un environnement résidentiel non seulement à proximité des parents mais aussi propice à l'éducation des enfants semblent des éléments déterminants dans les itinéraires de nos interlocuteurs. Du point de vue du type d'habitat et du statut d'occupation du logement, la moitié de la population rencontrée réside dans des appartements le plus souvent de logements sociaux situés en centre-ville. Ils en sont toujours locataires. L'autre moitié habite en maison, le plus souvent mitoyenne, parfois individuelle, située dans un lotissement des années 1970 ou 1980 qui correspondent aux différentes phases historiques de construction des quartiers de la ville nouvelle de Sénart. Ils en sont pour la moitié propriétaire. Un seul ménage habite provisoirement un appartement, en attendant d'acquérir leur maison. Il s'agit d'un jeune couple auto-constructeur.

Du point de vue des ressources, on peut noter une forte corrélation entre ceux qui touchent des prestations sociales (dont le R.S.A.) et ceux qui habitent en logement social, souvent locataires d'un appartement. Au moment de la construction de leur famille ou bien après une séparation, ils se retrouvent à la frontière entre deux séquences de vie qui peut fragiliser leur situation. Le logement social représente, dans ce cas, un véritable soutien.

Certains d'entre eux bénéficient du F.S.L. pour honorer leurs factures d'électricité ou d'eau. Enfin, du point de vue des catégories socio-professionnelles, la majorité des ménages rencontrés sont ouvriers ou employés, une autre partie, dans une moindre proportion, sont travailleurs indépendants ou cadres moyens.

## 3. Trois situations, trois logiques

Si l'on fait référence aux écrits de Serge Paugam sur le processus d'exclusion sociale (Paugam, 1991), qu'il décrit à travers le processus d'effritement de la société salariale, l'auteur propose une typologie de situations qui nous permet de rendre compte des situations rencontrées dans notre enquête. Cette typologie se structure autour de deux grands axes : la place du travail et celle de l'aide sociale. A partir de là, la multitude des situations possibles varie en fonction d'une distance plus ou moins grande du ménage vis-à-vis de l'emploi et vis-à-vis de l'aide sociale à un moment de son parcours de vie. Néanmoins, il est important de souligner que les personnes rencontrées au moment de l'enquête, même si elles vivent des situations plus ou moins difficiles, n'y sont pas pour autant condamnées pouvant passer d'une situation à une autre au cours de leur itinéraire.

Ici, le niveau de revenus et les conditions de logement dans lesquelles les ménages vivent semblent déterminants dans la manière dont ils expérimentent les contraintes liées à l'usage de l'énergie dans le logement et dont ils les dépassent ou non.

Sur une quinzaine de ménages rencontrés, nous avons identifié trois situations et deux figures desquelles ressortent des manières de répondre aux différentes contraintes liées à l'énergie dans l'habitat - autrement dit, la manière dont ils ajustent leurs pratiques énergétiques en vue de réduire le poids de la contrainte et d'améliorer le confort de leur logement : La contrainte, au jour le jour ; Petits arrangements et débrouilles ; Les grands projets ainsi que deux figures singulières.

### 3. 1. La contrainte, au jour le jour : un sentiment d'enfermement

#### a. De qui s'agit-il?

Il s'agit de ménages composés soit de couples soit de femmes seules avec plusieurs enfants à charge qui, à différents moments du cycle de vie, se retrouvent dépendants de l'aide sociale, les minima sociaux étant leur unique source de revenus. Cet élément semble déterminant dans le rapport au temps exprimé par chacun, avouant leur sentiment d'enfermement dans un mode de vie sans projet possible. Ils ne sont pas forcément en rupture avec la famille d'origine, mais ils en sont, géographiquement ou affectivement éloignés. Pour certains, la chute à cause d'accidents de la vie (maladie, chômage, rupture conjugale) a produit un déclassement et une perte d'une partie de leur identité sociale. Ils habitent un appartement ou une maison mitoyenne, logement privé ou public, situé toujours en centre-ville, non loin des transports et des services et se déplacent en transports en commun ou à pied pour faire leurs courses ou aller à leurs rendez-vous administratifs etc. Pour subvenir à leurs besoins en énergie au domicile, ils ont recours à l'aide sociale pour régler certaines de leurs factures énergétiques (même si ils ne sont pas toujours à même de faire le lien entre le montant des factures et leurs pratiques quotidiennes) en « jouant » sur le décalage entre les échéances du calendrier.

#### b. Des usages contraints

L'état du logement parfois vétuste, pour le moins mal isolé, rend les conditions de vie encore plus difficiles, sur le plan énergétique. Dans une situation de vie aussi contrainte, les ménages que nous avons rencontrés cherchent à consommer le moins possible pour limiter les dépenses à travers de multiples petites restrictions sur tous les domaines de la vie quotidienne. Ainsi, ils sont presque condamnés à agir sur la partie périphérique des gestes du quotidien, une petite gestuelle qui consiste à limiter les temps de cuisson ou cuisiner une fois sur deux, débrancher des appareils électriques après leur utilisation, ou s'interdire l'usage de la baignoire ou encore, s'éclairer uniquement avec la lumière de la télévision etc.

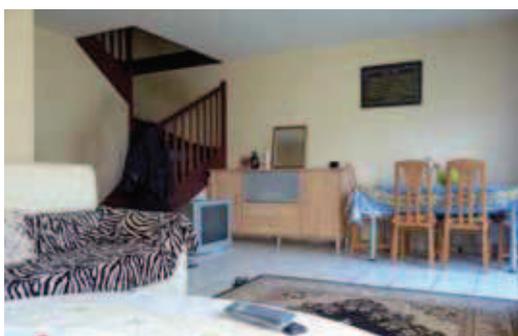
Ces exemples illustrent le terrain sur lequel ces personnes ont le sentiment de pouvoir agir, en réalisant ce qu'on appelle ordinairement des économies de bouts de chandelle. Cependant, ils ne se privent pas seulement pour des raisons budgétaires. Cela correspond souvent aussi à une morale de vie à travers le fait de ne pas gâcher, de ne pas consommer n'importe comment, ne pas se laisser aller ...

*Q : Est-ce que vous faites attention à ne pas trop allumer le gaz, par rapport au plat que vous cuisinez ou bien, pas spécialement ?*

*Mme : Oui oui, même j'ai changé de casseroles ! Pendant 30 secondes, je ferme le gaz et je rallume avant de servir. Je ne peux pas laisser allumé pendant 10 secondes comme ça.*

*Q : Qu'est-ce que vous faites d'autres comme petites astuces autour du repas et de la préparation?*

*Mme : Autour de la nourriture, je voudrais vraiment éviter de jeter (« éviter de gaspiller », précise sa fille qui assiste sur le plan linguistique sa mère durant l'entretien). Le gaspillage, vraiment, c'est pas ... Quand j'ai gaspillé, c'est vraiment dur pour moi parce que là, vraiment, c'est pas bien ! Et je prépare la même chose, je fais un seul plat pour tout le monde. Je ne peux pas préparer autre chose pour mes enfants que pour nous. Pour le midi et pour le soir, comme ça. C'est pareil. » (Famille, ancien artisan indpt, trois enfants, locataire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville)*



Entrée et séjour d'une maison mitoyenne dont on peut noter la sobriété des aménagements et décors.

Ces multiples petits gestes de restrictions ne suffisent pas à changer la « donne » et nos interlocuteurs le savent. Ils ne se leurrent pas sur le fait que ce n'est pas en s'éclairant avec la luminosité de la télévision plutôt qu'en allumant le lustre ou en prenant des douches plutôt que des bains, que cela aura un impact sur leurs factures ou leur budget, en général. Ils savent combien ces pratiques sont dérisoires dans le projet de consommer moins mais ils le font quand même et ce, pour plusieurs raisons. D'un côté, se donner le sentiment d'agir sur les choses en limitant certaines pratiques à la maison (les éco-gestes) permet de gagner en dignité, en se battant dans le domaine du domestique comme si cela agissait sur les autres dimensions de l'identité sociale telles qu'être une bonne mère ou père, être un bon habitant ou un bon voisin, être respectueux des règles ... ou, en somme, il s'agit ici de résister.

*Q : Est-ce que vous avez l'impression que vous avez changé de façon de faire avec l'eau ou l'électricité par rapport à ce que vous faisiez quand vous étiez plus jeune ? Est-ce que vous avez toujours fait de la même façon ?*

*M : Non pour l'électricité, moi je ne connaissais pas. Je fermais le chauffage et quand j'appelais EDF et je leur disais, mais moi, j'ai fermé le chauffage, pourquoi la facture, elle vient toujours comme ça ? Ce que moi je faisais, ce n'était pas bon. Donc là, j'ai changé ! En plus, comme d'éteindre là, avant je ne faisais pas ça ! Donc il y a des choses que je commence à savoir faire !»*

(Famille monoparentale, 5 enfants, locataire T3, logt HLM en périphérie de commune)

S'approprier son logement en en prenant soin un minimum (en termes d'hygiène, de rangement, d'appropriation) participe de cette même dynamique de lutte contre l'exclusion sociale, dynamique aussi de maîtrise, à son échelle, dans le registre du domestique.

Comme le montre particulièrement bien Didier Cros dans son documentaire intitulé « *Un ticket de bain douches* », (2000), à propos du rapport au corps d'individus déjà « installés » dans l'exclusion sociale<sup>21</sup>, les ménages très contraints ne sont pas dupes, ils agissent sur les petits gestes dans l'espace privé pour résister contre un inconfort social (Subrémon, 2011) de la société globale dans laquelle ils ont du mal à prendre place.

### c. Avec quelles ressources ?

Dans notre enquête, nous avons cherché à mettre en perspective les usages de l'énergie dans leur éventuelle dimension collective, en regardant comment les ménages tentent de dépasser les contraintes, en mobilisant différentes ressources et ce, à travers les projets d'amélioration ou les transformations qu'ils peuvent apporter à leur logement. A partir de là, apercevons-nous des initiatives de mutualisations ou d'échanges qui puissent servir de support à quelques initiatives ou orientations des politiques publiques?

Chez ces ménages, il semble que les intentions ou projets se limitent effectivement au domaine des usages, ce qui ne veut pas dire qu'ils restent inactifs ou impuissants mais simplement que l'urgence de répondre aux besoins fondamentaux tels que se nourrir, s'abriter etc. réduit considérablement le spectre des possibles. Par exemple, la situation extrême de la coupure en l'occurrence électrique, au domicile dont une de nos interlocutrices témoigne, oblige à faire appel aux services du fournisseur pour rétablir l'accès à l'énergie. Cette jeune fille, mère de deux enfants en bas âge, paraît totalement démunie et demande secours à ses parents avant de réaliser le lien entre le non paiement de sa facture et la coupure dont elle se sent totalement victime. Etant donné les difficultés pour subvenir à leurs besoins quotidiens, ces ménages comptent particulièrement sur les services de l'Etat pour répondre aux imprévus et surtout, pour palier à leurs difficultés de paiement des factures notamment, énergétiques. Ils ont donc recours au TSS ou TPN à condition de correspondre aux conditions d'attribution.

D'autres témoignent de calculs savants pour obtenir l'aide moyennant une contribution personnelle:

« Elle (l'assistante sociale) m'a dit : est-ce que vous pouvez payer 46 euros, moi j'ai dit Oui ! Après le CCAS a payé 100 euros et le Fonds de Solidarité a payé aussi 100 euros et moi, j'ai payé aussi 46 euros. Ah oui, c'est vraiment bien, c'est très très bien parce que l'attente est très dure pour moi. Parce que nous, on est en attente d'exclusion [expulsion, voulait-elle dire] aussi pour cette maison. » (Famille, ancien artisan indpt, 1 F12, 1F 10, 1G 7, locataire maison mitoyenne dans un quartier résidentiel en centre-ville)

La situation montre ici que pour répondre à leurs besoins en énergie, en situation d'urgence, ces familles rencontrées font appel au réseau familial ou à l'Etat, ce dernier étant perçu comme un recours tout à fait essentiel.

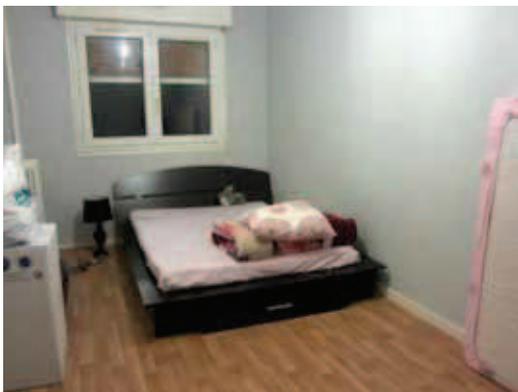
## 3. 2. Petits arrangements et débrouilles : faire avec !

### a. De qui s'agit-il?

Il s'agit ici de situations plus hétéroclites où les ménages sont propriétaires ou locataires, d'appartement en logement privé ou public, et plus ou moins éloignés de l'emploi soit parce qu'ils alternent des périodes de travail avec des périodes de chômage soit parce qu'étant peu qualifiés, ils ont de la peine à retrouver un emploi. Leurs revenus sont assez faibles mais ils se distinguent des

21. Le rapport au corps est un bon indicateur de l'arbitrage évalué entre ce qui est de l'ordre de l'essentiel et ce qui ne l'est pas. Le film de ce documentariste montre comment le corps (la peau) constitue le dernier terrain sur lequel les individus, en situation d'exclusion, s'autorisent encore à agir alors même que celui-ci ne s'adresse plus à personne d'autre qu'au corps social, si abstrait et si imputoyable.

ménages précédents soit parce qu'ils sont propriétaires de leur logement (même si son isolation n'est pas irréprochable) soit parce qu'ils habitent en logement social, leurs conditions d'habitation étant donc relativement bonnes (en termes de confort, température de chauffage ou d'hygiène). Dans cette situation, ils condamnent et jalouent tout à la fois l'aide sociale des ménages plus contraints quand ils n'y ont pas recours eux-mêmes pour compléter des revenus insuffisants.



Chambre conjugal dans un appartement d'un immeuble de logements sociaux dont on remarque l'aménagement à la fois modeste et flexible.

#### b. Les usages de l'énergie

Ils se contraignent beaucoup moins que les ménages les plus modestes bien que leur budget reste assez serré, ce qui confirme bien une de nos hypothèses de départ selon laquelle l'aspect financier ne suffit pas à expliquer les « manières de faire » avec l'énergie. Pour autant, leurs précautions vis-à-vis des consommations d'énergie quotidiennes occupent ici aussi une place importante.

En guise de « débrouille », Amélie a conscience qu'elle n'a pas toutes les cartes en main pour agir à la fois sur ses propres consommations et sur l'environnement. Dans la vie quotidienne, elle décrit ce qu'elle appelle des « combines » qui constituent un réservoir de pratiques de bon sens pour faire avec les contraintes énergétiques : elle décide du fonctionnement des machines électroménagers selon les saisons (pas de sèche-linge, en été), les détourne de leur fonction première lorsqu'elles sont en marche (se chauffer avec le four, avec les vapeurs du sèche-linge à condensation), regroupe les temps de cuisson dans une gestion des temporalités professionnelles et privées puisqu'elle travaille à domicile, aménage et apporte à son intérieur de quoi l'isoler sans savoir véritablement bricoler, habille chaudement son enfant, récupère l'eau chaude de la chaudière pour laver le sol, surveille le thermomètre du coin de l'œil pour maîtriser le climat intérieur etc. Comme le décrit Michel de Certeau (Certeau, 1990, T1), ces menus arrangements qui s'apparentent à du détournement ou « perruque » présentent l'intérêt, in fine, de moins subir la contrainte en agissant sur les modalités de l'action.

#### c. Des usages aux investissements

Lorsqu'ils font attention, ces ménages se privent comme les ménages précédents grâce à certains gestes restrictifs et attachent également de l'importance à leur choix d'équipements ménagers, peu chers mais économiques. De la sorte, la recherche du bon compromis revient à une situation où il est nécessaire de faire des économies pour honorer ses factures mais où cela se fait aussi en se projetant dans une démarche plus globale, aux exigences éco-citoyennes. Le sens est ici plus d'ordre politique que seulement économique ou strictement financier.

« Nous, on a pris des machines économes mais moins chers quoi ! J'ai vu, il y en a qui coûtent super cher, 800 euros pour un lave-linge, c'est fou quoi ! Nous on a essayé de prendre la moins chère et qui ne consomme pas quoi ! (...) Par rapport à la vaisselle à la main, ça ne consomme pas beaucoup d'eau avec la machine hein ! Donc on voit la différence dans nos consommations d'eau. » (Famille, ancien ouvrier, 1 G12, 1 G8, 1 F5, locataire T4, logt HLM, en centre-ville)

Parmi nos interlocuteurs, un jeune ménage bi-actif éprouve l'expérience de l'accession à la propriété. Malgré les deux salaires d'ouvrier qualifié, il semble que ce couple ne dispose pas des moyens financiers à la hauteur de ses aspirations éco-citoyennes. En effet, soucieux d'agir sur la qualité de son mode de vie, il tente d'avoir prise à la fois sur ses conditions matérielles d'existence (les conditions du logement étant marquées par un degré de confort et de mobilité) et sur sa manière de percevoir, de s'informer, d'appréhender les questions plus généralistes environnementales qui les touchent.

« Du coup, la chaudière à condensation c'est vrai, c'est économique hein. On nous a même rendu de l'argent la première année ! Donc ça a conforté notre choix, par contre, on a des soucis avec l'entretien, ce n'est pas du tout le même prix que les autres chaudières hein ! »

(couple bi-actif, ouvriers qualifiés, 1G 3 ans, propriétaire T3, logt privé en centre-ville)

Investir dans un équipement performant comme une chaudière à condensation alors que l'isolation du logement n'est pas réalisée, préférer utiliser un chauffage d'appoint électrique plutôt que d'utiliser sa chaudière techniquement fragile (souvent en panne) illustre une série de situations contradictoires où le coût de l'investissement financier ne correspond guère au gain financier et symbolique escompté<sup>22</sup>. Ce qui est alors présenté comme une contribution à l'engagement éco-citoyen qui nécessite en plus, des compétences techniques nouvelles dans l'usage d'appareils performants, dans le recours au service etc. ne semble guère récompensé ici par un quelconque gain soit financier soit symbolique soit les deux. Alors que l'intention, dans ce cas, est pourtant bien de développer le sentiment de fabrique d'un chez soi, en se donnant les moyens d'agir plutôt que de subir une situation déjà serrée, on voit que la marge de manœuvre est étroite. Si elle tente de dépasser le champ des éco-gestes jusqu'où peut-elle porter l'ambition politique d'agir aussi sur son environnement ? Cette sensibilité à l'environnement qui donne envie de faire autrement, a un coût.

Malgré la dureté des conditions de vie, ces ménages rencontrés tentent d'améliorer le confort de leur logement par la réalisation de travaux, plus ou moins importants selon l'état du logement et selon les besoins liés au moment dans le cycle de vie familiale (jeune famille, primo-accédant / famille nombreuse en logement HLM / ménage dont les enfants sont partis).

Ces transformations du logement ne sont donc pas directement liées à l'énergie mais plus à l'idée de mieux habiter et d'améliorer le sentiment du chez-soi. Cela passe par trouver les moyens de s'approprier les lieux, de s'investir à l'échelle de l'immeuble ou du quartier (relation de voisinage, fréquentation du quartier) comme pour affirmer un sentiment de bien-être ou confirmer un ancrage dans le domestique : j'ai plaisir à habiter là, à prendre du temps chez moi : « Ici, c'est comme chez moi, même si je suis locataire. J'essaye de laisser des biens, on essaye ! Même si ça ne va pas, il faut essayer d'avoir le bonheur non ? » (Famille, ancien ouvrier, 1 G12, 1 G8, 1 F5, locat. T4, logt HLM, en centre-ville)

22. Dans ce cas de figure, les coûts de l'installation de la chaudière à condensation et de son entretien annuel constituent un véritable budget, à peine compensé par l'économie réalisée en consommations sur l'année, sans compter l'appréhension accumulée, à force de pannes, qui empêche d'allumer la chaudière à l'approche de l'hiver.

Ce ménage a justement réalisé une succession de travaux alors qu'il est locataire d'un appartement de trois pièces en logement collectif social en centre-ville. Ils ont créé une pièce en plus, en marquant une nette séparation dans le double-living, transformé l'entrée du logement pour mieux correspondre à la conception des rapports homme femme (ce ménage étant d'origine turque), apporté une meilleure isolation (des murs, du sol), décoré l'intérieur sans trop charger etc.



Intérieurs de logement au décor minimaliste.

Par opposition aux ménages précédents, « dominés » notamment par le temps de l'urgence et de mini-ajustements au jour le jour, ces familles organisent, planifient et investissent dans le domestique. Pour ce faire, autrement dit pour fabriquer leur chez-soi avec peu de moyens financiers et dépasser les contraintes qui y sont liées (un logement mal isolé, par exemple), ils se débrouillent en mobilisant diverses compétences dont ils ont d'une façon ou d'une autre, pris conscience. Nous sommes tentés d'évoquer, ici, la dimension d'appropriation du logement qui offre un tant soit peu un sentiment de maîtrise de soi et de capacités à créer (transformer son logement, c'est aussi ne pas forcément se conformer aux normes imposés), deux ingrédients essentiels pour développer une certaine résistance plutôt que de courber l'échine !

#### d. Comment dépasser les contraintes : bricole, débrouille ?

Le fait de disposer de compétences pour bricoler, dans certains domaines, n'épuise pas tous les champs potentiels et nos interlocuteurs se retrouvent confrontés plus ou moins vite à leurs limites. Dans ces cas-là, comment répondent-ils à leurs besoins ? Font-ils appel au marché artisanal marchand ou bien, ont-ils d'autres recours et lesquels ?

A la différence des ménages précédents, relativement isolés, ils disposent de plusieurs réseaux de relations liés soit au milieu du travail, soit à la socialisation et à l'intégration scolaire de leurs enfants (école + activités de loisirs), soit au logement (immeuble et quartier) et enfin entretiennent des relations avec les membres de leur famille. Avant de réaliser des travaux, ils anticipent et demandent conseils autour d'eux (plus aux membres de la famille), prennent le temps de chercher les meilleures solutions à la fois techniques et économiques sur l'Internet (« Au bon coin », divers sites de bricolage) avant d'envisager la moindre transformation. Ici, le temps fait effectivement partie de l'économie du projet, de l'économie domestique.

Amélie raconte comment, après de longues hésitations liées à l'évaluation des différents coûts des travaux envisagés (coût en argent mais aussi en temps, en relation, en effort ...), elle décide de lancer les travaux d'isolation de son garage en demandant de respecter le phasage d'un calendrier précis. Ce dernier sera si vite négligé par le beau-frère bricoleur que l'économie du projet et

l'organisation de la vie quotidienne en furent totalement bouleversées. De fait, que les travaux soient de petite ou de grande envergure, ces ménages sollicitent systématiquement sous forme de « coup de main », d'abord la famille (père ou beau-frère), ensuite les copains ou les collègues, pour les aider dans les moments clés de la réalisation de travaux.

*« Oui j'ai fait ça avec un copain et avec mon père. Oui tout seul, ce n'est pas facile quand même ! Quand on sait, ça va tout seul mais quand on ne sait pas, c'est prise de tête. Après j'ai repeint la maison, partout.*

*Q : Vous avez apporté beaucoup de transformations en fait ?*

*Ben j'essaye ! C'est chez moi quand même ! On est mieux chez soi qu'ailleurs, quand même ! C'est pour ça ! »* (Famille, ouvrier, ss emploi, 1 G12, 1 G8, 1 F5, locataire T4, logement HLM, en centre-ville)

*Q : Vous avez réalisé les travaux tout seul ?*

*« Ah non y'a le beau-père qui est venu m'aider. Et puis, y'avait un pote qui était venu aussi. Ben tout le monde bricole quoi ! On n'est pas des professionnels mais bon, on fait ce qu'on peut !*

*Q : Donc vous ne demandez pas à des professionnels d'intervenir dans votre maison, vous vous débrouillez un peu comme ça ?*

*Ben c'est-à-dire, oui et non hein. Pour faire l'extension, je vais peut-être demander à des professionnels ? Je ne sais pas encore. Je vais voir ce qu'ils prennent. Eux peuvent avoir des idées en plus, me donner des conseils. Mais c'est très cher, vu les prix qu'ils demandent les artisans.»*

(Famille, couple bi-actif, employés, 1 F16, prop. maison mitoyenne en centre-ville)

La mise en commun de compétences ou de savoir-faire se réalise donc principalement au sein du groupe familial car certains ménages conscients qu'ils ne peuvent avoir recours à un service marchand standard pour réaliser leurs travaux font appel soit au réseau familial soit au réseau amical et plus ponctuellement, aux relations de voisinage.

### 3.3. Les grands projets

#### a. Quelles situations ?

Ces situations rassemblent des ménages tous inscrits durablement dans le monde du travail, soit comme employé ou agent de maîtrise, soit comme entrepreneur d'une petite entreprise de services (chauffeur poids lourd ou travaux, décoration). Ils ne touchent aucune aide sociale. Ils sont propriétaires d'une maison individuelle, mitoyenne ou pas, située dans un lotissement en centre-ville ou en périphérie d'une petite commune de Sénart, pour laquelle ils se sont endettés. Un seul ménage parmi eux bénéficie d'un peu de patrimoine familial, ayant hérité d'une petite somme d'argent. Au moment de l'enquête, ces ménages biactifs cohabitent ou non avec leurs enfants selon le moment du cycle de vie.

#### b. Des façons de « faire attention »

Faire attention ici n'est pas l'œuvre d'un véritable tissage, à force de patience et de petits gestes de la vie quotidienne comme on a pu l'observer précédemment. Ces ménages, moins contraints que les autres par l'économique, ne manquent pourtant pas de « faire attention », plus par souci de bien faire que par nécessité : être économe peut alors être synonyme d'une manière d'être bien élevé, au sens d'être comme il est attendu, en somme, de connaître les bonnes façons de faire et d'être en vue de « bien habiter ».

« Et j'ai ma chaudière qui a 20, 22 ans, le jour où elle me lâche, là je vais être obligé de mettre une chaudière à condensation ou une pompe à chaleur, vous savez comme ça se fait maintenant, pour payer moins cher ! (...) Non on est conscient que l'énergie, il faut la respecter hein ! Comme l'eau, c'est pareil. Il n'arrose pas le jardin ou très peu. C'est pareil, pour économiser l'énergie.»

(Famille, couple retraités, propr. maison individuelle en centre-ville)

Acheter des équipements multimédia sans se soucier de leur consommation quotidienne (à titre d'exemple, acheter un grand téléviseur à écran plat, énergivore en électricité) et parallèlement, brancher certains équipements sur des multiprises pour couper la source en énergie la nuit \_ ou bien, dans le cadre de travaux de rénovation, remplacer les « grille-pains » par des radiateurs à bain d'huile électriques ou encore, investir dans des volets roulants, tous ces investissements permettent indirectement de faire des économies d'énergie. En réalité, il s'agit plus ici d'économies liées au type de matériaux utilisés ou d'équipements installés qui produiront, en différé, des économies financières que de réaliser des économies liées à la manière de consommer dans la vie de tous les jours qui, elles, ne font guère l'objet de restrictions. D'ailleurs, pour conforter cette logique, la plupart des ménages n'ont pas d'idée précise des proportions ou montants de leurs factures énergétiques, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne comptent pas mais ils en ont une idée au vu de leurs dépenses globales<sup>23</sup> sur l'année.

Parallèlement, transmettre les bonnes façons de consommer à son enfant (même si l'âge le rend récalcitrant à l'observation de la moindre consigne) ou sensibiliser les membres de sa famille au fait de moins consommer en énergie à la maison n'est pas juste une réponse à la contrainte économique mais correspond plus à une prescription générale en termes de sobriété que l'on retrouve souvent dans les entretiens.

« Ah oui je fais attention ! Par exemple, j'ai une prise pour éteindre tout. Et puis, on essaye de sensibiliser notre fille mais ce n'est pas facile !

Q : Que faites vous pour la sensibiliser ?

M : Ben... tu vas aller en Afrique, tu vas voir si tu as le même confort ! Non je lui fais un peu la guerre de ce côté-là. C'est les jeunes d'aujourd'hui ! Des fois, je lui fais la guerre pour la douche, parce qu'elle met une heure ! Je dis mais vous êtes combien dans la salle de bains !?? (rires) Elle ne comprend pas tellement. Bon bref, une douche, ça prend 5 à 10 mn hein. Je lui dis, tu verras quand tu seras chez toi, que tu recevras les premières factures, tu vas vite comprendre ! J'essaye de la sensibiliser comme ça mais bon ! Oh elle va changer, je pense hein.» (Famille, couple bi-actif, employés, 1 F16, propr. maison mitoyenne en centre-ville)

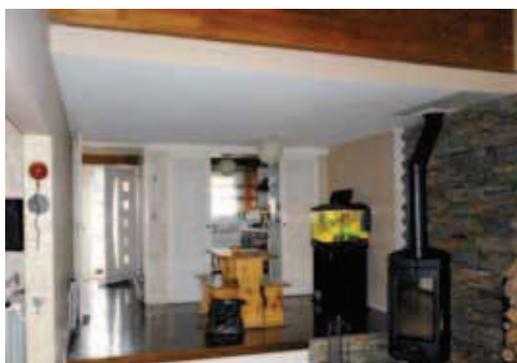
« Faire attention » peut aussi prendre la forme d'un usage saisonnier, en fonction non pas des saisons mais plus de la présence ou de l'absence des membres de la famille dans la maison. Il n'est pas nécessaire de centrer toute l'attention sur les modes de vie des familles recomposées qui vivent plus que les autres des variations familiales au domicile, par exemple, d'une semaine sur l'autre, pour observer les effets de l'alternance entre présence et absence des membres de la famille sur les usages, les consommations et les manières de faire.

« Moi le vendredi, je ne me chauffe qu'au poêle. Même quand il y aura les grands froids, comme la petite, elle est à l'école, je ne me chaufferai qu'au poêle. Ah oui, moi ça me suffit ! Après je vous dis, le chauffage, je l'utiliserai niveau chaudière que vraiment aux grands froids, à cause de la petite. Mais ça tiendrait que à moi ou même à ma femme, j pense qu'on ne l'allumerait même pas la chaudière. Oh ! On n'est pas frileux ! » (Famille recomposée, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans un lotissement en centre-ville)

23. Dans le même ordre d'idée, quand l'énergie domestique est jugée trop chère, la raison invoquée est plus de l'ordre du coût de la vie en général qui augmente que des factures ou consommations d'énergie en tant que telles (qui augmenteraient à cause de la multiplication d'équipements par exemple).

Une des manières de négocier cet entre-deux, entre l'économique et la sobriété, consiste par exemple, à alterner entre deux modes de chauffage, une chaudière à gaz et un poêle à bois, quitte à avoir trop chaud dans les chambres à l'étage et être obligé de laisser souvent la fenêtre entre ouverte comme s'en plaint un de nos interlocuteurs !

« Parfois, il fait trop chaud, et comme la chambre n'a pas d'aération, le matin on a de la condensation sur les fenêtres hein ! Parce qu'avec la chaleur, comme le poêle il chauffe le conduit qui est là-haut, ça condense, donc c'est pour ça qu'on laisse ouvert, histoire d'aérer la chambre. » (Famille recomposée, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville).



Jardin de devant et intérieur traversant d'une maison mitoyenne d'un lotissement à Cesson.

En observant les projets d'amélioration de leur logement, ces ménages trouvent souvent le moyen de lier deux éléments qui, de l'extérieur, n'ont pas grand-chose à voir entre eux : d'un côté, réaliser des transformations pour apporter une plus-value à la maison, dans une logique de bien-être et de patrimonialisation - et de l'autre, apporter les éléments pour un confort meilleur à condition qu'ils correspondent aux normes contemporaines d'un logement bien isolé.

« Donc, j'ai viré la cheminée et j'ai mis le poêle à bois. C'était une cheminée ouverte hein, donc ça ne chauffait rien ! On consomme du bois et ça ne chauffe pas du tout. Et oui, le but, le jour où j'ai acheté j'avais dit, je m'installerai un poêle à bois. Pour chauffer, m'en servir de chauffage, en plus c'est agréable parce qu'il existe ici d'autres modes de chauffage, style le poêle à pellets, là pour le coup, on est sur un vrai chauffage. Alors que là, ça reste quand même du chauffage d'appoint. » (Famille recomposée, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville).

Cette logique de conformité éco-citoyenne apparaît ici plus prononcée qu'ailleurs où il est de bon ton d'être soucieux des questions écologiques sans non plus, devenir « intégriste ».

« Tout est électrique. J'ai installé des adaptateurs à bain d'huile et ça constitue à peu près la

*même chaleur que à l'eau. Ben ici, c'est très isolé ici, y'a de la laine de verre et tout, du double vitrage.*

*Q : Vous trouvez qu'elle est bien isolée la maison ?*

*M : Non. Non avec les matériaux qu'ils font maintenant, ça n'a rien à voir ! Au niveau conso, ça ne bouge pas. Si ! Ça évolue parce que le coût de l'énergie évolue mais au niveau conso, c'est plus ou moins toujours pareil. J'ai installé aussi des volets roulants, aussi ! Ça n'y était pas aussi ! C'est électrique.» (Famille, couple bi-actif, employés, 1 F16, prop. maison mitoyenne en centre-ville)*

En réalité, la lente fabrique d'un chez-soi ne relèverait pas simplement d'une logique d'investissement dans « l'avoir » (avoir du patrimoine, avoir un poêle à bois, avoir du double vitrage) mais aussi d'un investissement dans l'« être », dans la bonne manière d'habiter. Les travaux de Monique Eleb sur l'appropriation des espaces du logement montrent depuis longtemps, combien ce que l'habitant s'approprie, transforme et décore dans son logement renvoie à ce qu'il est, intimement et socialement. L'habitat est un lieu normé.

*« On est chez nous ... on ne l'a jamais fait dans les autres maisons. Là on a envie de se sentir bien quand on rentre du boulot sinon c'est métro boulot dodo... enfin voilà, on a envie de se rattacher à quelque chose aussi ; c'est la maison là, pour le coup. » (Fam recomp, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville)*

**Le chez soi face à l'inconfort social.**

L'investissement dans le chez-soi ne doit pas être perçu comme l'expression d'un retrait de la scène politique des acteurs sociaux. Selon Jean Viard<sup>24</sup>, parce que le travail ne se déroule plus systématiquement dans un temps continu et de ce fait, n'est plus le lieu de socialisation majeur, l'habitation elle, prend plus d'importance et devient même centrale comme lieu de socialisation. En y passant de plus en plus de temps (temps libre, de travail, de loisirs), l'espace privé prend de la valeur, le logement devenant le « *lieu où les liens sociaux se multiplient* » (pour reprendre les termes du sociologue), alors qu'il est souvent réduit au lieu des relations et des entraides familiales. L'espace habité serait au cœur du lien social, plus en termes de temps que d'espace.

**c. Une plus grande amplitude de moyens**

Pour ce faire, ils réservent une part de leur budget, avec plus ou moins de marges d'économies, de calculs serrés, de mise en balance avec d'autres choses pour réaliser des travaux d'envergure plus ou moins importants (ex : refaire faire la cuisine démodée sera mis en balance avec la location d'un gîte pour les grandes vacances) ou peuvent aussi bénéficier d'un petit héritage qu'ils placent immédiatement dans des travaux d'isolation jusque là inachevés, en investissant dans la maison. Dans ce cas, ils en retirent un double bénéfice : bénéfices aujourd'hui visibles en termes d'économies et de confort, bénéfices également attendus pour demain en termes de patrimoine.

**Patrimonialisation**

Pour ces ménages, transformer la maison pour qu'elle soit plus confortable d'abord et si possible, économique fait partie intégrante des stratégies résidentielles des ménages, c'est-à-dire d'une logique de patrimonialisation sur le temps long.

Si à un moment de leur itinéraire, ces ménages ont acheté leur maison pour s'installer et s'ancrer quelque part, entre ville et campagne (originaires du département ou non), ils restent bien

24. Conférence sur les modes de vie donnée par le sociologue Jean Viard lors du colloque urbain « *Sénart, 40 ans, une ville sur mesure ?* » le 5 juin 2013 dont on peut retrouver des extraits sur le site [www.senart.com](http://www.senart.com).

conscients de la valeur de leur investissement et l'évaluent en termes de valeur ajoutée ou encore, de plus-value etc.

« *Parce que bon, le double vitrage bon voilà ! Même si ça a un coût. Mais le jour où on revend la maison, bon voilà, les gens qui vont acheter ils achèteront plutôt une maison bien isolée qu'une maison avec du simple vitrage, surtout aujourd'hui quoi ! Avec le gaz qui n'arrête pas d'augmenter. Donc je pense que même l'argent qu'on a mis dedans, on le récupèrera plus tard. Et même, c'est pas comme une voiture. Où là, c'est un investissement. Je sais que je revendrai ma maison plus cher que quand je l'ai achetée, il y a trois ans. Donc c'est un investissement, ce n'est pas de l'argent foutu en l'air.* » (Fam recomp, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville)

Entre faire soi-même et faire-faire.

Dans ces situations, la relation au temps semble un élément déterminant pour comprendre la manière dont ils font appel aux différentes ressources dont ils disposent car celui-ci fait l'objet de calculs, d'ajustements, d'arbitrages, autant que les finances et les compétences.

Entre les temps de travail, le temps de transport, le temps de loisirs, le temps des relations amicales ou familiales, le temps disponible est rare. Or, c'est justement ce capital qui déterminera certains choix dans les arbitrages opérés entre faire soi-même ou faire-faire par d'autres.

« *C'est pour ça qu'on fait les popottes pour l'instant, on est en train de regarder à droite, à gauche au niveau des cuisinistes. Je suis en train de voir les modèles qu'ils font, les devis etc. (...) Ils sont là pour nous seconder quoi ! Si il y a des trucs qui ne leur plaisent pas, ben ils nous expliquent. On perd beaucoup de temps à faire ça ! Ouf ! Faire faire plusieurs devis ouf, ça prend du temps hein ! pour l'instant je suis allé à Leroy Merlin, Alinéa, Conforama, bon je ne les ai pas tous fait parce que hein mais bon, on regarde.* » (Fam recomp, couple bi-actif, employé, cadre moyen, 1 F7 ans, 1 F16 ans, propriétaire maison mitoyenne dans lotissement en centre-ville).

Anticiper, s'informer, apprendre

Aller chercher des informations, des avis via les forums ou les sites spécialisés (en bricolage ou en matériaux spécifiques) sur l'Internet, demander conseil et devis auprès de techniciens ou cuisinistes dans les grandes surfaces de bricolage ou de décoration si nombreuses dans une ville nouvelle comme Sénart (Leroy Merlin, Alinéa, Conforama, Lapeyre etc.) permet de constituer un stock de connaissances utile pour prévoir. Il est important car il permettra, en se projetant, de calculer combien de temps et quels savoirs sont nécessaires pour programmer les travaux à venir.

Etre bricoleur, une compétence à plusieurs ?

Lorsqu'ils ont des compétences techniques, celles-ci couvrent rarement tout le champ des travaux à réaliser, il faut donc être prêt soit à apprendre, curieux de nouvelles compétences à développer, soit faire appel à des artisans sur le marché officiel ou officieux.

Dans notre enquête, des hommes bricoleurs (plus que des femmes<sup>25</sup>) témoignent systématiquement d'un savoir-faire acquis dès l'enfance, reçu des parents et entretenu par la suite à diverses occasions (installations dans des logements précédents ou entraide auprès de copains s'installant etc.) Un sentiment de plaisir transparait d'ailleurs dans les discours évoquant le souvenir d'apprentissage et d'un partage d'une culture familiale où le travail manuel, qu'il soit adressé à quelqu'un dans un système d'échanges ou réalisé pour soi, est synonyme de débrouillardise et d'autonomie.

25. Le bricolage reste une pratique fortement masculine où les femmes sont plus dans une posture d'accompagnement de leur partenaire, s'occupant de la partie décoration intérieure, à la suite des travaux réalisés.

« Ben les provinciaux, ils savent travailler. Ma mère m'a formée. Mes sœurs et frères, on sait tous faire. On faisait du papier peint chez moi ! Ma mère m'a appris, m'a habituée et puis, je l'ai vue faire. J'aidais maman à faire. D'abord il faut décoller le papier, ça c'est casse pied ! Après il faut mettre la colle, sur une table ! Donc je suis allée sur ma table de la salle à manger, j'ai mis une nappe ! » (Famille, couple retraités, propr. maison individuelle en centre-ville)

Bricoler est souvent présenté comme une activité solitaire, au sens d'un savoir-faire, par soi et pour soi, alors que sa mise en pratique requiert un capital relationnel certain, les activités de bricolage étant rarement réalisées entièrement seul.

Q : Vous êtes bricoleur ?

« On essaye ! (rires) Bricoleur c'est un grand mot ! Non non mais je ne suis pas tout seul. J'ai des amis qui m'aideraient quoi, il n'y pas de problème ! Après, il faut avoir le temps, c'est surtout ça et puis l'argent pour envisager ça quoi. » (Famille, couple bi-actif, employés, 1 F16, prop. maison mitoyenne en centre-ville)

Faire faire : oui mais par qui ?

La place de la famille est effectivement importante dans le calcul des temps et des compétences disponibles lorsque ces ménages prévoient de se lancer dans des transformations de leur habitation. Au-delà des demandes de conseils techniques (et/ou conseils relationnels) auprès des aînés, c'est avec le père, le beau-père d'abord, et plus rarement, avec un copain que ces hommes partagent des moments de bricolage et de ce fait, gagnent en savoirs, en temps et en argent.

« Mais bon, elle me donne un coup de main quand même ! Et peut-être mon père va me donner un coup de main aussi, parce que tout ce qui est orfèvre, et tout. Parce qu'il faut que je refasse les arrivées d'eau, l'électricité, faut que je refasse tout ! Oui oui, ben on sera tous les deux quoi ! Mais on n'a pas besoin d'être 40 aussi, parce que ouf, ça ne sert à rien ! C'est de refaire toutes les peintures, c'est ça le plus dur ... les enduits etc. C'est ça qui va demander le plus de temps ! L'éclairage aussi. (...) Y'a le beau-père qui est venu m'aider. Et puis, y'avait un pote qui était venu aussi. Ben tout le monde bricole quoi ! » (Famille, couple bi-actif, employés, 1 F16, prop. maison mitoyenne en centre-ville)

Ces coups de main sont « donnés » par les membres de la famille élargie, par les copains ou encore par des voisins et font indifféremment l'objet de contre-don en argent, comme nous l'explique une de nos interlocutrices :

« Il y a 5 ans environ, on a fait mettre du lino, oui pour isoler la chambre au dessus du garage. On l'a fait faire par un copain de mon mari. D'ailleurs, c'est mal fait ! On voit les joints là, on voit bien que c'est mal fait ! Celui de la chambre de mes enfants, on l'a fait faire par quelqu'un d'autre, et c'est bien mieux fait ! Par de la famille.

Q : Il vous demande une petite contribution ?

Mme : Ben bien sûr ! On l'établit avant. C'est comme le travail au noir, c'est fait par des amis.

Oh oui les copains aussi, on établit ... parce qu'ils ne peuvent pas travailler pour la gloire hein ! » (Famille, couple retraités, propriétaire d'une maison individuelle en centre-ville)

Ils permettent soit de réaliser des transformations que l'on ne peut pas faire soi-même par manque de savoir, soit de faire avec l'autre, et ce, en complément d'un revenu, de façon officieuse ou sous forme de trocs de services.

Ces ménages donnent le sentiment de choisir les modalités de leur existence comme de leur confort en transformant les contraintes en ressources pour dépasser certaines difficultés du quotidien, en ayant recours aux économies financières, aussi à leur sens de l'organisation (temps), au réseau de relations familiales ou amicales (coups de main) ou encore de voisinage (échanges de services)

ou même à l'Internet (site d'achat/vente) et ce, seul ou à plusieurs. C'est plus à cet endroit de l'enquête, des moyens mobilisés par certains ménages, que l'on peut sans doute renseigner les politiques publiques sur comment aider les plus démunis à accéder à ces mêmes ressources, même si celles-ci sont fortement liées à la stabilité économique et résidentielle.

## 4. Deux figures singulières

### 4. 1. Les auto-constructeurs

Certains habitants de Sénart ont trouvé dans la ville nouvelle le moyen de concrétiser le projet d'habiter autrement. Entre un idéal de partage et le souci de ses intérêts individuels, le projet d'auto-construire sa maison met en tension des manières d'ajuster la relation délicate entre la part individuelle et la part collective qui le caractérise.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons rencontré deux ménages auto-constructeurs qui témoignent de leur projet d'auto-construction, l'un de maison Castor, l'autre de maison coopérative, à des moments bien différents de leur cycle de vie.

Le premier, aujourd'hui retraité, porte l'esprit pionnier de la première génération d'habitants des villes nouvelles des années 1960, et grâce au mouvement Castor<sup>26</sup>, accède à la propriété d'une maison Phénix mitoyenne située dans un lotissement en périphérie d'un des nombreux bourgs de Sénart<sup>27</sup>. Après avoir choisi la parcelle, rassemblé un premier apport financier grâce à la famille et pris en main (sic) les finitions \_ c'est à dire l'ensemble des travaux d'enduits, de peinture et de décoration ainsi que l'aménagement des abords de la maison, sans parler des parties communes (route, square, trottoir ...) \_ pour rendre habitable la maison, le ménage composé alors d'un couple et d'un enfant de deux ans, s'installe avec l'esprit soixante-huitard de l'époque qui refusait le mode d'habiter individuel, ce que notre interlocutrice appelle « la maisonnite ».

*« Mon mari voulait avoir une maison mais pas la maisonnite, c'est-à-dire qu'il ne voulait pas être absorbé, rongé, bouffé par la maison et ne penser qu'à ça ! »* (Famille, retraités, ancien cadre sup., propriétaire maison Phénix)

Le second ménage, jeune couple bi-actif, participe actuellement à un projet d'auto-construction accompagnée sous forme de coopérative, à caractère social et écologique, en vue d'acquérir une maison écologique dans un éco-quartier d'une des communes de la ville nouvelle. Ils attendent un enfant et habitent un appartement dans la commune, en patientant depuis trois longues années que l'opération démarre enfin.

Les projets d'auto-construction qui s'adressent en général à d'ardents bricoleurs, n'obéissent pas forcément aux mêmes règles ni aux mêmes exigences de réalisation. Ici, ils se distinguent sur les modalités de la fabrication partielle ou totale de la maison.

26. Le phénomène des « Castors » qui prend toute son ampleur après la seconde guerre mondiale en France, existe sous forme d'associations d'ouvriers fondées sur les principes de la solidarité et de la réciprocité. Ce type d'organisation permettait de réunir les compétences techniques, la force de travail tout en valorisant le loisir bricoleur au prix du travail rémunéré. Ce mouvement a bâti plusieurs dizaines de milliers de pavillons, des quartiers entiers dans des zones qui n'étaient pas encore qualifiées de périurbaines, caractérisées aussi par une sociabilité locale forte. Pour approfondir le sujet, voir les récits de vie d'auto-constructeurs collectés par Pierre Gaudin, (2004).

27. Pas encore ville nouvelle à l'époque puisqu'elle le devient en 1973.



Vue d'ensemble.  
Plan et image  
d'un lotissement  
de maisons Phénix  
construit par des  
autoconstructeurs  
Castor dans les  
années 1970,  
situé à la frange  
d'un bourg de la  
ville de Sénart.

A la différence des premiers, ce ménage<sup>28</sup> s'engage - avec l'aide d'artisans et au même titre que les autres familles auto-constructeur - à construire la totalité des maisons de l'opération, six maisons individuelles et une maison commune, selon les normes écologiques en vigueur. Pour ce faire, il devra participer au chantier à raison de trois week-ends par mois et cinq semaines d'été sur une durée de dix-huit mois.

Dans les deux situations, l'intérêt de cette démarche est de permettre de se loger et de faciliter l'accès à la propriété en achetant une maison à moindre coût par rapport aux prix du marché grâce à la participation accompagnée des ménages à la construction, parfois depuis la conception. Mais est-ce l'unique intérêt de ces ménages organisés collectivement ? N'y a-t-il pas aussi la recherche de bénéfices en termes de lien, de reconnaissance sociale ou encore d'obéissance à une conformité éco-citoyenne ?

Ces deux contextes bien différents permettent de voir combien un même projet solidaire peut être vécu et pensé différemment au regard non pas tant de la question énergétique mais plus de la manière de penser la tension entre l'aspiration individuelle et la mise en commun qui caractérise ce genre de projet.

#### a. Des auto-constructeurs contraints

Plusieurs contraintes sont concomitantes au projet de maison.

Le contexte historique de la crise du logement en France dans les années 1960, alors que le travail ne manque pas, rend l'accès à l'offre de logement difficile, tout particulièrement en territoire parisien. C'est dans ce contexte que ce ménage, sans attaches, locataire d'un petit appartement

28. Qui ne sera pas propriétaire du terrain sur lequel il construit avec les autres, sa maison individuelle.

en banlieue parisienne, fait le choix d'habiter en pavillon, à Sénart, pour que les enfants : « ... soient heureuses de vivre, à la campagne car c'était plus la campagne que maintenant. Quand on est arrivé, on voyait l'église et je pouvais les voir passer sur le chemin des écoliers. » - contraint d'accepter un emploi moins intéressant pour pouvoir se rapprocher du domicile alors mal desservi par le train.

Dans le contexte actuel du marché du logement, les prix du foncier restent bien trop élevés dans certaines communes de la région parisienne pour nombre de jeunes ménages qui cherchent à acquérir un logement. C'est le cas du jeune ménage auto-constructeur qui, originaire de la commune de Lieusaint (et très attaché), a vu la ville se développer à toute vitesse. Or, pour pouvoir se loger et maintenir un statut d'occupation comme leurs parents et profiter des avantages de la ville-centre, ce jeune couple mise sur ses capacités en temps libre, en compétences techniques et aussi sur son goût de l'effort pour honorer ses engagements que l'on peut qualifier de conjugal, familial et communautaire dans le projet d'auto-construction des sept maisons écologiques dont la leur.

Dans les deux cas, la famille joue un rôle essentiel. D'une part, le projet de maison va de pair avec le projet familial du point de vue du choix du logement et de sa localisation et entraîne dans les faits, maintes questions d'organisation et de division du travail entre conjoints<sup>29</sup> (entre ce qui est de l'ordre du domestique, de l'ordre du professionnel et de l'ordre du chantier) avant et pendant la durée longue des travaux (Raymonde raconte que enceinte lors de la visite des travaux de la maison, elle vient à plusieurs reprises avec sa valise au cas où elle risquerait d'accoucher !).

D'autre part, l'adhésion au projet des membres de la famille élargie (parents, fratrie, cousins) contribue fortement à son éventuelle réussite car elle sera sollicitée sous la forme d'aide financière, de coups de main ou de services comme garder les enfants ou aider à la réalisation des travaux. A une échelle plus intime, même l'équilibre du couple est mis à l'épreuve selon le témoignage d'une jeune femme, consciente des difficultés et éventuels conflits à venir liés à la division du travail entre son mari et elle : « si c'est pour divorcer, une fois la maison construite, ce n'est pas la peine hein ! » (Famille, couple bi-actif, trav. indpt, employé, 1 F2, auto-constructeur, future prop maison BBC en centre-ville)

Quelles que soient les modalités pour auto-construire son habitat, les auto-constructeurs font preuve d'innovation sur différents registres pour s'établir.

## b. Des manières de se débrouiller

La logique de la débrouille repose sur la détention d'un savoir-faire et le principe de solidarité qui s'exercent à travers un système d'échanges réciproques sous forme d'entraides et de coups de main entre voisins. Pourtant, ces valeurs plus ou moins explicites lors de l'élaboration du projet d'auto-construction ne font pas forcément l'unanimité ou plus exactement, ne prennent pas le même sens pour les uns et pour les autres. Le témoignage qui suit montre l'écart important entre deux façons de faire lorsque, confrontés au fait d'apporter plus de confort dans leur logement, les auto-constructeurs mobilisent les mêmes ressources mais différemment.

« Seulement, encore une fois, on a pris quelqu'un qui avait pignon sur rue avec facture acquittée, pas de problème quoi ! Que beaucoup de gens, ils allaient à Castorama, ils rapportaient leur baignoire dans la voiture ou la roulotte, et ils prennent des gens au noir disons ! Mais mon mari n'aurait jamais voulu faire ça ! Oui. Ils se débrouillaient quoi !

Q : Mais vous aussi, vous vous êtes débrouillés quand vous me dites que c'est vous qui mettiez le papier peint par exemple ?

29. A l'instar d'un congé individuel de formation, Fabrice Blais parle même de l'idée d'un congé individuel d'auto-construction qui permettrait aux familles de participer au chantier en semaine et de bénéficier d'indemnités en fonction du temps passé. Cf. interview de F. Blais, in L. Mettetal, Y. Watkin, (2012), p.58.

*Ah ben, on s'est débrouillés personnellement ! On n'a pas pris quelqu'un non ! Si ! Je me débrouille pour faire mon gazon ... ben si je fais faire ma haie entre Mme D. et moi, je paye quelqu'un avec des chèques emploi service, mais on ne peut pas toujours demander à des gens de faire. » (Famille, retraités, ancien cadre sup., propriétaire d'une maison Phénix en centre d'un bourg rural)*

Pour les uns, « se débrouiller » consiste à s'arranger avec les règles, en ayant recours à un système de services artisanaux non marchands, un système parallèle, pour faire à plusieurs avec peu de moyens, avec des matériaux peu chers et éventuellement, de faible qualité sans forcément avoir les compétences techniques pour contrôler la qualité de la réalisation.

*« Il y avait aussi le fait que mon mari ne voulait pas prendre quelqu'un et le payer au noir, et on n'avait pas les moyens de payer quelqu'un. Alors les gens (les autres Castors), ils s'arrangeaient, ils faisaient venir quelqu'un et ... mais lui, il ne voulait pas ! C'est ce qui a retardé beaucoup notre installation ! » (Famille, retraités, ancien cadre sup., propriétaire maison Phénix dans bourg rural)*

Pour les autres, « se débrouiller » revient à se donner les moyens de son indépendance, indépendance vis-à-vis de l'artisanat auquel ils ne peuvent avoir recours (parce que trop cher) et du coup, de réaliser les transformations en faisant appel à son propre réseau de relations et/ou en comptant sur ses propres compétences et savoir-faire.

La question devient alors : est-ce que le fait de participer à la réalisation d'opération d'habitat participatif - sous forme de coopérative ou à travers le mouvement Castor - donne une dimension plus solidaire à la manière de faire pour réaliser des transformations de son logement et par là, donne à voir un support possible d'intervention des acteurs publics ?

### c. Quelles dimensions collectives ?

Le « coup de main » semble le moyen le plus courant qui n'engage que sur le temps court et concerne plus une petite question technique, ponctuelle qui peut-être rémunérée facilement de la main à la main, que cela se passe entre les membres de la famille ou entre copains ou connaissances. Il présente aussi l'occasion de partager un moment, de faire du lien, d'échanger des savoirs et de fait, répondre quelque peu aux aspirations de mise en commun que certains habitants peuvent porter.

Pourtant, dans notre premier cas d'étude (Castor), la dimension collective ne passe pas par le coup de main ponctuel. C'est précisément ce qui marquera leur différence avec les autres Castors du lotissement lorsqu'au moment de refaire l'assainissement des maisons qui n'avait pas été réalisé lors de la construction des pavillons, ils se désolidariseront de leurs voisins avec qui ils avaient partagé les premiers travaux d'assainissement jugés mal faits, à leurs yeux. Parce qu'ils ne partagent pas les mêmes conceptions dans la relation au travail, à la règle, à l'argent, au temps et aux autres, ils découvriront la difficulté à partager et à mettre en commun avec leurs voisins Castors - dans le faire - que cela prenne la forme de coups de main ou d'entraides plus organisées. Pour eux, le collectif prime et se matérialise dans des relations de voisinage qui reposent idéalement sur les principes de solidarité et de réciprocité - à l'origine des fondements idéologiques de création du mouvement - mais les relations entre Castors s'avèrent au fil du temps peu solidaires, faisant même l'objet de regrets dans les discours.

Si sentiment de partage il y a eu, celui-ci s'est ressenti au début des installations, lorsqu'il n'y avait aucun commerce dans les environs et que ceux qui avaient une voiture rendaient des services,

transportaient des outils ou des denrées alimentaires pour ceux démunis de véhicule (coups de main, entraide) - de là à parler de solidarité et de mutualisation (de force ou d'outils de travail) entre habitants, il y a encore du chemin.

En réalité, les transformations apportées aux maisons ont été réalisées individuellement, sans avoir vraiment recours aux autres Castors, même pour l'isolation des fenêtres double vitrage pour laquelle ce ménage avait une fois encore tenté un achat groupé, tout récemment. Malgré une forte sociabilité locale qui caractérise ce quartier de lotissement composé de 42 maisons Phénix situé en périphérie d'une petite commune rurale, l'aspect communautaire n'aura fait qu'exacerber les différences en termes de capital culturel, social et aussi économique. En revanche, le goût pour l'autre dont ils se sentaient pleins, fait d'idées et d'envies de réalisations collectives, s'est véritablement accompli dans la « chose publique », à l'échelle de la commune. Est-ce la cause ou la conséquence, toujours est-il que ces premiers Castors, en prenant des responsabilités politiques dans la commune, ont pu réaliser leur part d'engagement vis-à-vis des autres non pas tant en partageant les manières de faire des travaux ni même d'habiter mais en aidant la coopérative à concevoir et à prendre en charge par exemple, des aménagements urbains.

Dans le second cas, la dimension collective occupe une place apparemment importante, depuis la conception des logements en amont (pour le choix des matériaux, par exemple) jusqu'à la mise en pratique réelle des compétences de chacun, en vue de partager les différentes phases du chantier. Peut-être parce que le projet est toujours actuellement à l'état de projet, ce dernier a déjà produit une certaine dynamique collective digne d'un esprit communautaire, réunissant des familles pour créer un règlement de copropriété qui oblige à se positionner sur ses conceptions et règles de cohabitation à propos d'une maison commune, des parties communes, de la gestion des parkings, du local poubelle, du local vélo etc.).

Sur un autre registre qui engage encore plus, à notre avis, la dimension de partage (et des compétences et des responsabilités), le fait que chacun (étant accompagné par un ouvrier ou maître d'œuvre) « autoconstruise » la maison de l'autre met les auto-constructeurs recrutés (et triés sur le volet) face à leurs différences de compétences techniques et/ou d'exigences pour réaliser aussi bien sa maison que celle du voisin.

« On s'est dit mais c'est lui qui va construire mon salon, il n'a pas intérêt à se louper hein ! (...) on est obligé de se faire confiance sinon, c'est pas possible ! » (Famille, couple bi-actif, trav. indpt, employé, 1 F2, auto-constructeur, future prop maison BBC en centre-ville)

Pour conclure, le projet de maison auto-construite n'est pas seulement un projet individuel mais bien un projet concerté dont la part d'intention individuelle et collective n'est pas toujours aisée à évaluer. En réalité, c'est le projet politique qui sous-tend l'engagement participatif de chacun qui n'est pas le même.

Pour les uns, l'initiative d'habiter en maison individuelle, portée par un projet politique (esprit communautaire des pionniers) se heurte, hier comme aujourd'hui, aux différences sociales entre Castors (dans les relations de voisinage), elles-mêmes sous-tendues par des différences de revenus. Ici, la manière de penser autrement l'habiter alternatif concerne plus la manière de s'installer et de cohabiter en expérimentant le vivre-ensemble pour s'ancrer quelque part, sans se replier sur soi (sa famille ou sa maison).

Pour les autres, il s'agit moins de faire vivre des principes et des valeurs (même écologiques) que de saisir une opportunité qui, dans sa mise en œuvre, construit une expérience du faire ensemble et non, du vivre ensemble, pour mieux se construire soi.

On peut se demander si ce dernier n'est pas un processus à revisiter (prônant une certaine indépendance par rapport à certains critères proposés/ imposés), à l'heure où le projet coopératif se développe de plus en plus ?

## 4. 2. Habiter en caravane : une autre manière d'habiter ?

Nous avons rencontré des ménages souvent fragiles ou vulnérables sur le plan énergétique mais pour qui la question de l'énergie était une contrainte parmi tant d'autres dans leur mode de vie quotidien. La figure que nous décrivons ici semble intéressante dans la mesure où, au contraire, la question énergétique apparaît bien au cœur des préoccupations quotidiennes, dessinant un mode de vie et un mode d'habiter singuliers.

Décrire les difficultés particulièrement aiguës liées à un type d'habitat précaire permet de pousser l'observation des solutions fabriquées et pensées pour les résoudre. C'est en ce sens que la situation de cette femme résidant en camping, en permanence, seule dans une caravane devient la figure d'une tension entre comment faire de sa caravane un logement à la fois le plus confortable et le plus conforme possible, sur le plan énergétique - en même temps que de revendiquer les attributs d'un mode d'habiter alternatif en pensant et en faisant autrement (en récupérant, en inventant, en bricolant) ?

### Portrait

Cette femme divorcée de 56 ans dont les parents résident dans une petite maison à Grenoble d'où ils sont originaires, a deux enfants, aujourd'hui adultes et non-cohabitants.

Avec son mari, elle a été propriétaire d'un appartement. Après sa séparation, elle exerce plusieurs métiers peu qualifiés et devient locataire d'une maison grâce au 1% patronal. Aujourd'hui, employée d'une des dix municipalités de la ville de Sénart, elle gagne environ 1 300 euros par mois. Ne pouvant plus assumer seule le coût de son logement, (900 euros de loyer) et ayant appris que la maison allait être mise en vente, elle décide de transférer le bail à son fils pour qu'il devienne prioritaire lors de la mise en vente de la maison. Depuis, elle réside en caravane dans un des campings en bord de Seine et vient d'acheter grâce à un prêt à la consommation, un mobil-home d'occasion. C'est effectivement le fait d'une certaine ascension non pas tant sociale qu'en termes de confort car, comme elle le souligne, « *les conditions en mobil-home sont dix fois plus confortables qu'en caravane.* »

Elle a longtemps eu honte de son mode d'habitat et assume aujourd'hui suffisamment pour témoigner de sa manière de se débrouiller au quotidien - entre une mise à l'épreuve liée à la dure réalité des conditions d'habiter et le rêve d'un mode de vie à part, libre et simple.

### a. De qui s'agit-il ?

L'occupation permanente dans les campings est un phénomène qui prend une ampleur nouvelle et touche de plus en plus de personnes<sup>30</sup> trouvant là, une solution alternative d'habitat. Mais de qui s'agit-il ?

« *Vous avez des gens en camping, ce sont leur choix de vie. Et il y en a qui sont là par hasard parce que... La vie est faite que... Ils étaient artisans ou lors d'un divorce. Une séparation et puis pouf ! Ils perdent tout, ils se retrouvent à la rue ! Et combien il y en a dans les campings comme ça hein ! Des gens avec zéro ! Et ils gagnaient très bien leur vie, ils se retrouvent avec zéro, ils vivent ... c'est des vrais cassos, il faut bien appeler les choses par leur nom hein ! Alors on n'est pas des cassos dans le sens où on a un boulot quand même ! Mais on est marginalisés. Les gens ne viennent plus vous voir de la même façon, il faut le savoir !* » (Famille monoparentale, employée, propriétaire d'un mobil-home en camping, en bord de Seine)

30. Un certain nombre d'études notamment belges dont le travail de David Praille, interrogent le sens de ce phénomène de résidentialisation en camping, étudié également par la Fondation Abbé Pierre, in B. Decup-Pannier, (2003), pp. 56.

Le mode d'habitat en camping remet-il en question un mode d'habiter normalisé ou au contraire, s'y conforme-t-il ? Si il y a conformité, n'est-elle pas dans le sens d'un accès à la citoyenneté plutôt qu'à une mise au norme écologique lors de la réappropriation par exemple, d'un bâti structurellement non adapté à la résidence prolongée ?

Ces situations singulières ne créent-elles pas des formes de collectif particulièrement visibles ? N'y a-t-il pas appartenance à une communauté de débrouille - au sens d'un système d'échanges réciproques, d'entraides solidaires - ou bien, l'individualisme prime-t-il sur les initiatives prises en commun ?

Habiter en camping constitue une autre manière d'habiter où les conditions d'habitation pauvres en éléments de confort exacerbent les contraintes comme les solutions pour les dépasser. Le mode de vie des campeurs est donc directement concerné par les questions d'approvisionnements et d'usages de l'électricité comme de l'eau qui, non seulement, occupent une place centrale mais surtout, autour desquelles tout s'organise.

*« Ca fait quand même 5 ans que je vis, moi, en caravane, là je viens de faire l'acquisition d'un mobil-home parce qu'en caravane, il n'y avait ni eau, ni toilettes, donc voyez un petit peu ... c'était vraiment heu ... oui, tout est à l'extérieur. (...) Parce qu'on n'est pas raccordé à l'eau dans les campings, donc il faut aller chercher l'eau, avec des bidons, des bouteilles etc. C'est précieux hein ! Parce que les campings, quand il fait froid, ils coupent l'eau sinon ça gèle ! Donc, il faut aller la chercher encore plus loin. »*

Cette situation, pour le moins rude, rend visibles des manières de faire autrement en développant des capacités à faire soi-même à travers des « astuces » mais aussi à travers des activités comme le bricolage, la récupération d'objets, l'entretien d'un potager. C'est pourquoi, il est intéressant d'observer comment les arbitrages se font, les pratiques s'ajustent, les choses s'organisent pour construire un mode d'habiter à part que l'on pourrait presque qualifier d'expérimental eu égard aux questions d'énergie.

*« Quand on est en camping, on n'a pas les ampérages comme tout le monde. Alors moi, quand j'étais au Sablon, moi j'avais cinq ampérages. Ca veut dire que si je fais marcher un radiateur, je ne peux pas allumer une lampe. Ca saute ! Alors, il faut trouver des astuces. Alors elles ne sont pas nombreuses hein. »*

En effet, les conditions d'habitation obligent le campeur à alterner entre tel ou tel usage, selon la source d'énergie nécessaire et selon un ordre des priorités. Cette femme raconte comment elle organise le temps de chaque activité ordinaire et les hiérarchise :

*« C'est gérer son temps. Donc je fais à manger en premier et après comme ça, à 20h je peux regarder la télé. Tu vois, tu regroupes les activités, par ordre de priorité voilà ! Donc tout ce qui est prioritaire et après, pour la détente, ben on verra quoi ! Donc pour se laver, là, ben non, c'est vraiment pas assez hein ! (...) Parce que l'hiver j'en prends pas parce qu'il fait trop froid et en fait, j'ai fait partie des gens qui ne se lavaient qu'une à deux fois par semaine quoi, parce que je me lavais la tête au bureau. Parce que je n'avais pas d'eau chaude, je n'avais rien. Pour se faire chauffer une bouillotte d'eau, l'hiver, pouf ! L'été, ce que je fais, je prends tout de suite ma douche quand je rentre, et après je commence à préparer mon repas. »*

On mesure ici combien la dimension temporelle est un élément clé qui détermine encore plus qu'ailleurs, un système de calculs et d'activités fondamentales, à la carte. Quand l'approvisionnement en eau ou en électricité manque, il est essentiel de s'approvisionner autrement, donc possiblement ailleurs : chez ses enfants, au travail etc.

#### b. Se débrouiller : bricoler

Mais trouver des astuces d'ordre pratique ne suffit pas. Se débrouiller consiste aussi à savoir bricoler pour inventer et fabriquer ses propres solutions, sur mesure, faire appel à son savoir-faire et ce, d'autant plus qu'on n'a pas les moyens de rémunérer le savoir-faire de quelqu'un d'autre. C'est là que la valeur autonomie prend toute sa place que notre interlocutrice synthétisera en parlant de mieux « comprendre en faisant ».

*« Mais on apprend beaucoup de choses en camping parce qu'il faut se débrouiller tout seul, parce qu'on ne demande pas... moi je sais que je ne demande pas trop, j'osais pas trop demander aux personnes qui étaient dans mon entourage. J'essayais de me débrouiller toute seule. »*

Le bricolage est bien ici un savoir au sens d'une compétence, d'un ensemble de connaissances sur les matériaux les plus isolants, les installations les plus efficaces etc. mais c'est aussi, un goût, un plaisir du travail bien fait, par soi et pour soi.

*« Donc il y a des choix après à faire ; moi mon choix à moi ça a été d'isoler à l'intérieur parce que c'est ce que je savais faire, voilà. C'est ce que j'ai fait. »*

Dans notre cas d'étude, les travaux réalisés pour améliorer son logement sont conséquents. Il s'agit d'isoler la caravane, isoler son sol par l'extérieur d'abord (en encerclant l'habitacle avec des plaques d'hydrofuge, anti putréfaction), par l'intérieur ensuite (millefeuilles de plaques de polyuréthane, plus feutrine épaisse, avant de poser du parquet flottant), récupérer des objets d'occasion comme des fenêtres de double vitrage, sur mesure, allant même jusqu'à acheter et vendre des objets sur Internet pour financer les travaux. Chez cette femme, la logique artisanale qui consiste à fabriquer de ses propres mains fait corps avec l'éducation qu'elle a reçue où les valeurs d'autonomie, anti gaspi, de commencer petit ... dominant. En même temps qu'elle trouve une cohérence identitaire, une aisance et une vraie familiarité dans les ressources qu'elle sait mobiliser, elle se met à l'épreuve et physiquement et moralement, vérifiant par là qu'elle « sait » effectivement se débrouiller par elle-même pour vivre ou survivre.

*« De quelqu'un qui avait de l'argent, je suis tombée à quelqu'un qui n'a plus rien du tout ! Tant pis ! Je sais me débrouiller toute seule maintenant ! C'est ça que mes parents voulaient m'apprendre (...) Parce que moi mon rêve à moi, c'était de terminer comme les américaines, avec un grand mobil-home !! (...) Et je dis, je vais commencer par une caravane et puis après, on verra bien! Ah ben, si j'avais su que c'était comme ça une caravane ! Ouf !!! C'est galère quoi ! C'est galère, et c'est comme ça que je suis tombée dans un premier terrain camping qui est S. Y., c'est un camping pour les ouvriers. »*

Mais ce cheminement apparemment solitaire ne se fait pas sans le recours aux autres.

#### c. Quels autres : la famille d'abord

Pour dépasser au mieux les nombreuses difficultés rencontrées, le fait de pouvoir compter sur soi mais éventuellement aussi sur l'autre, compte bien évidemment. Dans un échange implicite de don et de contre-don entre la mère et le fils, cette femme compte sur son fils en lui demandant régulièrement de l'aider pour réaliser certains travaux d'isolation et aménagements dans sa caravane. D'ailleurs, c'est à ce prix qu'elle peut réellement habiter un logement si précaire, car le fils, fin bricoleur, la conseille dans ses choix et exécute les nombreux projets d'amélioration de son habitat.

La métaphore de fonctionnement des relations de cohabitation entre les membres de la famille contemporaine \_ « ensemble, séparément » \_ désigne assez bien également la fine négociation nécessaire ici pour trouver une juste distance entre résidents voisins du camping : ni trop proche et ni trop éloigné.

*« C'est une petite famille en fait. C'est chacun chez soi mais tout le monde s'entraide quoi. »*

Il s'agit de trouver une bonne distance relationnelle entre le sentiment de partager un mode d'habiter difficile, lié entre autres, aux rudes conditions d'habitation et en même temps, la recherche d'un quant à soi et la valorisation d'un chez-soi des plus normatif (selon les critères de l'habitat contemporain et de l'individualisme).

*« Ah oui, je garde encore des relations aujourd'hui ! Ah oui, c'est des gens qui ont le cœur sur la main ! On ne trouve pas ça dans un lotissement, dans un immeuble, c'était hyper soudé. (...) Alors, c'est quelqu'un qui vous accompagne en voiture parce que je n'ai pas de permis de conduire parce que je me le suis fait siffler, parce que je sors de taule... une sorte de taule. Je ne peux pas m'acheter une bouteille de gaz, je dois faire des commissions, est-ce que je peux venir avec toi, ça ne t'ennuie pas. C'est des tas de petites choses comme ça. Des échanges oui. Heu ... je suis en panne de lait, je vais te prendre une brique de lait. Je ne te la rembourse pas tout de suite, parce que je n'ai pas d'argent mais il la rembourse le mois prochain. Ils sont carrés, mais c'est incroyable hein !!! On dirait qu'ils sont pauvres mais allez, ils sont tellement riches ! Ah la parole c'est la parole hein ! C'est comme dans le temps, les anciens, on se tapait dans la main ! »*

Sans constituer une véritable communauté, le fait de se rendre service entre voisins campeurs, avec une conscience aigüe du coût de l'effort pour subvenir à ses besoins essentiels, crée sans doute un lien plus fort entre résidents, presque un sentiment d'appartenance à un groupe où échanger des services ou partager des savoirs comptent pour apprendre à « se débrouiller » seule, c'est à dire pour survivre !

*« Y'a plein d'autres choses. Par exemple, je n'avais pas de machine à laver, eux en avait une, ils me prenaient mon linge. Voilà, toutes les semaines. Et en contre partie, moi j'emmenais Michel faire ses courses à Carrefour. Voilà » (...)*

*« Lui, c'était la première fois qu'il faisait son potager. C'est nôtre voisin qui nous a appris, c'est lui qui nous a donné toutes les graines en nous disant, ça se plante comme ça ! »*

### c. Résister, faire soi-même

Cette tension entre artisanat et bricolage (sur mesure, récupération), conformité et ancrage (par la norme) est sans doute plus forte ici qu'ailleurs.

Notre personnage, campeuse, ne parle pas de la nature au sens d'un milieu naturel qui l'entoure et qui la contraint au plus haut point dans son mode d'habiter. Chercher à se chauffer au bois, à chauffer l'eau chaude sanitaire par des panneaux photovoltaïques ou même, à envisager des w.-c. organiques dans un mobil home sont des manières de faire autrement, de consommer et d'économiser en ayant recours aux énergies renouvelables dans une certaine conformité. Pourtant, le sens qu'elle donne à ses pratiques en matière d'énergie, si contraignantes soient-elles au départ (sans eau, ni élec ni gaz), correspond à ce que Michel de Certeau et Luce Giard désignent comme « ce rare bonheur de produire soi-même quelque chose, de façonner un fragment du réel... » où faire, « c'est être au monde ».

Lorsqu'elle cherche à produire son énergie en s'informant sur une possible installation de panneaux

photovoltaïques, d'un poêle à bois pour se chauffer ou encore, sur l'affouage, ces pratiques permettent effectivement d'établir un lien fort entre l'ancrage dans un milieu de vie et des pratiques de consommation d'énergie au quotidien.

Résister en agissant sur les moyens dont on dispose s'accompagne ici de l'idée du retour à une société plus sobre et plus simple pour retrouver des liens plus soudés que le consumérisme aurait détruit.

*« Ben moi je vais sur Internet, je vais sur des blogs et je regarde les gens, ce qu'ils disent. Parce qu'il y a plein de gens qui l'ont fait. Comment on isole une caravane, comment on fait une avancée pour le mobil home, le bois qu'il faut prendre, c'est du bois marine ! Ce n'est pas donné mais tant pis ! Et après, on va mettre un petit poêle à bois. Oui carrément. Tu as vu ce qu'ils ont dit hier à la télé, sur les poêles à bois, oui, que soit disant le bois, ça fait des particules ... il va y avoir une réglementation, ça va presque être interdit de se chauffer au bois ! Non mais attends ! Nos anciens ils se chauffaient au bois. Alors moi, j'avais pensé à ça, je me suis dit, voilà, une économie ! parce qu'il y a plein de bois, parce qu'à la mairie de Morsang sur Seine, ils nous ont dit : venez dans les bois, vous prenez le bois, et on ne paye pas ! Donc moi, je me suis dit, c'est bon, moi je vais prendre du bois, et après tu le dérites et ça te fait ça pour l'hiver hein ! Plutôt que d'aller l'acheter. Voilà, ça c'est une bonne façon d'économiser. Et les panneaux solaires aussi ! J'ai pensé à ça ! »*

En conclusion, entre un mode d'habiter à part, caractérisé par une capacité à faire soi-même où les valeurs d'autonomie, de liberté et de simplicité s'affirment en résistance à un modèle de consommation marchande, difficile d'accès - et un mode d'habiter standard où la recherche de confort et de conformité sociale priment, cette femme décrit une manière d'investir sur le plan énergétique dans son habitation en inventant des « astuces », en mobilisant ses connaissances sur les matériaux et en privilégiant le faire soi-même tout en sollicitant la famille d'abord pour l'aider à réaliser des transformations de son habitation, en cherchant sur Internet des informations, en récupérant des objets de seconde main - bref, un éventail de solutions présentées comme ordinaires (dont utiliser les énergies renouvelables, comme si elle habitait une maison ordinaire, en devient le paroxysme). Pour autant, si ce mode d'habiter atypique associe une dimension collective à ces initiatives, il tend à se réduire à des modes de sociabilités ordinaires (autour de la famille, relations de voisinage) et donne peu de place à d'autres formes de mutualisation. Si ce phénomène d'habitat permanent en camping n'est pas réductible à des facteurs de désintégration du lien social mais correspond bien à une autre manière d'habiter, quelle genre de question pose-t-il vis-à-vis des politiques publiques<sup>31</sup>? Vers plus de tolérance ?

## Conclusion

Notre travail de terrain empirique mené en région parisienne auprès de familles modestes a consisté à interroger des ménages sur les différentes ressources mobilisées pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement, malgré leurs bas revenus, parfois leur situation de précarité. Nous avons rencontré des figures de pauvreté qui, loin d'être résignés ou impuissants, ont trouvé des manières de faire avec ce qui pèse sur eux, à travers de petites restrictions, la débrouille, les coups de main jusqu'aux projets d'envergure, arbitrant entre le champs des possibles et celui des contraintes.

Des figures singulières ont montré aussi l'existence d'un système d'échanges de savoirs et de savoir-faire qui met non seulement en lumière la capacité des personnes à compter sur elles-mêmes, mais représente peut-être aussi des supports possibles à quelques initiatives ou orientations dont les politiques publiques peuvent s'emparer.

31. Reconnaître l'existence de ce type d'habitat peut entrer en contradiction avec les perspectives des collectivités locales d'aménagement du territoire notamment, en matière de développement durable, de regroupement des noyaux d'habitat.

# Monographie. Savins

Jérôme Huguet

## 1. Territoire d'étude et échantillon

### 1.1. Le provinois : un territoire interrégional et rural

Reprenant la typologie tripartite des territoires (urbain dense, périurbain et rural), notre territoire d'étude, le provinois, se situe dans la moitié est du département de Seine et Marne, dans les franges franciliennes, et se caractérise par sa dominante rurale.

En terme institutionnel, ce territoire est un TIR (Territoire Interrégional et Rural) et le provinois est également le seul « pays » et le seul « pôle d'excellence rural » d'Ile-de-France. Cette volonté politique de développement témoigne de l'ambition d'en faire un lieu de centralité en zone rurale, qui prene acte du processus de recomposition multi scalaire entre centre et périphérie, entre urbain et rural.

En termes d'aménités, c'est précisément la relative proximité d'avec Paris d'un territoire rural qui valorise son identité particulière et qui explique son solde migratoire positif, son attractivité. Anecdote révélatrice de cette dynamique, l'une des personnes rencontrées dira ainsi que sa recherche du « bonheur d'avoir une maison » l'a conduite aux alentours de Provins, « un peu par hasard », tout en soulignant que ce choix a fait sens à ses yeux car son « fils s'appelle Thibaud, et on avait choisi ce prénom après une visite à Provins et découvert Thibaud de Champagne ».



Paysage seine-et-marnais : le village de Savins, 630 habitants.

Mais la faible densité urbaine entraîne une mauvaise desserte en transports en commun et conduit à un accroissement de l'usage automobile, source de saturation des réseaux routiers. Comme tout l'Est du département, le provinois souffre d'enclavement au regard des infrastructures. Aux alentours des gares, certaines villes sont confrontées à des problèmes importants de stationnement en raison de l'afflux d'automobilistes des communes et départements voisins qui viennent y prendre le train. Dans le provinois, c'est le cas de Longueville, tout comme se rejoue cette même problématique à Rambouillet dans le faisceau sud ou à Houdan dans le faisceau ouest. Situés aux frontières de l'Ile-de-France, Provins est ainsi un territoire interrégional et rural, situé à la frontière, à l'interface, des forces centrifuges de la centralité parisienne et de l'envie de s'en extraire.

En termes d'habitat, à l'instar des territoires ruraux, la forme d'habitat la plus répandue dans le provinois est la maison individuelle, ce qui pose la problématique du coût énergétique des bâtiments, avec d'autant plus d'acuité. En effet, le coût énergétique annuel d'un appartement en Ile-de-France est en moyenne de 938 euros, contre 1 769 pour une maison (Mettetal, 2009), notamment parce que la surface moyenne est plus grande et qu'elle ne bénéficie pas de la mitoyenneté d'un appartement voisin. Ainsi, notre objet de recherche se centre sur l'habitat et le choix de ce territoire rural incite à aborder la question énergétique qui s'y joue en y incluant la question des transports, des conditions d'habitat et de la distance aux emplois et services. Ces trois éléments correspondent à la définition de la « vulnérabilité énergétique » (Brisepierre, 2012) et nous sommes donc partis à la rencontre de ménages en situation, non pas de précarité énergétique, mais de vulnérabilité énergétique.

## 1.2. Questions de recherche, méthode d'accès au terrain et composition de l'échantillon

Concernant les populations vulnérables, la question des usages de l'énergie domestique est le plus souvent associée à la notion de contrainte, la première d'entre elles étant financière. Sans capacité financière pour agir sur leur environnement, ces personnes n'auraient alors d'autres choix que de se contraindre, par un comportement de privation. Gaétan Brisepierre (2012) souligne ainsi que la mobilité sur les territoires péri-urbains, et donc plus encore en milieu rural, est une nécessité, aussi les ménages ne disposent quasiment pas de marge de manœuvre pour investir cette question dans le domaine de l'habitat. Notre pré-enquête auprès d'acteurs de l'aide et de l'action sociale confirme la prégnance de cette représentation concernant les populations qu'ils rencontrent, prises dans un sentiment d'impuissance à agir sur cette question.

Notre projet de recherche intitulée Contraintes énergétiques et innovations sociales part d'une triple interrogation :

- la contrainte énergétique est-elle réductible à sa dimension financière ?
- Les modes d'adaptation à cette contrainte énergétique sont-ils vécus uniquement sur le mode de la contrainte ?
- Ne donnent t-ils pas lieu parfois à des formes d'innovation sociale ?

Pour faire vivre ces questions du point de vue des personnes concernées, la constitution de notre échantillon visait à :

- Ne pas se limiter, rappelons-le, à la définition institutionnelle de « précaires énergétiques », définie par le fait de consacrer plus de 10 % de leurs ressources financières aux factures énergétiques.

En effet, les comportements de privation peuvent, d'une part conduire à consacrer moins de 10% de son budget aux factures énergétiques, alors même que cette préoccupation est centrale dans leur vie. D'autre part, au delà de la prise en compte de l'effet territoire sur les conditions d'habitat, de mobilité et de distance aux emplois et services et – à défaut d'affirmer après Alain Lipietz que nous assistons depuis le milieu des années 1970 à l'émergence d'une « société en sablier » (Lipietz, 1996) où les classes moyennes sont progressivement condamnées à rejoindre les classes populaires – il nous semble que la contrainte énergétique, avec l'augmentation de son coût financier, concerne une fraction conséquente des classes moyennes. En d'autres termes, le fait d'être en couple, où chacun est salarié en C.D.I., ne prémunit pas automatiquement contre cette préoccupation énergétique<sup>1</sup>. Elargir le périmètre de notre échantillon permet ainsi de diversifier les configurations possibles de la place du facteur financier dans cette question des contraintes énergétiques.

- A l'inverse, nous ne souhaitons pas composer notre échantillon de personnes engagées dans des organisations militantes et revendiquant un style de vie alternatif. Notre but étant de pas substituer l'hégémonie du facteur financier à celui d'engagement, mais au contraire de voir comment ces facteurs se combinent avec d'autres, chaque fois dans des configurations singulières, qui peut être nous amènerait à rencontrer des formes d'innovation sociale, qui ne se définirait pas nécessairement comme telles par ceux qui les portent. A la manière d'un Monsieur Jourdain qui écrit de la poésie sans le savoir, des formes non repérées d'innovation sociale ne seraient-elles pas en train d'opérer ? Telle est notre utopie sociologique initiale.

Une fois ce périmètre défini, nous avons procédé comme toute enquête qualitative à la recherche optimale d'une diversité de situations. Pour cela, nous avons diversifié les canaux d'accès aux personnes en mobilisant :

- Les acteurs institutionnels de l'aide sociale,
- Les acteurs associatifs,
- Notre propre réseau social.

Les premières personnes rencontrées grâce à ces intermédiaires nous ont permis l'accès ensuite à d'autres personnes. Chaque fois, notre consigne était la suivante : « *On aimerait rencontrer des gens qui n'ont pas trop de sous, pour comprendre comment ils se débrouillent avec leurs factures énergétiques, s'ils font des travaux ou autres ?* »

Cette formule peu précise permettait de :

- Evoquer la contrainte financière, tout en laissant notre interlocuteur la traduire de manière subjective et ainsi, ne pas se réduire à des personnes identifiées comme pauvres.
- Evoquer la débrouille et les travaux pour augmenter la possibilité de rencontrer des personnes perçues comme disposant du « pouvoir d'imputabilité », que Paul Ricoeur définit comme « pouvoir de se croire capable de » (Ricoeur, 2001).

Ainsi, il s'agissait de construire par intersubjectivité un échantillon dont les contours permettent de définir ce qu'il n'est pas : ni composer exclusivement de personnes recouvertes par leur situation de pauvreté, ni des personnes non contraintes par l'argent (à supposer qu'elles existent), ni porté collectivement par un engagement militant. Des personnes « ordinaires », « plus ou moins précaires », qui font face, de façon tactique et/ou stratégique, à la contrainte énergétique en zone rurale.

Centré sur la question de l'énergie domestique, nous avons mené des entretiens semi-directifs qui s'attachaient à explorer non seulement leurs usages mais aussi les modes d'intervention sur leurs conditions d'habitat.

1. Selon l'observatoire des inégalités, un couple sans enfant relevant de la classe moyenne gagne entre 2 174 et 4 068 euros par mois.

Chaque personne a été rencontrée une ou plusieurs fois et l'entretien a duré à minima 1 heure et demie. Au regard de la situation majoritaire dans le provinçois, nous avons de fait rencontré des ménages habitant une maison dont ils sont propriétaires. La diversité des personnes rencontrées s'exprime en termes de :

- stabilité dans l'emploi et niveau de revenus : sans emploi donnant lieu à des indemnités chômage ou au RSA, enseignant contractuel, infirmière, agent de sécurité, intérimaire dans le bâtiment, auto-entrepreneur ou encore cantonnier ou fleuriste à la retraite dessinent les contours socioprofessionnels de notre échantillon.
- âge de la vie : certains sont en phase d'insertion (incertaine) dans la vie active, d'autres y cheminent et d'autres enfin, en sont sortis. Les situations matrimoniales sont elles aussi très diverses : célibataire, marié, divorcé, famille recomposée, avec ou sans enfant.
- Ancienneté de présence sur le territoire : une partie, la plus nombreuse au sein de notre échantillon, a quitté la ville pour s'installer à la campagne, l'autre partie, au contraire, vit dans la région qui l'a vue naître. En d'autres termes, sept ménages urbains rejoignent le monde rural et trois autres en sont originaires.

Notre échantillon se caractérise ainsi par le fait d'être propriétaire d'une maison, à des âges de la vie différents, avec des rapports à l'emploi et à l'aide sociale très divers, avec un lien au territoire récent ou ancien.

### Logique d'analyse

Notre intention de recherche est ainsi d'une part d'interroger l'exclusivité du facteur financier dans les usages domestiques de l'énergie en analysant les discours sur les pratiques énergétiques: sont-elles abordées uniquement aux prismes de leur dimension économique ? D'autre part, comprendre le sens attribué aux pratiques énergétiques conduit à déssectoriser l'entrée énergétique pour la resituer dans le registre de préoccupation dans lequel elle prend sens. Postulant que la notion de vulnérabilité énergétique serait plus opératoire pour comprendre les situations, nous avons donc été attentif aux discours concernant la distance aux emplois et services et donc, à la question des transports. Nous avons ajouté une autre entrée, la consommation alimentaire car, spontanément abordée dans les entretiens, elle apparaît à l'analyse évoluer en cohérence avec le discours sur les pratiques énergétiques. Enfin, nous avons distingué ce qui relevait des usages du quotidien (partie 2) des interventions sur les conditions d'habitat (partie 3).

## 2. Une diversité de postures vis-à-vis de la contrainte énergétique

Commençons par souligner les traits communs à l'ensemble de notre échantillon. Tous les ménages sont propriétaires d'une maison ou d'un pavillon et partagent les éléments suivants :

- Le recours au feu, poêle ou cheminée, pour chauffer la pièce à vivre, pièce qui est la plus chauffée de toute la maison.
- Des chambres et une salle de bain moins chauffées, mais disposant de chauffage électrique ou d'un bain d'huile d'appoint.
- En cas de présence de jeunes enfants, une température intermédiaire entre le salon et la chambre des parents.

Autre point de convergence entre toutes ces personnes, si l'on se réfère à la définition du terme de contrainte par le dictionnaire (Larousse, 2011) comme étant une « obligation créée par les règles en usage dans un milieu, par les lois propres à un domaine, par une nécessité, etc. », les personnes rencontrées pensent toutes leur rapport à l'énergie domestique en termes de contrainte, c'est-à-dire en fonction de registres de préoccupations et de principes de justifications propres à chacun. Et c'est précisément cette diversité de principes, mise en regard avec les pratiques décrites, qui nous intéresse ici. Il s'agissait ainsi d'analyser les registres de préoccupations et de justifications utilisés pour décrire leurs pratiques. Ici, la notion de posture vise à souligner cette attention portée au lien entre pratiques décrites et discours tenus.

A l'analyse, trois postures types apparaissent par rapport à l'attention portée à la dépense énergétique dans les usages quotidiens. Ces postures prennent sens au regard d'une logique d'action et d'un type de discours particulier et la contrainte énergétique peut ainsi être vécue comme :

- une contrainte subie : la restriction comme moyen d'économiser de l'argent.
- une contrainte refusée : le confort comme support au bien-être familial.
- une contrainte choisie : l'évidence d'une morale familiale ou politique.

## 2.1. Une contrainte subie: la restriction comme moyen d'économiser de l'argent

La question énergétique est pour ces familles avant tout un enjeu financier. Il s'agit d'économiser de l'argent, et cela concerne tous les postes budgétaires de l'économie familiale: transport, nourriture et usage énergétique. Le moyen pour y parvenir est surtout de réduire sa consommation et d'y associer des astuces. Pour la nourriture, par exemple : « On a la chance d'avoir Casino qui fait la viande en fin de date, à moitié prix. On achète beaucoup en fin de date: dix paquets de jambon que je mets au congèle. » Les supermarchés sont la source principale d'accès à la nourriture, « les marchés, c'est pas pour nous, c'est trop cher. » dira un autre interlocuteur.

La stratégie d'action sur la consommation d'énergie s'inscrit dans cette logique de réduction des coûts par un comportement de privation, ce qui crée des conflits relationnels au sein de la famille et/ou avec les fournisseurs. Le terme de "guerre" revient d'ailleurs dans plusieurs entretiens pour caractériser la relation :

– avec les fournisseurs: « C'est une guerre pour moi, elle est déclarée avec les fournisseurs et ceux qui en dépendent. Ils nous alignent chaque année et donc moins je peux leur filer mon fric, mieux c'est. Je dors avec deux pulls, trois carrément s'il fait très froid et je m'en sors très bien. Au moment de se coucher, oui il fait froid, mais après ça va. Au réveil aussi, c'est chaud, mais bon. Je deviens extrémiste, je serais capable de couper la chaudière. Je le fais pas pour elle (sa femme) et lui (son fils).»

– avec les enfants: « *Le chauffage, on fait la guerre, notamment aux grandes parce qu'elles ont froid, elles toument toutes seules le chauffage. Comme elles ont continué de tourner, on a mis l'argent de poche pour payer EDF, c'est assez efficace.* »

Concrètement, il s'agit ainsi de mettre le chauffage le plus bas possible, une personne déclare ainsi en hiver une température dans le salon de 12, 13 °C, de se couvrir au maximum, de jour comme de nuit, avec des pulls et des couvertures, et de boire des boissons chaudes. Si le terme de guerre peut sembler excessif, il témoigne d'un sentiment d'agression par le froid, de lutte,

terme plus récurrent encore, pour faire face, maintenir une vigilance, ce qui ne va pas sans conflits d'usage au sein de la famille, entre adultes et enfants (Desjeux et al., 1996)<sup>2</sup>.

Ces ménages ont aussi en commun de mettre entre parenthèse cette vigilance et cette privation quand ils reçoivent des amis. A l'apéritif, la cheminée sera allumée ou pour un dîner, la chaleur du four qui a servi à préparer le repas permettra de réchauffer l'atmosphère.

Les pratiques énergétiques sont ainsi abordées en termes de budget familial disponible et la stratégie consiste à associer ruse et comportement de privation pour parvenir à en réduire les coûts. Le terme de contrainte subie vise à souligner que les sentiments associés à cette logique d'action sont ceux parfois de la colère et le plus souvent de la lutte et de l'insatisfaction: « *Dans la vie maintenant, avec toutes ces contraintes, il n'y a pas énormément de plaisirs.* »

Ce mode de gestion de l'économie domestique concerne également le rapport à l'emploi et à la mobilité. L'offre de transport en commun est faible et ils sont eux aussi réduits à leur strict minimum, avec une conscience précise du coût de chacun d'eux: « *C'est dix euros pour aller en ville, alors je regroupe les choses que j'ai à faire sur une même journée, papier, amis ...* » Pour cette personne, en recherche d'emploi, les distances à parcourir sont un frein à l'emploi. Par exemple, elle donnait des cours particuliers dans une ville située à trente kilomètres de chez elle et elle a dû mettre un terme à cette activité car le coût de l'essence augmentant, le bénéfice financier se réduisait d'autant. Une autre personne, agent de sécurité à Paris, souligne cette même tension entre emploi et transport, et concerne cette situation bien repérée d'un travail moins rémunérateur car le coût de transport a augmenté. En d'autres termes, tout indique que ces personnes sont en situation de « vulnérabilité énergétique », situation qui concerne tout autant le rapport à l'emploi, au transport ou à l'économie domestique. Dans cette configuration, les comportements d'arbitrage se font avant tout au regard de considérations financières et conduisent à des comportements de privation et de ruse (De Certeau, 1990). L'intervention sur les conditions d'habitat devient-elle pour autant nulle car la nécessité de l'emploi et de la mobilité priment ? Nous verrons dans la partie suivante que cette conclusion est à nuancer.

## 2.2. Une contrainte refusée : le confort comme support du bien-être.

La question financière est importante concernant la question énergétique mais quand il s'agit des usages du quotidien, l'enjeu financier et les comportements de vigilance et de privation sont au contraire disqualifiés : « *L'économie d'énergie, l'économie de bouts de chandelle, non.* » Ne pas prendre de bain, être vigilant sur la durée des douches, faire la chasse aux luminaires ou à la télévision non éteinte, débrancher pour ne pas laisser en veille sont autant de possibilités évoquées par les personnes pour réduire leur consommation mais qui agissent comme des anti-modèles car ils sont non rentables financièrement et source de conflit ou d'effort au sein du foyer.

« *On va pas bouffer des patates pendant vingt ans, se les cailler et s'engueuler sous prétexte qu'on a acheté une baraque. On veut vivre paisiblement.* » Comme dans le cas précédent, la nourriture et les usages énergétiques sont associés pour penser cette question, et se traduisent également par une posture relationnelle, qui en paraît l'exact symétrique. D'un côté, privation et conflit sont associés, de l'autre bien-être relationnelle et confort. Bien se chauffer, bien manger, c'est important pour garantir des relations pacifiées.

Sur les transports, les personnes au sein de notre échantillon n'ont pas de longs trajets quotidiens, et l'usage de la voiture n'est pas évoqué comme une contrainte forte, ni ne donne lieu à des

2. Les auteurs utilisent avec humour l'expression « guerre des boutons » pour souligner les conflits qu'occasionnent l'usage de l'électricité au sein du foyer.

solutions alternatives comme le co-voiturage. Leur situation d'emploi est décrite comme source de satisfaction professionnelle et de stabilité financière. Concernant la nourriture, on retrouve la même finalité de plaisir et de qualité, qui se traduit par le recours au circuit court (AMAP) et à l'achat, à Paris (où ils se rendent parfois) dans les coopératives bio.

Concernant les usages domestiques de l'énergie, ce n'est pas l'argent qui est en jeu, mais la qualité de vie familiale et les conditions d'habitat qui en sont la condition d'expression : « *Le confort, c'est le bien-être.* » Les usages doivent alors à minima ne pas être contraignants et doivent au contraire être source de plaisir, en particulier celui « *d'être ensemble autour du feu* ». Là aussi, mode de gestion de l'économie domestique, rapport à l'emploi et à la mobilité s'inscrivent dans une même logique d'action mais qui privilégie cette fois la qualité à la contrainte. Au sein de notre échantillon, ce sont les personnes qui disposent de la plus grande stabilité professionnelle, avec des niveaux de revenu plus élevés, et un coût de transport plus faible. En d'autres termes, ils ne relèvent pas d'une situation de vulnérabilité énergétique. Dans cette configuration, qui paraît symétrique de la précédente, le facteur financier est davantage une ressource qu'une contrainte. Suffit-il pour autant à comprendre la diversité interne à ce profil concernant l'intervention, ou non, sur leurs conditions d'habitat ?

### 2.3. Une contrainte choisie : morale, familiale ou politique

Pour ces personnes, l'attention à la question énergétique au quotidien ne s'inscrit pas prioritairement dans une finalité financière ou la quête d'un bien-être, mais dans une morale, entendue comme « ensemble de règles de conduites, découlant d'une certaine conception de la vie » (Larousse, 2011).

Cette morale paraît se traduire en acte par le fait de vivre dans des maisons moins chauffées. C'est en tout cas au sein des foyers relevant de cette posture qu'à mes yeux d'urbain, la température semblait la plus basse, dans la pièce à vivre comme dans les autres pièces.

Pour les uns, qui ont grandi à la campagne, cette posture semble s'inscrire dans une culture familiale et revêt dans le discours la forme d'une évidence héritée, incorporée. « *J'ai grandi comme ça* ». Pour les autres, qui sont venus vivre à la campagne, l'expérience du froid semble participer d'une épreuve de conversion à un autre mode de vie, que nous développerons dans la partie suivante. A l'inverse des personnes en lutte contre le froid pour économiser de l'argent, celles-ci comprennent mal mon insistance à vouloir comprendre comment cela est vécu. Deux d'entre elles me répondront, « *c'est comme ça à la campagne* ». D'ailleurs, mon comportement pour vainement dissimuler ma gêne du froid les étonne et les fait sourire. Mon incompréhension technique, ma gêne du froid, leur étonnement et leur sourire nous signalant mutuellement que « *c'est pas pareil ici* ». Ici étant le rural, qui renvoie à la différence avec le monde urbain.

Ni subie, ni refusée, la contrainte énergétique est une donnée inhérente à leur choix ou condition de vie, celui de vivre à la campagne, un choix minoritaire qui tient à distance la société urbaine et ses normes de température ? C'est en tout cas au sein de ce groupe qu'on retrouve les personnes les plus éloignées d'un centre urbain.

En termes d'équipement, elles ont toutes un poêle à bois comme source principale de chauffage de la pièce à vivre et dispose de terrain ou de lien de proximité pour s'approvisionner à moindre coût. Se chauffer est un geste quotidien, concret, par le bois qu'il faut mettre dans le poêle.

Concernant la nourriture, ces personnes recourent plus ou moins au supermarché, privilégient

pour certains, des petites enseignes locales et surtout, disposent toutes d'un potager, entretenant ainsi un rapport nourricier à leur lieu de vie. Sans s'exalter d'une évocation nostalgique d'un monde rural qui a su conserver un lien à la terre, les analyses de Max Weber nous aide à souligner le fait que notre modernité se caractérise par une sophistication des dispositifs techniques qui met à distance le monde concret, notamment en utilisant des équipements dont ne savons pas le plus souvent comment ils fonctionnent. Plus largement, l'auteur souligne que les processus de rationalisation, d'intellectualisation et de désenchantement du monde qui caractérisent notre modernité s'accompagne d'un rapport au monde concret marqué par le fait de « penser sur », plutôt que « penser avec » (Weber, 1959). Or, le fait de se chauffer, de se nourrir et on le verra, de bâtir sa maison, s'inscrivent nous semble t-il dans une logique d'action qui privilégie, pour reprendre la distinction de Weber, le « penser avec » au « penser sur ».

La participation active et symbolique à la production alimentaire ou énergétique du foyer, ainsi que la difficulté des personnes à se prêter à l'exercice de l'entretien formel<sup>3</sup>, qui invite à porter un discours intellectualisant sur ses pratiques, sont à nos yeux caractéristiques de cette posture, soucieuse d'autonomie économe, que les personnes relient à leur culture familiale ou politique, qui tient à distance la condition urbaine, et son style de vie. Dans les deux cas, la ville est peu valorisée, peu pratiquée. Aussi, la question des transports s'inscrit dans une logique de pratique économe, sans déplorer pour autant la distance à la ville. L'un d'eux par exemple a rapidement abandonné un emploi stable à Paris car « *ça n'a pas de sens de faire des heures de voiture, pour après faire la sardine dans le métro.* » Tous privilégient la proximité à l'accès à l'emploi, souvent disqualifié au regard des conditions de travail. De même, le rapport à l'Etat est marqué d'un rapport défiant. Certains relèvent de revenus d'assistance, et cet élément est minoré tout comme il est exclu de recourir à une demande d'aide sociale pour payer une facture. Leur usage domestique de l'énergie s'inscrit dans une façon de vivre au quotidien, marquée par la volonté d'optimiser les ressources existantes (récupérer l'eau de pluie), de s'adapter à l'environnement (choisir une pièce selon les heures et saisons) et rechercher ainsi une forme d'autonomie économe, qui se traduit par l'importance de la proximité, entendu comme volonté de « faire avec sur ce qui est sur place ». Ces arbitrages concernent tout autant les usages énergétiques que le rapport à l'emploi ou à la mobilité. Au regard des critères de définition de la vulnérabilité énergétique de distance à l'emploi, aux services, de coût de transports, ils pourraient selon ces critères objectifs, relever de cette situation. Subjectivement, ils n'appréhendent pas la question en ces termes et nous verrons, au contraire, que leur fort investissement sur les conditions d'habitat les fait apparaître comme ceux qui sont marqués par un fort sentiment d'imputabilité sur cette question. En d'autres termes, ils se sentent moins vulnérables qu'acteurs qui maîtrisent cette question.

Ainsi, l'aperçu des usages à partir du rapport vécu à la contrainte énergétique permet de situer les registres de préoccupation et de justification dans lesquels ils interviennent. La contrainte énergétique donne lieu, au sein de notre échantillon, à trois postures distinctes : la lutte, le refus ou l'acceptation. Chaque posture ne prend sens qu'en la situant au sein du registre de préoccupation qui l'anime. La lutte, contre le froid, est marquée par une préoccupation avant tout financière. Le refus prend sens lui au regard d'une recherche de qualité de vie. Quant à l'acceptation, c'est d'une morale, familiale ou politique, dont il retourne. Chaque posture imprègne non seulement la question énergétique, mais aussi les discours sur les modes de transports ou la consommation alimentaire.

3. C'est parmi ces personnes que la rencontre a été la plus difficile car les intermédiaires hésitaient à leur « imposer » ma présence. Malgré la présence d'un intermédiaire, certains ont refusé car ils avaient « des choses à faire ». Parmi ceux rencontrés, l'enregistreur n'a pas été utilisé avec l'une d'elles par peur d'inhiber sa parole, et avec toutes, nous nous sommes chaque fois davantage déplacés pour voir et commenter ce dont ils parlaient. Enfin, certains continuaient leur activité. En d'autres termes, la situation de (non) rencontre est imprégnée de leur préférence à faire, plutôt qu'à dire.

A ce stade d'analyse, la contrainte énergétique ne peut donc se réduire à sa composante financière conduisant à un comportement de privation. Les différences de ressources financières permettent de saisir, par exemple, les différences de postures entre contrainte subie ou refusée mais devient inopérante face à la posture d'acceptation. De plus, l'entrée « énergie domestique » ne se suffit pas en elle-même pour comprendre les comportements. Il faut les réinscrire dans le cadre d'une économie domestique, elle-même liée au rapport à l'emploi et à la mobilité. Ainsi la vertu d'une approche en termes de vulnérabilité énergétique est d'élargir les registres de préoccupation où peut intervenir la question énergétique, mais la désubjectivation des critères de définition peinent à rendre compte des différences de logiques d'actions.

Prolongeons notre logique d'analyse en se centrant désormais non plus sur les usages, mais sur l'intervention sur les conditions d'habitat car les deux s'avèrent liés. Par exemple Miguel ajoute à propos de son refus de la contrainte dans les usages au quotidien : « *Isoler la baraque oui, mais se priver d'un confort, non.* » Pour comprendre la mise en œuvre d'un projet d'amélioration énergétique de son habitat, nous verrons que là encore, il faut déssectoriser l'entrée énergétique et réinterroger l'exclusivité du facteur financier. Sans cela, il est difficile de comprendre les différences d'intervention sur les conditions d'habitat au sein de la posture de privation par exemple. Plus largement, au sein de notre échantillon, la question des travaux s'est avérée très liée aux trajectoires résidentielles des personnes, trajectoires qui, en retour, permettent de mieux comprendre les usages énergétiques au quotidien.

### 3. Travaux, rapport à l'habitat et trajectoire résidentielle

Premier résultat, tous ont agi sur leur conditions d'habitat, y compris ceux se disant sans ressources pour intervenir et privilégiant dans leurs stratégies d'adaptation aux contraintes énergétiques, un comportement de privation. Au sein de notre échantillon, nécessité fait loi : quand le chauffage cède en plein hiver, une solution doit être trouvée.

Ensuite, entre isoler la salle de bains, changer les fenêtres ou la chaudière, et refaire complètement une ferme, une grange ou un ancien moulin, la première distinction à opérer concerne l'ampleur des travaux : petits ou grands. Cette ampleur se comprend au regard d'un projet de vie contenu dans la trajectoire résidentielle des personnes. Notre propos est ainsi d'esquisser une articulation possible entre usage au quotidien, travaux, trajectoire résidentielle et projet de vie. Cette démarche vise moins à saisir toutes ces dimensions et leur articulation, que de rendre accessible la nécessaire prise en compte de ces divers ingrédients pour comprendre la diversité des comportements énergétiques dans l'habitat.

Au sein de notre échantillon, quatre dynamiques résidentielles apparaissent :

- Se projeter : les déçues d'une aspiration au « bonheur d'avoir un jardin »
- S'approcher : une transition douce par le travail
- Se réfugier : une épreuve durable de conversion
- Rester : une évidence héritée

### 3.1. Se projeter : les déconvenues d'une aspiration au « bonheur d'avoir un jardin »

Au sein de notre échantillon, cette situation type permet de mieux comprendre le vécu de la contrainte énergétique comme contrainte subie, conduisant à se restreindre afin d'économiser de l'argent. Les ménages dans cette situation ont les points communs suivants. Ils vivaient en banlieue parisienne dans de grands-ensembles et ont décidé de venir s'installer dans un village pour augmenter la surface d'habitation, avoir un meilleur cadre de vie et surtout offrir un meilleur environnement éducatif à leur enfant.

L'une d'elles dira ainsi : « *Quand j'ai vu ma fille donner un coup de pied pour rien à une pouvelle, je me suis dit qu'il fallait changer de décor.* »

En d'autres termes, il s'agit de quitter « *l'ambiance des cités* » pour éviter que leur enfant ne développe des comportements agressifs ou en soit victime. Ces couples bi-actifs, avec des revenus de 3 500 euros environ, avec de jeunes enfants, à l'approche de la quarantaine ont donc fait le choix d'une transition biographique marquée par le passage de l'urbain au rural. Aucun des ménages concernés ne pensait « venir aussi loin » et c'est leur taux d'endettement possible, sans beaucoup d'apport initial, qui a défini cet éloignement de Paris.

Mais ils ne pouvaient pas prévoir que des accidents de la vie viendraient réduire, peu de temps après leur accession à la propriété, leurs ressources financières et mettre en péril leur nouvelle situation. Pour Martine, la perte de proches a entraîné une dépression conduisant à un arrêt maladie, qui a réduit fortement son salaire, sur lequel reposait principalement les ressources du foyer. Elle est infirmière et, en travaillant de nuit, parvenait à un salaire de 2 800 euros par mois. Quant au conjoint de Monique, boulanger : « [il a eu] *un accident du travail il y a deux ans. Opération d'une hernie discale. Complications. Et pendant l'opération, ils ont cassés un disque. Résultat, je suis handicapé à 50% !!! Je ne peux pas redevenir boulanger. Et le problème, c'est que l'accident de travail a été reconnu, je gagnais bien, mais beaucoup au black. Résultat, je suis passé de 2 800 à 1 200.* »

En reprenant la typologie de Serge Paugam, ces personnes sont en situation de fragilisation, le rapport à l'emploi se dégrade, ce qui les amène à solliciter des aides ponctuelles auprès des services sociaux. Ces ménages ont en effet eu recours au FSE. Leur instabilité, espéré transitoire, est insécurisante, à plus forte raison qu'elle intervient à une période de transition biographique qui les inscrit dans une situation nouvelle, comportant donc une part d'inconnu. En l'occurrence, le fait de devenir propriétaire sur un type de territoire méconnu jusqu'alors : la campagne. Dans cette configuration, la contrainte énergétique cristallise toutes les tensions car elle renvoie à la fois à la question financière, mais aussi à l'apprentissage de devenir propriétaire : « *on a été dépassé par toutes cette énergie à payer* ». La polysémie de cette dernière expression contient cette problématique de l'augmentation notable de leur facture énergétique qui provient à la fois d'éléments extérieurs et objectifs (augmentation des tarifs et de la surface habitée) mais aussi de leur capacité d'adaptation à ce nouveau dispositif de gestion des consommations énergétiques.

Or, « *couper l'eau l'hiver pour pas que la canalisation éclate, arrêter d'allumer et éteindre la chaudière car ça consomme encore plus, apprendre que le plancher chauffant avait fonctionné tout l'été. En voyant notre facture d'été, on a hurlé, demandé à constater les compteurs, et on a compris après que ça venait de là !!! Bref, il y a un tas de choses à apprendre et on a été un peu dépassé par toutes cette énergie à payer les premières années.* »

Ainsi, leur situation actuelle est marquée par les effets cumulés d'un « événement de vie » et du difficile apprentissage des compétences de « propriétaire à la campagne » qui implique en particulier, de savoir maîtriser un nouveau dispositif technique de gestion des consommations d'énergie.

La question financière est au cœur de leur préoccupation quotidienne et guide leur comportement dans les différents domaines déjà évoqués des transports, de la nourriture, du travail ou des usages domestiques de l'énergie. Cette commune situation conduit-elle au même logique d'intervention sur l'habitat ? Non.

Pour certains, cela a interdit toute perspective de travaux ambitieux. Seule la chaudière qui a cédé en plein hiver a été changée, en partie grâce à l'aide financière du père de monsieur. Ils ont pu faire appel au seul artisan local qu'il connaisse, car c'était celui de l'ancien propriétaire qui leur a donné les coordonnées. A côté de la cuisine, existe une grange de 40m<sup>2</sup>, sans isolation satisfaisante qui est une source de déperdition énergétique. Mais ils n'ont pas les moyens de faire appel à cet artisan, en qui ils ont confiance, à plus forte raison que la surface habitable supplémentaire viendrait augmenter les impôts. Ainsi, le facteur financier est avant tout une contrainte, qui justifie de ne pas pouvoir faire de travaux, même s'ils savent désormais ce qu'il conviendrait de faire pour réduire le coût énergétique. L'évocation de se « débrouiller » pour isoler soi-même, avec l'aide de proche, leur paraît impossible. Ainsi apparaît par défaut, non seulement le poids de la contrainte financière, mais aussi celui de compétences techniques et des ressources relationnelles pour pouvoir le compenser. Dans ce cas, seul l'urgence s'impose pour améliorer ses conditions d'habitat.

L'autre ménage, à la situation proche, est davantage parvenu à faire des travaux. Egalement soutenue par le père de Monsieur, ce dernier, âgé de 65 ans, dispose de ressources financières plus conséquentes, mais aussi de temps puisqu'il est nouvellement à la retraite, contrairement à la situation précédente. Enfin, il aime bricoler et dispose de compétences techniques. Dans cette configuration, associé à son beau-fils qui partageait jusqu'alors peu le goût du bricolage, mais dont il découvre les vertus, en cette période d'inactivité, ils ont pu isoler la salle de bains et les chambres des enfants. Depuis lors, monsieur échange des coups de main avec certains voisins : « *Je suis allé changer la serrure chez la voisine hier et avant il y a un autre voisin qui est venu me donner un coup de main pour l'électricité* ». Leur inscription locale plus forte a été initiée par madame, qui s'est investie dans le comité des fêtes, en organisant une bourse aux vêtements pour les enfants. Progressivement, une partie des voisins est devenue plus proche, ils boivent l'apéritif ensemble et s'échangent des coups de main.

« *Ca fait du bien de sortir, déjà ça occupe et ça fait plaisir* » précise monsieur. Son arrêt maladie, après des années de travail intense en tant que boulanger, l'avait conduit « *à tourner en rond* », ne sachant que faire de tout ce temps disponible s'il n'est pas consacré au travail. Il troque ainsi son identité de « malade » contre celui de « bricoleur » en apprentissage, qui lui permet d'occuper son temps et de construire une définition de lui-même plus valorisante. A la différence du ménage précédent, où monsieur travaille à Paris et madame est en dépression, qui les conduit à un sentiment d'isolement social (« *on croise plus de champ que de gens ici* »), ce couple a construit progressivement des liens de proximité qui, associés aux différentes ressources qu'ont permis le père de Madame, leur permettent d'agir sur leur conditions d'habitat.

Ainsi, une même trajectoire résidentielle caractérisée par un accident de la vie et un passage sans transition de l'urbain au rural permet de mieux comprendre la primauté des préoccupations financières dans leur rapport à l'énergie au quotidien. En revanche, l'analyse des facteurs d'interventions sur leur conditions d'habitat souligne que la famille et le réseau social de proximité peuvent permettent de compenser pour partie la contrainte financière. Dit autrement, au côté du facteur financier, il faut ajouter le facteur familial, mais aussi social et technique pour comprendre la présence ou non de capacités d'action sur les conditions d'habitat. L'articulation entre comportement de privation dans les usages, opportunités relationnelles et investissement dans l'activité bricolage est ainsi résumée par Monique :

« *Quand il y a des travaux à faire, soit on arrive à grappiller de côté ; soit on a une belle surprise à Noël, mes parents nous ont donné 1 000 euros. Et puis c'est les coups de main à droite à gauche, surtout que mon mari y prend goût !* »

### 3.2. S'approcher : une transition douce par le travail

Cette situation type concerne les ménages porteurs d'un discours et de pratiques centrées sur la qualité de vie et le confort, qui conduit à refuser la contrainte énergétique au quotidien. Leur trajectoire résidentielle concerne également le passage de l'urbain au rural, mais se distingue des précédents par le fait que c'est le travail qui les a amené à vivre dans le provinois, et ils y sont devenus propriétaires après plusieurs années. Ils ont d'abord fait les trajets sans déménager, puis loué un appartement dans la région, avant d'acheter leur actuelle maison. Outre que les coûts de transport s'en trouvent abaissés par rapport aux précédents, ils ont eu davantage de temps pour découvrir le territoire et ces différents villages, se socialiser par le travail et redéfinir le « *rêve d'une vieille maison en pierre où, au coin du feu, tu vois un beau paysage* ». Un ménage a alors opté pour une maison de centre bourg, plutôt qu'une habitation isolée. Un autre a abandonné « *la maison en pierre* » pour choisir un pavillon, situé dans la première couronne de Provins.

Concernant les travaux, l'un a acheté une vieille grange à retaper entièrement. L'autre un pavillon dans lequel il a effectué différents travaux. Dans les deux cas, il s'agit de « faire faire avec », en mobilisant la famille et le réseau social de proximité, tout en participant au maximum, sachant qu'ils travaillent et ne sont guère bricoleurs.

L'un d'eux, Miguel, père de trois enfants, a donc acheté une maison, dans la périphérie de Provins, en 2008. Originaire de la moitié ouest du département, ils rêvaient d'une maison en pierre, mais le prix des travaux les a contraints à habiter en zone pavillonnaire, pas trop loin de Provins, pour assurer les nombreuses activités des filles, ainsi que les siennes (sport et musique).

Si, dans le rapport à l'énergie, il affiche le refus de se contraindre, il investit en revanche dans l'équipement, en particulier sur la question du chauffage et de l'isolation. Dans les deux cas, son raisonnement est qu'il s'agit d'une nécessité économique à laquelle il ne peut pas faire face par l'offre marchande classique car elle est trop chère. Aussi, il se débrouille. Comment? Par la relation aux autres qui compense non seulement le coût financier, mais aussi son incompétence technique. Son père est la première ressource. Artisan du bâtiment, c'est lui qui a validé l'achat de la maison, et le choix des pièces à isoler, puis acheté et installé le matériel avec son fils comme homme à tout faire. C'est aussi son père qui a vu que la cheminée, contrairement à l'ancien propriétaire, pouvait être plus qu'un plaisir esthétique. Il a prolongé les conduits dans les différentes pièces pour s'en servir comme source de chauffage. Ce qui a réduit par trois sa consommation de fioul.

Pour le bois, c'est caractéristique de son fonctionnement. Il parle du prix du bois avec un collègue.

Ce dernier dit qu'il peut en avoir moins cher. Puis l'année suivante, un autre collègue lui dit qu'il peut l'avoir encore moins cher, à condition de venir le couper et l'acheminer avec les copains. Ça devient l'occasion d'une journée champêtre, avec les copains, pour un prix incomparable.

Dans la même logique de lien aux gens qui créent des opportunités, il a sympathisé avec les ouvriers qui refont le lycée où il travaille. Ils lui ont donné des barres de support à son abri bois ou encore sont venus lui installer un chauffage récupéré pour sa salle de bain. Lui, leur démêle des soucis informatiques et accueillera la famille de l'un d'eux, venus dans la région pour aller à Disney Land. A propos de la nourriture, il a lié avec un ancien enseignant qui fait venir la viande du sud ouest. Sur le marché, il a lié avec un maraîcher qui propose maintenant des paniers pour les collègues chaque semaine.

Selon lui, l'augmentation du prix des énergies oblige à trouver des solutions alternatives à l'offre marchande qu'ils ne peuvent pas se permettre. Contrainte financière et valeur de solidarité et proximité alimentent ainsi la dynamique de l'échange, qui favorise tout autant le lien social que la résolution pour partie des contraintes énergétiques rencontrées. S'il dispose de ressources financières plus conséquentes que dans la situation précédente, cet élément agit tout de même comme une contrainte, qui s'avère créative en terme de lien social et de plaisir d'être ensemble. L'autre ménage relevant de cette situation se déclare dans les mêmes dispositions : un faible goût pour le bricolage en soi, mais le plaisir de faire avec d'autres. Au final, ils ont moins participé qu'ils le pensaient initialement en raison d'un héritage inattendu reçu au moment de l'achat. Rétrospectivement, ils s'interrogent sur le rôle du facteur financier : « *La contrainte rend plus compliquée mais ça doit permettre de trouver des solutions, d'inventer, alors que nous on a le confort. Quand tu l'as, tu en profites et tu vas pas forcément innover ou chercher des trucs* ».

Ainsi, ce type de trajectoire résidentielle se caractérise par un passage lent de l'urbain au rural, où c'est le choix d'un travail qui précède celui du lieu de vie. La stabilité professionnelle dessert le facteur financier et éclaire ainsi le refus de la contrainte énergétique au quotidien car leur rapport à l'énergie s'inscrit dans une recherche de qualité de vie et de confort. En termes de rapport à l'énergie, ils ne se définissent pas pour autant comme consommateurs. Au contraire, ils cherchent à être « économes et écolos », et le meilleur moyen pour y parvenir ne se joue pas, à leurs yeux, dans les gestes du quotidien mais bien dans la capacité à agir sur leurs conditions d'habitation. Le facteur financier redevient alors une contrainte pour effectuer les travaux nécessaires, de même que leur manque de compétences techniques, mais ils parviennent à compenser l'un et l'autre en mobilisant la famille et leur réseau social de proximité. La contrainte financière devient alors productrice de lien social et de plaisir d'être ensemble.

### 3.3. Rester : une évidence héritée

Cette situation type concerne les personnes porteuses d'une posture d'acceptation de la contrainte énergétique, qui prend sens au regard d'une morale familiale. En termes de trajectoire résidentielle, l'enjeu est de pouvoir vivre là où ils ont grandi.

Julien, 34 ans, a acheté, avec son frère, un hangar du centre bourg de son village natal. Ils ont pu l'acquérir car ils connaissaient le propriétaire, auprès de qui ils louaient déjà cet espace, en tant qu'artisan du bâtiment. L'un comme plombier, l'autre comme maçon. Puis, ils ont décidé de déposer le bilan, après sept années d'activités intenses mais peu rémunératrices. Son frère est retourné chez ses parents, vivant dans le même village, et s'est fait embauché comme salarié

dans une entreprise du bâtiment de la région. Julien est au chômage, comme sa compagne, qui attend un enfant. Il passe ses journées, aidé de son père, à transformer la bâtisse en plusieurs appartements. Un pour lui, l'autre pour son frère, et un garage commun. A défaut d'une insertion professionnelle satisfaisante, il se consacre donc à construire sa maison, dans la commune de son enfance : « *c'est déjà une belle performance.* » Le maire souligne en effet que « *garder les jeunes* » est une difficulté majeure car l'attractivité du village situé à quelques kilomètres de Provins, fait que « *les gamins du pays* » n'arrivent plus à se loger sur la commune.

Pourtant, de nombreux enfants grandissent dans ce village : « *sur 640 habitants, 200 ont moins de 18 ans, c'est presque une caractéristique de Tiers Monde. Et oui, avec des anciens et des nouveaux, les uns n'ont pas le temps, les autres sont des briards donc c'est dur, dur, mais on s'emploie à créer des moments de rencontres, des collectes de mémoires collectives, faut donner du sens à ce dynamisme, à ce turn-over, c'est du turn-over en fait. Les enfants auront des racines avec ce village, mais les parents pas plus que ça, s'ils veulent partir, ils le feront sans plus d'états d'âmes.* »

La problématique de la mobilité résidentielle dans ce village qui voit se rencontrer anciens, attachés à la culture rurale, et nouveaux, issus du monde urbain, semble ainsi un élément de contexte qui éclaire l'investissement familial pour parvenir à rester vivre au village. Julien et son père, rencontrés ensemble, ont d'ailleurs la nostalgie du village d'antan, de la fête du 14 juillet, de ces tournois de foot inter villages, qui ne sont plus. Ils déplorent que : « *Les gens avaient le temps, aujourd'hui, les gens ne prennent plus le temps de se saluer, de manger, le voisin, quand il est venu nous dire bonjour, c'était pour acheter la maison !!!* »

A propos de cette incompréhension avec les urbains nouveaux venus, l'un d'eux analyse une anecdote révélatrice du lien entre différence de mode de vie et renvoie vers le différent, l'étranger : « *A saint Lou, je travaillais souvent le soir et je rentrais tard le soir, le week-end, j'étais pas là... Et un jour, après des mois, la voisine me dit : – Au début, on pensait que tu étais arabe.* ». *Je ne comprenais pas et elle m'a expliqué en me parlant de mes horaires qui étaient bizarres. En fait, c'est l'étrangeté qui fait de toi un étranger. Mes horaires, mon mode de vie étaient étranges, donc j'étais étrange étranger. Et le plus étranger, c'était l'arabe. Après un peu moins, y'avait le marseillais, ensuite le parisien, ensuite celui du village d'à côté. Et comme ils n'arrivaient pas à me cerner, ils m'ont mis dans le plus étranger qu'ils connaissaient. Elle n'est pas d'ici, tu l'entends souvent, ça veut dire du village du côté. Et c'est pas rare à la campagne, mais c'est ce mélange entre Paris qui est pas loin, et la pleine campagne, qui fait un drôle de mélange ici.* »

En miroir de ces représentations croisées, si celui qui n'est pas d'ici est un étranger, celui qui est d'ici, l'est un peu trop, ajoute sa femme : « *Ici, les seuls noirs sont pas du cru. J'ai grandi en banlieue et je trouve que c'est trop blanc, avec un nez rouge, ça manque de mélange d'ici.* »

Pour ceux d'ici rencontrés, rester vivre au pays apparaît comme un investissement familial qui mobilise parents et enfants. Le père, nouvellement à la retraite y consacre ses journées. Initiés il y a cinq ans, ils pensent avoir fini d'ici un an. Le discours dominant est de faire seul, en famille. Le père présente d'ailleurs sa famille comme « *une famille de bâtisseur* ». Son propre grand-père, puis son père ont toujours bricolé. Le premier a construit une deuxième maison, par nécessité, à l'âge de 50 ans et le second, il l'a toujours vu bricolé, et aidé.

Ils isolent la maison avec double couche de laine de verre, efficace et rentable, et le système de chauffage principal sera un poêle un bois : « *C'est le moins cher, comme j'ai du bois et sinon on connaît* ». En complément, le fils hésite entre chaudière à bois, qu'il faut maintenir à une température de 82°C, avec des bûches de un mètre, et pompe à chaleur. La première solution

coûte trois fois moins cher que la seconde, aussi ils penchent pour l'instant pour la première option même si le travail physique est plus conséquent. Le critère de choix évoqué n'est pas la prise en compte de l'effort physique, mais celui de la rentabilité ou non dans la durée.

En d'autres termes, il s'agit d'être économe en argent, pas en énergie dépensée. L'attention à la performance énergétique du bâtiment est avant tout sous le signe de l'économie.

En termes de ressources mobilisées pour mener à bien ce vaste chantier, le discours dominant est de faire seul. Faire seul signifie faire avec son père qui a, en outre, financé une partie des travaux. La famille est ainsi la ressource principale et ensemble, ils disposent des compétences techniques et du savoir-faire qui permettent de savoir où acheter, comment faire, avec quels matériaux, et le faire.

Cette mise en avant du faire soi-même en famille semble minorer le recours à d'autres compétences. Le recours à un électricien, tout comme à un ami architecte, a été abordé en fin d'entretien, à force de questions. De même, une partie du matériel, comme la bétonneuse, est emprunté à des voisins. Mais le discours sur les copains est plutôt qu'« *ils ont que de la bouche* », même si par ailleurs, il précisera ne jamais leur avoir demandé.

Ainsi, à défaut d'intégration locale par le travail, bâtir sa maison permet de rester vivre au sein d'un territoire devenu attractif, grâce à sa disponibilité, ses compétences, sa famille et son inscription locale. La recherche d'une autonomie économe dont la logique d'action consiste à « *faire soi-même avec ce qui est sur place* » concerne ainsi tout autant les usages énergétiques au quotidien que la façon d'envisager les travaux. Dans cette configuration, la ressource familiale et les compétences sont centrales et valorisées, alors que le facteur relationnel est marginal et minoré.

### 3.4. Se réfugier : une épreuve durable

Cette trajectoire résidentielle renvoie aussi à des personnes inscrites dans une posture d'acceptation de la contrainte énergétique au quotidien. Mais le discours qui supportent ces pratiques se réfère moins à une culture familiale qu'à une critique sociétale. L'autonomie économe se fonde davantage sur la volonté de mise à distance de la condition urbaine, qu'ils ont décidé de quitter en s'installant dans le provincial.

Comme les précédents, les travaux entrepris sont d'envergure puisqu'il s'agit, dans les trois cas, de refaire entièrement une vieille bâtisse. Mais les travaux entrepris durent beaucoup plus longtemps. Tous initiés depuis au moins une dizaine d'année, aucun ne juge aujourd'hui avoir terminé. Ils vivent en quelque sorte dans une maison en perpétuel chantier depuis plusieurs années. Monter des murs, isoler, aménager sa maison ... est une activité le plus souvent solitaire, qui est décrite comme s'étant imposée avec plaisir. « *Je me réalisais pas quand j'ai commencé, et j'ai fait, défait, refait et en politique, j'y comprends rien, mais bricoler, j'ai le truc* ». Ainsi, savoir bricoler est central dans cette posture, et cette compétence n'est pas présentée comme le résultat d'une culture familiale, mais davantage comme une conversion réussie, qu'il n'avait pas programmé : « *je me doutais vraiment pas que j'y passerai autant de temps, c'est le pas dans le porte un peu, tu commences, tu continues, tu continues et tu t'aperçois que tu y arrives.* »

L'avancée des travaux et la montée en compétences dépend de l'évolution des situations de chacun. L'un d'eux, par exemple, a décidé de travailler en intérim dans le bâtiment afin d'apprendre. Il travaille à sa maison entre deux missions, ou le soir et le week-end et refuse parfois des missions, qu'il juge trop éloignées géographiquement. De même, chaque année, il fait un voyage de plusieurs

mois à l'étranger où, seul, il parcourt un pays à pied, avec son appareil photo, et dort où bon lui semble, au gré des rencontres avec les gens et les lieux qui le séduisent. Tous décrivent un mode de vie fait de travail ponctuel, avec ou sans revenu d'assistance, de passions (la photo, l'art japonais, les voyages, la botanique...) et de travaux. Ils valorisent leurs capacités de choix, en premier lieu celui de maîtriser son temps et ses activités, où les travaux occupent une place importante, mais non exclusive, ni prioritaire. Leur discours évoque un cheminement qui se construit sur ce qu'il refuse, en particulier la vie salariale et le mode de vie urbain. Leur trajectoire résidentielle, marquée par le passage de l'urbain au rural, est vécue sur ce mode de la prise de distance et de la recherche d'alternatives en acte, sans s'inscrire fortement dans des organisations ou conceptions militantes. Il s'agit d'être autonome, sans souci d'un discours de justification qui évoque les propos de Gilles Deleuze : « *Expérimentez, n'interprétez jamais* » (Deleuze, Parnet, 1977). Ainsi, le rapport aux travaux paraît traversé par une même posture que celle qui imprègne leur rapport au froid. Ce n'est pas un choix en soi, mais une épreuve que l'on traverse. Plus largement, leur façon de vivre semble s'apparenter à un chantier, comme leur maison est en travaux et que le froid est une expérience qui finit par vous constituer.

S'ils effectuent la plupart de leurs travaux seuls, la famille et le réseau social de proximité interviennent également. A l'inverse du profil précédent, c'est plutôt la ressource familiale qui est minorée et le coup de main qui est valorisé, à condition qu'il comporte cette part d'indéterminé qui semble les constituer : « *Un coup de main, ça ne peut pas être programmé, ni obligé, faut que ça soit improvisé.* »

## Synthèse

Notre terrain d'enquête en milieu rural s'est ainsi proposé d'étudier le rôle du facteur financier dans l'analyse des rapports contraints à l'usage de l'énergie domestique. En première analyse, il est possible de retenir que c'est parmi les personnes les plus démunies que l'on trouve une centration exclusive sur la préoccupation financière, qui ne trouve à s'exprimer qu'au travers de comportements de privations dans les pratiques énergétiques du quotidien, avec le sentiment de ne pouvoir agir sur ses conditions d'habitat. A l'inverse, c'est parmi les personnes dotées des ressources économiques les plus importantes que la justification écologique est portée en tant que telle, celle-ci se traduisant par une centration, non pas sur les gestes du quotidien mais sur les conditions d'habitat en ayant recours à des artisans. Pour autant, dans le premier cas, le ménage a changé sa chaudière quand elle est tombée en panne, en plein hiver, et a donc lui aussi eu recours à un artisan. Et dans le second, l'artisan n'a pas réalisé l'ensemble des travaux puisque le ménage a lui-même participé aux travaux, aidé du père d'un ami très compétent qu'ils ont rémunéré sans le déclarer. Plus largement, ces deux situations concernent deux ménages et les autres situations rencontrées ne peuvent se comprendre au regard de leur niveau de ressources financières. En d'autres termes, la rationalité économique d'un acteur isolé qui recourt ou non au marché en fonction de ses ressources financières pour répondre à ses besoins rend que très partiellement compte des situations rencontrées et de leur dynamique. Plus exactement, il ne permet pas de saisir comment les ménages d'une part vivent cette contrainte énergétique et d'autre part s'y adaptent en l'absence de recours à un artisan. S'il s'avère qu'il existe assurément un lien entre prégnance des situations de pauvreté et possibilité d'intervention sur ses conditions d'habitat, il ne prend sens qu'en resituant de nombreuses autres dimensions qui composent le vécu et la logique d'action face à cette situation.

Il apparaît alors que seul un ménage se sent impuissant face à la contrainte énergétique et se centre exclusivement sur les gestes du quotidien. Tous les autres se sentent en capacité d'action face à la contrainte énergétique par une intervention, petite ou grande, sur leurs conditions d'habitat. Disposer de temps, de compétences ou de désir d'apprendre, de réseau social et de soutien familial apparaissent alors comme les principales ressources qui permettent de compenser le manque d'argent.

Il faut enfin souligner l'effet possible de la consigne proposée à nos intermédiaires pour composer notre échantillon car elle évoquait la contrainte énergétique mais aussi le fait d'y répondre. Il faut donc se garder de toute généralisation hâtive concernant les populations vulnérables. Notre propos consiste cependant à souligner que de nombreux autres facteurs que financiers permettent de comprendre ce qui agit comme une contrainte mais aussi et surtout, peut agir comme une ressource pour faire face, en premier lieu la famille et le réseau social par l'intermédiaire du coup de main.

## Conclusion : les formes contemporaines de l'entraide comme matière à penser l'innovation politique ?

Au terme de ce travail, rappelons que notre pari sociologique initial était de découvrir des formes d'innovations sociales en milieu populaire, non formalisées, au sein d'un collectif militant mais correspondant à la définition qu'en propose le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale : « L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales. » Les premiers temps de notre recherche furent marqués par la déception de ne pas en rencontrer car rien de ce que nous découvriions ne nous paraissait nouveau.

A l'inverse, notre hypothèse consistant à interroger l'hégémonie de la contrainte financière, conduisant à l'impossibilité d'agir, s'est elle trouvée confirmée. La dimension financière est certes centrale dans toutes les situations rencontrées, mais l'exclusivité de celle-ci, ainsi que les comportements de privation comme seule réponse sont très rares au sein de notre échantillon. En d'autres termes, le vécu et les réponses à la contrainte énergétique se situe dans une « zone grise » entre l'impuissance à agir et l'alternative innovante. Les modes d'adaptations rencontrés, tout comme les vécus de la contrainte énergétique, sont plurielles et dépendent de facteurs relationnels, identitaires, temporels, techniques, géographiques qui s'articulent les uns aux autres, dans des configurations chaque fois singulières.

Al'analyse, il est toutefois possible de proposer une typologie des usages contraints de l'énergie qui s'articule avec celle de Serge Paugam concernant les situations de pauvreté. Quand la contrainte énergétique est vécue comme subie, la situation des ménages s'inscrit plus souvent dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'aide publique. Quand elle est aménagée, le ménage oscille entre accès à l'emploi et le recours à l'aide et s'inscrit dans une situation de fragilité. Enfin, quand elle est choisie, les ménages sont davantage en situation de stabilité d'emploi, situation que ne couvrent pas les travaux de Serge Paugam et qui répond à notre choix initial d'élargir notre échantillon. En termes de pratiques, les premiers se centrent davantage sur les gestes du quotidien avec des comportements de privation, alors que dans le dernier cas, l'attention est portée sur l'intervention sur les conditions d'habitat que la peur du déclassement alimente souvent en investissant sa maison, dans une logique de patrimonialisation. Dans cette approche, l'entrée énergétique est alors l'une des dimensions d'une situation type de précarité et la capacité

1. Cette définition est issue des réflexions menées par le groupe de travail « innovation sociale » du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) en 2012.

d'action des ménages est objectivable au regard de leurs conditions socio-économiques. Plus les ménages sont démunis, plus ils se centrent sur les usages du quotidien pour parvenir à économiser. Et un continuum semble se dessiner où la capacité d'action sur son habitat croit à mesure que les ressources financières augmentent et que la situation socioprofessionnelle se stabilise.

Toutefois, deux éléments sont particulièrement centraux pour comprendre les modes d'adaptations des ménages qui viennent à la fois confirmer et nuancer cette typologie : le rôle de la famille et celui du « coup de main ». L'importance de ces ressources mobilisées par les ménages pour faire face à la contrainte énergétique interpellent les mutations sociétales actuelles et interrogent les principes d'actions publiques à mettre en œuvre.

## L'avenir des solidarités familiales en question

La famille, membre de la maisonnée ou de la lignée, pour reprendre la terminologie de Florence Weber (Weber, 2005) est décisive. Conjoints, parents, beaux-parents, oncles, sœurs, beaux-frères, la force du lien familial s'exprime particulièrement quand un ménage cherche à agir sur son logement ou simplement honorer une facture. Dans nombre de situations rencontrées, un ou des membres de la famille apportent argent, temps disponible et/ou compétences et c'est ainsi principalement parmi les membres de la famille que les ménages puisent des ressources pour faire face à la contrainte énergétique. D'ailleurs, les personnes les plus démunies, en termes de capacité d'action sur leur bâti, se caractérisent précisément par l'absence de possibilité de recours auprès de leur famille. L'investissement familial n'a rien de mécanique ou de systématique, il dépend des ressources de ladite famille et de la nature des liens en son sein. En ce sens, la première ressource des ménages face à la contrainte énergétique est particulièrement inégalitaire.

De plus, une génération, quand elle le peut, semble jouer un rôle de pivot décisif de solidarité. Quand la famille apporte de l'argent, du temps disponible ou des savoir-faire, c'est souvent la génération des grands parents qui est sollicitée. Ceux qui ont en effet la chance de pouvoir correspondre à la norme du troisième âge qu'analyse Vincent Caradec (Caradec, 2008), c'est-à-dire être âgé de 60 à 75 ans, être en bonne santé, disposer d'une retraite et être à la recherche d'activités utiles pour leurs proches, pour la société et/ou pour leur développement personnel. Ces dispositions se traduisent alors par un investissement important pour aider lors de travaux, petits ou grands, sous différentes formes : ressource financière, conseil technique, mais aussi aide à la réalisation concrète. Une question émerge au terme de ce travail et au vu de l'importance de cette génération : qu'en sera-t-il des futurs grands-parents, pourront-ils assumer ce rôle de pivot? Disposer de temps, d'argent et de compétences techniques ne seraient-ils pas l'apanage d'une génération bien particulière ?

Si au sortir de la guerre, les retraites ont peu bénéficié à ceux qui en avaient le droit en raison d'une espérance de vie qui concordait peu ou prou avec l'âge d'accès à ladite retraite<sup>2</sup>, les futurs sexagénaires sont eux davantage exposés au risque de devoir continuer à travailler<sup>3</sup>. A cette incertaine disponibilité, tout aussi financière que temporelle, ne peut-on pas ajouter celle des compétences techniques ? Il est, en tout les cas, notable au sein de notre échantillon que nombre de grands-pères ont le goût du bricolage et donc un savoir-faire qui fait défaut chez leur enfant, fille ou garçon. Par extension, on peut se demander si la tertiarisation de l'économie et la concentration urbaine ne participeraient pas d'une fragilisation de la transmission des « savoir-bricoler » ?

2. Selon l'INSEE, l'espérance de vie des hommes à la naissance en 1947 était de 61,2 ans.

3. Cette évolution à venir résulte de l'allongement de la durée d'assurance exigée pour le taux plein, comme le souligne le onzième rapport du Conseil d'orientation des retraites du 19 décembre 2012, Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060.

Ainsi, la ressource familiale est à ce jour bien plus opérante et déterminante que la solidarité nationale pour faire face à la contrainte énergétique et l'on peut s'interroger sur le devenir de cette situation inégalitaire au regard du rôle décisif des grands-parents qui pourrait se fragiliser à l'avenir.

### Les vertus du « coup de main »

Aux côtés de la ressource familiale, la ressource sociale, c'est-à-dire les liens de proximité ou d'amitié, joue également un rôle très important. Cette pratique du « coup de main » n'est pas le signe d'une radicale nouveauté, mais elle indique peut-être une intensification en période de crise économique et bénéficie d'un nouveau support qui lui est plus récent. L'Internet permet en effet de s'informer sur une question, de savoir comment d'autres font ou achètent, y compris entre particuliers, en élargissant le périmètre possible des échanges.

Si cette notion de « coup de main » évoque, au premier abord, le spectre du travail au noir, soulignons que dans nos enquêtes, moins que le coup de main, ce sont bien plus les occasions de se rendre service, sans échange d'argent et aux bénéfices multiples (en termes d'occupation, de lien social et de définition de soi positive) que nous avons le plus observé. En effet, le travail demeure le principal pourvoyeur d'identité sociale et de socialisation. Aussi, quand un individu peine à y accéder ou qu'un autre en sort tout juste (accident du travail ou retraite), donner un coup de main permet d'occuper son temps et de se socialiser avec une définition de soi par les autres qui ne passe plus par ce qui vous fait défaut, un travail, mais par ce que vous savez faire. Qu'il s'agisse d'un jeune retraité en quête d'activité ou d'une personne au chômage, en recherche active de travail, ce n'est sans doute pas un hasard si ce sont les personnes sans emploi qui, dans notre échantillon, soulignaient avec intensité, l'importance de ces activités pour son bien-être comme pour celui de la société.

Ainsi, c'est moins le manque d'argent que la capacité à mobiliser des ressources familiales ou sociales pour compenser ce manque qui nous renseigne sur les différences de vécus et de pratiques face à la contrainte énergétique. Aussi, il nous semble que l'action publique gagnerait à poursuivre cette réflexion, en relativisant le risque (certes, bien réel) de travail illégal ou de mauvaise qualité.

### Un enjeu d'innovation politique et institutionnelle ?

De multiples campagnes d'informations publiques abordent la question des usages domestiques de l'énergie et ce qui est systématiquement visé, dans le cadre de réunion, ou de panneau d'information, se centre sur les gestes d'économie d'énergie. Or le bien-fondé de l'encouragement à un usage approprié des dispositifs techniques ne va pas sans produire d'effets pervers. En effet, personne au sein de notre échantillon ne semble indifférent à sa consommation d'énergie, et c'est au contraire, l'envie forte pour certains de réduire ses consommations par les usages qui caractérise les plus démunis. Or, il semblerait qu'encourager l'éco-geste participe tout autant d'un sentiment de maîtrise de ses dépenses d'énergie que d'un sentiment d'inefficacité. En effet, pour beaucoup il n'apparaît pas de lien direct entre les efforts fournis et les gains sur la facture. Au terme de notre travail, il nous semble que le sentiment d'imputabilité naît davantage de la capacité à agir sur ses conditions d'habitat que sur ses usages quotidiens qui finalement, sont souvent décevants au regard de leur faible efficacité financière. Nous venons de souligner que pour parvenir à agir sur ces conditions d'habitat, l'inégalité de ressources est assurément financière

mais elle est aussi relationnelle, en premier lieu dans le fait de pouvoir ou non mobiliser sa famille comme ses proches. L'importance de ces derniers ne ferait d'ailleurs que croître en cette période de crise économique (Maurin, 2009).

Or, là encore, l'inégalité serait au rendez-vous selon François Héran (Héran, 1988), car « en matière relationnelle, le capital va au capital. » A partir de données chiffrées, cet auteur montre en effet qu'au sein des milieux populaires, l'entraide trouve à s'exprimer au sein de réseaux moins étendus, moins diversifiés (accès à la formation, au logement, à l'emploi), moins résistants dans le temps, moins susceptibles de se renouveler par l'apport de liens nouveaux, et enfin davantage soumis à la diminution générale de la sociabilité avec l'âge. Face au principe d'égalité au cœur de notre modèle d'intervention publique, ne faudrait-il pas s'interroger sur la façon dont les pouvoirs publics pourraient accompagner et favoriser la mise en lien des ménages pour faire face à la contrainte énergétique ?

Cette question du renouvellement souhaitable de la posture des pouvoirs publics dans leur relation à la population déborde largement la question énergétique. Le récent rapport sur « la participation des habitants dans la politique de la ville », (Bacqué, Mechmache, 2013), encourage ainsi ce même changement de posture en se référant à la notion d'*empowerment*, ou capacité d'agir. Cette démarche suppose d'interroger la tradition d'intervention publique qui d'une part consacre la relation individualisée à l'Etat, en écartant toutes les autres formes d'ancrage collectif (notamment, territorial) et d'autre part, tend à définir son public par ce qui lui fait défaut (ici la méconnaissance des usages appropriés) sans mesurer les effets pervers en termes de dignité et de reconnaissance des individus liés à ce type de posture.

Ainsi, l'inégalité de ressources face à la contrainte énergétique est assurément financière, et le principal moyen d'y remédier au sein de notre échantillon est relationnel. Favoriser et accompagner l'accès à cette dernière ressource nous paraît un axe pertinent de réflexion publique. Dès lors, il s'agit peut être moins de rechercher des formes d'innovation sociale du côté des populations que d'encourager des formes d'innovations politiques du côté des institutions.

Reste à savoir, à l'issue de notre étude de cas, vers quelles directions précises les politiques énergétiques locales devraient s'orienter pour se renouveler. Pour l'heure, la traduction de leurs objectifs a plutôt conduit à des programmes certes spécifiques, mais peu efficaces au regard du nombre de ménages concernés par les dispositifs. Dans le même temps, les habitants pour partie s'engagent déjà dans la rénovation de leur logement, mais pour l'essentiel de façon désordonnée et sur de très longues périodes. Seuls quelques-uns dans le métier, ou très bien entourés, sont les plus au fait des derniers matériaux, et des techniques les plus efficaces. Il y a donc une amélioration énergétique en marche qui passe à la trappe de la réglementation thermique ! Enfin, et en parallèle, des associations mènent des auto-réhabilitations accompagnées comme les Compagnons Bâisseurs ou la Fondation Abbé Pierre. Et certaines collectivités locales souhaitent s'engager, ou le font déjà.

Mais ces initiatives restent trop éparées et souvent méconnues. Or elles pourraient être mieux coordonnées et viser dans le même temps l'efficacité énergétique et l'efficacité politique !

Pour ce faire, il apparaît souhaitable de penser autrement les interventions publiques à l'aide de nouveaux outils et d'encourager les acteurs du secteur à adopter de nouvelles postures professionnelles. Certes, ces pistes nouvelles ne sont pas sans poser des questions et soulever de nombreux freins: se croisent la peur du travail au noir, le risque de la piètre qualité des travaux réalisés par des particuliers, le nécessaire suivi technique des chantiers, la préservation du patrimoine bâti, les conditions à l'attribution d'aides publiques, etc.

Il n'empêche qu'ils constituent, sans aucun doute, une nouvelle matière à penser.

## Références bibliographiques

- BACQUE M-H, MECHMOUCHE M, 2013, *Le pouvoir d'agir. Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, rapport remis au Ministre délégué chargé de la ville, le 3 juillet 2013.
- BOARDMAN B., 1991, *Fuel Poverty : from Cold Homes to Affordable Warmth*, Belhaven Press, London.
- BRISEPIERRE G., 2012, « La vulnérabilité énergétique des territoires périurbains », <http://gbrisepierre.fr/la-vulnerabilite-energetique-des-territoires-periurbains-2/>
- CARADEC V., 2008, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin, Paris.
- CARON C., DURANT DAUBIN M., 2012, Journée d'étude « Energie, Technologie et Société », 30 nov. 2012, Hôtel de l'Industrie, Paris.
- CERTU, 2011, *Budget énergétique des ménages : Atlas des territoires vulnérables*, Collection Dossier, Editions du CERTU, Lyon, Novembre.
- CHATELET A-M., ELEB M., 1998, *Urbanité, sociabilité et intimité : Des logements d'aujourd'hui*, Recherche d'architecture, Les éditions de l'Épure.
- CHAMBOREDON J. C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands-ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, 1970, vol.11, pp.3-33.
- CHEVEIGNE S. (dir.), 2011, Réseau Régional « Energie et Précarité », Janvier, Rapport de recherche PUCA-ADEME-ANAH.
- DE CERTEAU M., GIARD L., 1990, *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Tome 1, Folio.
- DECUP-PANNIER B., 2003, « Caravane », in M. Segaud, J. Brun, J.-C. Driant, (dir.), *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Armand Colin.
- DELEUZE G., PARNET C., 1977, *Dialogues*, Paris, Flammarion.
- DESJEUX D. et al., 1996, *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan.
- DEVALIERE I., 2007, « Comment prévenir la précarité énergétique », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 103.
- DEVALIERE I., 2011, « La précarité énergétique, retour sur la genèse d'une préoccupation », *Métropolitiques*, 3 juin, URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-precarite-energetique-retour.html>.

- DEVALIERE I., BRIANT P., 2011, « La précarité énergétique : avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer », *INSEE Première*, n° 1351.
- ENERGY POLICY, 2012, Special Section « Fuel Poverty Comes of Age : Commemorating 21 Years of Research and Policy », vol49.
- GAUDIN P., 2004, *La maison que Pierre a bâtie*, coll. Lieux habités, Grane, Créaphis.
- GRAMAIN A. et al. , 2005, « Économie domestique et décisions familiales dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes », *Revue économique*, Vol. 56.
- HERAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216.
- KELLER R., 2010, « Le développement durable n'existe pas. Société mondiale du risque et mesurabilité », intervention au colloque *Décroissance versus développement durable. Débats pour la suite du monde*, Y.-M. Abraham, L. Marion et H. Philippe, Les Éditions Écosociété, Montréal.
- LIPIETZ A., 1996, *La Société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, La Découverte, Paris.
- MAURIN L., 2009, *Déchiffrer la société française*, Paris, La Découverte.
- METTETAL L., 2009, « La facture énergétique des ménages franciliens », *Note rapide*, Institution d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de France, n° 485.
- METTETAL L., WATKIN Y., 2012, « Habiter dans le périurbain », *Cahiers de l'iau ile-de-France*, n° 161.
- MOORE R., 2012, « The Hills fuel poverty review proposal for a new definition of fuel poverty : an analysis », *Consumer Focus*.
- PAUGAM S., 1991, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF.
- PETONNET C., 1979, *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues*, Paris, Editions Galilée.
- PRAILE D., 2008, « Vivre en chalet ou en caravane », *La Revue nouvelle*, numéro de février.
- RICOEUR P., 2001, *Le Juste 2*, Editions Esprit, Paris.
- RAPPORT d'ACTIVITE du Fonds de Solidarité Logement en Seine-et-Marne 2010.
- ROUGE L., 2007, « Les captifs du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie », CERTU, Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement.
- ROY A., 2007, « Les pratiques environnementales des Français en 2005 », *Dossier de l'IFEN*, décembre, n° 8
- SHOVE E., 2004, *Comfort, Cleanliness and Convenience : The Social Organization of Normality*, Oxford, BERG
- SEGALEN M., 1990, *Nanterriens, les familles dans la ville*, Toulouse, PUM, 1990.
- SUBREMON H., 2011, *Anthropologie des usages de l'énergie dans l'habitat. Un état des lieux*. Paris, Collection « Recherche » du PUCA, n° 200.
- WEBER F., 1989, *Le travail d'à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Editions de l'EHESS
- WEBER F., 2005, *Le Sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique. Aux lieux d'être*, La Courneuve.
- WEBER F., 2006, *L'économie domestique. Entretien avec Florence Weber*, Paris, Aux lieux d'être
- WEBER M., 1959, trad. FREUND J., *Le Savant et le politique*, Plon, Paris.
- ZELEM M.- C., 2010, *Politiques de Maîtrise de la demande d'énergie et Résistances au changement. Une approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales.

## Mesures politiques et outils financiers pour combattre la précarité énergétique

# 4



© David Cochard

### **MESURES POLITIQUES ET OUTILS FINANCIERS POUR COMBATTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

La situation en France  
Focus sur le département de la Seine et Marne

## INTRODUCTION

La facture énergétique était de 69 milliards d'euros en 2012<sup>1</sup>, soit plus élevée que le déficit commercial de la France. Elle est en augmentation depuis le début des années 2000. Elle résulte notamment d'une hausse du prix du baril de pétrole.

Les loyers ont augmenté de près de 50 % en 10 ans et le gaz d'autant en 5 ans. Le logement et les fluides sont des postes de dépenses qui atteignent un poids insupportable pour beaucoup : les ménages pauvres et modestes consacrent ainsi en moyenne près de la moitié de leur budget à ces dépenses contraintes alors qu'ils y consacraient le quart il y a 30 ans.<sup>2</sup>

Ce renchérissement constitue donc une contrainte d'abord pour ceux-ci qui en sont les premières :

- dans leurs usages de l'énergie : souvent les ménages modestes en précarité énergétique logent dans des habitats peu ou pas isolés fortement consommateurs d'énergie. La situation se complique davantage si les ménages habitent loin des services de transport collectifs et sont obligés d'avoir recours à une voiture.
- dans les perspectives de cet usage : face à une augmentation inéluctable du prix de l'énergie, ces ménages sont dans l'incapacité d'investir dans des travaux, car la plupart des ménages modestes locataires n'ont pas le pouvoir d'engager des travaux de rénovation, et ceux propriétaires n'ont pas l'épargne ou l'accès au crédit nécessaire qui leur permettrait un tel investissement.

Cette pression des dépenses contraintes (chauffer son logement et son eau, s'éclairer, se déplacer,...) constitue un sujet d'inquiétude et de difficultés socio-économiques, qui mène dans l'impasse de la restriction des besoins primaires, des impayés ou de l'endettement d'une part croissante de la population et entraîne des coûts immédiats et futurs pour l'ensemble de la société.

L'augmentation de cette facture énergétique conduit les ménages les plus modestes à des situations de précarité énergétique, voire dans les situations les plus extrêmes, à opérer des choix entre leurs besoins élémentaires<sup>3</sup> (se chauffer convenablement ou manger correctement [Isolde Devalière<sup>4</sup>]) et les mène ainsi à des situations de pauvreté énergétique.

Cette augmentation pèse aussi sur le budget d'autres ménages, de situation sociale intermédiaire, ce qui les place alors en situation de vulnérabilité, pendant de la précarité énergétique.

Si, lors des "Rencontres nationales de la précarité énergétique" l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), principal organisme public français d'attribution des subventions pour

<sup>1</sup> Le bilan énergétique de la France en 2011, CGDD-MEDDE/SOeS, juillet 2012

<sup>2</sup> [http://www.fondation-abbe-pierre.fr/toits\\_dabord.php?id=669](http://www.fondation-abbe-pierre.fr/toits_dabord.php?id=669)

<sup>3</sup> <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2257849/Quarter-mothers-forced-turn-heating-afford-food-children-Survey-warns-increase-fuel-poverty.html>

<http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/rising-energy-bills-force-bleak-choice-on-families--eat-or-heat-8439823.html>

<sup>4</sup> <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1351/ip1351.pdf>

# LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN CHAMP DE POLITIQUES PUBLIQUES EN PHASE DE CONSTRUCTION

La précarité énergétique est un secteur d'intervention encore nouveau, où la légitimité des acteurs mérite de gagner en clarté et pour lequel les échelles d'intervention, si elles ne sont pas contestées, restent encore à préciser.

D'une notion floue à une mise sur l'agenda politique, la précarité énergétique, inscrite tardivement dans le corpus législatif national (A) s'y inscrit de manière éclatée (B), avec un ensemble diffus de mesures, dispositifs politiques et incitations financières dont il convient d'étudier les impacts (C).

## Une inscription tardive dans le droit français

### 1) D'une notion floue...

L'expression « précarité énergétique », aujourd'hui communément définie comme la difficulté pour un foyer à payer ses factures en énergie (principalement en chauffage) pour son logement et à satisfaire ainsi un de ses besoins élémentaires, est d'utilisation récente et suscite encore des discussions.

Si elle fait aujourd'hui l'objet de politiques publiques spécifiques, la notion de précarité énergétique n'a longtemps pas été reconnue sur la scène publique en tant que problème à part entière, bien que recouvrant une réalité sociale subie par un nombre important de ménages.

Bien que l'orientation sociale de la République française soit un principe fondamental<sup>7</sup> d'un pays doté de dispositifs et d'institutions de protection des individus contre les risques sociaux, avec des politiques d'aide sociale et de lutte contre les exclusions, la France ignore l'expression « Précarité énergétique » jusqu'au début des années 2000.

Le fait que certains foyers ne puissent pas supporter les coûts de l'énergie et se chauffer convenablement est pourtant loin d'être un problème nouveau. Des inquiétudes sur des services énergétiques abordables, en premier lieu concernant le chauffage, apparaissaient déjà au moment des chocs pétroliers de 1973 et 1979.

En France, ces chocs successifs seront l'occasion d'un certain sursaut. Suite à ce premier choc pétrolier, la France adopte l'année suivante une première réglementation thermique (RT) afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments neufs d'habitation. Cette stratégie, née dans l'urgence suite au renchérissement brutal du prix des hydrocarbures, jette les bases d'une action publique pour tenter de minimiser le coût de l'énergie, et de

<sup>7</sup> Constitution du 4 octobre 1958 - Article 1

facto d'une certaine forme de lutte contre la PE. Cette politique sera réévaluée plusieurs fois par de nouvelles réglementations thermiques à partir de 1982, sans pour autant qu'alors la puissance publique, en France, ne cible les ménages modestes.

D'un point de vue historique, le phénomène est d'abord pris en compte dans les années 70, en Grande-Bretagne, à une époque où l'on découvrait que de nombreux ménages ne pouvaient plus se permettre de chauffer leur logement.

Appelée, « Fuel poverty », cette notion de « pauvreté énergétique » a permis de définir les contours d'un phénomène jusqu'alors flou car non défini et sans nom pour le désigner.

Concernant le chauffage, c'est en 1979, que deux économistes du département anglais de la sécurité sociale, Baron Isherwood<sup>8</sup> et Ruth Hancock, travaillèrent « à identifier des clients pour qui le paiement des factures de chauffage est difficile et à examiner leurs caractéristiques en termes de revenu, d'âge, etc. ». Ce fut la première fois que des travaux s'axèrent sur la proportion de la dépense en chauffage en tant qu'indicateur. Ils montrèrent que les coûts de chauffage et domestiques étaient plus variables que d'autres dépenses des ménages.

En 1991, Brenda Boardman publia « Fuel poverty », ouvrage qui examine en détail le sujet et établit l'indicateur « 10% » qui, deux décennies plus tard, est la base de la définition officielle de la stratégie anglaise de lutte contre la précarité énergétique (voir ci-dessous).

La notion reste cependant à l'époque l'apanage de la sphère caritative et des groupes de pression, et il faudra attendre 1997 et l'élection au pouvoir du parti travailliste pour que la précarité énergétique soit institutionnellement prise en compte.

Ce critère permet ainsi de caractériser une situation de vie par rapport à un niveau minimal de richesse, de manière quantitative.

Selon ce critère, 2,4 à 2,8 millions de ménages étaient considérés « fuel poor » en 2006, avec **un taux d'effort énergétique supérieur à 10%**.

En utilisant le critère quantitatif développé en Grande-Bretagne, 3,4 millions de français étaient en situation de précarité énergétique selon les données de l'Enquête nationale logement (ENL) de 2006 de l'INSEE.

Cette enquête présente des limites certaines : ne sont généralement cités que les ménages dont la dépense dépasse le seuil des 10%, et oubliés ceux qui dépensent peu car en privation.

**L'enquête nationale logement de 2006** est à ce jour le document clé le plus récent pour mesurer le nombre de ménages en situation de précarité énergétique en France. Elle s'est déroulée de mars à décembre 2006 et a porté sur 43000 logements répondant.

En décrivant les caractéristiques sociodémographiques ou économiques des ménages et les modalités d'occupation de leur résidence principale, elle a permis de déterminer le chiffrage de 3,4 millions de ménages en situation de précarité énergétique en 2006. Le champ de l'enquête est constitué des seuls logements ordinaires, à l'exclusion des logements collectifs tels que les foyers, internats ou casernes, et des habitations mobiles.

C'est face à cette ampleur du phénomène que des collectifs issus de la société civile s'organiseront pour participer à la désignation, la qualification du problème, sa médiatisation et sa publicisation, pour en faire un objet d'action publique spécifique.

<sup>8</sup>Boardman B. Fuel poverty : from cold homes to affordable warmth. London : Belhaven Press, 1991

### **En quoi la précarité énergétique est-elle un problème à part entière ?**

*En quoi existe-t-il, distinct d'un problème général de pauvreté, un problème spécifique de pauvreté « énergétique », nécessitant des stratégies particulières ?*

*En quoi n'est-elle pas la simple manifestation d'un problème de revenus en général ?*

*Il y a en effet de nombreux sujets, d'importance égale, auxquels les ménages modestes ont des difficultés à faire face mais il n'existe pas pour autant de véritable indicateur opérant de « précarité alimentaire » ou bien de « précarité vestimentaire ».*

*Les ménages étudiés dans les études anglaises mettent en évidence que les montants que les foyers dépensent sont des mesures imparfaites du niveau de vie atteints par les ménages.*

*Pour nombre d'entre eux, le même montant de dépense peut se traduire en objets similaires dans leur panier d'achats, pour une satisfaction similaire.*

*A contrario, le secteur du logement constituerait une exception notable, à cause de très importantes variations en termes de loyer et de prix de l'immobilier, notamment selon la localisation géographique, ou bien selon la taille du foyer : les ménages avec le plus de membres dépensent comparativement de plus petites sommes pour atteindre un même niveau de vie, compte tenu de la taille du ménage.*

*Il apparaît clairement qu'à taille égale, **les ménages font face à des coûts extrêmement variables pour satisfaire leurs besoins énergétiques essentiels notamment pour atteindre le même niveau de confort thermique.***

*La raison principale de cette élasticité est **le niveau de qualité thermique du logement qui, quand elle est faible (ce qui est plus courant chez les ménages modestes<sup>9</sup>) entraîne une surconsommation énergétique pour atteindre un niveau de confort minimal.** Cette mauvaise qualité thermique combinée à la faiblesse des ressources des ménages et à un coût de l'énergie en hausse continue fait que le poste logement peut **devenir un gouffre énergétique et financier d'autant plus marqué chez les ménages modestes, justifiant des politiques publiques particulières***

## 2) ... à une mise sur l'agenda politique français

La construction récente d'un bloc de politiques publiques de lutte contre la précarité énergétique s'est faite en quatre étapes :

**Etape 1 – jusqu'à 2005:** D'abord des politiques de lutte contre la pauvreté, contre le mal logement, auxquelles est progressivement intégrée la question énergétique

**Etape 2 – 2005-2006 :** Convergence des acteurs associatifs intervenants auprès de personnes défavorisées sur des problématiques d'habitat qui, par leur manifeste de 2005 « Précarité, Habitat social et Énergie », tirent la sonnette d'alarme. Par ce manifeste, ils affichent leur préoccupation commune autour de la précarité énergétique et la volonté de faire face à cet enjeu de manière solidaire et coordonnée, chacun en fonction de son domaine de compétences et d'action.

Le terme de « précarité énergétique » apparaît, témoignage de la nécessité d'accorder à nom à un phénomène social pour permettre un traitement public de ce dernier.

Ils plaident auprès des pouvoirs publics pour que la collectivité se saisisse du problème

<sup>9</sup> «Paradoxalement, ce sont les ménages les plus modestes qui occupent ces gouffres énergétiques et financiers» relève Marie Moisan, chargée de mission Précarité énergétique au CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables - réseau pour la transition énergétique)

social, par des politiques publiques coordonnées, en particulier au niveau des départements qui, depuis l'acte II de la décentralisation en 2004 se sont vus attribués au 1<sup>er</sup> janvier 2005 des compétences supplémentaires au bénéfice de la gestion des Plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et les Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

**Etape 3 – 2007** : A l'occasion du Grenelle de l'environnement, un groupe de travail est demandé. De nouvelles solutions naissent pour traiter la précarité énergétique, via des dispositifs d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie (MDE) sur le bâtiment.

**Etape 4 – 2010** : Mise sur l'agenda gouvernemental : loi de définition de la PE

Début 2010 : un premier rapport relatif à la précarité énergétique<sup>10</sup> rédigé par Philippe Pelletier, président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, Alain De Quero (Agence Nationale de l'Habitat) et Bertrand Lapostolet (Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés) basé sur près de 80 contributions issues des acteurs de la solidarité, du logement, de la maîtrise de l'énergie (Ademe), des fournisseurs d'énergie, des financeurs et des élus a été remis au gouvernement. Ce texte a permis d'avoir des idées plus claires sur la définition du phénomène et sur le nombre des ménages en précarité.

- 3,4 millions de ménages seraient concernés dont 87% dans le parc privé et 62% étant des propriétaires
- 55% d'entre eux auraient plus de 60 ans
- Plus d'un million de propriétaires en situation de précarité énergétique seraient en maison individuelle

Suite à ce rapport, un plan national de lutte contre la précarité énergétique<sup>11</sup> a été lancé en 2010, avec notamment la mise en place d'un « fonds national d'aide à la rénovation thermique des logements privés »<sup>12</sup>.

Le 6 mai 2010, lors de l'examen du Grenelle II, un amendement a été ajouté dans la loi visant mise en œuvre du droit au logement, amendement introduisant une définition légale de la précarité énergétique jusqu'alors inexistante :

« Est en précarité énergétique au titre de la présente loi, une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».<sup>13</sup>

La formalisation de la pertinence de créer une politique publique spécifique portant sur la précarité énergétique a été formalisée notamment via le programme « Habiter mieux » qui naît directement du groupe de travail du Plan Bâtiment Grenelle fin septembre 2010. L'objectif est d'intégrer la prise en compte de la précarité énergétique dans des outils existants, en l'occurrence dans les pratiques d'aides à la rénovation de droit commun de l'Anah, et par exemple via les Certificats d'économies d'énergie (CEE) :

L'arrêté du 25 novembre 2011 rend éligible le programme « Habiter mieux » à ces CEE. Ce programme, porté par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), vise à rénover, sur la période 2011-2017, 300 000 logements, dont les propriétaires occupants sont en situation

<sup>10</sup> <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000012/index.shtml>

<sup>11</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-plan-national-de-lutte-contre.html>

<sup>12</sup> Suite à cet annonce un fonds national d'aide à la rénovation thermique des logements privés (FART) a été créé dont les crédits sont versés au programme Habiter Mieux qui est géré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

<sup>13</sup> <http://www.precarite-energie.org/Programme-renovation-thermique-des.html>

<http://www.legrenelle-environnement.fr/Precarite-energetique.html>

de précarité énergétique.<sup>14</sup>

D'autres outils de précarité présentés plus bas comme le programme « Toits d'abord <sup>15</sup>» ou les « Slime »<sup>16</sup> (Services Locaux d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) sont également éligibles aux CEE.

A ce jour malheureusement moins de 3% des CEE ont soutenu des actions de lutte contre la précarité énergétique.

Pour cela, le CLER et la Fondation Abbé Pierre militent en faveur d'un quota minimum de certificats de 30% bénéficiant aux ménages en situation de précarité énergétique.<sup>17</sup>

La définition de la précarité énergétique, qui, bien que volontairement large pour faire consensus, présente une limite inhérente à son caractère qualitatif. Ce dernier est moins opérationnel qu'un critère quantitatif qui lui risque soit d'inclure les ménages aux pratiques de consommation élevées permises par un revenu important, soit d'exclure des ménages aux pratiques de restriction en raison de revenus trop, avec aussi bien des situations de fortes restrictions sur les consommations, d'arbitrages individuels en fonction des priorités et des contraintes économiques, que des situations d'endettement pour accéder à un certain confort thermique dans un habitat mal isolé et qui se placeraient ainsi de manière artificielle en dessous du critère 10%.

Ce critère qualitatif se base ainsi sur la satisfaction où la non-satisfaction d'un besoin (ici principalement de chaleur), et non sur une pratique de consommation d'un certain volume de chaleur, qui pour le coup risquerait de ne pas prendre en compte la satisfaction du besoin lui-même (je limite ma consommation de chaleur non pas parce que je suis satisfait de la température de mon logement, mais parce que mes ressources financières me contraignent à restreindre ma consommation de chauffage).

## Une inscription disparate dans le droit français

### 1) Une grande variété d'acteurs porteurs d'un millefeuille de dispositifs

Ce millefeuille s'explique notamment par un traitement qui, d'un point de vue historique, est d'abord un traitement social de la précarité, sous forme de lutte contre les exclusions. Cette lutte fut d'abord de la compétence de l'Etat puis des départements, en associant d'abord les fournisseurs d'énergie, avec plus tard en parallèle un rôle croissant de l'ANAH en direction des propriétaires occupants, des régions prenant en mains la compétence énergie, et des programmes et dispositifs transversaux par un ensemble plus ou moins important d'acteurs issus de la sphère publique ou privée.

Il en résulte une grande variété d'acteurs porteurs de dispositifs, dont le tableau ci-dessous donne un aperçu, et ne recense que les principaux. Il serait en effet possible de rajouter notamment certains financeurs, opérateurs et partenaires de ces programmes la MSA, les espace info énergie (EIE), l'ANAH, l'ANIL et les ADIL, les PACT, les nombreuses associations intervenantes dont les Compagnons bâtisseurs, les SACICAP et d'autres encore.

<sup>14</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Cadre-legislatif-et-reglementaire.html>

<sup>15</sup> [http://www.fondation-abbé-pierre.fr/toits\\_dabord.php?id=669](http://www.fondation-abbé-pierre.fr/toits_dabord.php?id=669)

<sup>16</sup> <http://www.lesslime.fr>

<sup>17</sup> Propositions du CLER - 3ème période du dispositif Certificats d'économies d'énergie; 2ème période de concertation. La section « Lutte contre la précarité énergétique » de ce document a été réalisée avec la Fondation Abbé Pierre <http://www.cler.org/info/spip.php?article11072>

## Typologie des dispositifs par famille d'acteurs

		ETAT ET COLLECTIVITES TERRITORIALES				AUTRES ACTEURS			
		Conseil régional	Etat	Conseil général	Intercommunalités / Communes	Associations	CAF	Fournisseurs d'énergie	
DOCUMENTS DE PROGRAMMATION ET D'ORIENTATION	Non spécifiques PE	SRCAE		Loi Grenelle II					
		Politique régionale Climat, Energie, Logement			PCET départemental	PCET intercommunaux / communaux			
DISPOSITIFS	Spécifique PE	« Habiter mieux »						Tarifs sociaux de l'énergie : TSS – TPN	
		CLE (Contrat local d'engagement contre la précarité énergétique)				« Toits d'abord » (Fondation Abbé Pierre)	Forfait de charges lié aux allocations logement	CEE spécifiques PE	
		FSATME		Aides Energie des CIAS-CCAS					
		PIG Energie							
		OPAH Energie							
		SLIME							
DISPOSITIFS	Non spécifique PE	Tiers financement (SEM Énergies POSITIF)	Aides complémentaires aux aides nationales	Eco-PTZ	CID0	Eco-prêt logement social			
						FSL Energie			
								CEE non spécifiques à la PE	

## 2) Entre politique d'assistance sociale et politique climat-énergie

Si appréhender le millefeuille des nombreux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique par famille d'acteurs révèle une organisation complexe, c'est que le champ des politiques publiques de lutte contre la PE s'inscrit dans une double logique : **sociale et climat-énergie**.

### - Une logique sociale :

D'une part, la **précarité énergétique** s'est d'abord intégrée dans le champ politique de la protection sociale, avec des prestations versées en fonction du revenu des ménages.

D'autre part, au-delà de la précarité énergétique, la même logique a conduit à lutter contre la **vulnérabilité énergétique**, notion émergeant au fil des années : plus les prix de l'énergie sont élevés, plus le risque d'être en situation de vulnérabilité énergétique est important pour certaines catégories de consommateurs, et plus les politiques sociales de prise en compte des clients vulnérables se sont développées.

Une sous composante de cette logique sociale est la logique sanitaire.

On constate en effet une corrélation entre les diverses dégradations liées aux difficultés d'accès à l'énergie dans le logement et la santé de ses occupants (risques pathologiques, surmortalité hivernale).

Cette corrélation peut être d'autant plus suivie qu'à partir de 1964, s'opère une unification des services administratifs chargés de la santé publique et de l'action sociale à l'échelon régional, départemental et des circonscriptions de base ; et l'organisation en parallèle, à partir de 1975, de la planification sanitaire et de celle des établissements sociaux et médico-sociaux.<sup>18</sup>

Cette logique sociale (et sanitaire) est celle suivie jusqu'à l'émergence d'une logique climat-énergie.

### - Une logique climat-énergie :

Les mesures d'efficacité énergétique entreprises pour réduire la demande énergétique des ménages peuvent être envisagées comme une réponse efficace et préventive à la vulnérabilité énergétique.

Cette logique a notamment été suivie lors des travaux du Grenelle de l'environnement, prenant en compte la nécessité de prévenir le changement climatique.

Pour tenir l'engagement français du facteur 4, c'est-à-dire la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, il est indispensable de réduire la demande en énergie. La consommation d'énergie devra être divisée par deux d'ici à 2050. Ce cadrage est essentiel pour l'identification des mesures à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Pour rappel, en France, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France (43%) et est responsable de 24% des gaz à effet de serre (GES) émis.

Dans un logement, le chauffage des appartements et des parties communes, la production d'eau chaude sanitaire, la ventilation et l'électricité spécifique (éclairage et alimentation électrique des appareils ménagers) consomment de l'énergie, dans une tendance haussière (et émettent donc des GES).

Ce secteur est non seulement prépondérant mais dispose d'un potentiel d'évitement GES très important compte tenu de la piètre performance thermique du parc bâti. Il s'agit en conséquence d'un secteur clé en termes de réduction des consommations énergétiques.

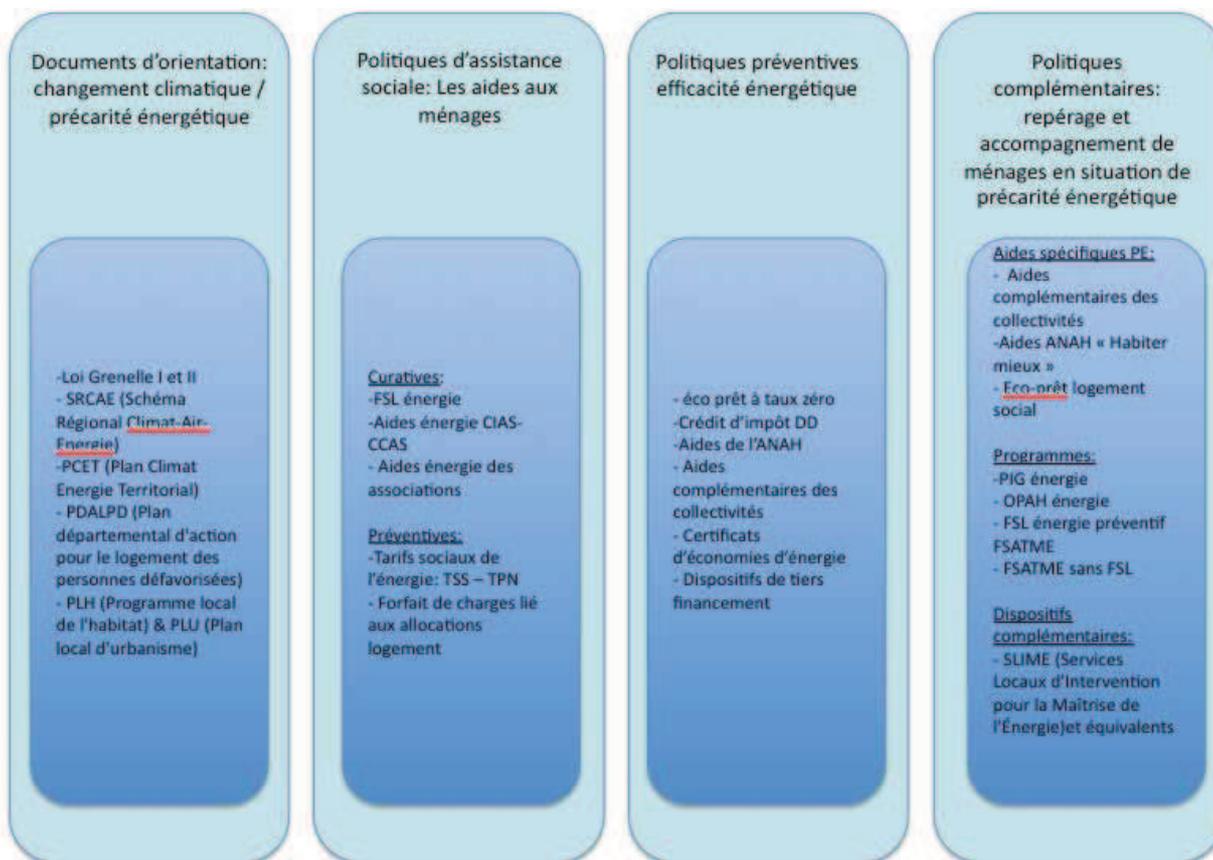
<sup>18</sup> Décret n°64-783 du 30 juillet 1964 visant la réorganisation et les attributions des services extérieurs de l'Etat chargés de l'action sociale et sanitaire

L'objectif annoncé par le Grenelle de l'environnement pour 2020 a été de réduire de 38% les consommations d'énergie du parc immobilier français d'ici 2020.

Ce résultat ambitieux ne pouvant donc être obtenu qu'en améliorant considérablement la performance énergétique des bâtiments, notamment en agissant sur leur isolation et en utilisant l'énergie de manière raisonnée et maîtrisée, autrement dit par le biais de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie.

Un des objectifs de la politique climat-énergie est de donner un prix à l'énergie représentant le coût global de la production avec ces externalités. La mise en place d'une Contribution climat énergie demandée par plusieurs parties prenantes entrainerait une augmentation du prix de l'énergie. Cette augmentation du prix qui sera dans le cas optimal contrebalancée par une diminution de la consommation peut être perçue comme une contradiction avec la politique sociale de la précarité énergétique.

**Ces deux logiques sont aujourd'hui au centre des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique.**



# Impacts des mesures politiques et outils financiers pour combattre la précarité énergétique

## 1) A l'échelle de la France

### - Des politiques d'assistance sociales : les aides aux ménages, ou les "pansements" de la précarité énergétique

Sont regroupées ici comme « aide aux ménages » les aides au paiement des factures, soit par un tarif social, soit par une aide curative au paiement des impayés.

#### → Les tarifs sociaux de l'énergie

Ces aides ont été créées par l'article 4 de la loi du 10 février 2000 relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité.<sup>19</sup>

Pour la fourniture d'électricité, il s'agit du Tarif de Première Nécessité (TPN).

Pour la fourniture de gaz naturel, il s'agit du Tarif Spécial de Solidarité (TSS).

**Public :** Les tarifs sociaux de l'énergie sont attribués sous conditions de ressources<sup>20</sup>, pour les consommateurs ayant souscrit un contrat de fourniture d'électricité avec le fournisseur historique (EDF) ou les quelques entreprises locales de distribution et pour les consommateurs éligibles de tous les fournisseurs de gaz.

**Financement :** Cette aide est financée par une partie de la contribution au service public d'électricité (CSPE) : au 1er janvier 2013, 1 à 2 € en moyenne, soit 3% de la CSPE, ont ainsi été prélevés sur la facture de chaque client.

**Montant :** En moyenne, le montant de l'aide permet d'envisager une réduction moyenne de facture de 90€/an pour l'électricité et de 142€/an pour le gaz.

#### **Impact**

*Les tarifs sociaux de l'énergie, en tant qu'aides directes et effectives aux ménages modestes, apportent des réponses intéressantes mais insuffisantes pour le consommateur.*

*En effet, bien que le dispositif aujourd'hui soit étendu à une cible de 8 millions de français permettant, en principe, de s'adresser à la majorité des ménages considérés comme en situation de précarité énergétique, le dispositif a ses limites : le tarif de première nécessité ne s'applique que jusqu'à un plafond de 1200 kWh par an, soit à peine de quoi assurer l'éclairage d'un appartement et l'alimentation d'un frigo. Il ne permet que de réduire que d'environ 10% la facture d'électricité annuelle moyenne d'un ménage, d'un montant de 874€<sup>21</sup> en 2011, soit aujourd'hui 90 euros annuels par ménage.*

*Les tarifs sociaux de l'énergie ont un impact relativement faible sur les consommateurs : elles sont insuffisantes, non pérennes, et leur coût, estimé à 145,5 millions pour 2013 (CRE), est structurellement inflationniste.*

<sup>19</sup> Article 4 de la loi no 2000-108 du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité

<sup>20</sup> Jusqu'au 26 septembre 2012, le plafond de revenu pour bénéficier des tarifs sociaux de l'énergie était celui permettant de bénéficier de la CMU complémentaire, soit 661€/mois.

<sup>21</sup> Rapport de la commission d'enquête du Sénat sur le coût réel de l'électricité du 18 juillet 2012

coupure d'énergie. Les fournisseurs de gaz et d'électricité constatant un impayé doivent prévenir l'abonné de la possibilité d'une coupure et prévenir les services sociaux du Conseil général, et le cas échéant la commune, de la situation des ménages fragiles. Ces dispositions font participer les FSL à l'identification des ménages en précarité énergétique, ce d'autant plus que les FSL peuvent conduire des enquêtes sociales.

#### **Impact**

*Les fonds FSL sont majoritairement utilisés pour répondre à l'urgence, au détriment du préventif : en 2009, sur les plus de 624 000 ménages qui ont bénéficié d'une aide d'un FSL, près de 55% étaient des aides au paiement de factures d'énergie<sup>24</sup>, et pour un bénéfice curatif dont le réel bénéfice pose question : en 2010, le volume financier des aides au paiement des dépenses d'énergie atteignait un total de 38 millions d'euros pour l'ensemble de la France, soit 10 euros par ménage en situation précarité énergétique. En outre, ce volume d'aides ne serait que la partie émergée de l'iceberg : selon le réseau RAPPEL, les travailleurs sociaux peuvent, dans certains cas, avoir tendance à ne pas transmettre de demandes lorsqu'ils savent que le budget annuel disponible du FSL énergie de leur département est épuisé. Or, pour qu'au moins le traitement statistique soit possible même en cas de réponse négative, il faut pour cela que les travailleurs sociaux ne fassent pas obstacle au dépôt des demandes et qu'une trace des demandes soit conservée (préconisation de l'ONPE – Observatoire national de la précarité énergétique). Enfin, il apparaît que les critères d'attribution ne sont pas harmonisés d'un département à l'autre.*

#### → **Aides «énergie» des CCAS (centres communaux d'action sociale) et des CIAS (centres intercommunaux d'action sociale)**

**Public :** Les personnes isolées et les familles monoparentales sont les plus souvent citées<sup>25</sup> par les CCAS parmi les publics demandeurs d'aide à l'énergie (respectivement 75 % et 72 % des répondants) ; 40 % des CCAS évoquent aussi les actifs en emploi.

**Financement :** Directement confrontés à la croissance des demandes d'aides à l'énergie, la plupart (79%) déclarent attribuer ce type d'aides sur leur budget propres d'aides facultatives

**Montant :** La masse financière globale relative aux aides à l'énergie constituerait 28% en moyenne du budget total des aides facultatives octroyées par les CCAS en 2011. Cette masse financière relative aux aides à l'énergie peut être estimée à 23,3 millions € pour 2011.<sup>33</sup>

**Procédure :** En partenariat avec les fournisseurs d'énergie, les solutions les plus souvent mises en place sont l'échelonnement de dettes et l'allongement du délai de paiement et, dans une moindre mesure, l'orientation des ménages vers un acteur spécialisé : ADIL ou PACT.

A noter que les locataires sont surreprésentés parmi les principaux demandeurs (82% des demandes), demandes émanant surtout du parc privé (80% des demandes).

Les aides financières à l'énergie des CCAS se répartissent en deux grandes catégories qui peuvent se cumuler au sein d'un même CCAS :

- aides directes aux ménages relevant des fonds propres du CCAS,
- les aides indirectes, apportées via l'abondement du FSL par les

<sup>24</sup> D'après Direction recherche, études, évaluation et statistiques, Ministère des affaires sociales et de la Santé, «Données relatives au fonds de solidarité pour le logement - année 2009»

<sup>25</sup> UNCASS, Enquêtes et observations sociales, mars 2013, n°5

CCAS/communes/intercommunalités.

**Impact**

*En première ligne face aux ménages modestes, les CCAS jouent un rôle de détection et estiment ne pas être assez associés aux programmes de réhabilitation de l'habitat.*

*Les enquêtes et observations sociales montrent un rôle de gestion de l'urgence en la matière : les aides apportées, souvent à des ménages en situation d'impayé ou de coupure d'énergie, sont majoritairement attribuées à des personnes non prises en charge par le FSL.<sup>26</sup>*

*Les solutions les plus souvent mises en place sont l'échelonnement et l'allongement des délais de paiement.*

→ **Aides énergie des associations de solidarité**

Les ménages sont parfois envoyés vers des associations de solidarité par les travailleurs sociaux des collectivités locales

Les formes de ces aides sont variées, allant de l'aide directe au paiement d'une facture à un couplement de l'aide avec un accompagnement et une orientation vers des dispositifs spécifiques pérennes, parfois en partenariat avec les fournisseurs d'énergie.

**Impact**

*Ces aides viennent apporter un complément aux aides existantes pour diverses situations : ménages ne rentrant pas dans les « cases » des dispositifs publics, besoins de grande urgence voire, dans certains cas, envoyés par les travailleurs sociaux des collectivités lorsque les budgets publics sont épuisés et que les acteurs publics ne sont plus en mesure de remplir leur rôle.*

## **LES AIDES AUX MENAGES, OU LES PANSEMENTS DE LA PRECARITE ENERGETIQUE**

Les aides aux ménages apportent une aide directe et effective à des situations d'urgence. Cependant, ce système ne permet pas de réduire le nombre de personnes en situation de précarité énergétique en les sortant de la dépendance à une énergie devenant de plus en plus rare et chère.

Le bouquet énergétique résidentiel moyen consommé par les ménages (fioul, gaz, électricité) est avant tout d'origine fossile ou fissile, issu d'énergies de stock, non renouvelables, dont le coût déjà élevé est amené à croître. Il s'agit donc d'un bouquet énergétique nécessairement inflationniste par sa composition actuelle et l'état du parc de logement.

### **Forces et faiblesses des aides aux ménages**

- + Des aides apportent une réponse directe et effective aux ménages en situation d'urgence
- + Les interventions bénéficient aujourd'hui d'un encadrement législatif et réglementaire croissant qui a permis notamment de renforcer le partenariat avec les fournisseurs d'énergie.
- Certaines énergies parfois non prises en compte : bois, charbon, réseaux de chaleur...
- Des aides insuffisantes (ex. TPN), inflationnistes et non pérennes
- Difficulté dans l'évaluation du montant de l'aide à apporter pour l'usage de l'électricité (usages spécifiques + chauffage)
- Manque de coordination dans les critères d'attribution des aides et délai de traitement des demandes parfois trop longs
- Manque de coordination des aides des CCAS avec celles du FSL et par modalités de leur participation aux dispositifs relatifs à l'habitat qui pose question
- Des systèmes parfois complexes tant pour les ménages que pour les professionnels

- **Des politiques préventives : les aides aux travaux, ou agir sur les causes sans cibler les ménages les plus modestes**

*« A 50KWh/m<sup>2</sup>/an, il n'y a plus de précarité énergétique »*

Cette intervention d'un participant lors des Rencontres nationales de la précarité énergétique donne le ton du but à atteindre pour prévenir la précarité énergétique, en employant des techniques de construction ou de rénovation efficaces énergétiquement. Les économies d'énergie sont le premier motif de réalisation des travaux avec impact énergétique.<sup>27</sup>

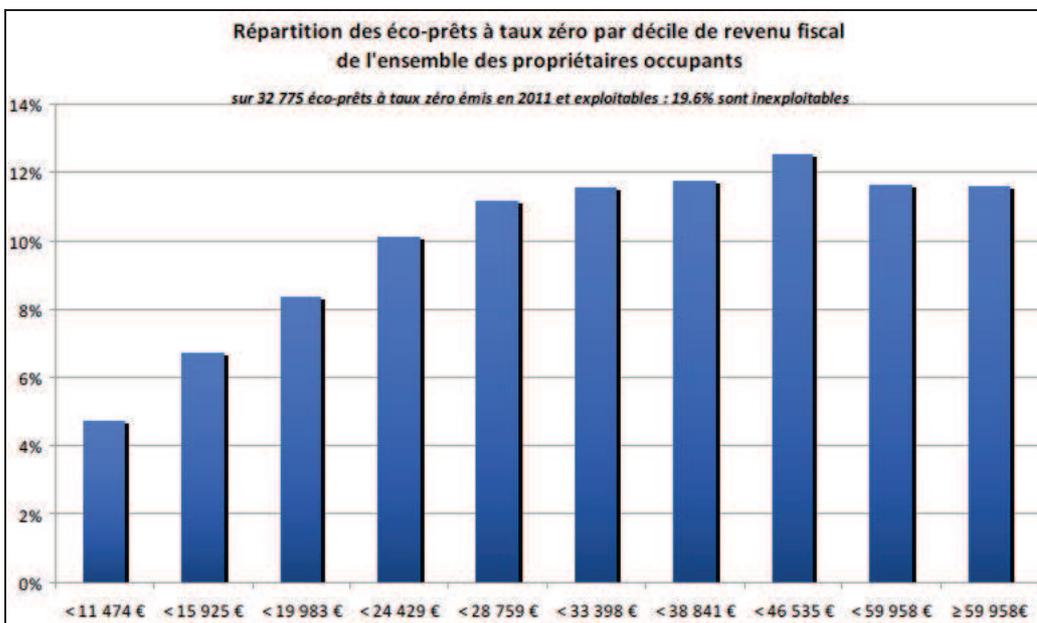
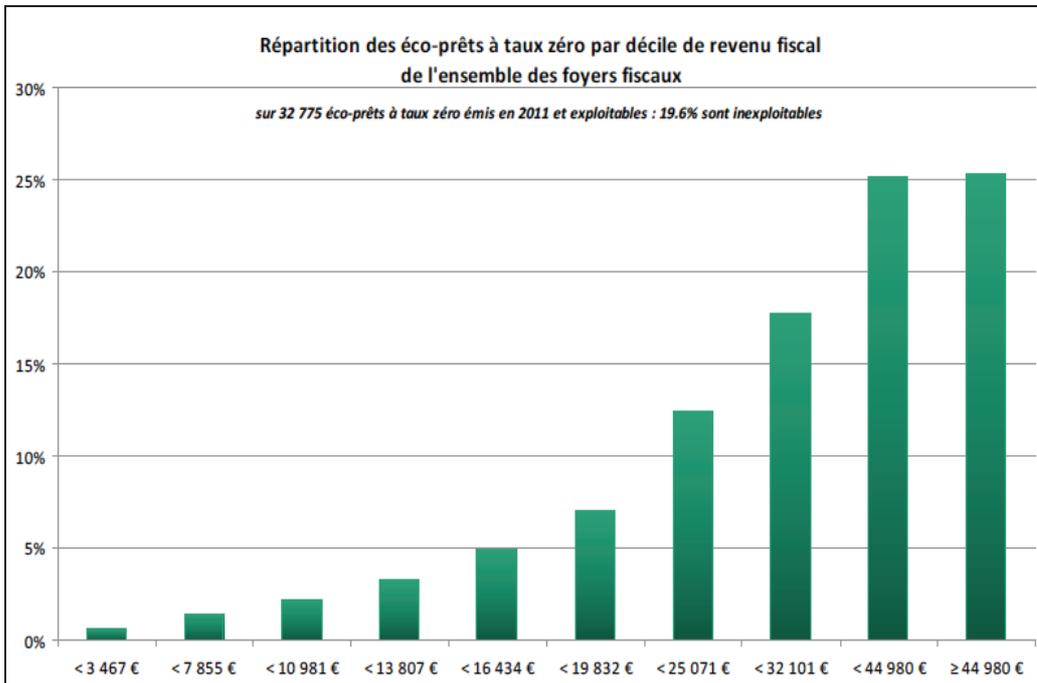
Pour un couple sans activité, au RSA (soit 609 EUR pour 2 personnes), vivant une maison de plain-pied avec combles perdus, construite en 1981 de 104m<sup>2</sup> en zone rurale d'Ille-et-Vilaine, chauffée à l'électricité, une rénovation BBC peut permettre d'envisager une réduction de 75% des consommations énergétiques à comportement égal et une amélioration sensible du confort d'hiver.

Dans ce cas, moyennant des travaux de rénovation énergétique rentables dès N+1, il est possible de faire passer la facture énergétique mensuelle de 191 à seulement 50 EUR/mois<sup>28</sup> après travaux, c'est à dire de faire passer le niveau le taux d'effort énergétique du couple à tout juste moins de 10% de son revenu, tout en augmentant son confort thermique d'hiver, autrement dit, de faire sortir le couple de la précarité énergétique.

Ainsi, l'objectif de performance énergétique de 50KWh/m<sup>2</sup>/an est cohérent avec les objectifs climatiques permettra également régler la question de la précarité énergétique.

Néanmoins les dispositifs d'aides existants ne sont pas accessibles aux ménages modestes faute d'une partie d'autofinancement trop élevée.

*Les dispositifs existants: éco-PTZ, Crédit d'impôt Développement durable, éco-subvention de l'ANAH et micro-crédit personnel*



## LES AIDES AUX TRAVAUX ENERGETIQUES: DES AIDES DIFICILEMENT SAISSISSABLES PAR LES PLUS MODESTES

Eco-PTZ, Crédit d'impôt développement durable, éco-subvention de l'ANAH : la cible prioritaire de 300 000 à 500 000 ménages très modestes résidant dans des logements énergivores du parc privé est la moins à même d'accéder à ces dispositifs et requiert des dispositifs plus ciblés et spécifiques.

On peut également citer l'outil émergent des sociétés de services d'efficacité énergétique (SSEE) qui pratiquent le tiers financement, comme la SEM Energie Positif et la SPL OSER, créées à l'initiative respective des Régions Île-de-France et Rhône-Alpes. Ces structures ont pour but de permettre la réalisation de rénovations lourdes dans l'habitat privé sans que le coût – conséquent – des travaux ne soit avancé par les ménages. En effet, le principe est que la SSEE finance les travaux et se rembourse via les économies d'énergie générées. Mais elles ne sont pas destinées spécifiquement à lutter contre la précarité énergétique. Pour cela, il est nécessaire que les pouvoirs publics s'engagent à absorber les chocs liés à l'augmentation du prix de l'énergie. En effet, une augmentation importante réduirait les économies financières permettant de rembourser de loyer de tiers financement et aurait donc pour conséquent le fait que les ménages doivent compléter la différence par un apport personnel. Ce risque, qui existe pour l'ensemble des ménages, est d'autant plus important pour des ménages précaires et donc non nécessairement solvables.

**D'autres dispositifs préventifs d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie adaptés et complémentaires visent à pallier les insuffisances des seules aides aux ménages et aides aux travaux:**

- **au niveau national :** le dispositif « Habiter mieux », les FSATME, les SLIME et certains programmes dépendant des CEE
- **au niveau local :** LES FSATME et les SLIME, ainsi que certains dispositifs financés par les CEE

Le principal dispositif de lutte contre la précarité énergétique « Habiter mieux » et son assise territoriale, le « contrat local d'engagement (C.L.E.) », constitue un dispositif adapté mais insuffisant pour lutter contre la précarité énergétique. Il est complémentaire à la seule aide sociale ou à la seule aide aux travaux mais exclut des ménages ne pouvant pas fournir un apport propre.

Au niveau local, d'autres dispositifs viennent apporter des réponses innovantes, soit en termes de procédés financiers (dans le cadre des Certificats d'économies d'énergie et des dispositifs de tiers financement), soit en terme de « rouage » par la mise en place prochaine de guichets uniques qui pourront avoir comme objectif, en plus de la centralisation des informations techniques et financiers sur la rénovation thermique des bâtiments, la détection des ménages précaires, l'organisation de visites à domicile systématiques et le conseil aux ménages en situation de précarité énergétique (FSTAME,

SLIME).

- **Des dispositifs adaptés mais non spécifiques au traitement de la précarité énergétique**

→ *Le tiers financement :*

Nouvelle forme contractuelle, le mécanisme de tiers financement consiste à faire financer une rénovation de bâtiment par un tiers : celui-ci réalise l'investissement de rénovation énergétique (conception des travaux, réalisation, montage financier). Suite à la réalisation des travaux, le client verse à la société de tiers financement (STF) un « loyer » dont le montant est inférieur ou égal aux économies d'énergie consécutives à la rénovation. A la fin du contrat, les économies d'énergie sont au bénéfice du client. L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment est garantie contractuellement par un Contrat de Performance Énergétique (CPE).

Les deux premières régions françaises à se lancer dans la création de tels opérateurs sont la région Rhône-Alpes, avec la SPL OSER (100% publique) et la région Île-de-France, avec la SEM Energie Positif (publique-privée)

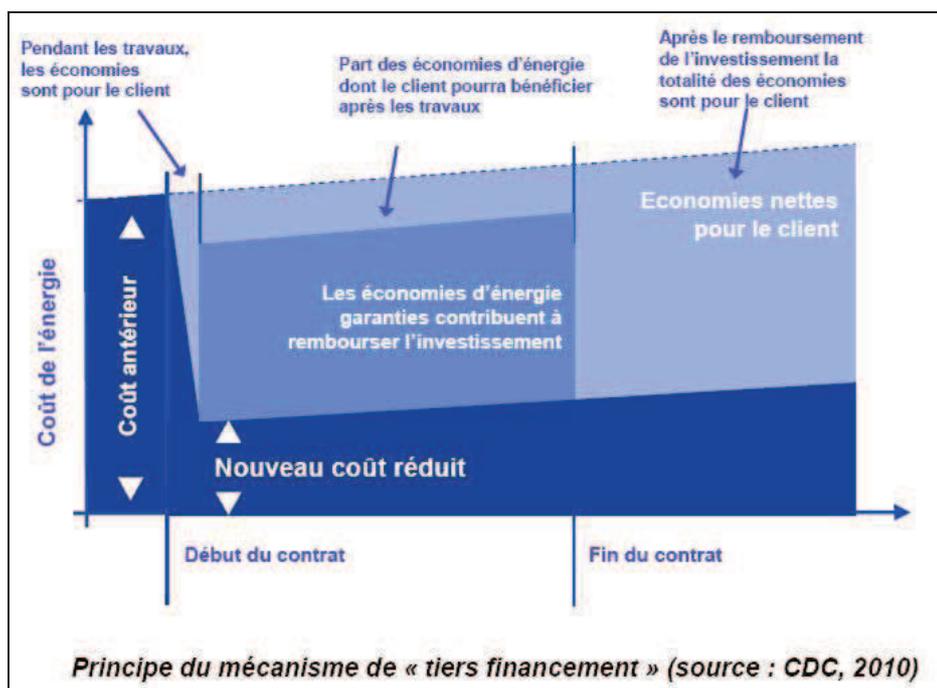
Plusieurs Conseils régionaux considèrent que le tiers-financement peut se développer dans un cadre d'économie mixte (financement public privé). Cette forme contractuelle leur donne les moyens de mettre en œuvre leurs objectifs en matière de politique Energie-Climat mais aussi de soutien et structuration à la filière de l'éco-bâtiment, contribuant au développement économique local.

**Public :** Propriétaires et copropriétaires

**Financement, montant et procédure:** « L'apport du Tiers Investisseur, avec sa capacité à mobiliser et sécuriser les économies d'énergie, doit aider à convaincre les propriétaires immobiliers d'engager une rénovation « facteur 4 », les économies futures pouvant couvrir une partie des investissements, mais pas leur totalité. [...]»<sup>29</sup>.

Plusieurs bâtiments peuvent être regroupés dans la même opération, notamment afin de réduire des coûts contractuels, réaliser des économies d'échelle, sécuriser financièrement l'opération, et permettre la rénovation de bâtiments pour lesquels les travaux sont peu rentables. Ceci est valable en particulier avec un interlocuteur moral unique (État, collectivités territoriales).

Sur ce dernier point, il peut être proposé pour ces opérations mutualisées un seuil minimal d'inclusion de logements en précarité énergétique



### Impact

Bien que n'étant pas un mécanisme adapté spécifiquement au traitement de la précarité énergétique, le tiers-financement est un outil dont les collectivités locales peuvent se saisir pour débloquer les jeux d'acteurs qui aujourd'hui conduisent au sous-développement du marché des rénovations thermiques des logements des ménages modestes.

En tant qu'outil à intégrer dans un dispositif de lutte contre la précarité énergétique, et pouvant favoriser le déploiement à grande échelle de la rénovation thermique des bâtiments, les collectivités sont encore peu nombreuses à l'envisager en France, mais certains se positionnent déjà sur ce segment.

Ce système permet au propriétaire de rénover son bien et d'atteindre le facteur 4 sans avancer de sommes importantes. Au lieu d'une rénovation « par tranches » à rentabilités décroissantes, le tiers financement favorise les rénovations lourdes « en une seule fois ».

Ce type de dispositif offre des perspectives prometteuses, dont une étude conduite par la Caisse des dépôts, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et l'ADEME30 met notamment en avant la perspective d'un financement à long terme et bonifié des travaux d'économie d'énergie :

- en intégrant les différentes aides auxquels les ménages peuvent prétendre. Le but est ici pour les opérateurs de tiers financement de pallier la difficulté que peuvent avoir les ménages à obtenir eux-mêmes les aides de type éco-PTZ

- en allongeant la durée des financements, par rapport à des prêts classiques, idéalement équivalente ou légèrement inférieure à la durée de vie des travaux financés : de l'ordre de 15 ans pour les systèmes de chauffage et accessoires, de l'ordre de 25 ans pour les interventions sur le bâti

- en ajustant le programme de travaux pour que la contribution ne dépasse pas l'économie de charges de chauffage attendue pour les ménages ayant de faibles capacités de remboursement

<sup>30</sup> Françoise Réfabert - Vesta Conseil&Finance, Laurent de la Brosse - Cabinet Latournerie Wolfrom & Associés, et Laurent Gayral - Direction de l'Environnement du Conseil Régional de Picardie, Note pour le GT FIEE du plan Bâtiment Grenelle

- **Des dispositifs complémentaires et adaptés, spécifiques au traitement de la précarité énergétique**

→ *Le dispositif « Habiter mieux »*

« Habiter mieux » est né en 2011 suite à la mobilisation du groupe de travail demandé lors du Grenelle de l'environnement.

**Public** : propriétaires occupants modestes, dont le logement est achevé depuis au moins 15 ans, et qui ont un projet de travaux lourds ou un projet d'amélioration pour réhabiliter leur logement, s'engageant à habiter le logement pendant 6 ans à titre de résidence principale, à la suite de la réalisation des travaux.

Les ressources des bénéficiaires ne doivent pas dépasser certains seuils, avec trois catégories de ménages éligibles aux aides pour 3 niveaux d'aides : les ménages aux ressources "très modestes", les ménages aux ressources "modestes", les ménages aux ressources "modestes/plafond majoré".

**Ressources à ne pas dépasser pour bénéficier des aides du programme « Habiter mieux – Ménages aux ressources très modestes » (à jour des derniers relèvements de seuils en 2013)**

Nb de personnes dans le ménage	Niveau de ressources pour l'Ile de France	Niveau de ressources pour les autres régions
1 personne	16 772 €	11 614 €
2 personnes	24 619 €	16 985 €
3 personnes	29 567 €	19 428 €
4 personnes	34 523 €	23 864 €
5 personnes	39 497 €	27 316 €
* par personne supplémentaire	+ 4 962 €	+ 3 441 €

**Financement** : Dans le cadre des investissements d'avenir, le gouvernement décide, dans un premier temps, d'affecter 500 millions d'euros à la rénovation thermique de 300 000 logements privés énergivores, occupés par des propriétaires aux revenus modestes sur la période 2010-2017. Les principaux fournisseurs d'énergie (EDF, GDF-Suez et TOTAL), participe au programme « Habiter mieux » à hauteur de 250 millions d'euros, dans le cadre de la valorisation des CEE. L'agence nationale de l'habitat (ANAH), qui est chargée de la mise en œuvre de ce programme mobilisera, dans un premier temps 600 millions d'euros consacrés spécifiquement à la rénovation thermique.

**Montant** : De 313 à 448€ d'aide à l'ingénierie sociale, technique et financière et aujourd'hui 1600€ d'aides aux travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement, portable à 2100€ avec les compléments éventuels des collectivités locales.

+ Une aide complémentaire aux aides privées et publiques (Voir schéma ci-dessous) :



Le coût moyen des travaux s'étale de 8 000 euros à 40 000 euros. Il est de l'ordre de 15 000 euros pour un changement de chaudière et une isolation des combles, il monte à 40 000 euros si le logement est très dégradé, à raison de 25 000 euros pour la remise en état et 15 000 euros pour la rénovation.

La moyenne pour les logements rénovés à ce jour est de 15 000 euros.<sup>31</sup>

**Procédure :** Pour rappel, pour que le programme « Habiter mieux » fonctionne, un programme périmètre sur lequel le dispositif peut s'appuyer est nécessaire. En l'occurrence, il s'agit d'un C.L.E. (Contrat local d'engagement).

Le contrat local d'engagement de lutte contre la précarité énergétique des logements privés est indispensable pour engager les aides financières du programme Habiter Mieux et mobiliser au mieux les acteurs de l'action sociale. Il est l'outil de mobilisation locale des acteurs et permet de préciser les modes d'intervention de chacun, collectivités, services sociaux, caisses d'allocations familiales, caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, fournisseurs d'énergie, Mutualité Sociale Agricole, le réseau Procvivis, etc.

Le C.L.E. formalise ainsi les collaborations institutionnelles autour d'un objectif : aider les propriétaires occupant leur logement à réaliser les travaux d'économie d'énergie nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La conclusion à l'échelle départementale est privilégiée pour être en mesure de déployer le programme Habiter mieux sur l'ensemble du territoire. C'est un point majeur pour que les publics éligibles au dispositif, dont le logement n'est situé ni dans un Programme d'intérêt général (PIG) ni sur une opération programmée d'amélioration de l'habitat, puissent prétendre aux aides Habiter mieux.

Le contrat local d'engagement (C.L.E.) est élaboré sous l'autorité du préfet, délégué départemental de l'Anah. Outil souple et évolutif qui permet à d'autres partenaires de rejoindre le dispositif pendant toute la durée du contrat par voie de protocoles, Il est signé pour une durée de 3 ans.

Le programme Habiter mieux s'inscrit dans le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) dont le département est co-pilote.

<sup>31</sup> 05/04/2013 - Les échos : Interview avec Christian Mourougane - directeur général adjoint en charge des politiques d'intervention de l'Anah

Si une collectivité locale souhaite rejoindre le programme pour apporter une aide financière et participer au repérage des ménages potentiellement bénéficiaires du programme, elle peut signer un protocole territorial qui précise tous les aspects de sa participation en lien avec le CLE départemental.

Quant au programme « Habiter mieux » lui-même, il démarre avec un professionnel agréé local qui vient chez le propriétaire occupant modeste pour établir avec lui un diagnostic des meilleurs travaux à entreprendre en fonction des caractéristiques du logement.

Si le ménage a droit à l'aide Habiter mieux, il l'accompagnera de manière adaptée dans l'ensemble du projet (démarches, définition du projet de travaux permettant d'atteindre une amélioration de la performance énergétique du logement d'au moins 25%).

Les travaux ne commenceront pas avant le dépôt du dossier. Ces travaux sont compris dans la liste des travaux recevables de l'Agence nationale de l'habitat.

Ils seront réalisés par des professionnels du bâtiment.

« Habiter mieux » a également été pensé avec un volet de réduction du « reste à charge », qui pénalise les plus modestes. En effet, si le ménage bénéficie d'une aide du programme « Habiter mieux » en complément d'une aide de l'Anah, une avance allant jusqu'à 70% du montant total des deux aides peut être versée au démarrage des travaux.

Les subventions accordées dans le cadre du programme « Habiter mieux » sont conditionnées à une amélioration de la performance énergétique du logement supérieure à 25%.

## **Impact**

### SUR LE PLAN ENERGETIQUE

*Avec en moyenne une diminution de 38% de consommation énergétique après travaux par rapport à la situation avant travaux, le dispositif « Habiter mieux » fait mieux que son objectif initial, qui était de 25 % .*

*Le gain moyen de 38% d'économies d'énergie est en adéquation avec l'engagement la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du parc de bâtiments existants à l'horizon 2020). Pour autant, il n'est pas pour autant « facteur 4 compatible »<sup>32</sup>, mais dépasse un seuil insuffisant de gain énergétique de 25%. Ce seuil, qui était le fruit d'un compromis, s'il n'avait pas été dépassé, aurait risqué de tuer le « gisement »<sup>33</sup> d'économies d'énergie et de GES.*

*Tuer le gisement, c'est à dire celui des économies d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre en s'arrêtant à mi parcours de la performance énergétique possible et risquer de ne jamais atteindre les objectifs généraux, notamment de division par 4 des émissions de GES qui sont visés. A cause de la faible fréquence avec laquelle des travaux lourds de rénovation sont entreprises cela peut condamner le bâtiment à ne plus jamais atteindre une performance cible acceptable, par exemple de 80 kWh/m2/an (le standard actuel « BBC rénovation 34»).*

*Pourquoi ne peut-on pas rénover de façon progressive et ainsi refaire une seconde fois des travaux par exemple 10 ans plus tard ?*

*Rénover une seconde phase de travaux pour amener le logement à 80 kWh/m2/an risque de coûter aussi cher que la première fois et fera moins d'économie. La rentabilité sera donc mineure.*

*En effet, la rentabilité de l'opération sera lourdement altérée : pour la pose d'une isolation, le matériau*

<sup>32</sup> Compatibilité avec le facteur, autrement dit avec l'effort à accomplir pour la France pour ramener sa part d'émissions de GES à celle correspondant à la capacité maximale annuelle d'absorption par les océans et la biosphère : diviser par 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici 2050. Engagement successivement inscrit dans sa « Stratégie nationale de développement durable » en juin 2003, dans son [Plan climat](#) de juillet 2004 puis dans la « Loi de programme fixant les orientations de sa politique énergétique » en juillet 2005, avec confirmation en 2007 dans le Grenelle de l'environnement.

<sup>33</sup> Certains travaux peuvent concerner l'enveloppe du bâtiment, ils ne peuvent donc être réalisées par couches successives

<sup>34</sup> Une rénovation certifiée BBC a pour objectif une consommation maximale d'énergie de 80 kWh/m2.an pondérée selon les zones climatiques et l'altitude (à titre d'exemple, l'objectif pondéré est de 64 kWh/m2.an dans le Var au-dessous de 400 m d'altitude et de 120 kWh/m2.an dans les Vosges au-dessus de 800 m).

représente environ entre 8 et 10% du prix total, le reste étant de la main d'œuvre. Il y a donc un moindre intérêt à rénover en deux fois, car le coût total de l'opération augmente.

Un échelonnement des travaux dans le temps est compliqué mais peut néanmoins être intéressant au vu de ressources limitées de certains ménages mais nécessite une planification technique et financière détaillée en amont.

#### SUR LE PLAN DU NOMBRE DE LOGEMENTS RENOVES GRACE A HABITER MIEUX :

##### -> Points positifs

- En 2012, il a doublé par rapport à l'année 2011, mais reste limité, avec seulement 12 738 propriétaires occupants aidés.

- En 2012 : En 2012, le dispositif touche son cœur de cible : les propriétaires les plus modestes, qui représentent 61% des bénéficiaires disposent de ressources « très modestes », selon la terminologie de l'Anah.

##### -> Points négatifs :

Cependant, l'objectif gouvernemental de sortir de la précarité énergétique 30 000 ménages pour cette année, 38 000 en 2014 et 50 000 en 2015 est encore loin d'être atteint.

Sortir des ménages de la précarité énergétique requiert une réponse globale et coordonnée, et la question de la possible montée en puissance du dispositif se pose, sachant par ailleurs que la convention qui lie l'Anah aux trois énergéticiens court jusqu'au 31 décembre 2013 et qu'un second volet sera à étudier pour la période 2014-2015, qui dépendra de l'évolution du dispositif des CEE.

Des mesures en faveur de cette montée en puissance ont été annoncées :

- Augmentation de l'aide forfaitaire aux travaux d'économie d'énergie, incitation clé du programme "Habitez mieux", de 1 600 euros à 3 000 euros (montant qui s'additionne aux autres aides publiques et privées), ainsi que l'extension du dispositif à de nouvelles catégories de ménages, devraient permettre d'accélérer son déploiement.

- Extension du dispositif aux propriétaires bailleurs.

- Elargissement des seuils d'accès au dispositif, avec un seuil de revenu pour être éligible qui sera relevé à un niveau approchant le revenu médian, permettant de toucher des ménages moins modestes mais néanmoins vulnérables.

Cet élargissement va dans le bon sens, étant donné les prix croissants de l'énergie, on peut s'attendre à ce que les classes moyennes inférieures soient elles aussi de plus en plus touchées par le phénomène dans les années qui viennent.

#### → Ensemble des FSATME

Des dispositifs locaux spécifiques ont été mis en œuvre, souvent avec les FSL des Conseils généraux, dans plus d'une vingtaine de départements.

L'objectif principal d'un «FSATME» est d'améliorer l'état thermique des logements des publics précaires afin de diminuer leur facture énergétique et/ou d'améliorer le confort de vie.

Les FSATME permettent également d'appréhender de façon globale la consommation énergétique des logements ainsi que la question des consommations d'eau, souvent indissociable.

Des travaux comme des travaux d'isolation, la pose de joints de fenêtres, l'installation de thermostats d'ambiance, l'installation de chauffage au bois ou de systèmes solaires, etc.

viennent permettre de réduire les dépenses énergétiques, leur coût étant souvent amorti par les économies d'énergie réalisées.

Au-delà des partenaires impliqués dans ces derniers (Conseils généraux, État, Caisses d'allocations familiales, Centres communaux d'action sociale, fournisseurs d'énergie, ...), les FSATME mobilisent d'autres acteurs : réseaux de l'habitat, de la maîtrise de l'énergie, associations de consommateurs, associations caritatives, bailleurs sociaux, etc.).

Les FSATME peuvent par ailleurs être inscrits dans le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) dont le pilotage est assuré par l'État et le Département.

**Est appelé Fonds Social d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Énergie (FSATME), tout fonds répondant à l'ensemble des 9 critères suivants :**

Le fonds a pour objectif :

- Le repérage, sur le territoire, des ménages en situation de précarité énergétique,
- La réalisation d'audits énergétiques individuels chez ces ménages,
- L'accompagnement des travaux de rénovation des logements, de l'audit énergétique jusqu'à leur réception,
- La sensibilisation des ménages aux économies d'énergie.

Le fonds repose sur l'association de plusieurs partenaires, dont a minima :

- Un organisme ou une institution œuvrant dans le champ social assurant le pilotage du fonds : Conseil général, Collectivité locale, Caisse d'Allocation Familiale, Direction Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, etc.,
- Un organisme, une institution ou une association ayant des compétences dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et de l'habitat : réseau Habitat et Développement, Fédération des Pact, Association du CLER, etc.

La mise en œuvre du fonds s'appuie sur :

- Une distinction des postes budgétaires relatifs à l'ingénierie (animation, audits énergétiques, suivi des travaux) et aux aides travaux (primes et subventions),
- Un règlement ou une convention précisant les critères définissant les publics bénéficiaires, les types d'intervention retenus, les règles d'attribution des aides,
- Un bilan annuel et une évaluation réalisée au plus tous les trois ans

**Public :** Principalement les ménages en situation d'impayés d'énergie ou faisant appel aux services sociaux en situation de surconsommation énergétique du fait de logements en mauvais état thermique, de l'utilisation d'équipements de chauffage ou d'eau chaude sanitaire vétustes et utilisant une énergie chère, et/ou échappant aux possibilités d'aide de l'amélioration de l'habitat déjà existantes (personnes exclues du crédit, occupants de logements de moins de 15 ans et donc exclues du dispositif « Habiter Mieux »).

**Financement :** Le financement du FSATME, pour de l'ingénierie, des visites énergétiques et la mise en œuvre d'une enveloppe spécifique pour les travaux, peut être assuré par le FSL, une contribution complémentaire du Conseil général, la CAF, les intercommunalités et l'ADEME. Les fournisseurs d'énergie peuvent également y contribuer. Les travaux sont financés par une mobilisation systématique des aides classiques (Anah, CRAM, caisses

de retraite complémentaires, prêt CAF...) que le FSATME vient alors compléter.  
Les demandes de financement des travaux et la demande d'aides au FSATME peuvent être effectués par un travailleur social ou par une association locale.

**Montant** : Pour les propriétaires occupants: la subvention est égale à celle de l'ANAH.  
Pour les propriétaires bailleurs : la subvention concerne uniquement les logements occupés.

**Procédure** : Les subventions peuvent être octroyées sur devis et non sur factures, c'est à dire à priori.

La détection des ménages peut se faire par différents biais :

- Lorsqu'ils font appel au FSL du département pour l'apurement des dettes d'énergie,
- Par les travailleurs sociaux du secteur (AS, CESF) qui constatent une situation avérée de logement en mauvais état ou de factures trop élevées au regard du logement.
- Un thermicien mandaté par le fonds effectue un audit énergétique et établit des préconisations de travaux d'amélioration. Il peut aider le ménage à solliciter des devis.

#### **Impact**

*Ces expériences, regroupées sous le nom de FSATME (Fonds Sociaux d'Aide aux Travaux de Maîtrise de l'Énergie), ont expérimenté diverses approches pour financer des travaux « intermédiaires », n'entrant pas dans le cadre des dispositifs d'aides à la rénovation classiques, et ont historiquement été soutenues par l'ADEME. Elles ont notamment débroussaillé les pistes d'actions pour agir aux côtés des services sociaux confrontés à des situations qui n'entraient pas « dans les cases » de l'Anah.*

*Selon l'ARENE-IDF, Il apparaît aujourd'hui que les FSATME ne coordonnent pas l'ensemble des actions et surtout traitent un nombre insuffisant de situations : quelques dizaines par département et par an.*

*Le groupe de travail « Précarité énergétique » du plan Bâtiment Grenelle (2010) met également en avant dans ses propositions<sup>35</sup> un retour d'expérience mettant en évidence des ménages restreints par un problème persistant de reste à charge les bloquant dans leur passage à l'acte.*

- **Au-delà de ces dispositifs : les guichets uniques et les offres intégrées**

Les guichets uniques et les offres intégrées ont vocation à opérer une forme de coordination entre les politiques sociales et économiques en s'appuyant sur les acteurs et politiques existantes.

Il s'agit également d'imaginer une politique de proximité devant permettre de mieux appréhender et répondre aux besoins de la population, en visant les ménages modestes.

Ces modèles sont actuellement portés par des structures aussi bien publiques, que publiques avec sous-traitance, que sous forme d'alliances publique-privée ou encore exclusivement privée. Le Plan Bâtiment durable en a recensé, sans finalité exhaustive, 57 différents dans son fascicule distribué à l'occasion d'une présentation des retours d'expérience en la matière du 22 avril 2013 au siège du Ministère de l'écologie.

Ce type d'offre ou de guichet unique n'a pas de modèle unique.

On peut néanmoins distinguer :

→ *Les « offres intégrées » financées par les CEE- l'exemple du PACTE SOLIDARITE - CERTNERGY*

On parle « d'offres intégrées » quand ce type d'offres a vocation à opérer une forme de coordination plus ou moins complète entre les politiques sociales et économiques en s'appuyant sur les acteurs et politiques existantes, et qu'elle « s'autofinance » sans recourir aux ressources publiques.

**Illustration :** le dispositif PACTE DE SOLIDARITE de la société CERTYNERGY propose d'isoler les combles et toitures des logements individuels des ménages modestes, sous conditions de ressources, pour 1 €.

<http://www.pacte-energie-solidarite.com/>

Le financement repose uniquement sur des financements privés, via les CEE (Certificats d'économies d'énergie).

**Impact**

*S'adresser aux ménages en précarité suppose de les avoir au préalable identifiés et de les faire rentrer dans un processus de rénovation volontaire. Ce préalable est au cœur des difficultés que peuvent potentiellement rencontrer les porteurs de ces dispositifs.*

*D'une part, la question de la portée des dispositifs se pose : ce type de dispositif, porté par des prestataires privés, s'il ne s'accompagne pas d'un volet repérage, risque de ne pas s'adresser aux ménages les plus critiques : ceux les plus modestes, habitant dans les logements les plus énergivores. En l'espèce, pour « CERTYNERGY » la sélection des ménages modestes s'opère via un site web dédié. Il est en outre important de garder à l'esprit que les ménages en grande pauvreté financière auront toujours des difficultés à payer des factures, le traitement social de l'accès à l'énergie devant donc être pris en compte parallèlement aux réponses techniques, ce que ne font pas certaines offres intégrées telles CERTYNERGY, ceci n'étant pas leur vocation*

*D'autre part, la question de l'ambition du dispositif se pose : le gain énergétique proposé est relativement modeste (ici -25%), et le dispositif ne s'adresse aujourd'hui qu'aux 1000 premières demandes, et reste cantonné à un type de travaux : l'isolation des combles et des toitures par de la laine de verre, fournie par le partenaire ISOVER.*

*Au delà de ces observations, le dispositif constitue une utilisation intéressante financée CEE de part la simplicité de son concept.*

→ *Les expériences de préfiguration de guichets uniques : l'exemple des SLIME*

Un SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) constitue en quelque sorte un guichet unique local de prise en charge de toutes les situations de précarité énergétique, quel que soit le statut d'occupation des ménages.

Le terme « SLIME » est un nom générique et peut donc porter un autre nom, mais il doit intégrer, pour être considéré comme tel :

- Des actions de communication à destination des ménages ciblés par le dispositif et/ou des professionnels (acteurs sociaux notamment) au contact de ces ménages, afin de faire connaître la démarche et l'animateur SLIME sur le territoire d'action
- L'organisation et la réalisation de visites au domicile des ménages orientés vers le dispositif SLIME. Ces visites visent plusieurs objectifs :
  - o Apporter des conseils d'usage et comportementaux en lien avec la réalité du logement et des équipements.
  - o Fournir et poser des petits équipements peu onéreux et permettant rapidement de réaliser des économies financières et/ou d'améliorer le confort (lampe basse consommation, prise coupe veille, joint de fenêtre, survitrage, limiteur de débit, douchette économe, chasse d'eau double flux, etc.).
  - o L'établissement d'un partenariat entre les divers acteurs locaux qui peuvent proposer des solutions durables pour les familles, afin de réorienter ces dernières vers les dispositifs et programmes adaptés à leur situation (programme «Habiter Mieux», fond local d'aide aux travaux, médiation et aides sociales, traitement du logement indigne...).

Ce dispositif intègre des aspects de sensibilisation, d'accompagnement personnalisé pendant le projet, de mise en relation avec des partenaires sélectionnés, de conseil sur les solutions de financement, d'aide au montage des dossiers de financement, de subventions complémentaires sous conditions (y compris CEE) et enfin, d'accompagnement en cas de difficulté ou de litige.

**Public :** tous les ménages modestes qui rencontrent des difficultés liées à l'énergie dans leur logement.

**Financement :** La collectivité pilote pourra se rémunérer grâce au dispositif des CEE, à hauteur de 4 à 5€ sur le marché des CEE par tranche de 15€ de financement + cofinanceurs (hors ADEME). D'autres structures peuvent apporter un bonus au SLIME (ex. : Conseil régional, fournisseurs d'énergie, CAF...). En Ile de France, le Conseil régional finance 20% du budget des SLIME pilotés par les collectivités franciliennes.

**Procédure :** Centraliser vers une plateforme unique (physique et/ou téléphonique) les signalements de ménages modestes qui rencontrent des difficultés liées à l'énergie dans leur logement. Ceci, afin de déclencher une visite sur place pour réaliser un premier diagnostic sociotechnique afin de comprendre la situation. Les intervenants sociaux, les fournisseurs et distributeurs d'énergie, les professionnels du secteur médical, les facteurs, les gardiens d'immeuble, etc., doivent pouvoir faire remonter facilement vers cette plateforme des informations sur les situations préoccupantes qu'ils rencontrent au cours de leurs activités quotidiennes. La gestion de la plateforme est confiée à un animateur unique (la collectivité elle-même ou un animateur SLIME recruté par la collectivité). L'animateur n'est pas nécessairement en charge de la réalisation des visites à domicile, mais bien de leur organisation globale sur le territoire concerné. Encourager tous les

acteurs du territoire à même de proposer aux ménages des solutions durables, à se faire connaître, à dialoguer, à s'organiser autour de cette plateforme, afin de pouvoir orienter les familles vers les pistes d'action les plus adaptées à leur situation. Il s'agit des acteurs de l'énergie (structures porteuses d'une mission EIE, ALEC...), des opérateurs du logement (type réseaux PACT, H&D) et de l'auto-réhabilitation encadrée, des services techniques des collectivités (insalubrité, indécence, gestion des impayés...), des intervenants sociaux, des structures de médiation sociale et logement (ADIL, CLCV...), etc.

#### **Impact**

*Ces services d'accompagnement sociotechniques permettent de répondre à la diversité des situations individuelles. Trois Conseil généraux (Gers, Lot et Bas-Rhin) portent un projet identifié de type SLIME dans leur territoire, pour au total un service auprès de 1163 ménages.*

*Dans une expérience allemande (Francfort) les économies directes par ménage sont évaluées à 94€/an pour l'énergie, 41€/an pour l'eau et 292kg de CO2 soit plus de 1100€ d'économies globales et une réduction de 2,37 tonnes de CO2 sur la durée de vie des équipements<sup>36</sup>*

*Ils présentent un grand nombre d'intérêts :*

*- en préfigurant le volet précarité énergétique des futurs guichets uniques de la rénovation énergétique voulus par le gouvernement. Le dispositif de guichet unique s'appuiera probablement sur des structures existantes, dont les SLIME pourront être un modèle déjà opérationnel.*

*- en constituant la version « 2.0 » de ce que le dispositif FSATME apporte aujourd'hui, mais en plus complet, plus ambitieux et en étant moins coûteux pour la collectivité chef de file de ces dispositifs*

<sup>36</sup> « La rénovation énergétique des logements : comment accompagner les ménages ? » Retours d'expériences : « guichets uniques » et « offres intégrées » en France Fascicule distribué à l'occasion de l'évènement du 22 avril 2013 organisé par le Moniteur et le Plan Bâtiment Durable ; page 126

## 2) A l'échelle de la région Ile de France et du département Seine et Marne

L'IAU estime qu'en 2006, 330 000 ménages franciliens (soit 7%) consacraient plus de 10% de leur budget à des dépenses énergétiques. Les ménages logés en maisons individuelles sont particulièrement affectés (11%), notamment lorsqu'ils sont chauffés au fioul (26%).

NB : cette évaluation ne prend pas en compte les ménages qui restreignent le chauffage de leur logement outre mesure, faute de moyens, et qui ne sont donc pas comptabilisés avec cet indicateur.

### - A l'échelle francilienne : Le SRCAE et les actions de la région Ile de France<sup>37</sup>

L'objectif national, de rénover 300 000 logements de ménages tous profils confondus entre 2011 et 2017 décliné sur la région francilienne, prévoit la rénovation de 26 455 logements d'ici fin 2017 dont 9700 avant fin 2013, avec une priorité sur les ménages modestes.

#### → Actions du Conseil régional

La Région agit déjà sur la lutte contre la précarité via la délibération relative à l'action régionale en faveur du logement. Cette délibération<sup>38</sup> permet d'accorder une aide financière exclusivement en direction des copropriétés en difficulté ou bénéficiant d'une procédure d'accompagnement public (type OPAH) qui s'additionne aux aides de l'ANAH. En dehors des opérations programmées, la Région a également conventionné avec les PACT<sup>39</sup> pour une mission d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.

Enfin, le « chantier 3 » du Plan Régional pour le Climat est consacré à la lutte contre la précarité énergétique. En cours d'application, celui-ci prévoit en particulier la mise en place d'un réseau régional des acteurs de la précarité énergétique (du type du réseau national RAPPEL), et le déploiement de ressources humaines (« éco-compagnons ») de même que la formation des travailleurs sociaux sur la précarité énergétique.<sup>40</sup>

Dans le cadre de la politique Energie-climat, et pour compléter le dispositif, de nouvelles mesures sont envisagées sur la base des enseignements issus de l'analyse de la situation francilienne :

- encouragement des structures relais de la politique énergie à prendre en compte la précarité énergétique et mise en place de formations / sensibilisations en lien avec l'ADEME
- mise en place d'une aide complémentaire dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH afin de le renforcer sur le territoire francilien
- mise en place d'un fonds « petits travaux » sur des cibles plus larges afin de répondre aux urgences des ménages qui sont en grande difficulté et pour lesquels il est impératif d'améliorer le confort thermique et de diminuer la facture énergétique

<sup>37</sup> <http://www.srcae-idf.fr/spip.php?rubrique1>

<sup>38</sup> Délibération CR 09-11

<sup>39</sup> Délibération CP 11-870

<sup>40</sup> <http://www.iledefrance.fr/?id=12506>

**Impact**

Dans le cadre du SRCAE, il a été convenu de ne pas définir un objectif et des orientations spécifiques sur le thème de la lutte contre la précarité énergétique car il est considéré que la quasi-totalité des objectifs et orientations développées ci-après peuvent et doivent concerner en premier lieu les logements occupés par des ménages modestes et très modestes. A ce titre, les collectivités locales doivent améliorer leur connaissance des ménages en situation de précarité énergétique afin de cibler les actions prioritaires à mener.

En revanche, la Région participe activement au développement de solutions novatrices en matière d'offres intégrées et de guichets uniques, qui visent notamment un public en précarité énergétique.

On dénombre en effet le soutien de la Région aux offres intégrées et aux guichets uniques de la rénovation dont par exemple :

- le dispositif de subventions « Copropriétés : Objectif Climat ! », dispositif guichet unique pour les subventions de la Ville de Paris, la Région IdF et l'Ademe : 75 copropriétés pilotes bénéficient d'un accompagnement approfondi et des actions de mobilisation des copropriétaires
- le bonus financier aux collectivités franciliennes pilotes d'un dispositif SLIME

## - Les ambitions et dispositifs de lutte contre la précarité énergétique en Seine et Marne

Le Département s'est engagé à travers son Plan Climat à lutter contre la vulnérabilité des habitants et du territoire, lutte qui passe notamment par une meilleure définition de certains dispositifs qu'il porte :

### → Le FSL Energie 77

En 2011, le volet Energie est le premier des différents fonds du FSL départemental, devant le fonds accès ou maintien dans le logement.

Le montant moyen des aides relatives au fonds "énergie", à 223 euros par ménage pour un total de 94 129 € d'aides distribuées place le fonds dans la tranche moyenne des aides FSL énergie nationales.

**Impact**

Le Département, en établissant une convention de partenariat avec les fournisseurs d'énergie a engagé ces derniers à dépasser leurs simples obligations légales, pour accompagner les clients rencontrant des difficultés et saisissant le FSL départemental. Cette démarche vient compléter le seul aspect curatif des FSL.

Quant aux critères d'attribution, avec des aides du fonds "énergie" ouvertes à tout ménage dont la moyenne économique mensuelle par personne est inférieure ou égale à 150 €<sup>41</sup>, ils montrent une éligibilité des aides adressée aux ménages dont les situations sont les plus critiques, notamment les foyers de personnes isolées monoparentales.

### → Le FSATME 77 et le projet « maîtrise de l'énergie et lutte contre les exclusions »

Le Département de la Seine-et-Marne a créé un FSATME, qui permet d'accorder une

<sup>41</sup> Règlement intérieur du Fonds de solidarité logement de Seine et Marne 2012

prime financière aux ménages, d'un montant maximum de 4500 €, avec possibilité de cumul avec les aides de l'Anah.

Il est concrètement décliné par le Dispositif départemental de lutte contre la précarité énergétique PACT-CG 77 « Maîtrise de l'énergie et lutte contre l'exclusion ».

Le projet fait l'objet d'une contractualisation avec le PACT 77<sup>42</sup> et a pour ambition d'agir en amont des situations conduisant à faire appel au FSL.

De ce projet à caractère préventif découlent plusieurs actions et peuvent amener à la réalisation de travaux si nécessaire. Ces travaux sont pris en charge par un "fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie" créé spécialement pour répondre aux besoins financiers de cette mission.

Les objectifs de la mise en place de ce projet sont multiples :

- sensibiliser à la maîtrise de l'eau et de l'énergie afin que les familles aient une utilisation "efficace" de ces fluides ;
- expliquer et apprendre les éco-gestes par le biais de visites conseils à domicile réalisées par le personnel du PACT 77 ;
- détecter grâce aux diagnostics les travaux opportuns à effectuer en fonction du besoin et du mode de vie de la famille afin de diminuer le montant des factures et d'augmenter le confort des logements des ménages ;
- respecter l'environnement et améliorer la santé des habitants

**Public :** Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, parc privé et public. Ménages échappant aux aides de l'Anah.

**Financement :** Le coût relatif aux formations et aux visites s'élève, au titre de l'année 2011, à 82 112 €.

**Procédure :** Concrètement, une première phase consiste en la formation des partenaires du FSTAME pour effectuer un repérage : travailleurs sociaux des Maisons départementales des Solidarités (MDS), et ponctuellement d'autres travailleurs sociaux (CAF, CCAS).

La seconde s'articule autour d'une visite « conseil énergétique », par un éco-conseiller et un travailleur social, avec diagnostic de la situation, sensibilisation aux éco-gestes et intervention succincte sur les équipements : offrir 2 ampoules LBC et changer les mousseurs des robinetteries.

La troisième phase, facultative, consiste en a réalisation de travaux d'économie d'énergie.

#### **Impact**

*Le bénéfice est surtout de l'ordre du rapprochement et de la formation des différents acteurs locaux de la précarité énergétique. Ainsi, 41 professionnels ont été formés au repérage en 2010, 96 travailleurs sociaux des Maisons Départementales de la Solidarité en 2011 et 35 d'autres structures partenaires, dans un domaine où le besoin de formation est important tant les dispositifs peuvent être complexes et délicats à appréhender dans leur globalité.*

*En revanche, le dispositif traite peu de dossiers : 26 en 2011, et un très petit nombre d'entre elles ont aboutit à des travaux : 3 en 2011, pour un coût 2011 par ménage aidé de 3162 euros.*

*Ce coût unitaire n'est pas forcément élevé en tant qu'investissement comprenant la formation des opérateurs PACT et des travailleurs sociaux pour des objectifs long terme ambitieux.*

<sup>42</sup> [Convention visant à formaliser le soutien du département au PACT de Seine-et-Marne dans le cadre du fonds d'aide sociale aux travaux de maîtrise de l'énergie pour l'année 2012](#)

*Or, les travaux concourant fortement à remplir un objectif initial de non recours au FSL par les ménages modestes, ils pourraient prendre une dimension plus ambitieuse.*

*En effet, les petits travaux envisagés par le FSATME telles la pose de lampes basse consommation ne représentent plus véritablement une amélioration de l'efficacité énergétique du logement dans la mesure où les ampoules à incandescence ne sont plus en vente, et où le remplacement des mousseurs, aussi intéressant soit-il, ne permet que d'impacter le poste eau chaude sanitaire, sans effet sur le confort en chauffage du logement.*

*Pour pallier le manque d'impact du dispositif, des évolutions partenariales sont en cours de développement et de montage, mais un rythme significatif reste à trouver.*

*L'espace info énergie Marne et Charterene de Chelles, opérateur PACT, comptabilise en effet une faible montée en puissance du nombre de visites à domicile : 30 réalisées en 2012.*

*Un facteur qui empêche le passage à l'acte est le fait que les ménages modestes doivent payer le diagnostic énergétique de leur habitation qui permet d'accéder aux financements. Pour beaucoup de ménages concernés cet investissement dépasse déjà les moyens financiers disponibles surtout s'il n'y a pas une visibilité claire concernant les étapes suivantes.*

## LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN CHAMP DE POLITIQUES À LA RECHERCHE D'UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE ET L'ATTEINTE DE SES OBJECTIFS

Entre politique énergétique, sanitaire, environnementale et sociale, la lutte contre la précarité énergétique reste une ambition encore accessoire à la marge, à l'heure de la transition énergétique. L'urgence est double : sociale (augmentation du nombre de ménages en situation de PE ou de vulnérabilité énergétique) et environnementale (raréfaction des ressources énergétiques de stock, objectifs de réduction des émissions de GES du secteur clé Logement/Habitat<sup>43</sup>).

Les politiques de lutte contre la précarité énergétique peuvent aujourd'hui s'appuyer sur une série de dispositifs (cf partie I.C), que les pouvoirs publics doivent pleinement saisir pour contrer une précarité qui ne cesse de s'étendre (A), et face à laquelle il convient de suivre une meilleure organisation, au service de laquelle certaines pistes et opportunités émergent (B).

### Contrer une précarité qui ne cesse de s'étendre

Malgré l'existence de dispositifs spécifiques, la lutte contre la précarité énergétique doit faire face au défi d'un phénomène étendu et en progression inquiétante.

1) Un phénomène de précarité qui touche des millions de français, étendu sur l'ensemble du territoire

#### Combien de ménages en situation de précarité énergétique ?

##### ▸ A l'échelle de la France

Le rapport du Plan Bâtiment Durable de 2010 a publié les chiffres suivants:

- 3,4 millions de ménages concernés en 2005 dont 87% dans le parc privé et 62% étant des propriétaires
- 55% d'entre eux auraient plus de 60 ans
- Plus d'un million de propriétaires en situation de précarité énergétique sont en maison individuelle.

<sup>43</sup>

Médiateur national de l'énergie, Rapport d'activité 2011

Quant aux travaux d'Isolde Devalière pour le CSTB/INSEE de mai 2011, ils mettent en avant 3,8 millions de ménages de France métropolitaine en 2006 (soit 14,4% des ménages, ou 13% de la population) en situation de précarité énergétique dans la mesure où ils consacrent plus de 10% de leur revenu aux dépenses d'énergie domestique (contre 5,5% en moyenne) ;

Cette part reste inégalement répartie selon les niveaux de ressources, les ménages les plus précaires vivant dans les logements les moins performants.

Sont concernés :

- 19,5% des propriétaires
- 25,4% des personnes de 65 ans et plus
- 17,1% des habitants de maisons individuelles

Par ailleurs, 3,5 millions de ménages déclarent souffrir du froid dans leur logement, soit environ 15% des ménages sachant que cette proportion atteint 22% des ménages modestes.

#### → A l'échelle de la région Ile de France

L'état des lieux énergétique régional<sup>44</sup> indique les chiffres suivants:

- 1/5e des franciliens se plaint du froid, soit 2 300 000 franciliens
- 24 % des locataires d'HLM déclarent souffrir du froid
- 126 000 ménages (290 000 franciliens) déclarent se chauffer trop peu par manque de moyens
- Les dépenses énergétiques domestiques représentent en moyenne 3,5 % du budget des ménages - la moyenne nationale est de 3,8 %. Mais 330 000 ménages, soit 700 000 franciliens, consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques dans l'habitat (quand le seuil de précarité énergétique est estimé à 10 %)
- La dépense moyenne énergétique est de 16,6€/m<sup>2</sup>/an pour un logement construit avant 1949 et de 12,6 €/m<sup>2</sup>/an pour un logement construit après 2002

#### → A l'échelle de la Seine et Marne

Plus de 40 000 propriétaires occupants aux ressources modestes vivent dans des maisons datant d'avant 1975<sup>45</sup>.

<sup>44</sup> [http://www.iledefrance.fr/uploads/tx\\_base/Etat\\_des\\_lieux\\_IDF\\_situation\\_energetique.pdf](http://www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/Etat_des_lieux_IDF_situation_energetique.pdf)

<sup>45</sup> Chiffres DDT 77

- Où les ménages en situation de précarité énergétique sont-ils localisés ?

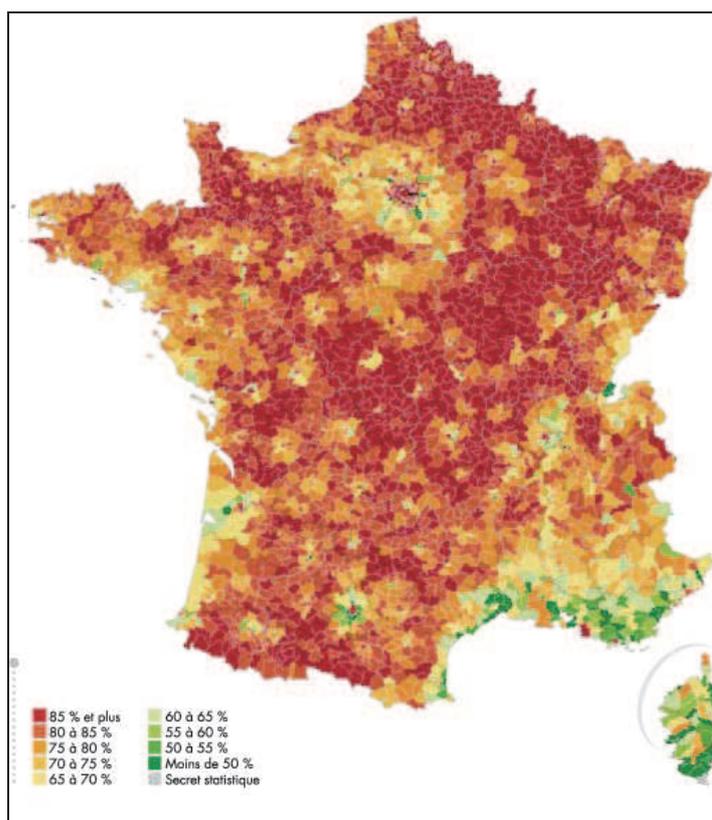
→ A l'échelle de la France

Le rapport Pelletier rapporte que les 1 060 000 de propriétaires en situation de précarité énergétique vivent surtout en maison individuelle, « plutôt en milieu rural et au sein des petites agglomérations ».

S'il n'existe pas à ce jour de cartographie exhaustive de la précarité énergétique au niveau national, un premier éclairage est néanmoins fourni par la cartographie des propriétaires occupants éligibles aux aides « Habiter mieux ».

Il confirme cette localisation plutôt en milieu rural et au sein des petites agglomérations.

**Propriétaires occupants, éligibles aux aides de l'Anah, en maison individuelle d'avant 1975\* - chiffres 2007, au canton**



La cartographie des ménages éligibles à « Habiter mieux » (propriétaires occupants, en maison individuelle construite avant 1975), confirme une localisation plutôt en milieu rural

et au sein des petites agglomérations.

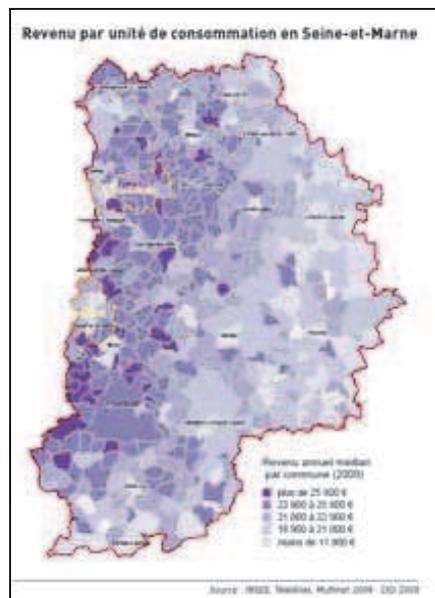
→ A l'échelle de l'Île de France et de la Seine-et-Marne

Il n'existe non plus à ce jour de cartographie exhaustive disponible.

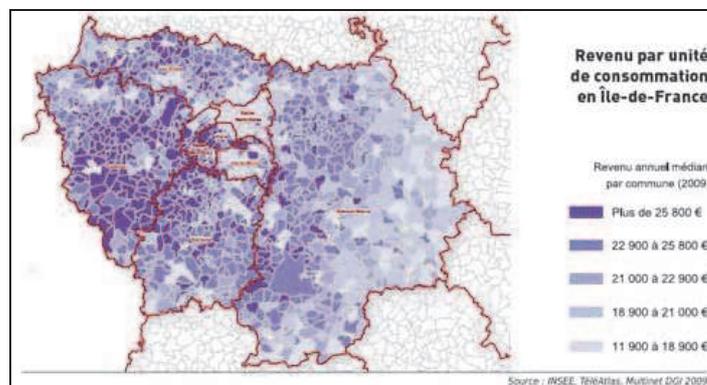
Néanmoins, on peut établir une cartographie des 2 facteurs de la précarité énergétique (le troisième étant le prix élevé de l'énergie) :

- le facteur « faibles revenus »
- le facteur « faible qualité thermique du bâtiment »

### Le facteur « faibles revenus » : une double disparité Est/Ouest

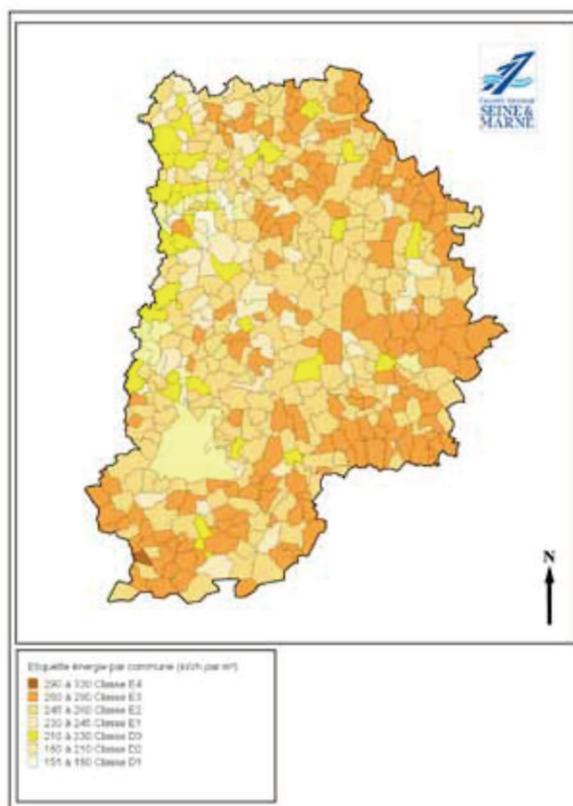


### La population



Un niveau de revenu médian Bien que le revenu médian par unité de consommation soit plus faible en Seine-et-Marne que celui la région (20 863 € contre 21 355 €), les écarts de revenus y sont nettement plus réduits et la taille des ménages est plus importante. le revenu médian par unité de consommation en Seine-et-Marne est inférieur à celui enregistré sur la région en 2009, mais supérieur à la moyenne nationale (18355 EUR).<sup>46</sup>

### Le facteur « faible qualité thermique du bâti » en Seine-et-Marne



Source : Diagnostic énergétique du Département Seine et Marne, Explicit, Mai 2009

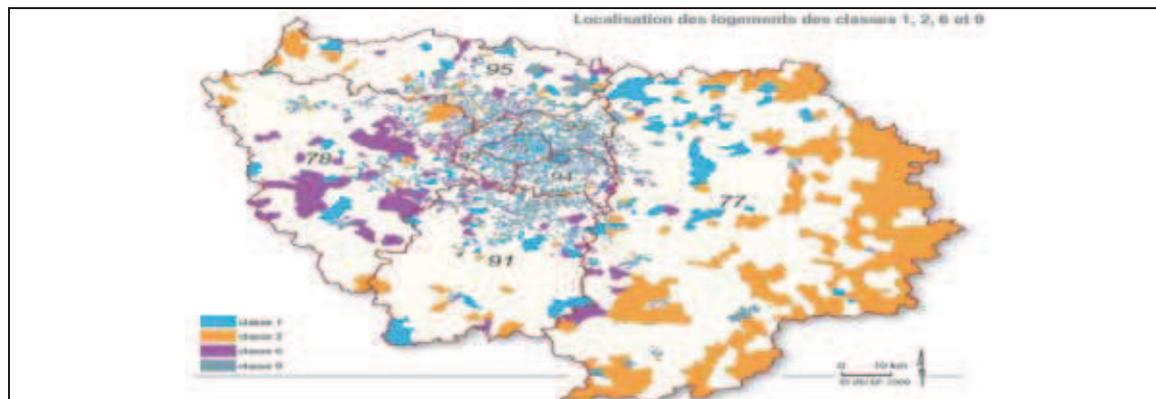
### Une proposition de combinaison des facteurs

Au croisement de ces facteurs, l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme) d'Ile de France, a identifié, dans une étude de 2009<sup>47</sup>, plusieurs cibles de logement dont deux d'entre elles sont prioritaires en matière de précarité ou de vulnérabilité énergétique, liées

<sup>46</sup> Source : CCI Seine-et-Marne

<sup>47</sup> IAU Idf, « La question énergétique dans l'habitat privé : le profil déterminant des ménages », juin 2009

par exemple à la fragilité des ménages et à l'ancienneté du parc.



**La classe 1** représente 20 % des logements privés en Île-de-France, soit un peu plus de 600 000 logements. Chauffés à l'électricité, ce sont pour leur majorité des logements collectifs de moins de 70 m<sup>2</sup>, en locatif privé. Plus de la moitié ont été construits avant 1948 et 23 % après 1990.

C'est à Paris que ces logements sont les plus représentés, plus précisément au nord et à l'est de la capitale, puis en petite couronne.

L'IAU relève que le profil des occupants est largement conditionné par la localisation géographique et la taille de ces résidences principales : ils sont célibataires, sans voiture, actifs, occupés pour 70 % d'entre eux. L'IAU constate également une proportion de chômeurs un peu au-dessus de la moyenne.

Cette classe peut se diviser en deux : les logements anciens, équipés d'un chauffage électrique dans le cadre d'une réhabilitation, et les logements récents, pour lesquels le choix du chauffage électrique a été fait lors de la réhabilitation, moins coûteux pour le bâtisseur, même si la facture énergétique est inversement plus conséquente pour l'utilisateur.

L'ENL permet de faire quelques constats sur les logements « tout électrique ». Ils sont occupés par des ménages jeunes, dont le taux d'effort est important et les revenus hétérogènes.

En moyenne de 95 euros par mois, le poste des dépenses énergétiques présentent de fortes disparités, atteignant 135 euros chez les occupants des logements construits entre 1975 et 1989 en grande couronne. Un quart des logements « tout électrique » présentent des signes d'humidité.

Leurs occupants sont les moins satisfaits du rapport qualité-prix du chauffage, ce qui révèle la faible rentabilité du chauffage électrique.

Parmi les ménages ayant eu froid, plus d'un tiers d'entre eux déclarant avoir volontairement limité le chauffage. Ce taux passe à 48 % dans le parc électrique des années 1980.

**La classe 2** regroupe, toujours selon le calibrage de l'IAU, 200 000 logement en Ile de France, pour les deux tiers construits avant 1948. Majoritairement chauffés au radiateur électrique d'appoint (47 %) ou au bois de chauffage (31 %) (RGP 1999).

On y trouve presque autant de maisons individuelles que de logements collectifs, et la Seine-et-Marne est le Département d'Ile de France le plus concerné. L'IAU relève deux principaux types d'habitat qui se distinguent : l'habitat rural isolé et l'appartement parisien vétuste et constate, qu'en termes d'occupation, la proportion de ménages d'une personne

et celle de plus de cinq personnes y sont supérieures à la moyenne des logements franciliens du parc privé.

Le nombre élevé de retraités et de veufs reflète une population pour partie âgée et vulnérable.

Selon l'ENL, cette classe regroupe la plus grande part des ménages ayant eu froid au cours de l'hiver dernier (19 % contre 13 % en moyenne).

Avec des revenus inférieurs et des dépenses énergétiques domestiques supérieures à la moyenne, les occupants de cette classe auront peut-être tendance à renoncer à un certain niveau de confort pour des raisons économiques. Avec 158 euros de facture mensuelle, les ménages résidant en grande couronne dans des logements construits avant 1949 ont les dépenses énergétiques les plus importantes.

Selon l'IAU, cette classe se caractérise par un taux de chômage supérieur à la moyenne. Au regard de la qualité présumée des logements, du profil des occupants et de leurs dépenses énergétiques, ce segment du parc héberge vraisemblablement des ménages vulnérables, précarisés par des conditions d'habitat insatisfaisantes

## 2) Une précarité qui s'étend

Les acteurs de terrain constatent une augmentation nombre de ménages concernés par la précarité énergétique en France, selon l'enquête de l'UNCASS « L'implication des CCAS/CIAS dans la lutte contre la précarité énergétique »<sup>48</sup>.

« Les retours de terrain de nos militants me donnent l'impression d'entendre parler de l'Afrique », déclare Claire Hédon, vice-présidente d'ATD Quart Monde, lors de la séance d'ouverture de la séance du conseil national du débat national sur la transition énergétique consacrée à la précarité énergétique du 28 mars 2013 à Paris<sup>49</sup>, relatant des histoires de familles contraintes de se priver de chauffage ou de soins.

Plusieurs éléments chiffrés viennent corroborer ce constat : selon le Médiateur national de l'énergie, Denis Merville, « même si le prix de l'électricité en 2010 est inférieur au prix de 1995, en euros constants, depuis 2008, les hausses des tarifs réglementés sont supérieures à l'inflation, dans une tendance haussière pour les prochaines années ».

Il ajoute que « l'augmentation continue de la demande énergétique, le vieillissement du parc de production français et le retard pris dans le renforcement des réseaux, quel que soit le scénario d'évolution du mix énergétique, des investissements importants tant dans les réseaux que dans les moyens de production. Le coût de ces investissements se retrouvera immanquablement dans les factures.

L'Union Française de l'Electricité évalue la hausse correspondante des prix pour les particuliers entre 33% et 50% hors inflation d'ici à 2030.

Les chiffres communiqués dans le rapport sont alarmants : sur 8000 saisines, 1200 sont liées à des difficultés de paiement avec une dette moyenne de 11 900€. Ce type de saisine est en augmentation constante : +80% sur un an.

Par conséquent, le nombre de ménages bénéficiaires d'une aide financière à l'énergie dans le cadre du FSL est en augmentation : +22,74% entre 2005 et 2009 au niveau national.

+7,7% de ménages bénéficiaires d'une aide à l'énergie dans le cadre du FSL (France) entre 2006 et 2009 ;

(+ 22,74% sur la période pour laquelle les données sont disponibles, entre 2005 et 2009)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de ménages bénéficiaires d'une aide financière à l'énergie en France	279 431	318 481	299 562	304 730	342 998	nd	nd

D'après données nationales FSL 2009<sup>50</sup>

<sup>48</sup> UNCASS, *Enquêtes et observations sociales, mars 2013, n°5*

<sup>49</sup> <http://www.transition-energetique.gouv.fr/audition-du-conseil-du-debat-le-mag-du-debat/seance-exceptionnelle-du-conseil-national-sur-le-theme>

<sup>50</sup> <http://www.drees.sante.gouv.fr/donnees-relatives-au-fonds-de-solidarite-pour-le-logement,10060.html>

De même, en Seine-et-Marne, les données relatives en fonds de solidarité pour le logement (FSL) font état d'une progression des aides financières à l'énergie

+15,99% de ménages bénéficiaires d'une aide à l'énergie dans le cadre du FSL (Seine-et-Marne) entre 2006 et 2009  
(+ 38,14 % sur la période pour laquelle les données sont disponibles, entre 2007 et 2011)

	2005	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	2010	2011
Nombre de ménages bénéficiaires d'une aide financière à l'énergie en Seine-et-Marne	nd	<b>4429</b>	<b>4415</b>	<b>4591</b>	<b>5137</b>	<b>6088</b>	<b>6099</b>

D'après rapports d'activité du FSL de Seine-et-Marne 2009 ; 2010 : 2011

L'enquête auprès des CCAS<sup>51</sup>, dévoilée mercredi 27 mars, confirme cette tendance. Elle révèle en effet que 77 % des CCAS/CIAS font face, depuis 3 ans, à une hausse des demandes d'aides à l'énergie servant à éclairer, cuire, se chauffer (hors eau et carburants), dont 23 % qui évoquent une « forte hausse ».

<sup>51</sup> <http://www.lagazettedescommunes.com/160952/precarite-energetique-les-ccascias-face-a-lexplosion-des-demandes-daides/#fn-160952-1>

# Opportunités et pistes d'actions

## 1) Mieux quantifier la précarité énergétique pour mieux agir

### a) Nombre de ménages en précarité énergétique

Le chiffrage de 3,8 millions de ménages en situation de précarité énergétique et leur répartition territoriale étant basée sur l'enquête nationale logement 2006 (nouvelle enquête 2013 en cours), estimer l'évolution ne se fait pas sur des données satisfaisantes, car anciennes.

Les indicateurs moins exhaustifs et complets, tels que les recours au FSL (fonds de solidarité pour le logement), ont leurs limites, alors que le prix de l'énergie a fortement augmenté depuis 2006, ce qui implique très vraisemblablement une augmentation des ménages touchés.

Franck Dimitropoulos, animateur du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL), estime le chiffrage actuel à quatre à cinq millions de ménages en situation de précarité énergétique.

On peut regretter de ne disposer que de statistiques très imparfaites, anciennes et antérieures à la hausse des prix de l'énergie.

Venant juste d'être lancée, avec trois ans de retard sur le calendrier national, une nouvelle Enquête Nationale Logement, sur des données 2013, est enfin en cours.

Dans l'attente de ces résultats, l'enquête PHEBUS, lancée depuis peu par le Ministère du Développement Durable (SOeS) et l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE) s'est appuyée sur l'ENL 2006 pour exploiter les indicateurs du taux d'effort énergétique (TEE), en particulier celui des plus pauvres (ses 3 premiers déciles), de la déclaration du froid<sup>52</sup> (avec et sans raisons techniques) et du nouvel indicateur Hills, qui combine les bas revenus et les dépenses élevées (), qui semble mieux caractériser les situations de précarité énergétique.

Ces indicateurs fournissent des profils et des résultats différents (diffusion courant 2013) car le phénomène est complexe à identifier puisqu'il recouvre aussi bien des situations de fortes restrictions sur les consommations, d'arbitrages individuels en fonction des priorités et des contraintes économiques, que des situations d'endettement pour accéder à un certain confort thermique dans un habitat mal isolé.

Pour aller plus loin, il conviendra de modéliser ce que les ménages devraient dépenser au regard de leur habitat et de leur composition familiale pour accéder à un niveau de confort normatif (19°) et si ce montant de dépenses théoriques d'énergie domestique (qui efface les effets d'arbitrages contraints) les ferait ou non basculer sous un revenu minimum standard (ou seuil de pauvreté), et de comparer ce montant théorique avec le montant des dépenses réelles pour apprécier les écarts (pratiques de restriction ou de surconsommation).

Pour ce faire, il manque encore des données, notamment le montant du revenu minimum standard décent (dont la construction est en cours à l'ONPES), et des calculs de modélisation (en cours également).

<sup>52</sup>[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1351](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1351)

## b) Caractérisation des ménages en précarité énergétique

Que sait-on de la précarité énergétique en France ? Qui sont les ménages concernés ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? Quelle est l'ampleur de ce phénomène ? Quels sont les logements et les modes de chauffage concernés ?

Une évaluation à long terme est apparue nécessaire, plus complète, pour mieux comprendre la complexité du phénomène et améliorer l'action publique.

A cette fin, l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) a été créé en 2011. Il a pour membres permanents les principaux acteurs concernés : services de l'Etat, ADEME, ANAH, Association des régions de France, Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, le Médiateur national de l'Energie, le Plan Bâtiment Durable, etc.). Il a pour principaux objectifs de :

- définir et caractériser la notion de précarité énergétique ;
- mesurer l'évolution de ce phénomène et identifier les zones les plus concernées afin d'en identifier les causes, ceci de manière détaillée pour le domaine du logement et exploratoire pour celui des transports.

Ce travail pourra donner lieu à la réalisation d'enquêtes pour assurer le suivi :

- des aides financières publiques et privées apportées aux ménages précaires ;
- des actions et initiatives locales ou nationales pour en mesurer les impacts et partager les retours d'expériences.

Les données de son nouveau site internet <http://www.onpes.gouv.fr/> vont permettre de mieux quantifier la précarité énergétique pour mieux agir, en particulier par l'exploitation des résultats de la nouvelle ENL 2013 en ce sens.

A l'instar de ce qui avait été fait pour l'ENL 2006, des résultats plus poussés au niveau local continueront à être demandés, dans le cadre d'un partenariat entre l'INSEE et l'ONPE.

## c) Cartographie de la précarité énergétique

Enfin, l'ARENE<sup>53</sup> Ile-de-France mène conjointement avec l'IAU îdF<sup>54</sup> et certaines collectivités des projets de cartographie et de caractérisation des ménages en situation de précarité énergétique à différentes échelles (régional/départemental/communal).

Ces évaluations qualitatives et quantitatives locales sont particulièrement utiles pour que les collectivités initient et puissent mener des dispositifs calibrés de détection, d'accompagnement et de suivi des ménages en difficulté.

Il est essentiel que ces initiatives locales soient en mesure de disposer plus facilement du résultat de ces données.

---

<sup>53</sup> Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies en île de France

<sup>54</sup> Bureau d'études en aménagement et urbanisme du Conseil régional d'Île-de-France

## 2) Mobiliser les dispositifs d'intervention adaptés et complémentaires pour massifier l'aide aux ménages modestes

### a) Objectif théorique annuel national de rénovation de logements de ménages modestes

Face aux 4 à 5 millions de logements à améliorer rapidement, le cahier d'acteurs<sup>55</sup> d'ONG participantes au Débat national sur la transition énergétique (Fondation Abbé Pierre, PACT et autres signataires) revendique la nécessité de cibler, au sein de l'objectif de 600 000 logements rénovés par an initialement annoncé par le Président, 200 000 logements habités par des ménages modestes (100 000 propriétaires occupants et 100 000 locataires du parc privé), pour un chantier qui prendrait 20 ans.

### b) Déclinaison de l'objectif par bassin de vie

Le plan de lutte contre la précarité énergétique devra être adopté et financé au niveau national mais adapté aux réalités concrètes des territoires.

Sur le terrain, les collectivités locales de chaque bassin de vie devront piloter la mise en place et le déroulement des actions. L'ambition nationale de 200 000 logements concernés par la précarité énergétique à rénover annuellement, rapporté à l'échelle d'environ 235 bassins de 100 000 logements, représenterait chaque année la rénovation de 0,85 % du parc de résidences principales (hors parc social qui nécessite d'être traité séparément), soit 850 logements par an par bassin.

Sur un coût moyen de 20 000 € par logement, ce serait donc une provision financière locale de 17 millions d'euros par an par bassin qu'il faudrait alors générer, soit un coût d'environ 4 milliards d'euros par an au niveau national.

### c) Priorisation des actions de solutions à la précarité énergétique

Au regard de l'état des finances publiques et de la complexité des situations des ménages concernés, il faudrait proposer des solutions intermédiaires ou d'attentes.

Le caractère multidimensionnel de la précarité énergétique entraîne une forte multiplicité des démarches engagées et des acteurs à coordonner : conseils généraux, autres collectivités locales, fournisseurs, acteurs du logement, etc.

Les expériences de la prise en compte de ces situations montrent la nécessité **d'une** réponse diversifiée allant de l'accompagnement social à la réalisation de travaux ambitieux en passant par des solutions d'aide comportementale ou de travaux intermédiaires et d'attentes.

### d) Pré-diagnostic aux chantiers de rénovation

Un tel engagement sur un territoire justifie la mise en place d'une véritable animation proactive pour coordonner, inciter et faciliter les efforts nécessaires des opérateurs concernés, du repérage initial à la réception des travaux, en passant par leur réalisation et leur financement, avec une implication de tous ces services autour d'un enjeu commun transversal.

Réussir à réaliser 850 chantiers d'importance par bassin de 100 000 logements suppose

<sup>55</sup> <http://www.cler.org/info/IMG/pdf/CahierActeursCNDTE-TransitionPrTous25fev2013-7logos-2.pdf>

de concentrer les efforts des opérateurs sur les actions réalisables et donc d'opérer un tri à partir d'un pré-diagnostic individuel.

**Ce pré-diagnostic pourrait être réalisé à partir de visites SLIME<sup>56</sup>**, qui outre leur fonction d'orientation ont l'avantage de générer immédiatement quelques économies sur les consommations d'eau et d'énergie.

A la suite de ces visites, chaque ménage ou bailleur se verrait proposer la solution adaptée à son cas : accompagnement social et technique, petits travaux ou chantier d'envergure.

Selon Franck Dimitropoulos du Réseau RAPPEL, Il faudrait donc visiter plus de logements que l'objectif travaux, au moins 1200 par territoire dans un premier temps, avec une visite systématique des bénéficiaires des aides aux impayés d'énergie, ceci afin de sélectionner le meilleur gisement d'actions de lutte contre la précarité énergétique.

#### e) Montant des subventions aux travaux et des aides à l'ingénierie d'accompagnement

Aller au-devant des familles concernées, chez elles, nécessite des moyens de repérage et d'accompagnement.

Ces moyens, sous-estimés jusqu'à présent, doivent être réévalués, spécialement pour les situations les plus complexes. Parallèlement à une corrélation des subventions avec les ressources des ménages, l'aide à l'ingénierie d'accompagnement de ceux-ci doit elle aussi être fonction de leur situation sociale.

La rénovation des logements de ménages en situation de précarité ou vulnérabilité énergétique doit être accompagnée par la mise en place d'un « bouclier énergétique » protégeant les ménages en grande pauvreté qui sont confrontés à l'impossibilité de payer des factures.

---

<sup>56</sup> Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie"

### 3) Propositions pour aller plus loin

Réduire la vulnérabilité des ménages et des territoires à la précarité énergétique appelle donc des mesures complémentaires et ambitieuses, au service d'une transition énergétique pour tous.

Le réseau RAPPEL et le cahier d'acteurs<sup>57</sup> d'ONG participantes au Débat national sur la transition énergétique (Fondation Abbé Pierre, PACT et autres signataires) appelle ainsi à améliorer les dispositifs et outils financiers existants, soit :

#### - **Agir sur les causes : élargir ou compléter le programme Habiter Mieux et prioriser les ménages modestes dans le plan de rénovation thermique des logements**

→ *Compléter ou élargir davantage HABITER MIEUX, du fait de dispositions à faire évoluer afin d'élargir les interventions à la hauteur des enjeux, notamment :*

➤ Intervenir fortement et en priorité sur les logements les moins performants énergétiquement et occupés par les plus précaires : à ce jour, les aides aux travaux sont adaptées à des enveloppes de 10 000 € et permettent un gain de performance moyen de 38%. Au regard de l'évolution du prix de l'énergie, il n'est pas suffisant. Les aides publiques doivent être renforcées pour viser un gain en performance dépassant à terme l'étiquette B du DPE<sup>58</sup>, afin de permettre aux ménages modestes de réellement maîtriser leurs charges d'énergie. Cet objectif impliquant souvent des travaux lourds pour le ménage (économiquement et psychologiquement), ceux-ci pourraient être réalisés en plusieurs phases pour certaines situations, sans « tuer le gisement » d'économies d'énergie (cad sans rendre impossible des rénovations ultérieures plus performantes). Intervenir sur un logement implique en outre des travaux autres qu'énergétiques et le système doit intégrer cette nécessité.

➤ Simplifier le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) rénovation énergétique qui financent HABITER MIEUX et porter la part des CEE spécifiques concernant la précarité énergétique à 30% (contre 2 à 3 % aujourd'hui).

➤ Réévaluer les moyens de repérage et d'accompagnement pour aller au-devant des familles concernées, spécialement pour les situations les plus complexes comme celle des ménages les plus pauvres.

→ *Aller vers un droit à la rénovation / Green deal*

➤ Instaurer des règles minimales de performance thermique pour le parc locatif existant (cf proposition du groupe de travail précarité énergétique du Plan Bâtiment Grenelle<sup>59</sup>) :

• En rendant progressivement impossible de louer un logement « passoire thermique » sans y réaliser des travaux (par exemple : en 2015, ne plus pouvoir louer un logement en classe G, en 2017 un en classe F, etc.). Pour cela, il faut modifier le Décret décence du 30 janvier 2002 par l'ajout d'une obligation faite au bailleur de délivrer un

<sup>57</sup> <http://www.cler.org/info/IMG/pdf/CahierActeursCNDTE-TransitionPrTous25fev2013-7logos-2.pdf>

<sup>58</sup> Diagnostic de Performance Energétique

<sup>59</sup> Proposition du Plan Bâtiment durable reprise par le Conseil économique, social et environnemental dans son avis « Efficacité énergétique, un gisement d'économies, un objectif prioritaire », 2013

logement permettant des consommations d'énergie et d'eau supportables et également renforcer les critères de performance thermique dans la grille de cotation de l'insalubrité.

• Dans une phase préalable à l'instauration d'une obligation de rénovation, en inscrivant systématiquement la « valeur verte » dans la fiscalité foncière permettant des dégrèvements en fonction de la performance supérieurs à ceux optionnels rendus possibles par la Loi Grenelle 2.

**- Traiter les effets : aider les ménages en déployant un bouclier énergétique et des services essentiels :**

Palliant l'insuffisance des tarifs sociaux, ce bouclier, devant être simple et efficace, privilégierait les circuits existants et efficaces (administration fiscale, Caisse d'allocations familiales - CAF) et pourrait être déployé en deux temps :

→ *Revaloriser et élargir le forfait de charges APL<sup>60</sup>*

Multiplier par deux le forfait de charges APL et l'élargir aux propriétaires occupants modestes qui ne peuvent pas y prétendre aujourd'hui (hormis les accédants en cours d'emprunt). Cette mesure coûterait environ 1 milliard € par an<sup>61</sup>, le coût des tarifs sociaux (Tarif primaire nécessité – TPN et Tarif spécial de solidarité TSS) étant d'environ 110 M€ en 2012. Le financement pourrait notamment être recherché à travers une affectation différente des sommes collectées au titre de la « Contribution au service public de l'électricité » (dont moins de 2% de leur montant total abonde actuellement les tarifs sociaux) et une extension de cette contribution vers les autres énergies non renouvelables et l'eau. Le financement ne repose ainsi pas sur le Budget de l'Etat, et peut être financé par une contribution de solidarité de 2 à 3% de la facture annuelle d'énergie et d'eau domestique (prise sur l'ensemble des factures toutes énergies non renouvelables et eau quel que soit le fournisseur).

→ *Réflexion sur un service public de l'efficacité énergétique : les guichets uniques*

Il est nécessaire de créer un véritable service public de l'efficacité énergétique pour tous, notamment en faveur des ménages modestes, sous forme de guichet unique.

Un objectif de ces guichets uniques pourrait être l'identification et le traitement en priorité de ménages en incapacité d'investir (par faible revenus ou statut de locataire), pour un service doté d'outils et de moyens correspondant à la diversité des situations de précarité énergétique.

L'objectif est de mettre en place un véritable plan national de lutte contre la précarité énergétique, tout en s'appuyant sur des outils et dispositifs nationaux et locaux.

Restent en suspend plusieurs questions : Qui portera le guichet unique au niveau des territoires ? Quelles structures y seront associées ? Quelle place pour les banques et les artisans ? Quel sera le périmètre de conseil (technique, financier) ? Quelles ressources financières ?

La diversité des compétences existantes à l'échelle locale entre Espaces info énergie, ADIL etc. ne facilitera certainement pas l'harmonisation des guichets uniques. Il sera donc

<sup>60</sup> Aide personnalisée au logement

<sup>61</sup> Cf. Proposition chèque énergie du MNE, 2011.

d'autant plus important de définir le champ d'action de ces structures collectives en accord avec la richesse et les compétences des acteurs existants à l'échelle locale pour assurer une proximité et une complémentarité d'action avec les ménages.

**CONCLUSION :**

**PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ  
ÉNERGÉTIQUE - CONSTRUIRE UNE 3ÈME  
VOIE ENTRE UNE POLITIQUE CLIMAT  
ÉNERGIE GÉNÉRALISÉE ET DES AIDES  
SOCIALES CURATIVES**

La CRE<sup>62</sup> (la Commission de régulation de l'énergie) a publié début juin 2013 une étude sur les coûts de production et de commercialisation d'EDF dans le cadre des tarifs réglementés de vente d'électricité. Cette étude montre clairement que l'évolution des coûts n'est plus couverte par les tarifs réglementés ce qui est par définition anticonstitutionnel et entrainera en conséquence prochainement une augmentation des tarifs d'électricité.

Cette évolution renforce le caractère urgent de la mise en place d'un bouclier énergétique pour des ménages en précarité pour assurer les services énergétiques minimaux.

En parallèle le grand chantier de rénovation annoncé par le Président de la République ne décolle pour le moment pas. Les 20 mesures<sup>63</sup> proposées en février 2013 ne seront pas suffisantes pour atteindre le nombre de logements rénovés visés de 500000 dès 2017 (38000 logements de ménages en précarité en 2014 ; 50000 en 2015).

Aussi les mesures ciblant les ménages en précarité ne sont pas à la hauteur des enjeux :  
Mesure 18 : *Une subvention complémentaire de 3 000 € sera apportée via l'Anah aux ménages les plus modestes à la place de la subvention complémentaire initiale de 1 600 € (prime FART<sup>64</sup>).* Etant donné le besoin financier pour atteindre une performance énergétique cohérente avec les objectifs climat énergie de la France, ce montant reste très faible.

Pour résoudre la question de la précarité énergétique dans ce contexte, l'enjeu est double :

D'un côté il faut trouver une réponse rapide et efficace à la question des besoins énergétiques immédiats des ménages précaires ou vulnérables. Leur identification et a mise en place de mesures curatives comme un bouclier énergétique par l'intermédiaire des acteurs de proximité et des futurs guichets uniques est un devoir social.

D'autre côté il ne faut pas s'arrêter à satisfaire seulement les besoins énergétiques immédiats mais il faut viser des actions préventives de rénovation thermique de bâtiments, qui soient de plus cohérents avec la politique climat énergie de la France. Pour cela le développement d'outils spécifiques pour les ménages modestes est essentiel.

<sup>62</sup> <http://www.cre.fr/documents/presse/communiqués-de-presse/la-cre-publie-son-etude-sur-les-coûts-de-production-et-de-commercialisation-d-edf-dans-le-cadre-des-tarifs-reglementes-de-vente-d-electricite>

<sup>63</sup> <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/lancement-d-un-plan-d-investissement-d-urgence-pour-le-logement>

<sup>64</sup> Fonds d'aide à la rénovation thermique

Par ailleurs la mise en place des mesures politiques fortes est urgente pour mettre la France sur la bonne trajectoire de la transition. Ce type de mesures climat-énergie nationales visent notamment la réduction des consommations énergétiques. Ces mesures peuvent avoir des impacts proportionnellement plus forts sur des ménages en difficulté en particulier si elles entraînent une augmentation du prix de l'énergie (exemple: mise en place d'une Contribution Climat Energie).

Une solution peut être la création d'exonérations. Mais lorsqu'une exonération de ménages en situation de précarité énergétique est intégrée à une mesure politique (comme cela a été envisagé lors des discussions autour de la proposition de loi Brottes sur la tarification progressive), « ses effets d'incitation sont invalidés pour ces populations, elles bénéficient de l'exonération à court terme mais sont dans une certaine mesure mises de côté de la transition énergétique. Il ne peut être uniquement question de panser les effets de l'instrument environnemental. Une telle approche permet de limiter les effets à court terme mais n'empêche pas la création de vulnérabilités futures. »<sup>65</sup>

L'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales) propose donc une approche en trois piliers qui permet de combiner stratégie de long terme et gestion de court terme et qui prend en compte l'urgence de la transition énergétique, les vulnérabilités et le besoin d'accompagnement des ménages modestes.

Le premier pilier consiste donc en la mise en place des instruments climat-énergie s'appliquant à tous. Ceci permet de garantir la lisibilité et l'efficacité environnementale de la mesure et d'empêcher, dans la durée, l'apparition de situations de vulnérabilité.

Le deuxième pilier relève de l'aide curative de court terme, au travers d'aides ciblées destinées aux ménages précaires et vulnérables via les outils de la politique sociale. L'important ici est de mettre en place ces compensations de manière coordonnée avec la mesure environnementale et non de manière directement intégrée (exonération de taxe, par exemple) pour éviter le mélange des messages.

Le troisième pilier, à l'intersection entre politique sociale et environnementale, consiste à donner aux ménages précaires les moyens pour s'adapter et se protéger maintenant et contre des futures augmentations des prix de l'énergie. Ces mesures préventives doivent être définies en connaissance des moyens financiers accessibles pour les ménages ciblés ce qui nécessite une meilleure connaissance de leur situation et des contraintes qu'ils subissent.

Solutions de mobilité durable  
Entre la navette et l'autobus citoyen

Comment vous déplacer d'un endroit à un autre lorsque vous habitez en zone rurale, que vous ne possédez pas de voiture et que le trajet est trop long ou trop peu sûr pour être réalisé à pied ou en vélo ?

## « NAVETTE CITOYENNE »

« Plus souple que le covoiturage, plus sécurisé que l'auto-stop », l'auto-stop organisé consiste à mettre en place sur un territoire délimité des arrêts d'auto-stop à des endroits stratégiques et à identifier des propriétaires de voitures acceptant de prendre en stop des habitants de la commune vers les lieux les plus demandés (bourgs, arrêts de car...).

**Sécurisé :** cette forme de « covoiturage souple » s'organise autour d'un réseau de personnes inscrites et s'étant engagées à respecter une charte de sécurité. Si besoin, un système d'envoi de SMS avec la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel l'usager monte peut être mis en place.

La mise en place d'une navette citoyenne ne demande aucun investissement sauf l'installation d'éventuels panneaux indiquant les zones de covoiturage et la mise en place d'un « signal d'identification » : une broche colorée, un brassard etc. Un élément clé pour le succès d'une telle initiative est la communication, par exemple via des articles dans les journaux locaux, une réunion de présentation à la mairie, etc.

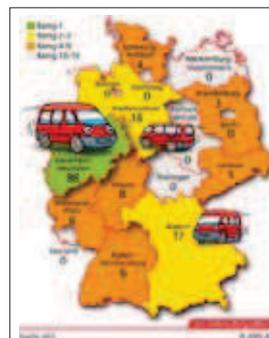


**Exemple concret :** la navette de Hédé-Bazouges : <http://la-navette-citoyenne.blogspot.fr/>

## « LES AUTOBUS CITOYENS »

En Allemagne, une offre complémentaire au transport public en zone rurale s'est créée depuis les années 1980. Un peu partout, des citoyens se sont regroupés pour créer des lignes de bus autogérées et portées par des structures associatives, avec des conducteurs bénévoles. Environ 150 lignes de ce type viennent aujourd'hui compléter l'offre publique, considérée comme insuffisante. Il s'agit de minibus d'environ 8 places dont la conduite ne nécessite pas de détenir un permis particulier. Ces lignes sont généralement coordonnées avec les lignes de bus publiques. L'achat du bus ainsi que son aménagement (environ 30 000€) sont en général financés par une collectivité (ville, région...),

qui verse également un financement annuel (environ 5 000€) pour l'entretien du bus et le fonctionnement de la structure associative porteuse. Pour plus d'informations, consulter le site (en allemand) qui regroupe les différentes initiatives existantes en Allemagne. <http://www.buergerbusse-in-deutschland.de/>



## RÔLE DES COLLECTIVITÉS ET CONDITIONS DE SUCCÈS

Le succès des initiatives présentées dépend de l'engagement citoyen et du soutien des collectivités au niveau de la diffusion de l'information et concernant les investissements initiaux nécessaires.

Il est important que les collectivités expriment publiquement leur soutien pour donner une crédibilité aux projets et

pour souligner leur utilité dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie.

**Contexte :** Le secteur du transport a émis en 2012 40% des émissions de CO<sub>2</sub> de la France et représente 30% de la consommation énergétique. ✖

## Solutions d'habitat durable Entre auto-construction et auto-réhabilitation accompagnée

**Comment construire ou réhabiliter une maison ou un appartement en atteignant une haute performance énergétique lorsque vos ressources financières sont limitées ?**

Le coût de l'immobilier ayant atteint des sommets vertigineux, de plus en plus de ménages aux faibles revenus ne peuvent plus acheter à un logement ou réhabiliter celui qu'ils possèdent.

Une solution pour baisser l'investissement financier d'une construction ou d'une réhabilitation performante et de diminuer le coût de la main d'œuvre, qui peut représenter une part substantielle de l'investissement (jusqu'à 60% selon les Compagnons Bâisseurs) est de « mettre la main à la pâte ».



### « AUTO-CONSTRUCTION & L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE »

Le concept de l'auto-construction n'est pas neuf en soi car la pénurie de logements après la deuxième guerre mondiale avait fait naître le mouvement des « Castors ». « Les Castors » rassemblaient et rassemblent encore aujourd'hui des personnes prêtes à donner de leur temps pour construire collectivement leur maison et/ou celle d'autres « Castors ». En mutualisant les achats de matériaux, ils font baisser les prix et, en supprimant ou limitant le poste « main d'œuvre », ils réalisent une économie importante. Des dizaines de milliers de maisons se sont construites sous cette forme un peu partout en France.

L'auto-construction d'un habitat est par ailleurs rarement une œuvre solitaire : elle implique la mise en place d'échanges et de solidarités.

Le réseau « **Compagnons Bâisseurs** » est un mouvement associatif d'éducation populaire qui intervient également depuis plus de 50 ans pour l'amélioration de l'habitat au travers de chantiers d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) et d'auto-construction accompagnée destinés à aider des habitants en difficulté dans la résolution de leurs problèmes de logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires.

Par ailleurs les Compagnons Bâisseurs soutiennent l'insertion économique dans le secteur du bâtiment par des chantiers d'insertion et des chantiers formation.

Le principe des « Castors » et des « Compagnons bâtisseurs » est de permettre à chacun de s'engager dans son projet selon ses possibilités, ses connaissances et son temps disponible et de le mener à bien.

Ils permettent l'acquisition de connaissances techniques via la mise à disposition de documents techniques, ils apportent un appui technique pour chacun des projets ainsi qu'un appui au montage financier et aux démarches administratives. Ces structures accompagnent si souhaité le choix de l'architecte (en cas de construction notamment). Enfin, elles apportent un appui sur les problématiques spécifiques aux projets d'auto-construction ou réhabilitation : facilitation du passage de l'agrément nécessaire pour les installations électriques par l'organisme de contrôle avant la pose du compteur et conseils concernant le choix d'une assurance adaptée dans le cas d'une auto-construction pour le propriétaire et ses aides bénévoles.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un projet PICRI (Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation) financé par le Conseil régional Ile-de-France.

L'action des Compagnons Bâtisseurs est particulièrement adaptée aux propriétaires en précarité énergétique car ils proposent des solutions pour améliorer le confort des logements de personnes en difficultés sociales et/ou économiques. Chaque chantier bénéficie des garanties décennales pour le gros œuvre, et biennales pour l'électricité et la plomberie. L'habitant participe aux démarches préalables et aux travaux de son logement. Il mobilise son entourage dans le cadre de l'entraide et accueille l'équipe de volontaires.



## FINANCEMENT

Des travaux d'auto-réhabilitation avec accompagnement technique sont éligibles aux aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) sous conditions de ressources habituelles<sup>1</sup>. En 2013 la CAF Yvelines a lancé un appel à projet pour financer des projets d'auto-réhabilitation accompagnés. La commune de Villeneuve d'Ascq a publié un guide grand

public expliquant pourquoi et surtout comment rénover soi-même son isolation de toiture. Une prime pour les travaux est accessible et conditionnée au suivi d'une initiation théorique et pratique dont le guide ci-dessous est le support.

<http://www.precarite-energie.org/Guide-sur-l-auto-rehabilitation-de.html>

1 - [http://www.dguhc-logement.fr/conv/textes/priv/anah\\_i2006-01\\_autorehab.php](http://www.dguhc-logement.fr/conv/textes/priv/anah_i2006-01_autorehab.php)

## DES LIENS POUR ALLER PLUS LOIN

**Les Compagnons bâtisseurs présents dans neuf régions :**

<http://www.compagnonsbattisseurs.org>

**Le mouvement des Castors présent dans dix régions :**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Castors\\_%28mouvement\\_coop%C3%A9ratif%29](http://fr.wikipedia.org/wiki/Castors_%28mouvement_coop%C3%A9ratif%29)

«L'association « Botmobil » accompagne et aide les autoconstructeurs à se former à la construction en paille et terre en les mettant en rapport avec des professionnels par

le biais de son réseau d'entraide. Pour l'auto-construction d'une maison en paille l'association « botmobil » peut aider avec l'organisation des chantiers participatifs :

<http://www.botmobil.org/>

**Le recueil d'expériences « L' Habitat participatif à Montreuil, une histoire, des initiatives collectives, une dynamique » (Août 2011).**

[http://lafabrique.montreuil.fr/wp-content/uploads/2012/03/Habitat-participatif\\_Montreuil.pdf](http://lafabrique.montreuil.fr/wp-content/uploads/2012/03/Habitat-participatif_Montreuil.pdf)

## DES EXEMPLES

<http://www.saint-medard-sur-ille.fr/aeca/>

<http://www.castorsouest.fr/realisation-renovation.html>

La Régie de Quartier d'Angers a lancé un programme d'auto-réhabilitation accompagnée de logements pour agir sur une problématique centrale dans les parcours de vie des habitants. Depuis 2012 le dispositif intitulé **Rénov'Appart** vise à réhabiliter 25 à 30 appartements par ans.

[http://www.dailymotion.com/video/xvmlc\\_angers-renov-appart-conjugue-autonomie-et-solidarite\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xvmlc_angers-renov-appart-conjugue-autonomie-et-solidarite_news)

**Auto-Eco Construction Accompagnée**

Un film de JY. Dagnet

[http://www.youtube.com/watch?v=qnlYHaJdi\\_8&feature=player\\_embedded](http://www.youtube.com/watch?v=qnlYHaJdi_8&feature=player_embedded)

**L'art de refaire son intérieur (Londres-2011) :**

La Community Self Build Agency

<http://www.youtube.com/watch?v=wylOim5GqIk>

## RÔLE DES COLLECTIVITÉS ET CONDITIONS DE SUCCÈS

**Le rôle des collectivités peut être multiple :**

- Elles peuvent prévoir des démarches d'auto-construction/réhabilitation accompagnées dans des projets d'aménagement.
- Elles peuvent lancer des appels à projet d'auto-construction/réhabilitation en coopération avec des artisans

« accompagnateurs » locaux.

- Elles peuvent accorder des aides spécifiques ou créer une communication institutionnelle positive autour des projets.
- Elles peuvent associer aux chantiers d'auto-construction/réhabilitation des projets d'insertion. ✘

## Consommation collaborative

**Comment réaliser des économies financières ou gagner un complément de salaire en utilisant les ressources plus efficacement et en rencontrant ses voisins ?**

La consommation collaborative désigne un modèle dans lequel l'usage prédomine sur la propriété, via le partage, le don, l'échange, la vente (occasion) ou encore la location.

Les motifs de consommation collaborative peuvent être variés : engagement environnemental, souhait de soutenir l'économie locale, économies financières ou encore volonté de (re)créer du lien social.

Entre autres types de consommation collaborative, on peut citer l'autopartage, le covoiturage, le prêt d'argent entre particuliers, l'hébergement entre particuliers (gratuit, payant ou via échange d'appartements) ou encore le mouvement des Incroyables Comestibles (Incredible Edible), dont le principe est de planter, dans un espace public ou sur son rebord de fenêtre, des fruits et légumes qui peuvent être cueillis par tous.

<http://www.incredible-edible.info/>

**Nourriture à partager**



*Servez-vous librement, c'est gratuit !*

[incredible-edible.info](http://www.incredible-edible.info)

### QUEL BÉNÉFICE EN TERMES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ?

Le fait de privilégier l'usage d'un bien ou service à sa propriété permet de réduire le nombre de biens produits, sans affecter l'usage qui peut être fait de ce bien. Ceci permet de réduire d'autant les émissions liées à la fabrication de ce bien (y compris celles liées à l'extraction et au transport des matières premières nécessaires à sa fabrication), à son transport du/des lieux de fabrication jusqu'au lieu de vente puis de consommation, ainsi que celles liées à son recyclage ou son élimination.

Deux types de consommation collaborative sont décrits ci-dessous.

• **Le stockage collaboratif**

Il existe plusieurs plateformes Internet de location et de partage d'espaces de stockage entre particuliers. Il existe des systèmes d'assurance qui permettent de couvrir les biens stockés et les espaces de stockage. L'avantage

financier est pour les deux parties – les personnes à qui la location de l'espace apporte un profit et les loueurs pour qui cette solution revient moins cher qu'un espace de stockage classique, et est en général plus proche. Le site [www.costockage.fr](http://www.costockage.fr) avance des coûts de 30 à 50% moins élevés que les espaces de stockage classiques.

[www.costockage.fr](http://www.costockage.fr)

Cette solution permet en outre une utilisation plus efficace des ressources en réduisant les besoins de construction d'espaces de stockage, et donc l'étalement urbain et ses corollaires (artificialisation des sols, déplacements engendrés, consommation de ressources, etc.).

• **Faire sa lessive chez son voisin**

Le site Internet « La machine du voisin » <http://www.lamachineduvoisin.fr/> permet de mettre gratuitement

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un projet PICRI (Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation) financé par le Conseil régional Ile-de-France.

en relation des personnes qui possèdent une machine à laver et des personnes qui n'en possèdent pas, afin que les seconds puissent faire leur lessive chez les premiers, moyennant finance. Il s'agit donc d'une forme de laverie peer-to-peer. Le prix est libre – fixé par le propriétaire de la machine à laver. L'objectif initial de ce projet était de pallier le manque de laveries (en l'occurrence à Lille). Les co-bénéfices avancés par les créateurs du site sont d'une part économiques, principalement pour le loueur et potentiellement pour le « Sans Machine Fixe » si le prix est moins élevé qu'en laverie, mais également sociaux, en permettant à des voisins de se rencontrer autour d'une machine à laver.

<http://www.lamachineduvoisin.fr/>



## RÔLE DES COLLECTIVITÉS

Le rôle de la collectivité peut être économique (subvention pour le lancement d'un projet par exemple), mais il sera principalement un soutien en matière de communication et de diffusion de l'information : valorisation via les canaux classiques de communication publique de la collectivité (site Internet, journal de la collectivité, etc.), diffusion de l'information en interne (agents et élus)... Ce partenariat

peut d'ailleurs être valorisé via l'affichage du logo de la collectivité sur le site Internet du projet en question, ce qui contribuera à la crédibilité de ce dernier. Dans le cadre d'une politique de prévention des déchets ou de consommation éco-responsable, la collectivité peut également réaliser un guide-annuaire des professionnels et des services permettant une consommation plus responsable.

## CONDITIONS DE SUCCÈS

- Confiance entre les participants – d'où les systèmes d'évaluation mutuelle mis en place dans la plupart des sites internet de consommation collaborative.
- Diffusion de l'information – c'est là que les collectivités peuvent appuyer ces projets. ✕

## Plateforme de collecte de matériaux de chantier pour finaliser la réhabilitation de logements de ménages précaires

**Comment rénover votre logement dégradé et mal isolé, quand les aides publiques et vos propres ressources financières ne permettent pas de boucler le budget ?**

L'association Les Compagnons Bâisseurs Centre Val de Loire et l'Agence locale de l'énergie d'Indre-et-Loire ont développé ensemble la Plateforme **Soli'Bat** de collecte de matériaux et matériels auprès d'entreprises, afin de permettre le bouclage de chantiers de réhabilitation thermique de logements de foyers en précarité énergétique. Ce projet consiste en :

- Le diagnostic des logements et l'accompagnement des familles en difficulté par les deux associations.
- Un recueil de dons en matériaux et matériels auprès d'entreprises du bâtiment, de fournisseurs ou de particuliers (fins de chantier, stocks morts, etc.), donnant droit à un bon de défiscalisation.
- L'évaluation du don par l'Agence locale de l'énergie, et sa qualification.
- Le stockage des matériaux et matériels sur l'un des trois sites prévus : une plateforme sur le Pays Loire Nature (nord du département de l'Indre-et-Loire), une plateforme sur l'agglomération tourangelle, une plateforme sur le Pays Touraine Côté Sud (sud du département).
- L'attribution par une commission ad hoc, réunissant les partenaires du projet, des dons aux familles et aux foyers repérés. Cette attribution ne se fera qu'après épuisement des aides.
- La mise en œuvre de ces matériaux et matériels sur des chantiers de réhabilitation thermique pour les familles en difficulté, que ce soit sur des chantiers « classiques » ou en auto-réhabilitation accompagnée ou encadrée.
- L'accompagnement des familles tout au long du projet de réhabilitation.

L'objectif visé est de faire baisser le coût de la rénovation et ainsi permettre de finaliser des chantiers de réhabilitation énergétique qui n'auraient pu aboutir avec les aides existantes faute de ressources suffisantes des ménages. Il s'agit également de proposer aux personnes, quand elles le souhaitent, de bénéficier de matériaux biosourcés, respectant les réglementations thermiques via des filières courtes. Ceci ne peut malheureusement pas être



habituellement proposé aux familles au regard des coûts supplémentaires engendrés.

Ce projet génère également des avantages pour les entreprises participantes : d'une part, leurs dons leur donnent droit à un bon de défiscalisation à hauteur de 60% et d'autre part, ils permettent de réduire le coût du stockage des matériels ou de leur mise en décharge. De manière plus indirecte, ce projet génère des nouveaux chantiers de réhabilitation, c'est-à-dire de l'activité pour le territoire, et les entreprises partenaires en sont les premières informées. Enfin, il s'agit d'une action valorisante en interne mais aussi pour les clients de ces entreprises.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un projet PICRI (Partenariats institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation) financé par le Conseil régional Ile-de-France.

## RÔLE DES COLLECTIVITÉS ET CONDITIONS DE SUCCÈS

Le projet bénéficie d'un soutien financier de plusieurs collectivités : Région Centre, Pays Loire Nature, Conseil Général d'Indre-et-Loire, Communauté d'Agglomération Tour(s)Plus, les autres financeurs étant la CAF et la MSA. Il est inscrit dans le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) ainsi que dans le Plan Climat de Tour(s)Plus. Il bénéficie par ailleurs, d'un appui technique de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire.

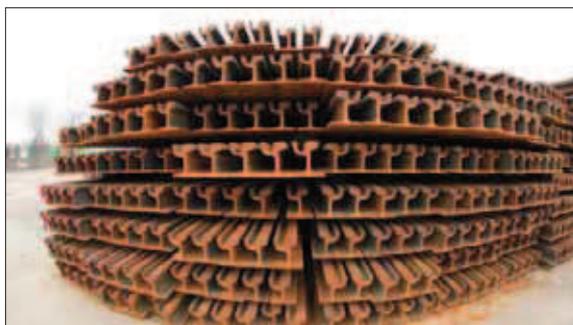
Les dons des entreprises (déstockages, fins de gammes, fins de chantiers, etc.) donnent droit à un bon de défiscalisation à hauteur de 60% et réduisent pour les entreprises le coût du stockage ou de la mise en décharge.

### Conditions de succès

**1/ Repérage des ménages** via les dispositifs existants (PIG<sup>1</sup>, OPAH<sup>2</sup>, MOUS<sup>3</sup>, commissions sociales...) et acteurs du territoire (travailleurs sociaux, entreprises...).

### 2/ Accompagnement des ménages

- Sur le suivi de chantier, pour assurer une bonne qualité des travaux effectués et donc une performance énergétique élevée du logement après réhabilitation.
- Sur le volet comportemental, afin d'éviter des situations de surconsommation énergétique malgré la réhabilitation dues à un usage non sobre de l'énergie. ✘



- 1 - Programme d'Intérêt Général
- 2 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- 3 - Maîtrise d'Oeuvre Urbain et Sociale

Résumé court	3
Résumé exécutif	4
Avant-propos	7
Table des matières	9
<b>1. Note transversale</b>	<b>11</b>
<b>2. Monographies</b>	
• <b>Monographie. Chelles</b>	<b>21</b>
1. Méthode	22
2. Economiser l'énergie, une préoccupation commune et des usages partagés	25
3. Le sens de se restreindre	26
4. Des modes d'adaptation	31
5. Cas de figure. Itinéraire d'un audit énergétique : une copropriété en débat	36
Conclusion	38
• <b>Monographie. Sénart</b>	<b>39</b>
1. Territoire d'étude	39
1.1 Enquêter à Sénart	39
1.2 Des initiatives, à différentes échelles	41
2. L'enquête	43
2.1 Déroulement de l'enquête	43
2.2 Population de l'enquête : tableau de l'échantillon	46
3. Trois situations, trois logiques	47
3.1 La contrainte, au jour le jour : un sentiment d'enfermement	48
3.2 Petits arrangements et débrouilles : faire avec !	50
3.3 Les grands projets	54
4. Deux figures singulières	60
4.1 Les auto-constructeurs	60
4.2 Habiter en caravane : une autre manière d'habiter ?	65
Conclusion	69
• <b>Monographie. Savins</b>	<b>70</b>
1. Territoire d'étude et échantillon	70
1.1 Le provinois : un territoire inter-régional et rural	70
1.2 Questions de recherche, méthode d'accès au terrain et échantillon	71
2. Une diversité de postures vis-à-vis de la contrainte énergétique	73
2.1 Une contrainte subie : la restriction comme moyen d'économiser de l'argent	74
2.2 Une contrainte refusée : le confort comme support du bien-être	75
2.3 Une contrainte choisie : morale, familiale ou politique	76
3. Travaux, rapport à l'habitat et trajectoire résidentielle	78
3.1 Se projeter : les déconvenues d'une aspiration au "bonheur d'avoir un jardin"	79
3.2 S'approcher : une transition douce par le travail	81
3.3 Rester : une évicence héritée	82
3.4 Se réfugier : une épreuve durable	84
Synthèse	85
<b>3. Conclusion : les formes contemporaines de l'entraide comme matière à penser l'innovation politique ?</b>	<b>87</b>
Références bibliographiques	91
<b>4. Mesures politiques et outils financiers pour combattre la précarité énergétique. La situation en France. Focus sur la Seine-et-Marne</b>	<b>93</b>
Annexes	142